
UNIVERSITAS BOSTONIENSIS
CONDITA MDCCCXXXIX

LE

R. P. A. DE PONLEVOY

I

SA VIE

PARIS. — IMPRIMERIE DE É. MARTINET, RUE MIGNON, 2

LE RÉVÉREND PÈRE

A. DE PONLEVOY

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

SA VIE

PAR LE P. ALEXANDRE DE GABRIAC
DE LA MÊME COMPAGNIE

Avec un choix d'Opuscules et de Lettres

I

VIE DU R. P. ARMAND DE PONLEVOY

SECONDE EDITION

PARIS
ÉDOUARD BALTENWECK, ÉDITEUR
7, RUE HONORÉ-CHEVALIER, 7

A LA MÉMOIRE

DES RR. PÈRES

Pierre OLIVAINT, Léon DUCOUDRAY,

Jean CAUBERT, Alexis CLERC, Anatole de BENGY,

de la Compagnie de Jésus,

Massacrés en haine de la foi, les 24 et 26 mai 1871.

LE R. P. DE PONLEVOY

JUGÉ PAR LUI-MÊME

AVANT-PROPOS

Vers la fin de 1872, le P. de Ponlevoy s'était mis en retraite. Là, jetant un coup d'œil sur l'ensemble de sa vie, il la raconta brièvement à Dieu seul, comme avaient fait autrefois saint Augustin et sainte Thérèse :

« A soixante ans, qui vont sonner, il se fait tard, et le jour est à son déclin. Il est donc temps de me rendre à moi-même le compte que je dois rendre à Dieu. Je revois mon passé et je prévois mon avenir.

« Sommaire de mon passé :

« Il y a dans ma paûvre petite histoire deux parts entremêlées, mais bien distinctes : ce que Dieu a fait, et ce que j'ai pu faire moi-même.

« Et d'abord, Dieu lui-même a mis du sien en moi et beaucoup encore; oui, j'en ai une pleine et ferme assurance, et, si je n'en fais pas un acte de foi, c'est que j'en ai déjà le sentiment intime et l'évidence.

« Qu'a-t-il donc fait avec moi? En vérité, *bonitatem fecisti cum servo tuo.*

« Laissant de côté d'innombrables détails, je signale ici seulement quelques traits saillants, qui sont précisément les grandes lignes de ma vie :

« 1. D'abord, sans moi assurément, Dieu a prévenu toute mon enfance. Quel concours et quel accord de conditions à la fois religieuses et heureuses! J'avais tous les moyens de devenir bon, et presque aucun de devenir

méchant. N'est-ce pas là le fait de Dieu seul, et un divin bienfait?

« 2. Bientôt, malgré moi, Dieu seul a sauvé ma jeunesse. Déjà gravement blessé comme un étourdi, je m'obstinais à périr. Pour être séparé du monde, j'ai dû être arraché à moi-même. Dieu alors ne m'a rien dit au cœur; aussi bien je n'écoutais rien et je n'aurais même pas entendu. Il a mieux fait, il a fait plus. Quelle providence dans des hasards! Quel à-propos dans de petits incidents et de grands événements survenant à point nommé pour me retenir et me dégager!

« 3. Dieu m'a appelé non-seulement, mais attiré et amené, mais porté à la Compagnie. Pour moi, qui me sais par cœur, ma vocation n'est pas tant un simple fait divin, mais un miracle de premier ordre. Si Dieu lui-même ne m'avait tout dit, jamais je n'en aurais eu la première idée, et si Lui-même encore n'avait tout fait, jamais je ne serais

venu à l'exécution. Pour le comprendre, il ne faut que me connaître. Ma vocation, à son origine, eut la soudaineté et la clarté du premier temps[1]; elle s'est développée avec toutes les facilités extérieures et les suavités intérieures; enfin elle s'est trouvée achevée toute seule.

« 4. Dieu m'a dirigé. Il y a eu dans mon cœur deux attraits qui ont surtout incliné mon âme et influé sur ma vie. La dévotion à la Sainte Vierge a gagné ma jeunesse et préparé ma vocation. Marie était venue, Jésus vint après elle. Mais c'est un fait; les *Exercices* que je lisais, sans les comprendre, m'ont enfanté à la Compagnie.

1. Saint Ignace, dans ses Exercices spirituels, distingue trois temps favorables pour faire un choix de vie : « Le premier temps, dit-il, est celui où, sous l'impulsion énergique de la grâce, l'âme ne peut même pas concevoir d'hésitation sur la nature de cette inspiration : ainsi, arriva-t-il à saint Paul, à saint Matthieu et à quelques autres appelés par Jésus-Christ lui-même. » Le second temps suppose un attrait marqué. Le troisième une suite de raisonnements faits à la lumière de la grâce pendant une retraite.

« Ah! « *memoria memor ero!* » Voilà mes deux lignes, mon unique voie à jamais.

« 5. Dieu m'a assisté et aidé, couvert et porté, et, chaque fois, à son heure et selon le besoin! Ah! que de fois, dans mes ministères et dans mes emplois, à raison des événements du dehors et des complications du dedans, je me suis trouvé dans un labyrinthe : impossible d'en sortir; devant un abîme : impossible de passer. Et pourtant j'en suis sorti, j'ai passé tant bien que mal. Au moment voulu, le Maître venait, marchant sur les eaux, me prenait par la main et me faisait aller après Lui. Que de fois la vague a monté, ma petite coque s'est élevée avec elle, et elle vogue encore!

« 6. Dieu m'a employé, je n'ose dire utilisé, et il a fait avec moi quelque chose; et cela seul est une merveille et pour moi une énigme. Sans doute pour Dieu ce n'est qu'un jeu de faire tout de rien; mais pour

le Néant, c'est un miracle qu'on fasse de lui quelque chose. Il faut une intervention divine. Je ne m'étonne pas que Dieu ait pu se servir de moi, mais j'admire qu'il l'ait voulu, incapable et indigne que j'étais. Dans le vrai, je suis la médiocrité en personne, au naturel et au spirituel, et mes qualités comme mes vertus sont simplement négatives.

« Avec tout ce petit bilan, on peut encore tromper les hommes et se tromper un peu soi-même. La médiocrité soutenue passera pour de la modération, de la modestie, de la discrétion, de la prudence et de la sagesse. On a tout juste assez d'esprit pour ne pas dire de sottises; assez de bon sens pour ne pas faire de folies; trop de timidité pour s'exposer; trop d'amour-propre pour se compromettre. Quoi qu'il en soit, je ne pouvais tromper Dieu, et en définitive, c'est lui qui a tiré de moi un parti quelconque et qui a tout fait en moi, par moi et pour moi. Pauvre

instrument dans la main divine! J'ai parlé sans savoir et sans penser; j'ai écrit, sans avoir de style; j'ai gouverné sans pouvoir me conduire moi-même. Tout cela tient du miracle!

« Mais il est une autre, une tout autre part dans ma vie, celle que j'ai faite moi-même. Hélas! qu'est-ce que je trouve? En deux mots tout est dit : Avant ma vocation, le mal à l'état positif, et depuis, le bien à l'état négatif; si je fais l'addition, j'ai pour toute somme un zéro.

« Toutefois je sens encore plus de remords, de regrets et de crainte pour le bien que je n'ai pas fait ou que j'ai gâté, que pour le mal que j'ai commis.

« D'abord, à l'âge que j'avais, dans l'état où j'étais, il n'y a plus d'excuse; puis, comment me rendre compte des choses? Mais c'est incalculable, impondérable. Il faudrait la balance.

« Voici du moins ce que je sais et ce que je confesse : ma vie a été plus ou moins gaspillée et mon âme reste nue et vide.

« Les grâces sans nombre, tous les moyens extérieurs, toutes les occasions; ou je n'en ai pas usé ou j'en ai abusé.

« Si, çà et là, il y a eu quelque bien, ce n'est certes pas ma faute, car je l'ai gâté autant que j'ai pu; et lors même que mes opérations paraissaient bonnes, mes intentions ne l'étaient pas, mais plutôt nulles quand elles n'étaient pas vaines ou égoïstes.

« Oui, dans mon histoire, voilà ce qui est venu de moi, ce qui me revient et me reste.

« Donc, *ad nihilum redactus sum*, je suis réduit au néant, et je n'ajouterai pas : *et nescivi*, et je l'ignorai.

« Après avoir revu le passé, je prévois l'avenir :

« 1. Et d'abord, voici mes craintes très-

sérieuses et trop réelles. Sans doute, j'ai peur de moi-même; car, incapable de tout, je suis aussi capable de tout.

« Mais surtout j'ai peur de Dieu; oui, de ses jugements secrets présents et futurs.

« Ainsi, je crains que Dieu ne se lasse et ne me laisse; par le seul fait, je suis un homme perdu. Que sa Providence spéciale vienne seulement à se retirer, et que je me trouve en face d'une tentation plus qu'humaine, signalée par l'Apôtre, d'une occasion ou d'une épreuve, c'en est fait de moi! Eh! mérité-je donc que la main de Dieu me couvre? Je mérite qu'elle s'étende pour me frapper, ou se retire pour me livrer. Ah! que j'ai peur! Et n'ai-je pas raison?

« Je crains encore que Dieu qui est la bonté même, mais aussi la justice même, pour me payer en même monnaie quelques qualités apparentes, quelques vertus naturelles, ne me donne une récompense équivalente à mes

mérites, cette petite part de bien-être et de considération qui m'est faite en ce monde; et au delà plus rien; j'aurai reçu mon compte.

« Je ne puis m'empêcher de le dire, cela serait très-équitable; mais n'est-ce pas bien redoutable?

« Voilà mes deux terreurs, que Dieu ne me laisse en ce monde, qu'il ne me délaisse en l'autre.

« 2. Voici mes deux espérances :

« J'espère. Pourquoi? Mais, parce que j'espère. J'espère, parce que j'espère en Dieu, et parce que je n'espère pas en moi.

« J'espère, parce que Dieu est bon et parce que je suis mauvais.

« J'espère que Dieu sera miséricordieux et patient, c'est-à-dire bon pour moi, parce qu'il l'a toujours été, et Dieu n'est pas comme un homme qui se dément lui-même, qui ne finit pas ce qu'il a commencé. Lui seul est bon essentiellement, donc indépendamment

de moi. Ma bonté n'ajouterait rien à la sienne, ma malice n'y ôte rien. Mon inconstance ne l'empêche pas d'être constant, et il me semble que ma misère même est le meilleur motif comme le meilleur objet de sa miséricorde.

« J'espère parce que Dieu est mon Dieu, mon Jésus, qui m'a donné son Nom et au Cœur duquel je me suis donné. Malgré toutes mes aberrations et contradictions, au fond je ne sais que Lui et je ne veux que Lui.

« J'espère en Marie, bon gré mal gré, en Marie qui m'a sauvé du monde et qui me sauvera de moi-même.

« J'espère dans la Compagnie dont je suis le fils indigne, mais non ingrat. Je l'aurai peu et mal servie, pourtant je l'ai bien aimée, et vraiment j'ai tout aimé et estimé en elle, tout ce qu'elle est et tout ce qu'elle a, ses épreuves et ses malheurs.

« J'espère encore, et beaucoup, dans mon petit et unique trésor spirituel, mon cher livre des Exercices. Je vis de là, je mourrai là : *De his vivo, cum his moriar.*

Enfin, j'espère tout, parce que je désespère de tout, excepté de Dieu. Tout n'est rien pour moi, moins que rien.

« Donc, *In te, Domine, speravi, supersperavi.* »

Les conclusions de cet humble réquisitoire seront admirées de tous, sans être sanctionnées par le jugement de ceux qui ont connu le P. de Ponlevoy.

Les pécheurs qu'il a convertis, les justes qu'il a maintenus dans le bien, les pauvres qu'il a assistés, les religieux qu'il a secourus dans leurs missions ou accueillis dans leur exil, témoigneront de sa charité active, constante, désintéressée.

Les lecteurs de ses ouvrages, les auditeurs de ses prédications, les personnages éminents qui l'ont consulté, certifieront qu'il ne fut pas une médiocrité absolue, une nullité, une quantité négative.

Les supérieurs et ceux qui lui furent soumis diront s'il a gouverné sans savoir se gouverner lui-même, et s'ils ne devront pas s'associer à ce jugement du T. R. P. Général : « Il a reçu la récompense des grands services qu'il a rendus à la Compagnie. Je ne sais si la province de Paris pouvait faire une perte aussi grande que celle de cet excellent Père. »

Enfin, tous ceux qui ont vu ce corps débile, usé par les austérités et la généreuse rigueur d'une âme qui ne s'épargnait pas, se demanderont s'il pouvait faire plus de bien qu'il n'en a fait.

Et cependant, tous reconnaîtront la sincérité des étonnants aveux, que la contempla-

tion de l'Idéal infini et de la faiblesse humaine rendait plus vrais et plus ardents.

En résumé, que constatera cette confession?

Deux choses : la bonté de Dieu et l'humilité du P. de Ponlevoy. En face de Celui qui découvre des taches jusque dans les soleils angéliques, l'homme le plus vertueux n'est qu'un pur néant. Il se frappe la poitrine et s'appelle une balayure, comme saint Paul; une grappe pourrie, comme sainte Thérèse; un ulcère, comme saint Ignace.

Comment le P. de Ponlevoy est-il arrivé à se mépriser aussi profondément que les plus grands saints? Cette histoire le dira avec clarté et certitude. L'auteur en a trouvé la révélation dans plusieurs documents et surtout dans le *Mémorial* du Religieux dont il écrit la vie.

En 1855, après une retraite, le P. de Ponlevoy voulut se rappeler d'une manière

plus durable les bienfaits de Dieu. Il le fit dans la langue des *Confessions* de saint Augustin, et mit à la tête de ce petit travail tout intime le titre de *Mémorial*[1] que le Bienheureux P. Lefèvre avait donné à des souvenirs analogues. Ces pages délicieuses et un grand nombre de lettres qu'on a bien voulu nous confier, nous découvriront les secrets de cette belle âme.

Ainsi, le P. de Ponlevoy aura écrit sa vie presque entière avec la fraîcheur de style qui charme encore les nombreux lecteurs de l'histoire du P. de Ravignan.

Comme son ami, il fut l'homme des Exercices de saint Ignace. Les Exercices ont fait du P. de Ponlevoy un religieux, un apôtre, un supérieur éminent. Tel est le plan et la division des trois livres qui partagent le premier tome de cet ouvrage. On n'y verra pas un

1. Voir l'appendice A.

grand nombre d'événements curieux ou dramatiques; mais, pour des personnes pieuses, les histoires saines, vraies et intimes en valent bien d'autres. Que si quelques libres-penseurs s'aventuraient à parcourir ces pages, peut-être pourraient-ils perdre leurs tristes illusions, et voir sous un nouveau jour cette Compagnie de Jésus, tant calomniée par ceux qui n'en connaissent pas les membres.

Ce premier tome sera suivi d'un volume renfermant quelques opuscules et lettres du P. de Ponlevoy. Ces souvenirs, même inachevés, ces lettres, dont les correspondants resteront toujours cachés sous le voile de l'anonyme, seront lus avec plaisir et profit.

Nous remercions les nombreux amis qui ont bien voulu nous confier ces richesses, et nous prions instamment ceux qui ont entre les mains d'autres écrits, de nous aider, par leurs communications bienveillan-

tes, à rendre l'ouvrage aussi complet que possible.

Puisse ce livre, dédié à la mémoire de nos frères massacrés en haine de la foi, servir à la plus grande gloire de Dieu, à l'honneur du P. de Ponlevoy, au salut et à la sanctification d'un grand nombre d'âmes !

Paris, École Saint-Ignace, 29 *juin* 1877, *en la fête de saint Pierre et de saint Paul.*

VIE

DU RÉVÉREND PÈRE

ARMAND DE PONLEVOY

LIVRE PREMIER

FORMATION

CHAPITRE PREMIER

ENFANCE. — PREMIÈRES ÉTUDES

A moitié chemin entre Laval et Rennes, sur le penchant d'une colline, s'élève la petite ville de Vitré. De la station du chemin de fer, le voyageur aperçoit au sommet un vieux château féodal, dont les sombres tours servent actuellement de prison, et non loin, une église gothique dédiée à Notre-Dame. C'est tout près de la place du château que naquit, le 25 septembre 1812, celui dont nous écrivons la vie. Le jour même, il fut baptisé dans l'église Notre-Dame et reçut le nom

d'Armand. La très-sainte Vierge prenait dès lors possession d'une âme qui lui fut toujours bien chère.

Le père d'Armand, Paul Frogier de Ponlevoy, portait un nom pur et noble. Ses ancêtres étaient originaires d'Angers, et avaient fourni à cette ville des maires, des échevins, et à la France un grand nombre d'officiers de terre et de mer. L'un d'eux, le grand-père d'Armand, était mort en 1780 des suites d'une maladie épidémique contractée en portant des secours aux soldats. Sa femme, issue de la maison des Rhuys, vivait encore au moment où commence notre récit. Depuis deux siècles, les Ponlevoy s'étaient établis en Bretagne. Sans entrer dans des détails héraldiques[1], disons qu'ils étaient fiers de voir figurer parmi les portraits de leurs aïeux ceux des Montholon, des Caumartin, des Chantal, des Sévigné, etc. Devenu religieux, Armand comptait au nombre des bienfaits de Dieu l'honneur d'une naissance distinguée, dans une famille dont la fortune n'avait pas encore atteint un accroissement considérable. La noblesse est quelquefois un arôme qui conserve la vertu; et la médiocrité dans le partage des biens de ce monde, en procurant une modeste aisance, préserve des plus dangereuses tentations de la mollesse et de l'orgueil

1. La famille Frogier de Ponlevoy porte d'azur à deux gerbes d'or, l'écu timbré d'une couronne de marquis.

« Un plus grand bienfait, dit-il dans son Mémorial, c'est d'avoir reçu le jour de parents non-seulement catholiques, mais vraiment saints. »

M. de Ponlevoy était un chrétien de vieille roche; caractère droit et ferme; cœur noble et sensible; incapable de transiger dans une question de foi ou de vertu; ayant pris l'habitude, comme les laïques pieux du XVIIe siècle, de dire chaque jour son bréviaire; fort instruit d'ailleurs, mais goûtant peu les aventures et les voyages, et bornant l'horizon de sa vie à Rennes et à Vitré, qui renfermaient ses trésors.

Précieux trésors, en effet! Madame de Ponlevoy à une tendresse exquise joignait toutes les qualités qui font la femme forte et l'épouse chrétienne. Quand il s'agissait du bien de ses enfants, jamais elle ne calculait la peine et le danger. « Malgré toute ma tendresse pour vous, écrivait-elle à ses fils Ludovic et Armand, séminaristes à Rennes, j'aimerais mieux vous voir mourir à présent que de vous voir vivre comme de malheureux jeunes gens qui font le déshonneur de leur famille et qui perdent leur âme en tuant leur corps. »

L'union de ces époux chrétiens fut largement bénie de Dieu. Ils eurent dix enfants qui, en resserrant les liens de leur tendresse, apportèrent dans leur maison la richesse du cœur sans appauvrir le domaine des ancêtres. Deux d'entre

eux, Édouard et Cécile, moururent en bas âge. Mesdemoiselles Joséphine, l'aînée de tous, et Eugénie, survivent à tous les deuils. Pauline et Ludovic précédaient Armand dans la vie, et ne sont plus. Victorine, Sidonie et Félicité ses sœurs cadettes, présentèrent avant lui au Juge suprême l'offrande d'une belle vie moissonnée dans sa fleur.

Seule entre tous ces enfants de bénédiction, Sidonie s'engagea dans les liens du mariage. M. le vicomte de Lantivy, son époux, et M. le vicomte de Pontavice, leur gendre, uni à mademoiselle Marie de Lantivy, lui ont survécu et maintiennent au foyer commun les traditions héréditaires.

« Entré autres bienfaits, dit le Père de Ponlevoy dans son Mémorial, je dois remercier Dieu de m'avoir fait naître dans une famille nombreuse. Trois me précédèrent; six me suivirent. Parmi ces derniers, Édouard et Cécile s'envolèrent bien vite avec les anges. Tous les autres, un frère, six sœurs, étaient bons, bien meilleurs que moi, très-unis et très-aimants. Aussi, la maison paternelle était-elle pleine de la joie que donne l'innocence et de la beauté que procure la paix. Le souvenir de mon enfance serait bien doux, sans les légèretés et les fautes de ma jeunesse.

« Je ne me rappelle aucun acte, aucune souffrance distincte pendant mes huit premières an-

nées. Le Seigneur me châtiait en m'envoyant des infirmités nombreuses, et je faillis mourir d'une pleurésie et d'un horrible ulcère.

« Vers sept ans, je me confessai pour la première fois à M. Guillois, alors vicaire, depuis curé de Notre-Dame.

« J'allai en 1821 à l'école, avec les petits enfants de mon âge, dans la maison d'une bonne dame nommée Gandon. A neuf ans, j'appris chez mes parents les premiers éléments de la langue latine. J'avais pour maître un brave laïque qui s'appelait Bailly. Cette même année nous changeâmes de domicile, et allâmes nous fixer sur la paroisse de Saint-Martin.

« En 1822, je suivis les cours de septième du collége en qualité de demi-pensionnaire. A cette époque, je fis ma première communion le jour de l'Ascension de Notre-Seigneur, assez bien, je l'espère, car je n'étais pas mauvais alors, quoique léger, pétulant, vain et paresseux.

« Je me rappelle que, la veille de ce grand jour, après avoir reçu l'absolution, je fus saisi d'une terreur profonde. J'ai accompli cet acte avec bonne volonté, mais comme un véritable enfant. Le jour même, je pris le scapulaire, sans savoir ce que je faisais.

« Je ne me souviens ni du jour ni de l'année de ma confirmation; tant j'étais espiègle et léger! Cependant, je n'ai pas conscience de l'avoir mal

reçue, ni d'avoir jamais fait une mauvaise communion. Du reste, d'après la regrettable coutume alors en vigueur dans ce pays, depuis ma première communion en 1822, jusqu'à ma seconde en 1823, je ne m'approchai point de la sainte Table, et l'on ne me donna pas une seule fois l'absolution.

« Dieu m'envoya comme ange gardien, durant les quatre années que je passai au collége, M. Jausions, prêtre excellent, très-ami de notre famille, qui me supportait avec patience et me corrigeait avec tendresse.

« De 1823 à 1825, à l'âge de onze, douze et treize ans, pendant que je suivais les classes de sixième, cinquième, quatrième, tous les défauts de l'enfance grandirent avec moi. Je fréquentais alors les moins bons, sans être absolument mauvais; mais j'étais imprudent, vain, emporté et ignorant. J'agissais comme un enfant, et je ne savais pas qu'il est et qu'il sera dur et amer de ne pas porter le joug suave du Seigneur dès sa jeunesse.

« Dieu, à cette époque, eut pitié de moi, pauvre prodigue; il me contenait, me retenait, et me rappelait à moi-même par de bons exemples, de salutaires conseils, la crainte de mon père, et je ne sais quelle pudeur secrète; j'aurais rougi de la moindre parole qui m'aurait fait paraître au dehors tel que j'étais en dedans. Ce n'était pas

en moi l'amour de la vertu, mais l'horreur du mépris. Tant la miséricorde de Dieu était grande ! Il se servait d'un vice pour me retirer d'un autre. »

Ces aveux, tout exagérés qu'ils sont, n'accusent pas de grandes fautes, mais seulement les défauts ordinaires au jeune âge. On y voit de plus éclater l'humilité du saint religieux, et la bonté infinie de Dieu qui veillait sur ce vase d'élection et le préparait de loin à ses desseins.

Les jugements de ses camarades étaient plus bienveillants. Un de ses anciens amis écrivait à M. de Lantivy : « Plusieurs séminaristes qui le connaissaient dès son bas âge se posèrent un jour cette question : « Armand a-t-il jamais commis un péché mortel dans sa vie ? » Il faut avouer que la question était quelque peu audacieuse. Mais la réponse fut plus charitable. On tomba d'accord qu'il n'en avait jamais commis.

Pourtant il n'était pas sans défauts. D'un naturel violent et emporté, dès l'âge de six ans, il se roulait à terre quand il ne pouvait obtenir ce qu'il avait demandé. Mais son père le corrigeait avec calme et fermeté, et lui apprenait à se vaincre. M. Jausions coopérait à cette œuvre, et développait dans cette jeune âme, les germes d'une piété vive et précoce.

Sa sœur aînée, mademoiselle Joséphine de Ponlevoy, rapporte que l'amour de Dieu et de la

très-sainte Vierge, en même temps qu'un respect profondément affectueux pour ses parents, lui inspiraient dès lors de généreux sacrifices. Elle nous en a conservé un trait simple mais expressif. Quelque vulgaire qu'il paraisse, on nous pardonnera de le citer, parce qu'il retrace une scène de caractère. Armand éprouvait une répulsion instinctive contre les mets apprêtés à l'oignon. Or un matin, avant de partir pour le collége, on lui servit une soupe ainsi assaisonnée. L'enfant prenait son modeste repas debout près du foyer. Une de ses sœurs le vit recueillir avec soin les plus petites parcelles d'oignon dans sa cuiller. Déjà il les portait à sa bouche. Soit espièglerie, soit bienveillance, elle lui poussa le bras et les morceaux tombèrent dans la cendre. Avec une gravité silencieuse, Armand les ramassa soigneusement et les avala d'un trait.

Mais quand il s'agissait de l'honneur de Dieu, son tempérament bouillant se donnait libre carrière. Un jour, dans le collége de Vitré, un censeur ou maître d'étude attaquait publiquement la religion et les mœurs. Le jeune Armand, à peine âgé de dix ou onze ans, nous raconte le P. Houette, de l'Oratoire de Rennes, se dirige vers lui et d'un ton ferme et courroucé : « Monsieur, lui dit-il, vous attaquez la religion ; vous m'en rendrez compte. » Les effets, on doit le

croire, ne suivirent pas la menace. Mais l'impression de cette intervention ardente resta gravée dans la mémoire de ses condisciples, plus fidèle que la sienne à noter ses vertus et ses bonnes actions.

Ce sera l'histoire de toute sa vie : l'humilité lui cachera ses mérites et ne lui fera voir que ses défauts.

Le collége de Vitré, si l'on peut en juger par l'exemple de ce surveillant, n'était pas un collége modèle. Il tomba bientôt en discrédit, et les maîtres furent remplacés, en 1826, par les professeurs du petit séminaire transféré de Rennes dans cette ville. Armand y vint en qualité d'externe.

Pour fortifier les études, le nouveau supérieur fit redoubler leurs classes à plusieurs élèves du collége. Notre écolier refit sa quatrième, « en punition de ma paresse, » disait-il. Il réussit fort bien cette année et remporta le premier prix d'excellence et celui de version latine. Il fut moins favorisé l'année suivante. Une fièvre intermittente brisa ses forces et arrêta son élan. Il était cependant heureux de suivre le cours de son excellent professeur, M. l'abbé Desnos. Celui-ci montrait dans son enseignement autant d'intelligence pratique que de dévouement. Exciter les enfants par l'émulation plutôt que par la crainte, les faire penser par eux-mêmes, préférer dans les

devoirs donnés la qualité à la quantité, et les leur rendre fidèlement corrigés, tels étaient les moyens dont il se servait pour provoquer à un travail sérieux et utile. Aussi Armand voua-t-il à son professeur une de ces affections profondes que l'âge ne saurait affaiblir. Trente ans plus tard, M. Desnos l'ayant invité à donner les exercices de la retraite à une congrégation pieuse placée sous sa direction, le P. de Ponlevoy, empêché par la maladie du P. de Ravignan, lui écrivit :

« Mon excellent maître et ami,

« Cette retraite m'était chère entre plusieurs, précisément parce qu'elle devenait elle-même un souvenir. Après trente ans écoulés, j'allais encore travailler sous vos auspices, et vous auriez été mon maître. Croyez à la reconnaissance bien dévouée en N. S. de votre petit Troisième

« Armand de Ponlevoy. »

M. Desnos, devenu doyen du chapitre, a bien voulu nous communiquer les copies qui lui restent de son cher élève. On y retrouve, selon l'expression du professeur, un talent facile et gracieux.

Voici comment le P. de Ponlevoy caractérise lui-même dans son Mémorial le temps qu'il passa sous ce digne maître : « En 1827 et 1828, je fis

ma troisième et ma seconde. J'étais constamment malade. Dieu, pour me corriger et me vaincre, me brisa en m'envoyant pendant dix-huit mois une fièvre quarte et une ophthalmie.

« De fait, mon caractère fut assoupli. Je commençai à fréquenter les bons, ce brave Maignan en particulier et René de Montbourcher, Je devins plus pieux; et, convalescent en 1829, je fis ma rhétorique avec émulation, goût et succès.

Le professeur de cette classe s'appelait M. Gendron. Maître intelligent et ferme, il était difficile à satisfaire. Un élève avait-il très-bien réussi, il se contentait de dire : « Ce n'est pas trop mal. » On doit supposer qu'il adressa plus d'une fois à son écolier ce compliment peu exagéré. Armand était le plus fort de sa classe; il oublie de nous apprendre dans son Mémorial qu'il mérita toutes les couronnes à la fin de l'année; et nous avons pu voir, dans sa petite bibliothèque de famille, ses premiers prix d'honneur, d'excellence, de discours français et de version latine.

A cette époque de sa vie, il était fort lié avec les jeunes de Montbourcher, Maignan et Ménagèr. Nous n'avons pas retrouvé la trace du premier. Il voulait se faire prêtre et en fut empêché par sa famille. Le second entra chez les Eudistes, le troisième exerce le saint ministère à Rennes. Tous trois contribuèrent par leurs bons conseils à la sanctification de leur jeune ami. Il y avait

alors au petit séminaire, comme partout, un de ces fanfarons qui, sans être mauvais, se permettent des conversations frondeuses et libres. Il voulait séduire notre jeune rhétoricien et l'attirer au parti des écoliers turbulents. Aveuglé par sa bonté et sa franchise naturelles, celui-ci ne soupçonnait pas le piége. Maignan s'en aperçut à temps, et le détourna de cette fréquentation qui semblait innocente, mais qui allait devenir dangereuse. Armand brisa donc avec ce funeste compagnon, et demeura dans la société de ses vrais amis. Ils faisaient ensemble, les jours de sortie, quelques promenades à cheval, se voyaient tous les jours et causaient de leurs projets à venir.

« Le bon Armand, écrit M. Ménager, avait alors une idée très-arrêtée : il voulait entrer dans la magistrature. Il devait donc terminer ses études au collége royal de Rennes. Mais la réputation de ce collége était fort suspecte aux yeux de M. de Ponlevoy. Il fut donc décidé que son fils nous suivrait au grand séminaire pour y faire sa philosophie. » Il y avait là, à vrai dire, une anomalie qui nous paraît assez étrange, mais dont on rencontre encore quelques exemples à cette époque. D'ailleurs, sans embrasser une vocation ecclésiastique, notre futur avocat allait avoir, dans la société des jeunes lévites, une assurance pour sa foi et un appui pour sa vertu.

Le grand séminaire, actuellement démoli, était d'un lugubre aspect. Armand s'y trouva d'abord mal à l'aise, et ne comprit guère les goûts sérieux et les aspirations religieuses des élèves au milieu desquels on le condamnait à vivre. Il travailla pourtant avec succès, et remporta le premier prix de philosophie.

S'il faut l'en croire, il ne mit pas à la poursuite de la vertu, le même zèle qu'il avait déployé pour l'acquisition de la science. « Depuis les vacances de Pâques, dit-il, jusqu'à la fin de l'année, ma conduite ne fut pas seulement médiocre, mais détestable. Embarrassé dans les liens de la vanité et de l'irrégularité, je fus livré à l'esprit de ce monde. Je ne rêvais qu'au monde et à ses bagatelles. »

Il est utile, dans la vie des saints personnages, de ne pas considérer seulement leurs actions héroïques, mais aussi leurs faiblesses. Il semble quelquefois, en lisant certains hagiographes, que leur héros soit un ange tombé du ciel. Comme le fait très-bien remarquer l'auteur d'une biographie récente, « dans ces panégyriques, on raconte la vertu pratiquée et on supprime l'effort[1]. » De là un découragement profond pour le lecteur qui se voit si éloigné de ces modèles sans tache; et l'on vient même à mettre en doute la véracité

1. *Vie de la Révérende mère Marie-Anne, de la Fruglaye*, de la Congrégation de Notre-Dame.

du narrateur. Mais si, au contraire, l'ange nous apparaît avec sa figure humaine, on croit à la réalité de l'héroïsme, parce que l'on constate la réalité des misères ; et l'on répète avec saint Augustin : « Pourquoi ne pourrais-je pas ce qu'ont pu ceux-ci et ceux-là ? »

Nous touchons ici à ce que le P. de Ponlevoy appelle l'époque de ses égarements. Il serait donc vraiment utile pour son histoire et encourageant pour notre faiblesse, d'avoir sur ces quelques jours une révélation circonstanciée. Elle nous aiderait à mesurer la grandeur de Dieu et les mérites de son serviteur. Or il se trouve qu'il a laissé, par mégarde ou par humilité, dans ses papiers de famille un petit journal de ses actions écrit à cette même époque. Nous en détacherons quelque chose pour la consolation des âmes qui se sanctifient avec peine, et le salut des jeunes gens rêveurs et ennuyés.

L'ennui est, en effet, la note dominante de ce Mémorial d'un nouveau genre. Il n'y a pas lieu de s'en étonner, si l'on songe que ce séminariste de circonstance se sentait hors de son élément.

« Vendredi, 23 avril. — Un mortel ennui m'accable et me rend incapable de travailler. Je passe ma journée assis sur ma table, les bras croisés. »

Dimanche 25. — Même ennui, même tristesse, même désœuvrement. »

« Mardi 27. — On a donné ce matin les places au réfectoire. Le résultat a été heureux pour moi ; car j'ai changé une mauvaise place contre une bonne, où je suis à couvert des œillades foudroyantes de M. X. »

On voit qu'il était surveillé d'une manière spéciale, en raison de sa position exceptionnelle.

Quelque temps après : « Au lieu d'aller en classe ce matin, nous avons assisté au service de M. Texier. Je ne me suis pas plaint du changement. C'est dommage, en conscience, d'être renfermé entre quatre murailles par un si beau temps. Les chaînes, seraient-elles d'or, seraient toujours pesantes, et le plus beau palais, s'il sert de prison, est un séjour d'ennui. Que dire de notre triste domicile? Pour me distraire un peu de mes rêveries, je m'étudie à faire enrager le long du jour mon cher contubernal. On me dira que c'est une méchanceté noire que de s'amuser aux dépens du prochain. Eh! mon Dieu, que voulez-vous que j'y fasse? D'ailleurs, je connais le compère à qui j'ai affaire : c'est un gars dont le caractère est à toute épreuve. »

Cet aveu renferme, on le voit, plus de malice que de méchanceté. Nous ne le donnons pas cependant comme un modèle; et la bonhomie du *grand gars* n'excuse pas les espiègleries du *contubernal*, comme il s'appelle.

« Mardi 4 mai. — Voilà un jour que je puis

ranger parmi ceux qu'on appelle néfastes. J'y ai été saturé d'ennui. Encore si j'avais reçu quelques nouvelles de Vitré, comme je m'y attendais un peu, ç'eût été un baume salutaire versé dans les cuisantes blessures que l'ennui m'a faites. Eh bien ! je suis content :

Mon malheur passe mon espérance,
Et je te loue, ô ciel, de ta persévérance! »

Les causes de cet ennui qui s'exhale en plaintes tragiques, étaient l'éloignement de la maison paternelle, le travail et le casernement. Aussi, quand il reçoit des nouvelles de Vitré, quand il peut respirer le grand air et quitter la classe, il renaît à la vie.

« Tout à l'heure, comme je me livrais à mes rêveries accoutumées, le son d'une guitare est parvenu à mon oreille émerveillée. Jamais, non jamais, je n'avais entendu tirer de cet instrument des sons aussi nets, aussi moelleux. Je viens aussi d'éprouver un plaisir d'un genre différent. Ce sont des nouvelles de Vitré. Voilà un jour de bonheur; cela ne durera pas. »

Non, cela ne durait pas; venaient les répétitions de philosophie, de chant, etc.

« Lundi. — Tous ces jours-ci, le temps est délicieux. Cela ne nous a pas empêchés d'aller en classe cette après-midi, à mon grand regret, et

d'avoir répétition de philosophie, à mon grand désespoir. »

A ces temps sombres succède un beau jour; le ton du poëte-philosophe s'inspire de l'azur du ciel, et devient lyrique :

« Jeudi, nous avons dirigé nos pas vers la maison de campagne. C'est, il faut l'avouer, une belle promenade que celle-là : on se croyait quasi en vacances. Voilà ce que j'aime, moi! Je ne veux point de partage. Que le jour soit tout entier au plaisir ou au travail! Je me suis occupé à chercher des nids, et mes recherches n'ont pas été infructueuses. J'ai délivré la terre d'un reptile effroyable ; j'ai opposé une digue aux flots impétueux d'un torrent. D'un pas rapide, je me suis avancé fièrement à travers les eaux étonnées et tremblantes sous mes pas. J'ai prêté l'oreille aux accents de la tendre Philomèle; enfin, après de si glorieux exploits, je m'en suis revenu au gîte me reposer sur mes lauriers. »

Cette description plaisamment solennelle, écrite dans un style où se mêlent des réminiscences de Bossuet et de Fénelon, peint au vif notre jeune étourdi. Mais tous ceux qui ont connu le P. de Ponlevoy trouveront sans doute que la grâce, en le sanctifiant, n'avait pas détruit la nature. Il fut toujours charmé, comme saint François de Sales, des beautés divines de la création; et jusqu'à la fin de sa vie, de ce ton à la fois doux

et naïvement spirituel, il aimait à parler des oiseaux, des champs, des ruisseaux, et avait une horreur instinctive de tous les petits monstres.

Cependant l'ennui, si voisin de l'oisiveté, source de tout mal, au dire de l'Écriture sainte[1], devait porter ses fruits. Il inspirait évidemment contre le surveillant M. C***, une sorte de répulsion dont Armand ne se rendait pas compte, et qui devait aboutir à une crise.

Déjà, le mardi 11, à la suite d'une dissension intestine avec son *contubernal*, Armand, le remords dans l'âme, écrivait : « Périsse la mémoire de ce jour ! » Mais voici, quarante-huit heures après, la plus grande faute de cette période, la plus coupable de sa vie, d'après son Mémorial.

« Jeudi 13. — Ce matin, quelque diable me poussant, j'ai eu l'étourderie de sortir du réfectoire, pendant le déjeuner, sans l'assentiment de M. C***, présidant à icelui. Cette gentillesse m'a attiré une verte réprimande que *cet enfant du rocher* m'a adressée dans sa chambre où il m'avait mandé. Bref, il m'a intimé l'ordre d'évacuer le réfectoire, jusqu'à ce que je lui aie présenté la recommandation de M. le Supérieur. Cette punition ne m'a plu qu'à moitié, et si je n'avais dédaigné le rôle de suppliant, j'aurais prié le bon Père de commuer la peine. Au reste, il a pré-

1. Eccl. XXXIII, 25.

venu, devancé même mes désirs. Car, se trouvant sur mon passage l'après-midi, il m'aborda d'un ton bénin, et me tendant la main : « J'ai tout vu, me dit-il, tout pardonné, tout oublié; mais pourtant, gare à la récidive! » Quelle grandeur d'âme! quelle générosité! La journée a été belle. Je me suis encore adonné à la recherche des nids, et une couronne d'œufs, appendue comme un trophée aux lambris de notre chambre, parle en ma faveur. »

Voilà le jeune homme pris sur le fait, avec sa vanité légère et railleuse, avec sa molle facilité pour accepter toutes les impressions, et pour écouter les quelques diables occultes qui le poussent. S'il avait suivi cette pente où il glissait, notre magistrat présumé, tout en restant bon chrétien, serait-il devenu un modèle de piété? On pourrait en douter.

Mais que la grâce divine vienne éclairer cette intelligence vive d'un rayon céleste; qu'une vocation sublime remplace par l'amour de la gloire de Dieu la passion de l'indépendance; et ce prisonnier du séminaire deviendra un captif de Jésus-Christ, et un conquérant des âmes.

Pendant que le jeune Armand se laissait aller un peu à la dérive, il conservait toujours une grande confiance pour son directeur, M. Salmon. Cet homme vénérable, ancien militaire, était supérieur du grand séminaire depuis 1822. Il avait

conquis l'estime et l'affection de tous les séminaristes; et quand notre philosophe allait lui raconter ses rêves de jeunesse, ce digne prêtre se contentait de lui répondre avec calme : « Allez, mon enfant, vous avez entendu le son de notre cloche; vous y reviendrez, bon gré, mal gré. »

« Dieu, en effet, ajoute le Père, dissipa ces vaines pensées. » Un événement inattendu pour lui, vint l'arracher à ses songes. La révolution de Juillet éclata.

La chute d'un trône, la fermentation des esprits, le réveil des passions antireligieuses qui signalèrent cette crise politique, changèrent le courant d'idées du futur étudiant en droit. Un vicaire de Vitré, M. Armand, acheva pendant les vacances l'œuvre commencée.

Ce guide sage fit tant par ses exhortations, qu'il dissipa les rêves qui s'étaient amassés dans cette jeune imagination. Mais il ne put vaincre le dégoût profond que lui inspirait la vie du séminaire.

« Je ne me sentais, raconte le P. de Ponlevoy, aucun désir de vocation. Le séminaire était pour moi un objet d'horreur. J'inventai mille prétextes pour ne pas y retourner. Ne fallait-il pas attendre des jours meilleurs? J'associai à ma cause ma bonne, ma tendre mère. Elle souffrait cruellement à la pensée de mon départ.

« Hélas! si l'on avait ratifié mes désirs, c'en

était fait de moi! J'ai toujours couru à ma perte, tant ma volonté était perverse, et Dieu a été pour moi contre moi, et m'a sauvé malgré moi. Ainsi j'errais à l'aventure comme une brebis perdue; mais le bon Pasteur me cherchait quand je le fuyais, me ramenait, malgré mes résistances, par des chemins et dans un bercail où je ne voulais pas me rendre.

« Mon père, si sage dans ses conseils et si ferme dans ses résolutions, s'opposa à ma demande et à mes raisons spécieuses. D'une part, redoutant les troubles et les révolutions, il ne consentait pas à m'envoyer faire mon droit à Rennes. De l'autre, craignant que je ne perdisse mon temps, il ne voulait pas me garder chez lui. Il prit donc un moyen-terme, et, dans l'attente d'un avenir meilleur, il m'envoya au séminaire avec mon frère, pour y étudier la théologie, étude à coup sûr fort utile, quelle que fût ma vocation. »

Cette observation est très-juste. La science théologique, nécessaire aux élèves du sanctuaire, est utile même aux hommes du monde. Elle mûrit l'esprit, éclaire les autres connaissances, et trempe les armes des vaillants soldats de la bonne cause.

Ainsi pensait-on au XVIIe siècle; et nous ne voyons pas que cette étude ait nui au génie des Corneille ou des Condé. M. de Ponlevoy

était de leur école; il savait qu'en appliquant Armand à la théologie, il donnerait plus de solidité à sa vertu et de vraie grandeur à son talent.

Un jour, peut-être, lorsque cette reine des sciences aura repris, au sein de nos universités catholiques, la place qui lui appartient, il se trouvera des pères de famille, qui voudront couronner, par un enseignement théologique, les études littéraires et philosophiques de leurs enfants.

CHAPITRE II

VOCATION

Quand Armand retourna au séminaire, il ne se sentait aucune vocation, ni ecclésiastique, ni religieuse.

« Je revins avec peine, dit-il, là où Dieu m'attendait. Deux événements furent pour moi deux coups de grâce, et deux occasions de salut et de vocation.

« Le premier fut l'arrivée de l'excellent et vénérable P. Gloriot, que la révolution obligea de se réfugier au séminaire et de demeurer deux ans auprès de nous [1]. Je le pris pour mon confesseur, et sous sa direction ma conduite devint

(1) Cf. *Notices historiques sur quelques membres de la société des Pères du Sacré-Cœur et de la Compagnie de Jésus*, par le P. A. Guidée.

plus régulière et mon cœur se tourna doucement vers la piété.

« Le second fut la mort de mon excellente mère.

« Au commencement de janvier 1831, la nouvelle de sa maladie me rappela à Vitré. Quelques jours après, elle passa saintement à une meilleure vie, le 20 janvier. Avec quelle douce majesté elle nous fit ses adieux et nous donna sa dernière bénédiction ! Je ne l'oublierai jamais ! Oh ! que la religion me parut belle dans la personne de cette mère mourante et de ce père qui lui survivait ! C'est par cette blessure que le Seigneur guérissait mon cœur, et par ces souffrances qu'il me tournait de plus en plus vers lui. »

L'histoire de cet événement si grave doit être reprise de plus haut. D'ailleurs, nous aurons, pour nous guider, une petite relation écrite par Armand en 1831 et qu'il composa, dit-il, « afin de renouveler, en les lisant, les sentiments que cette mort lui avait inspirés. »

Madame de Ponlevoy, douée d'une nature exquise et délicate, aimait ses enfants avec une véritable tendresse. Aussi la payaient-ils de retour, Armand autant et plus que les autres. L'ennui qu'il avait éprouvé au grand séminaire venait en partie du chagrin que lui causait l'éloignement de sa famille.

Cette extrême sensibilité pouvait être un dan-

ger. Sa mère le comprenait, et cherchait, par tous les moyens que lui suggérait la foi et la piété, à réagir contre une affection trop vive.

Elle écrivait, le 20 juillet, à son fils : « Nous ne sommes point nés pour être heureux en cette vie. Depuis longtemps je cherche à détacher mon cœur de toute jouissance temporelle. Que sommes-nous donc pour nous tourmenter? Une pauvre feuille que le vent emporte, une fleur qui est aujourd'hui, et qui demain ne sera plus. Pourquoi donc faire tant de cas d'une vie si courte et si triste? »

Mais les deux mois de vacances, qui suivirent de près cette conversation épistolaire, renouvelèrent les sentiments dont madame de Ponlevoy cherchait à tempérer l'ardeur. « Au moment de la séparation, elle m'embrassa en pleurant, écrit son fils, et sortit pour aller à la messe (c'était le jour des Morts). Je la suivis des yeux tant que je pus la voir. Notre départ lui fut bien sensible et son inquiétude hâta peut-être sa maladie.

« Nous arrivâmes donc au séminaire, Ludovic et moi. Les premiers temps furent pénibles à passer; mais, la raison prenant le dessus, nous devînmes plus résignés. Tous les quinze jours, nous recevions des lettres de Vitré, et toujours des lettres de maman.

« Elle n'y eût pas manqué une seule fois, tant elle était bonne ! Enfin, le vendredi 31 décembre,

nous ne trouvâmes aucune lettre d'elle dans la valise. Nous ne fûmes pas inquiets pourtant, parce qu'on nous dit qu'elle était seulement enrhumée. Mais voici que, le 14 janvier, notre domestique vint nous chercher avec deux chevaux. Tout en nous parlant de la maladie, il nous cacha une partie de la vérité. Après cinq heures de course par un froid glacial, nous arrivâmes à la maison. Papa nous pressa tendrement sur son cœur. « Vous allez trouver votre mère bien malade, nous dit-il; mais gardez-vous de lui en témoigner aucune surprise. » Nous l'embrassâmes; elle parut bien contente de nous voir. « Bonjour, mes enfants, dit-elle, je suis bien aise de voir tout mon monde réuni autour de moi. » J'étais trop troublé pour pouvoir répondre. Je me retirai auprès du feu et, comme nous parlions bas, elle nous fit dire de nous entretenir tout haut, parce qu'elle voulait entendre nos voix Pauvre petite maman, ah ! comme elle nous aimait ! Les prières se dirent en commun dans sa chambre, et nous descendîmes souper. Le repas fut triste et silencieux : maman n'y était pas.....

« La journée du samedi fut un peu meilleure. Mais les médecins jugèrent à propos de lui mettre un quatrième vésicatoire. M'étant approché de son lit, elle me dit : « Ils veulent donc que je ne sois qu'une plaie. — Ma chère maman, lui

répondis-je, c'est une ressemblance de plus que vous aurez avec Jésus-Christ qui a été couvert de plaies pour l'amour de nous. » Ce peu de paroles lui rendit toute sa sérénité ! Elle me dit : « Va, je suis bien malade, mon pauvre Armand. » Dans le fond de son alcôve, était un tableau de la sainte Vierge, et sur une table un crucifix. Nous lui fîmes remarquer qu'elle était entre Jésus et Marie. Cette pensée la fit sourire. J'aurais bien voulu lui rendre quelques services. Mais ma maladresse me le défendait. »

L'état de la malade s'aggrava les deux jours suivants. Madame de Ponlevoy reçut les derniers sacrements. Armand n'en fut pas témoin ; mais, quelques heures après, arriva une scène touchante. « Nous étions près de Pauline, Ludovic et moi : Pauline était frappée de stupeur. Mon père entre dans la chambre, et d'un ton que je ne saurais définir : « Mes enfants, nous dit-il, venez voir votre mère et recevoir sa dernière bénédiction. » La foudre fut tombée à nos pieds, que nous eussions été moins frappés. Nous montâmes. La lumière posée à terre ne jetait qu'une lueur incertaine et lugubre. Nous nous jetâmes à genoux auprès du lit, et ma mère, levant sur nous une main tremblante, dit d'une voix basse et entrecoupée : « Mes pauvres enfants, que le bon Dieu vous bénisse ! Aimez-vous bien les uns les autres. Soyez vertueux, et vous serez heureux. Je vous

charge, ajouta-t-elle d'un ton d'autorité, je vous charge de prier pour moi. » Joséphine lui demanda pardon en sanglotant. J'étais si troublé que je ne savais pas du tout ce que je faisais. Je ne versai pas une larme. Papa, pendant ce temps, était debout, soutenu par M. l'abbé Collet, pleurant de douleur et de joie : « Oh ! que c'est beau, disait-il, que la religion est magnifique ! Quelle résignation ! quelle majesté ! qu'il est doux de mourir ainsi ! » La pauvre Pauline n'eut pas la consolation d'assister à cette scène déchirante. Mais maman, qui, malgré ses souffrances, avait une présence d'esprit parfaite, s'aperçut de son absence et en demanda la cause. On lui cacha la véritable. Elle n'en demanda pas davantage, et chargea M. l'abbé Collet de lui donner sa bénédiction, et de lui transmettre ses dernières paroles. « Ah ! mon Dieu, dit-elle, je vais donc me présenter les mains vides devant vous ! mais j'espère en votre divine miséricorde. »

« Mon père lui fit alors ses adieux, lui demanda pardon du chagrin qu'il lui avait causé durant le cours de leur union, et se recommanda à ses prières ainsi que toute la famille.

« Bientôt on commença les prières des agonisants. M. Collet les récitait ; mon père seul eut le courage d'y répondre constamment. Il me serait impossible de décrire ce qui se passa alors dans mon âme. Ma mère nous fit coucher,

mon frère et moi..... Les deux portes étaient ouvertes..... J'entendais les gémissements de la malade et ses actes de résignation. « Mon Dieu, disait-elle, que votre volonté soit faite? Mes pauvres petites filles, ah! elles auraient bien besoin de leur mère! Mais que votre volonté soit faite, en tout et toujours! » — O nuit affreuse, que tu me parus longue! Je me jetai un instant sur mon lit, mais sans pouvoir dormir.

« Enfin vers cinq heures du matin, je n'entendis plus aucune voix. Mon père descendit les escaliers..... Je m'habillai aussitôt pour le rejoindre. En arrivant, je me jetai à son cou. Alors sa douleur, qui avait été concentrée jusque-là, éclata en sanglots. Bientôt toute la famille fut réunie autour de lui; nous confondîmes nos larmes avec les siennes. Malgré son extrême désolation, il trouva encore des paroles pleines de foi pour nous encourager. A plusieurs reprises, je le vis baiser les pieds du crucifix, qui est sur la cheminée, avec une piété et une tendresse admirables. « Oh! mon Dieu, disait-il, que ce sacrifice est cruel! Suppléez à ce qui me manque. » Pauline, qui jusqu'alors avait eu les yeux secs, versa un torrent de larmes. »

En lisant ce récit, sorti tout entier d'un cœur de dix-neuf ans, on ne peut se défendre d'une émotion profonde. Comme il aimait et respectait ses parents, ce jeune homme attentif aux plus

2.

légers soupirs et aux moindres paroles de sa mère expirante! Quels sentiments de foi, d'humilité, de patience éclatent sur ce lit de souffrance, où Jésus crucifié nous apparaît avec ses douleurs infinies et ses espérances divines! Mais surtout quel noble caractère que celui de M. de Ponlevoy! Ému plus que tous les autres, il commande à sa douleur, console ses enfants, s'humilie devant leur mère et trouve encore la force de l'admirer. Oui, nous pouvons à bon droit lui emprunter ces paroles: « *Que la religion est belle!* »

Cet événement fut la principale cause de la transformation spirituelle d'Armand. Le P. Gloriot continua l'œuvre commencée.

Ancien Père de la foi, missionnaire apostolique, puis directeur des séminaires de Besançon et de Soissons, le saint vieillard se dépensait encore, en prêchant des retraites pastorales. Mgr de Lesquen, évêque de Rennes, l'avait invité à demeurer dans son grand séminaire pendant les jours qui suivirent la révolution de 1830. Il y resta deux ans, édifiant les séminaristes par sa vie sainte et pure, en même temps qu'il les entraînait par sa parole apostolique et nourrie de l'Écriture sainte. On l'appelait le Père sublime. Armand aimait à l'entendre, à le voir, à s'entretenir avec lui. Il était fier un jour d'avoir vu son beau reliquaire, « où il y avait, disait-il, plus de trois cents reliques, et il ajoutait naïvement :

« Le P. Gloriot doit m'expliquer tout cela. » Le bon missionnaire lui avait donné une parcelle de la vraie croix qu'il tenait de Mgr de Beauregard, évêque d'Orléans. La simplicité charmante du vénérable vieillard ravissait Armand. Il souriait aimablement de ces petites banalités de langage, qui l'aidaient à retrouver sa pensée, sans arrêter sa parole : « A présent, maintenant; effectivement, en effet; » et de sa phrase bien connue : « il faut nous envoler sur le char du bonheur avec des chevaux de feu. »

Le jeune séminariste s'en tenait à l'admiration, et ne se sentait encore aucun goût pour l'état ecclésiastique. Mais cette direction bien-aimée, et les graves pensées que lui avait inspirées la mort de sa mère, lui rendirent plus facile son retour au séminaire, en octobre 1831. « J'y revins, dit-il, sans répugnance et sans goût, ignorant l'avenir. » Il décrivait à son père, un mois après : « De combien de grâces nous sommes inondés dans cette maison? Nous allons garder auprès de nous ce saint homme, et, de cette manière, notre retraite durera jusqu'au bout de l'année ; car Monseigneur a décidé qu'au lieu d'un sermon par semaine, il nous en donnerait trois. Il semble que plus les temps deviennent critiques, plus le ciel nous comble de faveurs. »

Cependant l'ordination approchait. M. Salmon fit venir Armand et lui annonça que le samedi

17 décembre il recevrait la tonsure. Celui-ci en fut tout épouvanté, comme il le raconte à son père, mais sans en donner la véritable raison qui nous est dévoilée dans le Mémorial. « Je ne me sentais point appelé de Dieu, » dit-il. Dans cette perplexité, il alla consulter le P. Gloriot. Frappé sans doute des progrès du jeune séminariste, et devinant, comme il l'a écrit plus tard, un germe de vocation que le temps seul pouvait développer et mûrir, le Père lui conseilla d'accepter. Armand en écrivit à M. de Ponlevoy, mais sans lui parler de ses incertitudes. « Il a écouté la décision sortie de la bouche de son directeur et demande à être pardonné et béni. » M. de Ponlevoy félicita son fils du parti qu'il embrassait, avoua cependant le sacrifice que cette résolution imposait à un cœur paternel, et ajouta, en s'adressant à ses deux enfants appelés au même honneur : « Je suis bien sûr que les prières ne vous manquent ni sur cette terre, ni *ailleurs*. Combien je voudrais que les miennes eussent quelque pouvoir! Cependant, c'est du fond du cœur que je vous envoie ma bénédiction, en vous rappelant celle que votre pauvre mère vous donna d'une manière si solennelle et si touchante. »

Armand répondit quelques jours plus tard, avant la retraite d'ordination : « Vous faites allusion à des souvenirs qui seront éternellement gravés dans ma mémoire. Souvent je repasse en

moi-même ces paroles prononcées par une bouche si chère : « Soyez vertueux et vous serez heureux. » Pauvre mère! elle va nous aider de ses prières plus efficaces que les nôtres. »

Est-ce aux prières de ses parents et du Père Gloriot, ou à sa propre demande, que le Seigneur accorda la grâce unique que nous allons rapporter? Dieu seul le sait. Quoi qu'il en soit, nous n'avons qu'à traduire, et à citer le Mémorial, en adorant l'infinie miséricorde de Dieu sur son serviteur. Cette grâce fut la plus grande de sa vie.

« Je n'avais encore éprouvé aucun désir d'être prêtre dans le monde. Quant à la vie religieuse, je n'en avais jamais conçu la plus légère idée, l'ombre d'une pensée, le sentiment d'un goût quelconque.

« Cependant je m'étais abandonné si pleinement à la direction de ce saint Père Gloriot que je résolus de me laisser faire et de suivre partout sa conduite. Mais cet homme si sage et si complétement surnaturel ne me *parla jamais* de l'état religieux, encore moins de la Compagnie de Jésus. Autrement, il m'aurait plutôt inspiré de la défiance que de l'attrait. »

Le P. de Ponlevoy a souvent insisté sur cette parfaite réserve du P. Gloriot. Du reste, le récit qu'on va lire prouve à quel point Dieu seul a tout fait par lui-même : « C'est dans ces circonstances, que l'esprit de Dieu, qui souffle où

il veut, fit naître en moi tout à coup je ne sais quelle curiosité vague, le désir de connaître le petit livre de notre saint Père, dont j'avais beaucoup entendu parler. Ce désir était bon en soi, mais, dans l'état où je me trouvais, c'était un pur caprice d'enfant. Je demandai donc au bon Père qu'il voulût bien me prêter son petit livre. C'était le jour même où j'avais reçu la tonsure, le samedi 17 décembre. »

Le lecteur croira peut-être qu'Armand tomba, comme saint Augustin au moment de sa conversion, sur quelque texte de saint Ignace, parfaitement approprié à la situation, et que ce mot décida tout. Non : le rayon d'en haut fut plus éclatant peut-être, parce qu'il fut plus imprévu.

« En parcourant ces pages, dit le Père de Ponlevoy, plutôt qu'en les lisant, je ne trouvai pas ce que j'espérais, mais je rencontrai ce que je ne cherchais pas. Je n'en comprenais pas une ligne. Mais voici que tout d'un coup une lumière me vint du Ciel; oui, du Ciel : car elle était trop subite, trop claire, trop durable, et trop au-dessus de ma faible intelligence, pour que je pusse lui attribuer une autre origine.

« Tandis que je parcourais à l'aventure les feuilles de ce livre mille fois béni, Dieu toucha fortement et suavement mon cœur, et m'inspira l'amour de la Compagnie de Jésus et le désir d'y entrer. Jamais ce sentiment, une fois conçu, ne

s'est évanoui : toujours vivant, toujours présent dans mon cœur, il s'y est fortifié, s'est élevé, s'est étendu, et mon âme en tressaille de joie.

« Ce n'est donc pas moi qui ai choisi le Seigneur. J'avais tout choisi, excepté lui. Mais lui, lui seul m'a pris, m'a appelé, m'a fait entrer dans sa compagnie devenue la mienne. Si, de moi-même, je n'eusse jamais pu concevoir une pareille vocation, une fois conçue, il m'eût été impossible de la suivre et de l'atteindre par mes propres forces. Dieu, mon Seigneur, a pensé, voulu, fait tout pour moi et en moi. Le livre d'or des *Exercices* de notre saint Père a été l'instrument de ma vocation.

« Béni soit Dieu! O chers *Exercices*, que vos pensées soient les miennes, que je sois en vous, que je vive près de vous, que je meure avec vous; car c'est par vous que je suis devenu et que je deviendrai jésuite. »

Le P. de Ponlevoy a tenu parole. Les *Exercices* de saint Ignace furent le centre de sa vie. Prédications, conseils, retraites, gouvernement, tous ses actes principaux furent éclairés par cette lumière; et, comme nous le verrons, c'est en prononçant les paroles de son bienheureux Père qu'il rendit son âme à Dieu.

A la reconnaissance pour saint Ignace s'unit, dans cette citation du Mémorial, un hommage à Marie : « Je suis convaincu que la très-sainte

Vierge m'a obtenu de son divin Fils, malgré ma profonde indignité, le trésor de ma vocation. Car jusque-là je ne connaissais et je n'aimais guère Notre Seigneur. Mais je croyais beaucoup aimer Notre-Dame et je m'en glorifiais. A la mort de celle qui me donna le jour, je l'avais choisie pour ma mère et je l'honorais comme un fils.

« Cette dévotion était bien imparfaite, pleine d'amour-propre et indigne de toute récompense; à plus forte raison d'une si grande faveur. Mais cette Mère de miséricorde, sans regarder à mes mérites, et prenant en pitié mes misères passées, présentes et futures, m'attira par compassion avec le consentement tacite de mon Seigneur, et m'introduisit furtivement, comme son petit serviteur et enfant, au milieu des compagnons de son Fils. Qu'elle soit donc éternellement bénie, cette trop bonne, trop bénigne souveraine, Marie, mère de Jésus, mon Seigneur, à qui je dois tout ce que j'ai et ce que je suis! En vérité, tous les biens me sont venus avec elle. »

Ces belles paroles, écho des Confessions de saint Augustin, nous révèlent une vocation de premier ordre. Sans doute, tout appel de Dieu renferme un profond mystère. Mais souvent les vocations sont préparées par une suite d'événements qui s'enchaînent, et l'âme suit avec une lenteur progressive l'action secrète de la grâce.

Ici, rien de semblable : la lumière brille, comme sur le chemin de Damas ; et le livre des *Exercices* a conquis une âme qui ne le lisait pas. Le religieux appelé de la sorte devait être un vase d'élection.

Par un sentiment d'humilité, l'abbé de Ponlevoy ne révéla son secret à personne pendant le cours de cette année. Les lettres qu'il adressait alors à sa famille ne portent aucune trace de vocation à la vie religieuse, mais sont écrites avec le sérieux d'un homme qui va prendre une détermination importante. A la fin de décembre, il disait à sa sœur Joséphine : « Nous voici donc au terme d'une année et au commencement d'une nouvelle. Certes 1831 doit être à jamais mémorable pour moi. La perte dont nous célébrerons bientôt l'anniversaire et mon entrée dans l'état ecclésiastique, voilà des événements que non-seulement je n'oublierai jamais, mais qui de plus feront époque dans ma vie. »

Ces réflexions paraissaient bien graves aux petites sœurs de l'ancien collégien de Vitré. Il répondait ainsi à leurs reproches. « Ne faut-il point parler de ce que l'on aime ? et s'il ne fallait pas dire un mot du bon Dieu parce qu'on est imparfait, il ne faudrait donc point parler italien quand on n'est pas Italien ? Honni soit qui mal y pense ! » — « Je me contente, disait-il quelques jours plus tard, de te dire de bien aimer la sainte

Vierge. Cela n'est pas prêcher, n'est-ce pas? D'ailleurs, la sainte Vierge est ta mère et la mienne; elle a remplacé la nôtre. Eh bien! de bons enfants ne doivent-ils pas un peu louer leur bonne mère? »

Cependant ces souvenirs et ces réflexions ne l'empêchaient point de se livrer avec ardeur à l'étude. Ses anciens condisciples nous ont rapporté qu'il était regardé comme le plus fort de son cours. Mais, peu soucieux des applaudissements des hommes, il cherchait à se cacher à leurs yeux. Tout en soutenant son opinion avec une sage fermeté, il avait en horreur la contention et les disputes farouches, où, sous prétexte d'aller droit à la vérité, on tourne le dos à la charité.

Monseigneur de Lesquen avait voulu que les théologiens étudiassent la physique qu'on n'avait pas enseignée jusqu'alors au séminaire. Son futur successeur, M. l'abbé Brossais Saint-Marc, avait été chargé de faire ce cours. Cette étude faisait l'objet de toutes les conversations; on ne s'entretenait plus que de calorique et d'électricité. Armand se livra avec goût à ces travaux, et, dans ses lettres, parlait avec enthousiasme de M. Saint-Marc.

A ces occupations diverses, se joignaient les catéchismes qu'il faisait à l'Église Saint-Germain sans négliger sa théologie. On voit dans sa

correspondance qu'il était chargé de composer des dialogues et d'exercer les enfants qui devaient les débiter. Il donna en une occasion plus solennelle jusqu'à deux dialogues par semaine.

« Demain, ma chère Sidonie, nous avons une fête charmante, à notre catéchisme. Pauline, qui ne manquera pas de s'y trouver, pourra t'en donner des détails. Trois petites filles doivent donner une conférence; montées sur de grands tabourets, elles remplaceront les prédicateurs; puis, après cela, on distribuera des récompenses. Tu grilles d'envie, je parie, d'être dans un petit coin pour voir notre cérémonie. Je t'avoue que j'aurais aussi bonne envie de t'y voir. »

Mais, au milieu de ses succès, le jeune catéchiste se montrait toujours modeste et maître de lui. Les enfants qui ne connaissaient pas son nom lui en donnaient deux qui le peignaient au vif. Elles l'appelaient : « l'abbé qui a la figure d'un ange; » nom délicieux sans doute, mais moins extraordinaire que le second.

C'est à S. É. le cardinal archevêque de Rennes que nous devons ce souvenir. Un jour, Mgr Saint-Marc entendit deux enfants du catéchisme s'entretenir d'une instruction faite par Armand. L'une d'elles disait à sa compagne : « Oui, c'est ainsi que *la Vierge* nous a parlé au dernier catéchisme. » Pouvait-on mieux exprimer l'admiration qu'inspirait sa pureté céleste?

Cette vertu lui méritait au grand séminaire un nom semblable : les confrères d'Armand l'appelaient Louis de Gonzague.

L'histoire de sa vocation allait lui donner plus d'un trait de ressemblance avec ce jeune saint. Les projets religieux d'Armand mûrissaient en silence. « Je gardai au fond de mon cœur, écrit-il dans son Mémorial, le secret de l'appel de Dieu. Je n'osais me découvrir à personne. Ce ne fut que vers la fin de l'année scolaire, au moment où le P. Gloriot nous quitta pour ne plus revenir, que je lui fis connaître, non sans crainte, quelque chose de mes projets. Il me répondit à son tour deux ou trois mots, comme en passant. La chose en serait restée là, si Notre-Seigneur n'avait aidé son action intérieure par une providence extérieure, et s'il ne m'avait mené comme par la main, dans la voie droite, au but de ma vocation. »

Le P. Gloriot n'avait jamais suggéré au P. de Ponlevoy d'embrasser la voie des conseils. Il s'en défend énergiquement dans une lettre du 28 novembre 1833. « Je vous dois une expression plus intime de mon affection en raison de l'ouverture que vous m'avez faite presque le dernier jour. Vous pourrez attester à qui il faudra, que je ne vous avais donné aucune insinuation à ce sujet. Je respecte trop les droits de Dieu. »

Mais une fois que le P. Gloriot eut connu po-

sitivement la volonté divine, il se fit un devoir de la seconder par ses prières et ses conseils.

Il y avait alors au séminaire un théologien nommé Émile Cor. Appartenant à deux familles très-unies, Émile et Armand avaient fait ensemble leurs études à Vitré, et ils suivaient de concert leur cours de théologie à Rennes. Le Seigneur, dans sa miséricorde, avait inspiré au jeune Émile les pensées de vie religieuse qui souriaient à son ami. Il s'en était ouvert au P. Gloriot qui l'avait engagé à y songer sérieusement, mais sans en parler à personne.

« Or, voici que, le 8 décembre 1832, jour de l'Immaculée Conception, nous raconte le P. de Ponlevoy, mon cher condisciple et ami d'enfance reçoit du P. Gloriot une lettre qui lui apprend ma vocation, l'engage à me parler de la sienne et à traiter en commun nos projets d'avenir. Oh! quelle fut sa joie et la mienne! quelle douce récréation du soir! C'est à dater de ce jour que j'aime à regarder l'Immaculée Vierge Marie comme la patronne et la mère de ma vocation. Jusque-là, ce n'était qu'un prélude, la pensée et le désir d'une résolution quasi chimérique. Ce jour m'a donné une réponse, du courage, de la confiance, les moyens pratiques; dès lors, ma résolution fut confirmée et ma détermination devint irrévocable. Aussi, dans l'histoire de mon appel à la vie religieuse, cette date du 8 décembre a été

et sera la plus importante. Tant que je vivrai, mes pensées se reporteront vers ce jour, comme vers un beau jour de fête. »

Ceux qui sont entrés dans la voie de la perfection comprendront la joie d'Armand. Il y avait en effet une grande distance entre une lueur qui paraissait venir d'en haut, mais pouvait être une illusion, et la réalité d'une vie pratique et connue, à laquelle les deux appelés allaient chercher à s'initier par de mutuels conseils.

Le Ciel avait parlé. La prudence demandait que cette vocation fût étudiée avec soin à la lumière combinée de la foi et de la raison. Le P. Gloriot engagea donc nos deux jeunes gens à se recueillir devant Dieu, à écrire et à discuter les motifs sérieux qui les pressaient d'entrer dans la Compagnie de Jésus. Ils le firent, et lui adressèrent leur avis motivé. Le Père transmit cette élection au P. Renault, alors provincial, et leur répondit le 17 mai 1833.

« Mes chers Messieurs,

« J'ai reçu la réponse du R. P. Renault. Elle est entièrement conforme à vos vœux. Il a examiné vos deux consultations : il les trouve faites selon toutes les règles de la bonne élection, tracées par saint Ignace dans les *Exercices*. Il vous admet l'un et l'autre au noviciat.

« Mais voici le moment de quelques assauts.

Un peu de courage... Il faudra le consentement de Monseigneur et celui de vos parents. Vous insisterez auprès d'eux pour leur faire sentir que je ne vous ai donné aucune impulsion, que vous m'en avez parlé les premiers, et comment, depuis un an, je vous ai recommandé de ne rien précipiter. »

Il ajoutait à la fin de sa lettre : « En voyant arriver votre admission en même temps que j'apprenais la perte que nous faisions du P. de Maccarthy et du P. Coince, j'ai cru que la divine Providence vous envoyait pour nous dédommager[1]. »

Ces quelques lignes prouvent l'estime que le R. P. Gloriot avait conçue pour les jeunes séminaristes. Elles montrent aussi quelle est la réserve de la Compagnie de Jésus dans ces questions si délicates. Les réflexions prolongées, la prière, des avis motivés, une retraite, sont les

1. Le P. Nicolas de Maccarthy, né à Dublin en 1769 d'une illustre famille irlandaise, avait été ordonné prêtre en 1814. Il entra dans la Compagnie en 1818, après avoir refusé l'évêché de Montauban, et mourut à Annecy en 1835, laissant la réputation d'un des plus grands prédicateurs de son temps.

Le P. Coince, né à Metz le 11 septembre 1775, fut promu au sacerdoce pendant la Révolution. Obligé de s'expatrier. il se rendit, après quatre ans de séjour à Munster, dans la ville de Dunabourg en Russie, où il prononça ses premiers vœux. Dans notre maison de Riga, dont il fut nommé supérieur en 1813, il fit un bien im-

précautions qu'elle conseille, avant même que les novices futurs sollicitent le consentement de leurs parents. Nous avons une preuve nouvelle de cette sagesse dans la lettre que le P. Renault adressa aux deux amis :

« J'ai lu attentivement tout ce que vous aviez écrit au P. Gloriot, et tout en me tenant dans les termes de la sainte indifférence, que demande la nature d'un appel qui doit venir d'en haut, et que je ne dois que seconder, je n'ai pu m'empêcher d'y reconnaître les marques d'une vocation divine. Ainsi donc vous serez admis au noviciat dès que vous pourrez vous présenter.

« Je n'écrirai point à Monseigneur, quoique j'aie l'honneur de le connaître beaucoup. Il me semble que vous ferez mieux de traiter cette affaire directement avec lui, aidés cependant des conseils des personnes sages qui vous ont déjà conduits. »

Cette démarche était un hommage respectueux

mense par ses prédications, ses fondations et surtout par l'exemple d'une vie sainte et mortifiée. Il quitta la Russie en 1820 et résida à Laval, jusqu'à sa mort arrivée en 1833. Ses frères en religion, les sœurs du Bon Pasteur de Laval et les Bénédictines de Craon ont conservé pour sa mémoire une vénération profonde. — On peut consulter sur la vie du P. Coince la *Vie et Souvenirs de madame de Cossé-Brissac*, par le R. P. dom Louis Paquelin, bénédictin de Solesme. (Paris, Palmé, 1876); et la *Vie de Marc Folloppe*, par le P. Gagarin, de la Compagnie de Jésus. Plon, 1877).

plutôt qu'obligatoire. Mgr de Lesquen savait quelle était, en cette matière, la décision des saints canons, et il avait lu sans doute le bref sévère adressé par Benoît XIV au cardinal Querini, qui voulait s'opposer à l'entrée d'un de ses curés dans la Compagnie de Jésus. Mais Mgr de Lesquen avait trop bien mérité des Jésuites pour que leur supérieur voulût le contrister. Les deux jeunes gens allèrent donc trouver l'évêque de Rennes qui leur demanda un mois de réflexion; puis, le 22 juillet, il leur donna sa bénédiction avec son consentement.

Ce ne fut pas sans un vif regret. On le comprend; les ecclésiastiques que Dieu appelle à la vie religieuse contribuent beaucoup à l'édification des séminaristes; et le diocèse allait faire deux grandes pertes. Aussi, quelque temps après, l'évêque de Rennes disait à un Père de la Compagnie : « Que faut-il penser des Jésuites, et ne sont-ils pas coupables de tout le mal dont on les accuse? » — « Pourquoi donc, Monseigneur? » reprit le Père — « Voyez; je les aimais beaucoup. En 1830, j'offris mon grand séminaire comme asile au R. P. Gloriot. Je devais compter sur sa reconnaissance. Eh bien! le P. Gloriot a l'ingratitude de me prendre les deux meilleurs sujets de mon séminaire, les abbés de Ponlevoy et Cor. Que pensez-vous de cela? » — « Monseigneur, je pense que c'est Dieu qui les a

3.

pris, et que Votre Grandeur a très-bien fait de les laisser partir; ce dont nous sommes très-reconnaissants. » — « Les voilà bien, ces Jésuites! reprit l'évêque en riant, et pourtant je les aime toujours. »

Le Père avait fort bien répondu. L'œuvre était entièrement divine, comme nous l'avons raconté. Mais on croyait alors, et l'on croit encore dans le diocèse, à une pression du P. Gloriot.

Ce qui contribua beaucoup à accréditer ce bruit, ce fut une image fort connue dans le monde ecclésiastique de Rennes. Nous croyons en devoir faire mention. Sous une forme légère, cette caricature propageait une erreur grave qu'on ne peut passer sous silence. L'abbé Ludovic de Ponlevoy, qui en était l'auteur, s'était amusé un jour à crayonner le portrait d'un vieux pêcheur, debout au bord d'une rivière et un panier sur le dos. A travers les joncs de la corbeille, on apercevait un gros poisson qui semblait satisfait de son sort. Le pêcheur, peu occupé de sa proie, portait en souriant ses regards et son attention vers une seconde victime, qui déjà mordait à l'hameçon. Tout le monde à cette vue comprenait l'apologue. Le P. Émile Cor était déjà prisonnier du vieillard ; Armand allait bientôt le suivre; et, quand on n'aurait pas reconnu le P. Gloriot à son air de bonhomie et à son fin sourire, on ne pouvait hésiter en lisant cette phrase placée au

bas de la caricature : « *à présent, maintenant,* tirons la ligne : la pêche est bonne. »

Les témoignages absolument certains des PP. Gloriot et de Ponlevoy nous prouvent que ce n'était là qu'une plaisanterie dénuée de fondement.

Cependant le consentement de Mgr. de Lesquen était plus facile à obtenir que celui de M. de Ponlevoy. Ce bon père avait bien accepté l'idée d'une vocation ecclésiastique. Mais ce nouveau projet l'atterra. Alors, comme il arrive toujours, des raisons solides en apparence se présentèrent à cette belle intelligence, vaincue par le cœur.

Une semblable résolution n'était-elle pas trop subite? Cette vocation, constatée par le P. Gloriot, était-elle approuvée par tous les directeurs d'Armand? L'influence d'Émile Cor n'avait-elle pas remplacé l'inspiration de la grâce? Pouvait-on prendre des engagements irrévocables sans y avoir longtemps réfléchi? Les vocations éprouvées ne sont-elles pas les meilleures? N'était-il point sage d'attendre encore un an et de ne permettre le départ qu'à la fin des quatre ans de théologie?

Telles furent les réponses du père à la demande du fils. Celui-ci réfuta toutes ces objections dans une longue lettre dont nous extrayons les passages suivants :

« Permettez-moi une explication franche et libre. Père, vous ne désavouerez point la confiance d'un fils; chrétien, vous ne sauriez blâmer la liberté d'un serviteur de Jésus-Christ. Sans doute, je suis votre enfant très-obéissant, mais obéissant jusqu'à l'autel, puisque j'appartiens à Dieu avant que d'être à vous. « Qui suis-je, di-
« sait ma chère maman sur son lit de douleur, qui
« suis-je pour m'opposer à la volonté de Dieu?
« Qu'elle soit faite en tout et partout. »

« Cela posé, j'ai toutes les garanties possibles d'être appelé à la Compagnie de Jésus. Ce n'est point un goût passager : voici deux ans que j'y pense, et depuis ce temps je n'ai pas éprouvé un attrait qui ne m'y ait porté. Toutes mes pensées toutes mes prières ont été constamment dirigées vers ce but. Tous les directeurs que j'ai consultés ont reconnu en moi les marques d'une vocation véritable. D'ailleurs je puis vous assurer que personne ne m'a donné des insinuations à cet égard; la sainte Vierge seule a ourdi la trame, et j'espère de sa bonté qu'elle me conduira au port. Mon compagnon ne m'a point monté la tête, puisque, pendant près d'un an, mon affaire s'est traitée à son insu. Enfin, vous ne soupçonnez point que des motifs humains soient le mobile de ma démarche; car je serais alors le plus fou des hommes, sacrifiant à la fois et le temps et l'éternité. Non; mais la gloire de Dieu, le salut

des âmes et le mien propre, le désir d'être tout à Celui à qui je me dois tout entier, voilà les seuls motifs qui peuvent me déterminer à me séparer du meilleur des pères.

« D'après cet exposé, j'ai donc une certitude morale de ma vocation; car enfin, le bon Dieu n'abuse point ceux qui le cherchent sincèrement. Je n'ai plus à examiner si Dieu m'appelle : ce serait ressembler à ceux qui regardent en arrière après avoir mis la main à la charrue, et ceux-là ne sont pas propres au royaume des cieux. Sous prétexte d'éprouver ma vocation, faut-il différer de me rendre à la voix de Dieu ? Le noviciat est le seul asile où je puisse désormais l'examiner; deux ans y seront consacrés; si je ne suis pas trouvé propre à aller plus loin, le diocèse de Rennes m'est encore ouvert.

« Hélas! qu'il serait dur pour vous, ô le meilleur et le plus tendre des pères, de m'entendre un jour vous reprocher un malheur dont vous seriez la cause! Mais retarder d'une année de me rendre à la voix de Dieu, sous prétexte d'éprouver ma vocation, c'est m'exposer à tout perdre... Si le bon Dieu met votre tendresse à l'épreuve, en compensation il soutient votre foi; vous aurez la consolation de voir tous vos enfants suivre la voie que vous leur tracez vous-même et, un jour, j'en ai la confiance, d'avoir donné des saints au ciel.

« Excusez, mon cher père, la liberté avec laquelle je vous ai parlé; j'ai cru que c'était mon devoir, j'ai fait ce que j'ai pu, ma conscience est dégagée, la vôtre a toute la responsabilité. Dieu parle d'un côté : *Sequere me;* vous me dites de l'autre : il faut attendre. *Si justum est in conspectu Dei, vos potius audire quam Deum, judicate*[1].

« Au reste, il ne m'appartient pas de prendre moi-même un parti extrême; il faut que vous ayez le mérite d'un sacrifice que Dieu vous a ménagé, pour vous sanctifier de plus en plus, et vous détacher de tout ce qui n'est pas *Lui.*

« Je mets ces lignes sous la protection de Marie, à qui je dois ma vocation. »

On voit que les motifs les plus sérieux avaient seuls fait impression sur le cœur du jeune séminariste. Le Seigneur lui avait parlé dans la prière et la méditation; aucune considération humaine n'altérait la pureté de l'inspiration céleste; ses directeurs l'encourageaient; le temps avait mûri ses réflexions; enfin Marie y mêlait l'attrait de son nom et l'assurance de sa protection. Rien n'était plus clair.

Et cependant, cette lettre si calme et si sage fut un coup de foudre pour l'âme religieuse mais sensible du père. Il avait rêvé que ce cher

1. Jugez donc, en présence de Dieu, s'il vaut mieux vous écouter que Dieu lui-même. (Act., IV, 19.)

enfant resterait à ses côtés, et lui donnerait sa dernière bénédiction. Sa douleur lui fit croire aisément à une illusion dont le démon pourrait être l'auteur et Armand le jouet.

Il lui confia cette crainte. Voici en quels termes le jeune séminariste justifia de nouveau sa résolution :

« Mon cher père, je vous ai fait bien de la peine par l'ouverture de mon secret. J'avoue que c'est ce que je redoutais davantage. La tendresse que j'ai pour vous, la reconnaissance que je vous dois à tant de titres me semblaient incompatibles avec le chagrin que mon déssein vous cause. J'ai peine à croire que le démon m'ait fait illusion jusqu'ici. Outre que le bon Dieu, la sainte Vierge et mes saints patrons ne l'auraient pas permis, il est trop malin pour inspirer à quelqu'un le désir de se donner au Seigneur, de se détacher de tout pour travailler à la gloire de Dieu et au salut des âmes. Ce serait travailler contre lui-même. »

Les sœurs d'Armand se mirent de la partie. Il les aimait tendrement. Elles crurent pouvoir exercer une influence décisive. Pauline, qui suivit plus tard son exemple, lui écrivit, le jour de la fête de saint Paul, une lettre touchante à laquelle son frère répondit par ces lignes.

« Ta lettre attendrirait un rocher. Ah! chère Pauline, ma meilleure amie, mettons-nous tous dans les cœurs de Jésus et de Marie. Que nous

soyons les uns à Pékin, les autres à Rome, nous nous trouverons toujours dans cet asile sacré.

« N'en veux pas à Marie si elle m'appelle dans la compagnie de son divin Fils. Cette bonne Mère pouvait-elle faire davantage pour le plus misérable de ses enfants ? »

Quand arriva le temps des vacances de 1833, Armand crut devoir exposer de vive voix à son père et ses motifs et ses désirs. Troublé de cette nouvelle demande, M. de Ponlevoy s'attendrit et exigea un délai d'un an pour réfléchir. Son fils ne répondit à ce refus qu'en s'inclinant respectueusement. Il ne perdit point son calme, sortit de la chambre paternelle, descendit au salon où jouaient ses sœurs, et demanda gaiement à l'une d'elles de faire avec lui une partie de dames.

Pendant ces mêmes vacances, visitant un jour le Saint-Sacrement, il lui vint en pensée d'acheter un petit livre dont il ne connaissait que le titre : *Vie du vénérable Berchmans*. Il le lut avec transport, et le passa à son père qui répandit un torrent de larmes.

Émile Cor, plus heureux, avait obtenu le consentement de sa mère. « Pour moi, ajoute Armand, je fus remis à un an par la permission de Dieu. Ainsi le plus jeune, mais le plus prêt, courut plus vite et entra le premier.

« Je me rappelle qu'à cette époque, au moment

où nous allions nous séparer, j'eus un songe dont l'impression fut si vive, et les détails si bien enchaînés, que je n'ai jamais pu l'oublier.

« Il me semblait voir mon ami étendu dans un cercueil, vivant et souriant. Ses parents, ses amis (et j'étais du nombre) le conduisaient au tombeau. Je frissonnais de tous mes membres, en le voyant ainsi enseveli tout vif. Mais lui me regardait avec calme et me disait : Tant que le grain de froment ne meurt pas, il demeure stérile. — Était-ce un songe? était-ce une vision? Je l'ignore. »

Comme on le voit par ce récit, le départ d'Émile impressionna vivement l'abbé Armand [1].

De retour au séminaire en octobre 1833, il écrivait à son père : « Le sacrifice d'un ami devait être joint à celui de ce que j'ai de plus cher au monde. Bon père, la nature se révolte à l'idée d'une séparation qui peut être longue. Mais sommes-nous ici-bas pour être toujours en-

1. Le Père Émile Cor, né à Vitré le 3 janvier 1814, entra dans la Compagnie le 29 octobre 1833. Sa vie fut toute consacrée à l'étude et à l'enseignement. Il est l'auteur de la nouvelle édition de la grammaire latine d'Alvarez, remise entre les mains de nos élèves. Recteur de notre collége de Vannes, il en avait presque terminé la belle église, lorsqu'il mourut deux jours après la rentrée des classes, le 7 octobre 1871. Le Père Cor se faisait remarquer par son amour du travail et de la règle, l'aménité de son commerce et une grande droiture de caractère.

semble? Le pèlerinage est court. Nous n'avons qu'une nuit à passer dans une hôtellerie. »

Quelque temps après avoir écrit cette lettre restée sans réponse connue, le 3 décembre, jour de saint François Xavier, l'abbé de Ponlevoy fut appelé au sous-diaconat. Cette démarche était grave. S'engager dans l'état ecclésiastique sans pouvoir entrer dans l'état religieux pour lequel il se sentait un attrait céleste, n'était-ce pas compromettre sa vocation? La Compagnie de Jésus préfère que ses novices ne soient pas dans les saints ordres, afin qu'ils puissent s'y préparer non-seulement au séminaire, mais encore pendant le noviciat et toutes les études.

Armand consulta le Père Gloriot, qui l'invita à redoubler d'efforts pour obtenir de son père le consentement désiré. Après avoir dit : « Plus que personne, vous pourrez lui faire comprendre que les hommes ne sont pour rien dans votre vocation, mais pour rien, » il ajoutait : « Si vous devez recevoir le sous-diaconat, abandon et confiance. »

Le futur novice fit donc part à son père de ses perplexités. Accepter le sous-diaconat avant d'entrer dans la Compagnie, c'était moins conforme à l'esprit de l'Institut et à l'usage. D'autre part, si cette garantie était nécessaire, il était prêt à la donner. Il recourut au souvenir de sa vertueuse mère, « qui semblait, disait-il, sourire

aux efforts que nous faisons pour la rejoindre. »

Devant cette communication touchante, M. de Ponlevoy demeura inflexible. Mais le jeune séminariste, qui ne voyait pas encore la nécessité d'entrer dans les ordres, demanda conseil à son directeur. Celui-ci fut d'avis qu'il pouvait attendre. L'abbé Armand ne reçut donc pas le sous-diaconat à Noël.

Au reproche que lui attira cette abstention, il répondit, le 26 janvier 1834, par ce petit mot : « Vous m'adressez quelques observations dans votre lettre. Si je les mérite, je les reçois de bonne grâce. Mais, au reste, le mal ne serait pas irréparable : la Trinité est devant nous ; nous parlerons de cela aux vacances de Pâques. »

Ce fut, en effet, à cette époque qu'après en avoir reçu la permission du Père Renault, l'abbé Armand entra dans les ordres sacrés. Avant de faire le pas décisif, il demanda à son père une bénédiction, un pardon général et la faveur de sa présence à l'ordination. Celui-ci, dans sa réponse, ne fit aucune allusion aux projets de vie religieuse de son fils. Il « lui pardonnait, bien que sa mémoire ne lui rappelât aucune faute, et priait Dieu, en terminant sa lettre, de ratifier la bénédiction qu'il accordait du fond du cœur. »

Lorsque le nouveau sous-diacre se consacra à Dieu, son frère Ludovic allait être ordonné prêtre. « Qu'il fut solennel, selon l'expression d'Armand,

le jour où les deux frères consommèrent à la fois le sacrifice de leur personne au plus grand et au plus généreux des maîtres! »

Ils restèrent tendrement unis. Armand eut pour Ludovic l'affection et le respect qu'il devait à son aîné dans la vie et le sacerdoce. Ludovic témoigna toujours à son frère Armand la tendresse et la vénération qu'il méritait.

Après avoir servi avec son père la première messe de Ludovic, l'abbé Armand retourna seul au séminaire, pour y finir sa quatrième année de théologie. On verra dans une lettre écrite peu de temps après son retour, que si la volonté d'Armand restait inébranlable, son cœur n'était pas insensible.

« Bien loin de moi le désir de vous faire de la peine. Je vous aime et je vous aimerai toujours. Oh! que je souffre quand j'entends certaines personnes m'appeler fils ingrat! Vous savez le contraire. Ce témoignage me suffit. Prions ensemble le Dieu des vertus de nous donner la force de faire ce qu'il demande de nous. Jamais je ne vous oublierai près de Notre Seigneur et de la sainte Vierge; et c'est seulement de cette manière que j'espère vous rendre ce que je vous dois... Dans la démarche que je fais, c'est l'accomplissement de la volonté du grand Maître que je cherche. Ce motif seul peut me déterminer : car assurément je n'y consentirais

point pour tous les trésors de Louis-Philippe. »

Tant de prières et de raisons décisives obtinrent enfin la permission demandée. A la fin des vacances, vaincu par les instances de son fils et fidèle à sa promesse, le père vertueux plia sous la main de Dieu et donna son consentement.

Hâtons-nous de le dire : malgré la défaillance de la nature, il n'avait jamais sacrifié à l'égoïsme la vocation et le salut de son enfant. L'épreuve était relativement courte : il la croyait nécessaire à l'examen d'une question si importante dont la solution lui paraissait précipitée. Armand était vif; serait-il constant? En complétant ses études ecclésiastiques, celui-ci pouvait mûrir aux pieds de Marie une décision qui ne devait pas être prise à la légère. C'était une erreur, sans doute; et, comme le disait le Père Renault, l'Église a institué des noviciats pour éprouver les vocations à la vie religieuse. Mais l'erreur n'était pas volontaire.

Que de pères, hélas! qui, en s'inspirant de cet excès de sagesse, n'ont pas imité cette obéissance religieuse! L'histoire de ces familles est souvent bien triste, et l'on a vu des parents qui, sous prétexte d'un contrôle réputé nécessaire, ont perdu non-seulement la vertu, mais l'honneur et jusqu'à l'affection de leurs enfants.

M. de Ponlevoy avait été plus chrétien et plus sage. Le 7 octobre 1834 il réunit toute sa famille.

Armand demanda la bénédiction de son aïeule et de son père; il embrassa ses chères sœurs. Toutes les six étaient présentes. Il leur dit adieu; elles ne répondirent que par leurs larmes.

Le futur novice pleurait comme les autres. Mais ce père vénérable, nouvel Abraham, d'une voix forte quoique émue : « Allons, dit-il, accomplissons notre sacrifice d'une manière digne de Dieu. » Et aussitôt, prenant Armand par le bras, il l'accompagna à pied, tête nue, jusqu'aux portes de la ville, et ne revint chez lui qu'après avoir vu disparaître au loin ce fils chéri qu'il croyait perdu sans retour.

Non, il n'était point perdu pour lui, et nous retrouverons plus loin les preuves de l'affection tendre et apostolique du Père de Ponlevoy pour sa noble et chrétienne famille.

CHAPITRE III

NOVICIAT

On croira peut-être que le séminariste de Vitré dut être ravi à l'aspect de la capitale. Il n'en fut rien : il tomba, après 58 heures de diligence, dans ce qu'il appelle la plus ennuyeuse des villes. « Épuisé, il avait recours, écrivait-il, dans sa détresse, aux fiacres bienfaisants, tout surpris de se voir un homme à équipage. » Il n'eut donc pas de peine à quitter Paris pour se diriger vers le lieu de son noviciat, Mélan en Savoie. « J'ouvrais de grands yeux, disait-il, en voyant les montagnes sur lesquelles les nuages semblent s'asseoir un instant, comme pour se délasser. C'est quelque chose de grandiose comme la mer, *Mirabiles elationes maris, mirabilis in altis Dominus*[1]. »

1. Admirable est la mer quand elle se soulève; plus admirable, Dieu qui règne dans les cieux. (Ps. XCII, 4.)

On le voit : dès que l'imagination et le cœur d'Armand rencontraient l'Auteur de la nature, il parlait avec enthousiasme. Le premier aspect de Paris l'avait laissé insensible. La vue des montagnes élevait et ravissait son âme.

Il arriva à Mélan le 16 octobre et dut faire une retraite. Laissons-le décrire, à la date du 27, jour de son premier pas dans le noviciat, les émotions qui le saisirent.

« J'avais une grande crainte, en franchissant le seuil de la porte, mais mon cœur se dilata bientôt à la vue de ceux que le Seigneur daignait me donner pour pères et pour frères. Il n'y a rien de touchant, comme l'union et la charité qui règnent entre les membres de cette heureuse famille, dont Jésus-Christ est le chef.

« J'ai le bonheur de porter l'habit et les livrées de Notre Seigneur. Soyez sans inquiétude pour ma santé ; je n'ai nullement été fatigué du voyage. L'air est un peu vif au milieu de nos montagnes ; la nature a déjà repris ses fourrures blanches ; mais j'en serai quitte pour quelques engelures de plus, et nous n'en dirons que mieux : *Benedicite gelu et frigus Domino*[1]. En un mot, mon cher père, rien ne nous manquera ici ; nous sommes à l'enseigne de Notre Seigneur. »

Le P. de Villefort était alors le maître des no-

1. Glace et froid, bénissez le Seigneur. (Daniel III, 69.)

vices[1]. Cet aimable et modeste religieux, dont les dernières années se passèrent à Rome dans les travaux de l'administration et les fatigues plus consolantes de l'apostolat, avait été chargé depuis 1830 de fonder dans les montagnes du Faucigny un noviciat pour les jeunes Français et Savoisiens. Il reçut notre postulant à bras ouverts et, après l'avoir examiné, lui dit : « Mon Frère, vous avez plus à acquérir qu'à corriger. » Paroles quasi prophétiques : aux qualités supé-

1. Le Père Philippe d'Isarn de Villefort naquit le 2 juillet 1799 au château de Cornus, dans l'Aveyron. Il paraît qu'il avait dans sa jeunesse un caractère fort irascible. Mais ceux qui ont connu le Père de Villefort comme professeur de mathématiques à Saint-Acheul de 1826 à 1828, comme socius et maître des novices à Avignon, à Chiéri, à Brieg, à Mélan de 1828 à 1834, et surtout ceux qui l'ont vu à Rome de 1835 à 1866, seront étonnés de cette assertion. Cet apôtre des soldats, des étrangers, des pauvres, du clergé, était devenu si maître de lui, qu'au dire d'un évêque français, on s'écriait à sa vue : « C'est un mort! » Au milieu des nombreux travaux que lui imposaient ses fonctions ou que lui inspirait sa charité, il se montrait égal à lui-même, au point qu'un prélat disait de lui : « L'âme du Père de Villefort est un ciel toujours bleu. » « Il est bien certainement, ajoutait un autre prélat, l'un des plus saints personnages de notre temps. » Sa mort, arrivée le 26 novembre 1866, fut un deuil public. On pensa, d'après quelques paroles qui lui avaient échappé, qu'il succombait victime de son zèle, après avoir offert sa vie pour le salut du Pape, de Rome et de la France. — On peut consulter sur le Père de Villefort un intéressant article du Père Chauveau, publié dans les *Études religieuses*, en décembre 1866.

rieures de l'âme, à la sage réserve de la conduite, le séminariste allait, dans la Compagnie de Jésus, joindre une piété plus solide, une science plus complète et un cœur d'apôtre.

Mais la première de toutes les sciences pour un religieux, est celle du crucifix. Le Père de Ponlevoy devait y passer maître, et par quelle série d'épreuves ! La plupart de ses confrères l'ignorent encore, et cette histoire ne leur en révélera qu'une faible partie. Oui, le P. de Villefort semblait parler au nom de l'Esprit Saint, quand il disait : « Vous avez plus à acquérir qu'à corriger. »

Les premiers jours pourtant furent très-heureux. Le Frère de Ponlevoy (c'est le nom que nous lui donnerons jusqu'à son sacerdoce) retrouvait son ami d'enfance, le Frère Émile Cor; il faisait connaissance avec de jeunes religieux dont il conserva toute sa vie le meilleur souvenir : le Père Possoz, orateur déjà célèbre; le Frère Estève, missionnaire en Chine; le Frère Jean-Baptiste Petit, mort en réputation de sainteté[1], et plu-

1. Il ne faut pas confondre le Frère J.-Baptiste Petit avec son frère le Père Georges Petit, également mort en prédestiné le 14 mars 1864 à Nantes, qui entra dans la Compagnie le 11 octobre 1840, la même année où mourait son frère. C'est de ce dernier que le Père de Ponlevoy a écrit dans son Mémorial : « En 1840, j'étudiais la rhétorique, et dans la nuit du 25 au 26 février, mon compagnon de noviciat, l'angélique Frère J.-Baptiste Petit, passa de cette vie fragile à la vie éternelle. »

sieurs autres qui lui ont survécu. Il les accompagnait dans leurs catéchismes ou leurs promenades, au milieu des populations chrétiennes et de ces petits enfants qui accouraient sur leur passage et les saluaient en disant : *Loué soit Jésus-Christ!*

Mais voici qu'à ce premier mois béni succéda un mois d'angoisses. Le Père de Villefort fut appelé tout d'un coup à Rome, le jour même de la fête de saint Stanislas, patron du noviciat. Ce départ attrista tous les enfants du bon Père maître, le Frère de Ponlevoy autant et plus que les autres. Le Père de Villefort l'avait charmé dès la première entrevue. « Il suffit de le voir une fois pour l'aimer, disait-il. » Le fait est que l'ancien novice resta constamment attaché à son premier guide dans les voies spirituelles. Ils se rencontrèrent rarement, mais entretinrent une correspondance suivie. Jusqu'à sa mort, le Père de Villefort écrivait au Père de Ponlevoy pour lui donner toutes les nouvelles de Rome, et lui recommander, pendant leur séjour en France, les étrangers ou les Romains dont il avait fait la connaissance. Le Père de Ponlevoy rendait tous les services possibles aux protégés de son ancien maître.

Le soir même du départ de celui-ci, les novices commencèrent les exercices de la grande retraite sous la direction du Père Pouty. Mais le Frère

Armand n'y trouva que sécheresse et désolation : « Je venais d'entrer au noviciat, et je voyais, dit-il dans son Mémorial, s'évanouir à mes yeux ma dévotion, ma confiance, mes projets. Je croyais avoir tout fini, et je m'aperçus que je n'avais pas même commencé. Je croyais avoir surmonté tous les obstacles, et je compris qu'il en restait un, et le plus grand de tous à franchir : cet obstacle, c'était moi. Une sorte de tristesse morne et de terreur glaciale s'empara de mon âme, et je passai les trois premières semaines de ma retraite au milieu des orages. »

Ainsi les *Exercices* auxquels le F. de Ponlevoy devait sa vocation, et qui lui donnèrent plus tard tant de joies, demeuraient, au début même de la carrière, un livre scellé. Secrets abîmes des voies providentielles! Dieu semble se cacher au moment même où il désire se révéler. Il feint de vouloir quitter les disciples d'Emmaüs, quand il veut leur dévoiler ses mystères. L'important est de ne pas l'abandonner.

On était au commencement de décembre, le F. de Ponlevoy venait de commencer à prendre le congé qui précède la quatrième et dernière semaine des *Exercices*, quand il reçut l'ordre de partir, avec son ami le Frère Cor, pour le noviciat d'Avignon.

Leur voyage fut une sorte de pèlerinage. Les tombeaux de saint François de Sales et de sainte

Chantal à Annecy furent visités avec une grande piété par nos jeunes novices... « Nous eûmes le bonheur, dit le F. de Ponlevoy, d'entendre la messe devant les précieuses reliques, et, comme le nom que nous portons ne fait point peur aux Visitandines, on nous découvrit la châsse où sont renfermés ces trésors. »

D'Annecy, nos pèlerins se dirigèrent vers Lyon. Là ils vénérèrent les tombeaux de tous les martyrs de cette ville célèbre. Au sanctuaire de Fourvière, le F. de Ponlevoy éprouva un vif sentiment de reconnaissance pour les bontés de Marie. « Bonne Mère, dit-il, comme je l'ai remerciée vivement de tout ce qu'elle a fait pour moi! Car je suis bien aise que vous le sachiez, écrivit-il à son père, et je ne cesserai de le dire à sa louange, je lui dois tout, tout absolument. »

Arrivés à Avignon, nos jeunes Bretons allèrent frapper à l'hôtel Calvière. C'est là qu'était le noviciat. Ils y trouvèrent leur nouveau Père maître, le P. Solente. Sa gravité douce, son aimable accueil et jusqu'à la sage lenteur qui présidait à ses démarches, comme à ses paroles, leur inspirèrent un tendre respect[1].

1. Le Père Éloi Solente était né le 5 octobre 1796, et entra dans la Compagnie le 16 septembre 1820. Après avoir exercé les fonctions de Maître des novices, de Recteur et de Père spirituel, ce bon vieillard mourut à Strasbourg le 18 mars 1868.

Mais en changeant de lieu, le F. de Ponlevoy ne changea pas d'épreuves. « Pendant tout le temps de mon noviciat, dit-il, je n'ai jamais eu un jour de tranquillité, de paix et de liberté. Combien j'ai souffert! justement, nécessairement, si je me considère; miséricordieusement, si je regarde le Seigneur. Tout était pour moi sujet d'ennui et de dégoût. Je me croyais à charge à mes supérieurs et à mes frères. Je me sentais impropre à tout et absolument incapable. Toutes les fois que le P. Solente me faisait venir chez lui, quand arrivait le R. P. provincial et que je leur rendais mon compte de conscience, j'étais persuadé que j'allais être renvoyé de la Compagnie.

« Dans cet embarras extrême, je ne pouvais m'expliquer. Il en résultait que mes supérieurs ne pouvaient pas me comprendre. Me voyant dans cette pénible situation, le P. Renault et le P. Solente pensèrent que j'étais dégoûté de ma vocation, et me déclarèrent que j'étais libre de me retirer. Hélas! c'était justement le malheur que je redoutais. Mais Dieu, dans sa bonté, conserva intacte dans mon cœur la détermination inébranlable de vivre et de mourir dans la Compagnie de Jésus, et je redisais alors mon refrain habituel : « Plutôt être broyé que de sortir de la Compagnie, *Potius conteri quam egredi.* »

« Cependant tous ces maux se changèrent en

biens, ma volonté n'en fut que plus raffermie, la plupart de ces illusions se dissipèrent, et, si mon amour-propre ne fut pas corrigé, du moins il me fut découvert. »

Après cette étonnante révélation, ne peut-on pas s'écrier : « Voilà donc comment Dieu éprouve ceux qu'il aime ! voilà comment il forme ses élus ! Il les purifie comme l'or dans la fournaise, et alors seulement il les trouve dignes de lui. » Ainsi le jeune François de Sales croyait être réprouvé ; ainsi saint Vincent de Paul, pendant quatre ans, craignait d'avoir perdu la foi ; ainsi la séraphique Thérèse pensait avoir perdu l'amour dans ce purgatoire de l'âme dont elle nous peint si vivement l'horreur. Mais toutes ces épreuves ne doivent point abattre notre constance, et il faut redire alors avec Job (XIII, 15) : « Quand il me donnerait la mort, j'espérerais en lui ! »

Par bonheur, toutes ces peines échappèrent aux regards vigilants des novices. Ceux qui l'ont connu alors ne parlent que de sa piété douce et ferme, de la sérénité de son visage, de son extérieur un peu austère de loin, mais fort aimable dès qu'on l'approchait, de son zèle ardent pour faire le catéchisme, de sa piété vive, de ses saillies fines et enjouées. Il se livrait à tous les exercices du noviciat avec une active obéissance.

« Le temps est ici bien coupé et bien employé, écrivait-il à son père. On nous fait apprendre

beaucoup de choses que nous savions déjà, pour nous en montrer une seule à laquelle tout le reste doit se rapporter, et dont je n'avais guère l'idée. » Excellent résumé des petites épreuves du noviciat! D'ordinaire, les gens pieux, mais peu initiés à la vie religieuse, se figurent qu'une maison de probation est une école de vertus extraordinaires. C'est une erreur : la pratique du renoncement à soi-même dans les petites choses, l'obéissance libre, mais constante à de jeunes représentants de l'autorité qui se renouvellent de temps en temps; des travaux humbles sous les formes les plus vulgaires; de timides essais de prédication; tout contribue à former l'âme à l'exercice d'une virile abnégation [1].

Le Frère de Ponlevoy en fit le rapide apprentissage. Les Pères de la Compagnie qui ont accompli leur noviciat avec lui, et que nous avons pu interroger, sont unanimes à faire l'éloge le plus complet de ses vertus. Le Révérend Père Saint-Cyr, missionnaire au Maduré depuis quarante ans, et longtemps le supérieur de cette mission, a bien voulu nous écrire une relation du temps qu'ils passèrent ensemble au noviciat. Nous

1. Constatons à ce propos que l'écriture de notre Frère s'améliora notablement pendant son noviciat, et prit ce caractère de ferme netteté qu'elle conserva pendant plus de vingt ans.

ne pouvons résister au plaisir de la rapporter ici pour l'édification de nos lecteurs.

« Le Frère de Ponlevoy était d'une piété, d'une douceur, d'une charité qui rappelaient à ses compagnons les belles figures des Louis de Gonzague, des Stanislas, des Berchmans. Je ne sache pas qu'on l'ait jamais trouvé en faute, manquant à la modestie ou au silence. Déjà diacre, et naturellement sérieux, il allait cependant volontiers avec ses Frères plus jeunes et plus enjoués que lui.

« Dans une circonstance, l'un de ces jeunes novices fut appelé à subir ce que nous appelons parmi nous, l'exercice de modestie. « Eh bien, Frère de Ponlevoy, dit le maître des novices, que pensez-vous de Frère un tel? — Il me semble, répondit-il, que notre cher Frère a des allures un peu cavalières et qu'un maintien un peu plus composé n'irait pas mal. »

Là-dessus, le Père maître, prenant le Frère de Ponlevoy à partie, lui dit d'un ton sévère : « Croyez-vous donc que nous voulons faire de nos novices de petites religieuses ou des Chartreux? Ne savez-vous pas que le jésuite est appelé à traiter avec les gens du monde, et qu'une modestie exagérée n'est propre qu'à compromettre ses ministères? etc., etc. Vous devriez vous appliquer vous-même à acquérir quelque chose de plus aisé et de plus aimable dans vos manières. »

Et, continuant sur le même ton, il fit au bon Frère une mercuriale des plus fortes. Tous les novices en étaient surpris; car le Père Solente était naturellement très-doux; mais il savait à qui s'adressaient ces reproches. Le Frère de Ponlevoy les reçut comme venant de Dieu, et dès lors il s'appliqua à faire disparaître ce qu'il pouvait y avoir de raide et de guindé dans sa modestie, et à acquérir ces bonnes manières qui en ont fait l'un des hommes les plus aimables de la Compagnie. Ce n'est pas à moi à dire tout ce que cette amabilité de caractère a gagné et converti de pécheurs dans le cours de sa vie.

« Le Frère de Ponlevoy, comme c'est l'usage, fit au réfectoire deux ou trois essais de sermons. Dans l'un d'eux, il développa les paroles de saint Thomas, *se nascens dedit socium*, etc., et il le fit avec une telle onction, une telle piété, une telle pureté de style, que le Père Possoz, déjà prédicateur distingué, ne put s'empêcher de dire : « Nous avons trouvé notre maître ; c'est du Fénelon. » Et les Pères de la résidence et les novices, également charmés, mirent sa modestie à l'épreuve. Il prononça aussi un magnifique sermon sur le Sacré-Cœur.

« L'obligation où il était de dire le Bréviaire ne lui fit jamais chercher ou demander exemption des exercices ordinaires du noviciat. Il aimait surtout à se confondre avec les derniers de ses

Frères, dans ces travaux manuels où l'humilité et l'abnégation ont le plus à s'exercer.

« La maison, étant de nouvelle création, éprouvait tous les inconvénients ou, pour mieux dire, tous les avantages d'une extrême pauvreté. Durant l'hiver surtout, l'impitoyable mistral rendait glaciales et presque inhabitables les chambres encore mal fermées; les lits n'étaient point assez couverts, et les promenades étaient des plus pénibles.

« Le Frère de Ponlevoy, dont le tempérament était assez délicat, souffrait beaucoup. Nous l'avons vu maintes fois les mains horriblement enflées et ulcérées par les engelures, les lèvres livides et la figure contractée par le froid, et grelottant de tous ses membres; et cependant, au lieu de se plaindre, il s'efforçait alors de sourire et d'égayer ses jeunes compagnons. »

« Il nous gelait rien qu'à le voir, raconte le Père du Bourg; aussi l'obligea-t-on à ne pas se contenter d'une simple soutane. »

« Sur les sentiers de ma longue vie, dit en terminant le Père Saint-Cyr, j'ai rencontré bien des Pères, bien des Frères, j'ai parcouru un grand nombre de provinces; oui, partout j'ai trouvé de vrais enfants de la Compagnie. Je dois dire cependant qu'il y en a peu dont le souvenir se soit conservé aussi doux, aussi embaumé dans mon âme que celui de cet ange de mon noviciat

d'Avignon. Sa carrière et la mienne ont été bien différentes : nous nous sommes toujours cependant gardé une amitié intime. Un jour, je l'espère, nous nous trouverons encore réunis, et ce sera, *Deo juvante*, pour l'incommensurable éternité. »

Il faut que l'impression produite par les vertus du Frère de Ponlevoy sur l'âme du Père Saint-Cyr ait été bien profonde, pour conserver après quarante années tant de fraîcheur et de vivacité! Mais ce qui doit frapper encore plus le lecteur, c'est que les Frères du pauvre novice ignoraient absolument ses peines intérieures.

Dans les lettres écrites par le Frère Armand à sa famille, on ne voit non plus aucune trace de ces épreuves. Il semble au contraire que, par une sorte de pudeur religieuse, ou pour épargner à ses jeunes sœurs l'ennui d'un sermon épistolaire, il s'efforce de les charmer par ses récits. « Vous croyez, dit-il à sa sœur Pauline, que nous avons tous ici des mines rébarbatives et des fronts toujours ridés? Allons donc! Nous avons mille sujets d'être bien joyeux. »

Qui se douterait, en lisant les lignes suivantes, que le spirituel correspondant fût crucifié dans le fond de l'âme?

« Pauline apprendra avec intérêt que nous sommes dans cette plaine fameuse où Marius battit les Cimbres et nos bons amis les Prussiens.

« Avignon est entouré de murailles bien conservées. Le château des papes qui le domine est fort curieux à cause de ses dimensions gigantesques et de sa singulière architecture. Je me figure le Pape regardant de ses fenêtres, avec un œil un peu soucieux, les bandes de Duguesclin courant la campagne.

« Le Rhône coule sous les murs de la ville, et un peu au-dessous reçoit la Durance. Je me souviens d'avoir fait connaissance depuis longtemps avec ce fleuve. M. Bailly, à qui du reste je ne donne point un démenti, me faisait décliner jadis « *le Rhône très-rapide* ».

« Mais voici qui donnerait des crispations nerveuses à Ludovic. Croiriez-vous qu'au lieu de sonner les cloches en les mettant en branle, on carillonne dessus, de manière à scandaliser les oreilles tant soit peu musicales? Pour échantillon, je vous dirai que l'air *Au clair de la lune* figure dans les grandes occasions. »

On voit que l'auteur de cette lettre passait quelquefois de la tristesse à la joie. D'ailleurs, la paix véritable qu'il possédait au fond du cœur, lui faisait souvent oublier ses souffrances intérieures.

On peut remarquer aussi le soin qu'il prenait de parler à chacun le langage qui lui convenait. Il portera plus tard dans la prédication et la direction ces attentions particulières, fruit du zèle

des âmes, et qui faisaient dire à ceux qui en étaient l'objet : « Le Père de Ponlevoy est mon ami ».

Mais il brûlait déjà de se faire apôtre, et quoiqu'il ne connût pas encore à fond les *Exercices* de saint Ignace, il les estimait assez pour les recommander à ceux qu'il aimait davantage, à son père et à son frère Ludovic.

« Il ne faut pas croire, écrivait-il au premier, que les *Exercices* de saint Ignace ne soient bons que pour des Jésuites faits ou à faire : ce serait un préjugé tout à fait faux. Un grand nombre d'ecclésiastiques, d'hommes et de jeunes gens viennent vaquer quelques jours à la retraite dans les divers endroits où la Compagnie a des maisons. A la Louvesc, trente ou quarante personnes quelquefois se trouvent ensemble réunies pour cette fin, et je sais qu'à Paris des hommes, dont le nom ne vous est ni inconnu ni désagréable, ont la coutume de renouveler tous les ans ces saints *Exercices.* »

Il disait à son frère, alors vicaire à Saint-Germain : « Tu riais du bon Émile quand il demandait en grâce à Eugène une petite retraite de huit jours, et tu rirais peut-être aussi de moi si je te faisais la même proposition. Mais que m'importe! je te sais capable de me mettre en caricature, et, après m'avoir fait jouer le rôle de poisson pris à l'hameçon, tu t'aviseras peut-être

de me transformer en pêcheur. Tu sais fort bien ce qu'il en est. Mais je suis sûr qu'une seule retraite faite ainsi te serait plus profitable, que mille autres que tu pourrais faire d'une autre manière. »

Il n'y avait pas besoin de ce témoignage réitéré, pour croire à la sincérité du novice apôtre. Les conquêtes des *Exercices* se font comme celles de l'Évangile, en aidant l'action de la grâce sans la vouloir suppléer.

On a dû remarquer, dans la lettre écrite par le Frère de Ponlevoy à son père, une allusion à des faits dont il avait été témoin près du tombeau de saint François Régis. En effet, quelque temps auparavant, il partait d'Avignon pour la Louvesc avec le novice M. S., qui venait d'entrer au noviciat et en sortit plus tard. C'était la première fois, et ce fut la dernière, que l'on permit de faire à pied un pareil pèlerinage. La route était longue, fatigante, à travers les montagnes, et l'on était au cœur de l'été! Le pauvre M. S. tomba d'épuisement à une certaine distance du but, dans un pays désert; mais le Frère de Ponlevoy, quelque chétif qu'il fût, ne se découragea point. « Je ne suis point un Hercule de profession, racontait-il plus tard; mais il n'y eut pas à dire. Mon compagnon passa ses bras autour de mon cou, et ainsi je fus contraint de le porter, de le traîner, ou plutôt de nous traîner jusqu'à une ferme voi-

sine. » Il conserva de ce rude et saint voyage un souvenir précieux; et, plus tard, quand il le put, il revint avec bonheur se retremper dans l'esprit apostolique, auprès du thaumaturge du Vivarais.

Outre l'exercice des pèlerinages, les novices d'Avignon étaient heureux de se soumettre à l'épreuve des hôpitaux. On envoyait ces jeunes religieux deux fois par semaine soigner et instruire les malades. C'est là que le Frère de Ponlevoy fit une rencontre, qu'il racontait plus tard en ces termes : « Un soir, après l'instruction, entrant dans la sacristie pour déposer mon surplis, je vis, sans bien distinguer, comme une forme humaine qui remuait à terre. Je me baissai; l'objet s'approche de moi, et je me sentis étreindre une jambe, en même temps que ces paroles frappaient mes oreilles : « Père, comme vous avez été bon pour eux, soyez-le aussi pour moi. » Pauvre homme! il avait les deux jambes et le bras gauche de moins. Je l'assis dans une chaise, et lui demandai son histoire. Voici en gros ce qu'il me raconta :

« J'étais matelot à bord du *T.* au moment où ce grand navire sauta pendant la bataille de Trafalgar. Mille hommes, soldats ou marins, furent lancés en l'air plus ou moins mutilés et retombèrent dans l'eau où ils se noyèrent. Moi, j'eus les deux jambes et un bras tranchés. Pourtant, je n'avais pas perdu connaissance, et, au moment où je

retombai, il me vint à l'esprit une prière que ma bonne mère m'avait apprise, et me faisait souvent réciter en se tournant vers Notre-Dame de la Garde. C'était le *Salve Regina*. Je me mis à la réciter. A peine avais-je commencé, qu'une grosse pièce de bois, un débris de mât, fut poussé de mon côté. Je m'y accrochai, et chaque fois que mes forces m'abandonnaient, je criais de nouveau à la sainte Vierge : *Salve Regina, mater misericordiæ!* Le combat dura encore une heure ou deux; puis, les canons cessèrent de tonner. Les Anglais vainqueurs me recueillirent et me soignèrent; la sainte Vierge m'avait sauvé! »

Ce fait montre combien l'humble prière d'un homme, bien qu'éloigné de la pratique religieuse, est puissante sur le cœur de Marie. Le Frère de Ponlevoy, enfant privilégié de la sainte Vierge, aimait à le prouver par ce récit.

Cependant le temps du noviciat touchait à son terme, et le Frère Armand était toujours en proie aux mêmes alarmes. Pour le distraire peut-être, ou pour diminuer la durée des longs travaux auxquels il devait se livrer plus tard, on lui fit repasser sa philosophie. Cette étude si importante en elle-même devait le disposer à recommencer bientôt le cours de sa théologie. Comme il avait été constamment le premier de sa classe à Rennes, on pensait qu'en deux mois il pourrait subir avec succès un examen d'en-

semble. Le Frère de Ponlevoy n'était pas de cet avis. « Jugez, écrivait-il à son père, si je dois être rouillé depuis le temps que je n'ai pas vu ces matières, surtout en supposant que la première fois, je ne les ai étudiées que d'une manière superficielle et quasi nulle. Je déchiffre comme je peux mes vieux cahiers poudreux, et je suis fort étonné de voir que j'étais *mennaisien*[1] sans savoir même ce que c'était. Mais j'ai dit un grand *abrenuntio.* »

L'événement donna tort à ces humbles prévisions, et il subit son examen avec succès.

Toutefois ces travaux n'avaient pu le distraire de ses secrètes inquiétudes. Allait-on l'admettre à faire ses vœux? pourrait-on garder longtemps un religieux qui paraissait aussi incapable? Étranges angoisses chez un homme qui devait un jour tant servir et honorer la Compagnie!

Dieu qui, dans les événements généraux du monde, prévoit avec amour les moindres actions de ses élus, rendit enfin la paix à son enfant, à l'occasion d'une disposition prise par les supérieurs. La province de France venait d'être divisée en deux provinces : l'une, au nord, resta en possession de ce nom; l'autre, au midi, reprit le titre ancien de province de Lyon. De là deux noviciats, l'un à Saint-Acheul, l'autre à Avignon.

Cette mesure eut pour le Frère de Ponlevoy

1 Disciple de Lamennais.

un résultat fort heureux. Rappelé soudain dans sa nouvelle province, il dut faire d'Avignon à Saint-Acheul un voyage de douze jours, qui l'arracha à ses pénibles pensées et lui fit retrouver en route sa bonne Mère de Fourvières.

« Le vendredi 5 août, dit-il, nous nous sommes embarqués dans une diligence au nombre de trois. Nous avons passé deux jours à Lyon. Je vous laisse à penser si Notre-Dame de Fourvières a été la dernière à recevoir notre visite. Nous avons été deux fois pour lui faire la cour. »

Il fut témoin de la piété des Lyonnais montant en procession au pieux sanctuaire. Il revit la colonne de sainte Blandine, « le réduit affreux et vénérable » où saint Pothin mourut d'inanition. Puis il se sentit plus fort pour la lutte, traversa la France et Paris, qu'il appela cette fois « un casse-tête, » salua en passant la tombe de saint Denys, et arriva dans la ville d'Amiens, « où il logea à l'enseigne de la Providence; c'est la meilleure, » disait-il.

Une nouvelle consolation l'attendait à Saint-Acheul. Avec le Père Solente il revit le Père Rubillon, neveu de M. Salmon, son ancien supérieur au grand séminaire de Rennes. Le Père Rubillon venait d'être nommé maître des novices. Le Frère de Ponlevoy demanda et obtint de refaire, sous la direction de ce guide éclairé, la grande retraite de trente jours.

Il y avait bien là quelque courage. Le novice éprouvé de Mélan n'allait-il pas retrouver les mêmes peines, en parcourant la même carrière? Mais saint Ignace nous enseigne qu'il faut, pour se vaincre, revenir sur les méditations qui ont coûté plus d'efforts à l'âme. C'en était assez pour un disciple, qui devait pénétrer plus tard si avant dans la science des *Exercices*.

Dieu bénit cette fermeté obéissante. La lumière se fit et la paix revint. Trente ans après, le Père de Ponlevoy, provincial, se souvenait avec bonheur des grâces reçues à Saint-Acheul. Le Frère André de Montalembert, étudiant au juvénat, lui ayant demandé l'autorisation de refaire la grande retraite, le Père lui répondit : « Je vous l'accorde d'autant plus volontiers, que j'ai joui, moi aussi, de la même faveur. »

Les saints *Exercices* se terminèrent le 17 octobre, jour de l'octave de saint François de Borgia, où « dans la joie de mon âme, dit le Père de Ponlevoy, je fis mes premiers vœux. »

Aussitôt, il écrivit à sa sœur Pauline, que Notre Seigneur pressait de tout quitter pour embrasser la vie religieuse : « Ce jour est trop heureux pour que tu ne prennes pas aussi quelque part à ma joie. La position où tu te trouves maintenant t'y donne des titres tout particuliers, et mieux que personne tu sauras apprécier, si j'ai raison de regarder le 17 octobre

comme le plus beau jour de ma vie. Mes vœux sont prononcés; je ne suis plus à moi, mais à Notre Seigneur et à la sainte Vierge pour toute l'éternité. »

Quand on pense qu'Armand avait dû attendre pendant deux ans le consentement de son père, et qu'il craignit pendant deux autres années le refus de ses supérieurs, on ne s'étonne pas de ce cri de joie. « Pour moi, continuait le nouveau religieux, voici les pensées qui m'ont console davantage. Je vais donc me lier avec Notre Seigneur pour l'éternité! Le Maître que je vais prendre est tout-puissant. Confiance donc! Qui m'arrachera de ses mains? Je suis faible, excessivement faible; mais j'espérerai en lui, et je deviendrai fort de sa force. Lequel des deux gagne plus au change? Certes, avec les hommes jamais on ne fera de si bons marchés. Nous avons la meilleure part; ce n'est pas nous qui l'avons choisie, peut-être même l'avons-nous regardée de mauvais œil autrefois; à Notre Seigneur seul en soit la gloire et la reconnaissance! »

Ces dernières lignes nous rappellent et les imperfections de l'ancien philosophe de Rennes et l'humilité du religieux. Cette lettre explique aussi et confirme les révélations du Mémorial. D'un autre côté, le Mémorial fait mieux comprendre la raison des conseils qui terminent la lettre.

« Bon courage, ma chère Pauline, ne te plains pas, si le bon Dieu te fait acheter le bonheur d'être toute à lui. Tu ne le payeras jamais trop cher... Tu seras épouse de Jésus-Christ : ton époux est sanglant et sur la croix. Regarde-le ; ton cœur te dira le reste. »

Son frère avait enduré ce genre de souffrances. Il avait le droit d'en parler. Aujourd'hui qu'il recueillait le fruit de ses longues épreuves, il en appréciait le mérite. Afin de les mieux accepter, chaque jour de sa vie il pria pour sa persévérance, et redit son refrain courageux : « Écrasez-moi, mais laissez-moi mourir Jésuite. »

Qu'on nous permette un rapprochement. Pendant nos derniers désastres, un Père de la Compagnie, le Père Jules Arnold, s'enferma dans la citadelle de Laon pour porter à nos soldats les consolations de la foi. Le 8 septembre, vers une heure de l'après-midi, la citadelle sautait. Le corps du Père fut mis en pièces. On retrouva sur ses débris sanglants une lettre cachetée écrite à la sainte Vierge avec ces mots : « Plutôt être déchiré en lambeaux que de quitter jamais la Compagnie de Jésus, *Disrumpar potius quam Societatem Jesu derelinquam !* »

Le même cri s'échappe du cœur du Père de Ponlevoy pendant son noviciat : « Plutôt être broyé que de sortir de la Compagnie ! » Tous deux s'adressèrent à Marie, tous deux furent

exaucés; le second fut déchiré en mille pièces, le premier fut broyé par la douleur. A ce prix, ils restèrent dans la Compagnie de Jésus sur la terre, et entrèrent dans celle du ciel.

CHAPITRE IV

ÉTUDES. — ENSEIGNEMENT. — DIRECTION

« Saint Ignace n'a pas eu la prétention d'improviser des hommes ; il pensait, au contraire, qu'un seul ouvrier lentement formé, mais vraiment achevé, rendrait plus un jour que cent autres brusqués au commencement et avortés à la fin. L'Institut prolonge les préparatifs, dût-il abréger le ministère, pourvu qu'il centuple le fruit. Quand saint François Xavier et saint François Régis eurent atteint leur maturité, dix années suffirent à leur apostolat. »

Ces réflexions, écrites plus tard par le Père de Ponlevoy nous expliquent la longue formation de la Compagnie ; et nous font comprendre pourquoi l'ancien théologien de Rennes allait s'asseoir sur les bancs durant quatre années encore.

Le jour même de ses premiers vœux, il adressait

ce billet à sa sœur Pauline : « Je pars dans quelques heures pour la Belgique, où je vais étudier la physique. Fais-le savoir à mon père. Je pense à tous. Qu'ils n'aient point de chagrin, et que le sacrifice, s'il se peut, se fasse gaiement. »

Pourquoi courir si loin après la science et dans quel but ce futur prédicateur et directeur des âmes allait-il se livrer à des études peu en harmonie, ce semble, avec ses goûts et ses travaux à venir?

La Compagnie de Jésus, sans préjuger absolument les emplois et les aptitudes de ses enfants, les veut prêts à faire tout le bien réalisable, et leur souhaite en conséquence, dans la mesure du possible, des connaissances universelles. Comme à notre époque, les sciences mathématiques et physiques ont pris un grand développement et exercent une réelle influence, c'est avec raison que les hommes appelés à porter la parole de Dieu devant les enfants de ce siècle étudient ces sciences, bien qu'elles n'aient point pour objet direct les vérités éternelles. Ainsi faisaient autrefois les Pères et les Docteurs de l'Église. Mais les jésuites français, pressés de pourvoir aux premières obligations de la vie religieuse, avaient dû commencer par former des prêtres, en attendant qu'il leur fût possible d'avoir aussi des savants. Ils ne s'étaient pas trouvés en mesure, depuis que leurs maisons avaient été fermées en

1828, de fonder un seul établissement scientifique. Que de temps, de ressources et de peines ne faut-il point, en effet, pour réunir tous les éléments d'un grand enseignement de ce genre, surtout quand les professeurs n'ont pas le droit d'ouvrir un seul cours public!

Plus heureuse que la France, la Belgique avait conquis et maintenu, depuis quelques années, les libertés dont nous avions été dépouillés. La Compagnie possédait à Namur un collége complet. Le Père Guidée, provincial de France, résolut donc d'y envoyer une avant-garde de mathématiciens.

C'est dans cette ville, située au confluent de la Sambre et de la Meuse, que le Père de Ponlevoy vint, avec plusieurs scolastiques de notre province, retremper dans l'étude ses armes rouillées. Quoique exilés de la France, tout leur rappelait des souvenirs heureux dans notre histoire.

Pourtant ce qui frappa la jeune imagination du nouvel hôte de la Belgique, plus que cette citadelle « qui me semble, dit-il, très-belle, très-forte, peut-être parce que je n'y entends rien, » ce fut le collége lui-même. La distribution lui en parut excellente. « Ouvert depuis trois ou quatre ans, il renferme deux cents élèves, tous pensionnaires, sauf les plus avancés; et qui soutiendraient facilement le parallèle avec les élèves de certaines maisons bien connues. »

Ces observations extérieures une fois faites,

notre Frère se mit à dévorer les premières aridités des mathématiques.

Mais là se rencontra l'obstacle. Les sciences exactes ont une langue qu'il faut connaître, parler et écrire facilement au tableau, avant d'y faire des progrès. Le Frère de Ponlevoy avait fort peu pratiqué ces exercices, et s'accusait d'irrévérence grave à leur endroit. « J'ai jadis fait fi des mathématiques, disait-il, et maintenant, pour me trouver à la hauteur des cours, je suis obligé de faire marcher de front l'algèbre, la géométrie, la trigonométrie, la géométrie analytique. »

C'était difficile, on le voit. Cependant, grâce à sa mémoire heureuse et à un travail opiniâtre, il parvint à suivre, quoique à distance, ses plus jeunes frères.

« Vous êtes curieux, je parie, écrivait-il à son père, le 7 février 1837, de savoir si l'on a fait de moi ici un ami d'Euclide. Jadis le bon M. Mahias n'a pas su me faire entrer dans l'intimité de ce grand homme. J'ai donc appris le tout *ab ovo* autant que possible, et pendant ce temps-là les autres me traînaient à la remorque. Voilà pourtant que je commence à me tirer d'affaire. Nous avons dévoré la géométrie analytique, qui n'est pas ce qu'il y a de plus aisé. La physique va son train. Si j'avais un conducteur assez bon, je vous enverrais jusqu'à Vitré une étincelle de notre machine. »

Sous ce ton gracieux et demi-plaisant, notre mathématicien cachait la peine réelle qu'il éprouvait de voir, malgré son travail, ses efforts presque infructueux. Il ne pouvait que balbutier la langue des chiffres, au milieu de jeunes étrangers, qui, dès le mois de mars, se jouaient dans le calcul différentiel et intégral.

Nul doute qu'il n'eût suffisamment réussi dans ce genre d'études, s'il s'y était longtemps appliqué. Mais il ne serait jamais devenu un savant de premier ordre. Supposé qu'il ait eu des aptitudes réelles pour les mathématiques, il n'en aurait jamais eu le goût. Les sciences naturelles avaient ses préférences, la botanique surtout. Il se plaisait dans ses promenades, à cueillir une fleur, à en dire le nom, la vie, l'histoire, à la contempler dans ses menus détails. Les mathématiques ne lui présentaient pas les mêmes charmes; non qu'il les dédaignât, il en sentait l'importance et la valeur. Toutefois, son imagination n'y trouvait pas l'idéal qu'elle rêvait; et son intelligence, pieusement pratique, les estimait trop abstraites et trop éloignées de la vie des âmes.

Pendant qu'à Namur il s'évertuait tant bien que mal à étudier la science des nombres, il s'appliquait avec plus de fruit à celle de la vertu, et donnait à tous l'exemple de la plus parfaite régularité. Dieu sembla vouloir le récompenser

d'une manière frappante. Un jour, dans une de ses promenades, il fut surpris avec un de ses compagnons par une pluie torrentielle. Force leur fut de chercher un abri dans une cabane de charbonnier. Ils y étaient à couvert depuis un temps assez considérable, et pourtant l'orage augmentait de violence. « Allons; il se fait tard, dit le Frère de Ponlevoy, nous ne reviendrions pas à temps, si nous restions ici; partons. » Nos deux scolastiques furent heureux, malgré la pluie dont ils étaient inondés, d'être ponctuels au rendez-vous de la règle. Mais quelle fut leur reconnaissance pour Dieu quand ils apprirent le danger auquel ils avaient échappé! Cinq minutes après leur départ, deux hommes s'étaient réfugiés dans la cabane; à peine y étaient-ils entrés, que le tonnerre les avait foudroyés. On retrouva leurs corps noirs et calcinés. Le même sort était probablement réservé au Frère de Ponlevoy et à son compagnon, s'ils avaient résisté à l'inspiration du devoir.

La Providence daigna une autre fois accorder à son serviteur la même marque de bienveillance. Quelques années après, professeur à Brugelette, et se rendant à Paris par le chemin de fer, il fut très-instamment prié de séjourner quelques heures chez un des fondateurs du collége, M. Dubois-Fournier. Obéissant à un sentiment de charité, il s'arrêta à Valenciennes. Le train continua

sa marche, et le Frère de Ponlevoy apprit le lendemain que son wagon, en tête du convoi, s'était englouti avec douze autres dans les marais de Fampoux. Il remercia le Seigneur qui l'avait arraché à une mort affreuse et inévitable.

Le Frère Armand quitta Namur pour aller, en octobre 1837, à Saint-Acheul, où il devait compléter sa théologie.

Cette science est la première de toutes, surtout pour un prêtre; encore plus pour un jésuite, dont la vie est essentiellement militante. Aussi la Compagnie de Jésus fait-elle dépendre en grande partie du succès obtenu dans ce genre de travaux le jugement qu'elle porte sur ses enfants. Les quatre années de théologie qu'elle leur accorde sont d'ailleurs d'autant plus fructueuses, qu'elles sont préparées régulièrement par deux ans d'études grammaticales et littéraires, et par trois années de philosophie et de sciences.

Les connaissances dogmatiques et morales du Frère de Ponlevoy étaient trop sérieuses pour être renouvelées entièrement, trop insuffisantes pour n'être pas complétées. Il eut donc à les reprendre en sous-œuvre de 1837 à 1839. D'après lui, ces deux années valaient bien les quatre ans employés jadis à réciter par cœur un auteur élémentaire. Plus tard, il montrait quelquefois la série de ses thèses d'examen final parfaitement rédigées, et disait qu'avec un rapide coup d'œil

jeté sur ces feuilles, il revoyait en quelques instants tous ses travaux passés.

Il assista, en septembre 1838, à un grand acte donné à Saint-Acheul, pour la première fois depuis le rétablissement de la Compagnie en France. Un grand acte n'est pas une parade théologico-littéraire, comme le supposeraient ceux qui n'en ont jamais été témoins, mais une lutte très-sérieuse, où des docteurs, professeurs expérimentés et habitués à manier la langue serrée de l'argumentation, attaquent à leur choix, et sans aucune convention préalable, pendant six heures de temps, les points présumés plus faibles dans les thèses proposées.

Monseigneur Mioland, qui présidait à cet exercice entouré des provinciaux d'Espagne et de France et d'un grand nombre d'ecclésiastiques, crut voir revenir les beaux jours de l'antique Sorbonne[1]. Hélas! ces espérances devaient être bientôt déçues. Qui l'aurait cru? au lieu de comprendre tout ce que renfermait de fécond pour la restauration des études ecclésiastiques en France cette vigoureuse initiative, un gouvernement ombrageux estima la patrie menacée, et conseilla la dissolution de la maison de Saint-Acheul.

1. *Vie du R. P. Guidée S.-J.* par le Père Grandidier, S. J. Paris, Victor Sarlit, 1867.

En attendant, le soir même du jour où se tint ce grand acte, le Frère de Ponlevoy entra en retraite pour se préparer à recevoir le sacerdoce. Il fut ordonné prêtre le 22 septembre 1838, par Monseigneur Mioland.

Quiconque a pu assister à la messe du Père de Ponlevoy a remarqué la douce gravité et le recueillement séraphique avec lequel il la célébrait. Ordinairement elle durait un peu plus d'une demi-heure. On le voyait tout absorbé en Dieu. Quels n'ont pas dû être ses sentiments de foi et d'amour au premier jour de son sacerdoce! Par une rencontre assez frappante, ce religieux si éprouvé par des peines intérieures, si dévoué à Marie, la mère de sa vocation, put dire sa première messe à l'autel de Notre-Dame des Sept-Douleurs, le jour même de l'octave de cette fête : « Le 22 septembre, dit-il dans son mémorial, je fus ordonné prêtre avec les PP. Laynez et Lebreton, et le 23, je dis ma première messe à l'autel de Notre-Dame des Sept-Douleurs à Saint-Acheul en l'honneur de ma souveraine. »

Il n'avait alors que vingt-six ans.

Quelques jours après, il recevait une lettre du Père Gloriot où ce saint homme lui offrait ses compliments religieux et paternels, en réponse à un avis envoyé à temps pour réclamer ses prières. « Mon cher Père, lui écrivait-il, je puis enfin vous donner ce titre. Tout me porte à me réjouir

avec saint Jérôme : *lætemur ad ascensum*[1], sans y ajouter ce mot vraiment sévère : *timeamus ad lapsum*[2]. Vous avez pris si bien les moyens de vous rassurer! Votre vocation a été marquée par des caractères si consolants que l'homme n'y a été pour rien. » Puis il se recommande à ses prières : « Ne me laissez pas en purgatoire, dit-il. Je vous en tirerai quand Dieu vous aura éprouvé. »

Le Père de Ponlevoy avait averti sa famille comme le Père Gloriot. Mais nous avons cherché vainement dans ses lettres des détails intimes sur sa première messe. Il écrivit un mois après à sa sœur Pauline qui devait, pensait-il, avoir fait sa profession. « Mon ordination a eu lieu le 22 septembre comme je l'avais marqué, et, dès le lendemain, je suis monté à l'autel pour la première fois. Quelle grâce, ma chère sœur! quel bonheur! Puissé-je être bien fidèle! Ce matin, je vais déjà célébrer pour la vingt-septième fois. C'est une grande consolation pour moi de penser alors à vous tous nommément; car, si jamais on doit avoir de la confiance en priant, c'est bien là, assurément. Ainsi donc, te voilà maintenant entre deux frères prêtres, et toi-même tu vas suivre le genre de vie qu'ils ont embrassé. Allons, que le bon Dieu soit béni! »

1. Réjouissons-nous à l'annonce de l'élévation.
2. Craignons à l'annonce de la chute.

Il ne goûta pas longtemps le bonheur de célébrer la messe au sein de la patrie et dans le berceau de sa vie religieuse et sacerdotale. La maison d'études de Saint-Acheul se dispersa, et le Père de Ponlevoy (c'est le nom que nous lui donnerons désormais), dut reprendre le chemin de l'exil.

L'occasion de ce départ précipité, on vient de le voir, fut le retentissement donné par la presse au grand acte théologique soutenu deux mois auparavant. On en trouvera dans la *Vie du Père Guidée* par le Père Grandidier, la relation intéressante. Disons seulement que le ministre de l'instruction publique fut effrayé, à la lecture de ces thèses, de voir battus en brèche les quatre articles d'un gallicanisme déjà suranné, et que, malgré les observations fort sages du Père Guidée, le conseil du roi engagea le Père provincial à dissoudre la maison de Saint-Acheul, pour prévenir les interpellations des Chambres.

En conséquence, le 13 décembre 1838, le Père de Ponlevoy annonçait à son père son prochain départ avec sa gaieté et sa simplicité habituelles. « J'ai, cette fois, une petite nouvelle à vous apprendre. Elle sera sans doute aussi imprévue pour vous, qu'elle l'a été pour nous-mêmes. Mais les antécédents nous ont valu assez d'expérience aux uns et aux autres pour ne plus nous étonner d'aucune translation de domicile. Hier

soir, lorsque nous nous y attendions le moins, on nous a annoncé notre prochaine émigration. Aussitôt dit, aussitôt fait. Nos préparatifs de déménagement sont peu embarrassants et, dès aujourd'hui, on pourra lever le camp sans tambour ni trompette. Comme nous nous trouvons une vingtaine compris dans la liste du voyage, pour ne pas obstruer le passage, nous sortons à la file et par différentes portes.

« A la fin de la semaine, nous aurons tous salué la Belgique, où le collége de Brugelette nous ouvre ses portes à deux battants. C'est là, autant que nous pouvons compter sur les prévisions humaines, que l'événement met si souvent en défaut, que nous pourrons achever notre cours scolastique sans désemparer. »

Il faisait bien de se mettre en garde contre les événements. Depuis quatre ans, il avait déjà changé cinq fois de demeure : Mélan, Avignon, Saint-Acheul à deux reprises, Namur, l'avaient vu successivement planter sa tente et partir; conséquence nécessaire de la vie d'apostolat.

Cette fois, son séjour allait être plus durable : il devait rester huit ans à Brugelette.

La Compagnie avait fondé, dans un ancien couvent de ce petit bourg, un collége pour les Français obligés de chercher hors de leur pays les bienfaits de l'enseignement religieux. Il faut avouer que, malgré la tranquillité de la campa-

gne, le voisinage de généreux bienfaiteurs, l'absence de nouvelles politiques et de visites oiseuses, cette solitude aurait été un désert aride pour tant de jeunes exilés, s'ils n'y avaient pas rencontré comme une nouvelle famille. Brugelette leur fit trouver des amis constamment fidèles dans leurs compagnons d'étude, des Pères dévoués dans leurs maîtres. Un de ceux qui leur furent plus chers et qui leur ont inspiré une plus profonde reconnaissance, fut sans contredit le religieux dont nous retraçons les vertus. Il a été pendant plusieurs années le guide de leurs âmes et le confident de leurs peines; et, quand on leur rappelle aujourd'hui son nom vénéré, ils disent avec attendrissement : « C'était un père et un saint! »

Avant de leur rendre ces grands services, notre nouveau prêtre devait achever lui-même le cours de ses études. Chassé de Saint-Acheul, il termina sa théologie à Brugelette. Après avoir pendant le carême, soutenu avec succès, et non sans fatigue, une dispute scolastique plus approfondie que les argumentations ordinaires, il travailla pendant quatre mois à son dernier grand examen qu'il subit le 26 juillet de cette année 1839.

Ne semble-t-il pas, après ces labeurs et ces épreuves, que sa préparation studieuse fût terminée? D'ordinaire, il en est ainsi. Mais, à cause

de l'état précaire où se trouvait la Compagnie en France, le Père de Ponlevoy n'avait pu faire ses humanités. Le cours où on les enseigne, appelé *juvénat*, succède habituellement au noviciat et prépare la philosophie. Le Père de Ponlevoy, seul prêtre, allait donc se trouver sur les bancs avec de tout jeunes religieux. Cette nouvelle épreuve était plus pénible que celle de Namur. Mais ses supérieurs avaient pensé que sa vertu en deviendrait plus modeste et son talent plus achevé. « Après dix ans d'interruption, écrivit-il à son père le 10 décembre 1839, j'en suis revenu au système des thèmes et des versions. Soir et matin, c'est un feu roulant de leçons et de devoirs. Je m'étais brouillé avec Cicéron, Virgile, Homère, etc.; force m'a été d'en venir à composition. Chaque jour, je perds quelque chose de ma vieille rancune, et il ne faut pas désespérer qu'avec le temps je n'en vienne à leur accorder toutes mes bonnes grâces. Au reste, depuis trois mois j'ai travaillé pour apprendre que j'étais un pauvre écolier, que je ne savais ni grec ni latin; le reste est à faire. »

Ces dernières lignes marquent le côté délicat de la situation nouvelle. En faisant ses humanités, le Père de Ponlevoy rencontrait la même source de peines intérieures qu'il avait éprouvées au noviciat d'Avignon et au scolasticat de Namur.

« Le juvénat de rhétorique fut pour sa vertu une rude épreuve », nous écrit le Père Pillon, alors son supérieur. Nous en donnerons la raison avec le respect dû à une mémoire qui nous est chère.

Un de ses professeurs était un maître expérimenté; travailleur infatigable, esprit pénétrant, le Père Cahour avait étudié la littérature, selon le désir de saint Augustin, plus en philosophe qu'en rhéteur. Il avait joint à de grands aperçus littéraires, de sérieuses recherches sur des points peu connus alors de l'histoire des belles-lettres. Auteur lui-même, il avait composé non-seulement des ouvrages de critique, mais des discours et des drames qui ne manquent pas d'un vrai mérite. Malgré un talent naturel, il appliquait avec une rigueur, peut-être exagérée, à ses propres œuvres le conseil de Quintilien, recommandant de suspecter un premier jet trop facile. A plus forte raison, croyait-il nécessaire d'appliquer à de moins expérimentés que lui les lois qu'il s'imposait à lui-même.

Loin de nous la pensée de vouloir attaquer la correction dans les ouvrages de goût; mais il est de jeunes écrivains que rebute une critique trop scrupuleuse. Leur conception est prompte et nette, leur allure originale, et ils perdraient, dans le travail minutieux de la forme, l'élan spontané de leur première inspiration. Si ces élèves sont

pleins d'amour-propre, ils méprisent leurs professeurs. S'ils sont humbles, ils se méprisent eux-mêmes. Le Père de Ponlevoy fut de ces derniers. Il admira son maître et se regarda comme incapable. Cette année fut très-dure pour lui, et sa vertu y fut plus exercée que son talent. Dieu en avait ainsi disposé. Destinant notre saint religieux à diriger les âmes et à gouverner la Compagnie, il voulut que l'humilité fût sa vertu de prédilection. « Plus le bâtiment doit être élevé, dit saint Augustin, plus le fondement sur lequel il repose doit être profondément enfoncé en terre. »

Cependant, même sous le rapport du succès littéraire, tout ne fut pas perdu pour lui. Il acquit à cette école vigoureuse la connaissance des chefs-d'œuvre de notre langue, l'habitude de bien écrire en latin et un style français plus correct et plus soigné. Le Père Cahour avait assez bien formé son disciple pour que celui-ci méritât, peu de temps après, de le remplacer.

Bien loin de renvoyer au Père Cahour le reproche qu'il s'adressait à lui-même, le Père de Ponlevoy avait conçu pour ce religieux et pour le Père Cambiaso, son collègue, une estime et une affection profonde. « Nous avons pour professeurs, écrivait-il à son frère, des hommes consommés dans la littérature, et si nous voulons bien faire, nous n'aurons qu'à prendre nos maîtres pour

modèles. » Il avait bien raison : et si quelque jour les travaux littéraires et les retraites du Père Cahour sont publiés, on sera charmé de voir que ce religieux était encore plus avancé dans les voies de Dieu que dans celles de la science.

C'était le témoignage que le Père Gloriot lui rendait à cette époque. Nous citerons la lettre presque tout entière, dernier vestige d'une pieuse correspondance. Le Père Gloriot a joué un rôle trop important dans la vie du Père de Ponlevoy pour que ce document ne trouve pas ici sa place.

« Avignon, 6 février 1840.

« Vous voilà donc prêtre, mon bien cher. Vous me donnerez une part spéciale à votre *memento*... Ayant si mal vieilli, après quarante-sept ans de prêtrise, j'ai bien besoin d'exciter la compassion... *Miseremini mei, saltem vos amici mei* [1]. Pressez un peu la sainte Vierge au *memento* des vivants, en attendant le second qui ne doit pas tarder. Je vous félicite de vos deux professeurs. Ils me rappelleraient à votre souvenir, si vous en aviez besoin; mais non... Je ne peux pas oublier Rennes qui m'accueillit dans des moments mau-

1. Ayez pitié de moi, vous du moins mes amis. (Job XIX, 21.)

vais. La Providence m'y menait pour vous. J'en bénis Dieu, quoiqu'il ait tout fait, sans que j'aie eu à m'en mêler. Répétez-le bien; je ne voudrais pas mentir. Prions : nous sommes sur les volcans. Ils nous jetteront par leur explosion dans le ciel où pour jamais nous serons inséparables. Confiance au Dieu de l'avenir. Il a été le Dieu de notre passé. Prions bien, j'aime à le répéter en terminant.

» GLORIOT, prêtre. »

Quatre ans après cette lettre humble et touchante, le vénérable athlète mourait à Avignon, âgé de soixante-seize ans, pleuré de tous ses amis et surtout du Père de Ponlevoy. Celui-ci conserva pour son ancien directeur une reconnaissance durable. Il priait souvent pour lui, et, afin que Marie eût comme un souvenir permanent de ce cher bienfaiteur, il détacha d'une de ses lettres la signature du Père, et la mit dans un cœur d'argent offert par les élèves de Brugelette à Notre-Dame de Tongres.

Jusqu'ici l'élève du Père Cahour, l'enfant du Père Gloriot, avait péniblement amassé des trésors de science et de vertu. Il était temps pour lui de communiquer ce qu'il avait reçu et d'enseigner aux autres ce qu'il avait appris lui-même.

Il débuta au collége de Brugelette comme professeur de quatrième, vers la fin de l'année 1840.

« Je viens de savoir officiellement, écrit-il à la date du 22 septembre, que j'allais être employé cette année dans le collége comme professeur de quatrième. Cette classe sera divisée en deux sections, et, par un rapprochement assez singulier, Émile (le P. Cor.) et moi, nous allons, en bons frères, nous partager le fardeau. En qualité de vétéran dans le métier il me donne ses instructions pour l'administration de mon petit département. Je vous assure que la charge de professeur, telle qu'on l'entend dans la Compagnie, n'est pas du tout facile à remplir. C'est une besogne qui demande l'homme tout entier, et où le maître doit sous tous les rapports apprendre, pour ainsi dire, plus que les disciples. »

Malgré ses appréhensions, la classe commença fort bien.

« Nous voguons à pleines voiles dans la vie du collége, écrit-il au milieu de l'année, je serai bientôt fait à la manœuvre. Novice, je m'instruis par l'expérience des autres, et souvent à mes dépens. Le goût y est déjà, l'aptitude viendra, je l'espère. On dit que mon gouvernement est assez modéré, mais aussi il y a rarement matière à coups d'État. J'aime ma petite division ; en général elle n'a pas l'air de me haïr. »

Et cela était si vrai que les enfants avaient pour leur maître les délicates attentions d'un fils pour son père. Fatigué souvent par les cinq

heures de classe, le professeur l'avouait ingénûment à ses élèves, et ceux-ci disent qu'alors ils surveillaient tellement leurs petites allures irrégulières, qu'on aurait entendu voler une mouche en classe.

A la fin de l'année, les supérieurs jugèrent que les efforts du Père de Ponlevoy avaient été couronnés d'un vrai succès, mais on préféra lui confier une classe où il pût mieux développer ses talents pour la prédication. Comme on voyait en lui une disposition particulière à l'étude des belles-lettres, on les lui fit enseigner l'année suivante.

« Je continue à tort et à travers mon cours de régence, dit-il en 1842; cette année j'ai un peu enjambé pour passer de la quatrième à la seconde. L'emploi de professeur dans nos colléges est effrayant pour précipiter la vie ; je ne passe pas le temps : le temps me dévore. Les jours s'enfuient comme une heure, les semaines comme un jour, et le trimestre entier ne me paraît plus qu'un rêve. Renfermez dans l'espace de dix-sept heures les devoirs d'un religieux, d'un prêtre, d'un régent, d'un directeur de congrégation, d'un confesseur, et vous trouverez en définitive qu'il reste assez peu de temps, et que si on a bien fait ce qu'on a fait, le soir on peut dire son *amen* de bon cœur. »

Il enseigna de la sorte, pendant deux ans, les humanités. Ce travail excessif était un peu au-

dessus de ses forces. Le Père provincial crut devoir diminuer le grand nombre de ces occupations, tout en les rendant plus importantes. Il lui confia le soin d'enseigner la rhétorique aux jeunes Jésuites. Le nouveau professeur succédait donc dans cet emploi à celui qui, en voulant perfectionner son style, avait surtout sanctifié son âme. On conçoit que sous le rapport de l'initiative personnelle, la méthode qu'il allait appliquer fût différente de celle qu'il avait subie.

Il conseillait aux futurs régents, avec l'obéissance à la règle, une certaine indépendance d'allure. « Mettez-vous en rapport avec le Père préfet des études, leur disait-il; suivez les conseils qu'il vous donnera, et tenez-vous indépendants des autres. Sous sa direction, sachez toujours rester vous-mêmes; conservez votre nature propre, le genre qui vous convient, et ne rampez pas d'une manière forcée sur les traces de vos confrères dont le caractère pourrait être opposé au vôtre, et dont les qualités inimitables vous rendraient inhabiles à bien conduire vos enfants. »

L'enseignement du Père de Ponlevoy était solide et apostolique. « Il vivait sans bruit, nous écrit un des juvénistes de cette époque, mais il faisait très-bien tout ce qu'il faisait. Il avait surtout le talent de présenter les choses d'une ma-

nière neuve, ce qui rendait ses classes extrêmement intéressantes, bien qu'elles fussent très-sérieuses; le même talent se faisait remarquer dans ses prédications. »

On le voit, pendant les quatre années de son enseignement, presque uniquement préoccupé du bien de ses élèves, préparant sa classe avec soin, la faisant avec dévouement, maintenant la discipline avec une douce fermeté, se faisant chérir et craindre, combattant intérieurement contre ce découragement fatal qu'il rencontrait à chaque pas de sa vie.

Tant de qualités faisaient pressentir le directeur consommé.

C'était là vraiment son emploi de prédilection, et pour lequel il avait reçu une merveilleuse aptitude. « Comme professeur, il était fort brillant, nous écrit le P. Pillon, et fort aimé de ses élèves. Mais le théâtre où il s'est le plus et le mieux révélé, a été la direction des élèves de la Congrégation et les instructions familières. »

Il avait été chargé de parler aux enfants du collége avant d'être appelé à les diriger. Dès le juvénat, le P. Recteur voulant le relever à ses propres yeux, lui avait confié quelques prédications. Il continua ce ministère pendant tout le temps de son séjour à Brugelette.

Il nous a laissé quarante-cinq instructions, écrites, presque tout entières, sans rature, et

qui en supposent au moins autant d'autres. Dans ces pages encore vivantes, on devine l'orateur et on comprend l'apôtre. Ces instructions sont de deux sortes : les unes, d'une composition soignée et quelquefois d'un style fleuri, trahissent le jeune professeur d'humanités; les autres appartiennent surtout à la période où le Père devient exclusivement directeur des élèves.

Pour donner une idée de la première manière, je citerai un fragment de discours prononcé en octobre 1841, pour l'ouverture des classes. L'orateur allait commencer, cette année même, à enseigner les humanités. Voulant montrer que la littérature moderne dénature la religion parce qu'elle n'en prend que les apparences, il s'écrie : « L'homme dans la détresse s'adresse de nos jours à la religion, mais hélas! il ne demande même pas le pain de son âme; il vient mendier près d'elle quelques-unes de ces émotions dont il a tari la source. Quoi! ce n'est donc qu'une pâture pour vos sens que vous demandez à une religion toute d'esprit? Vous ne cherchez dans ses mystères que des contrastes; dans son histoire que les péripéties d'un drame! Vous voulez donc vous jouer avec la Croix qui sauva le monde, comme le brillant génie de la Grèce avec le sceptre impuissant des dieux de l'Olympe!

« Il y a plus, sous prétexte que la poésie, fille de la fiction, autorise les écarts de l'imagination,

vous franchissez d'un vol présomptueux les bornes posées par l'Éternel. La vérité est trop simple; pour sortir du vrai, vous sortirez même du vraisemblable. Qu'importent d'ailleurs les règles sacrées? L'écrivain en appelle au génie. Nous, du génie de l'homme nous en appelons à la pensée divine. Eh! de grâce, si vous ne voulez que des sensations, que n'allez-vous au dieu de l'alcoran! Si votre imagination ne se plaît que dans des régions fantastiques, montez sur le Parnasse païen, fouillez les archives de la théogonie indienne, ou allez vous perdre dans les nuages de la Calédonie. Ce ne seront là, après tout, que des niaiseries sonores et prétentieuses qui ne méritent pas la colère. Si elles attirent les traits de la critique, du moins n'allument-elles pas les foudres du ciel. Respectez donc la religion de Jésus-Christ. Pure comme le ciel d'où elle émane, elle ne peut qu'être souillée par vos profanes attouchements; mieux vaut pour elle le silence que vos prétendus hommages. »

Certes, une pareille page a un vrai mérite; mais elle semble écrite plutôt par un critique poëte que par un prédicateur. Ses exhortations familières sont tout autres. On voit que déjà le Père de Ponlevoy connaissait à fond ses jeunes auditeurs. Il conversait avec eux, résolvait leurs doutes, frappait droit et en face. Ses analyses morales étaient entremêlées de comparaisons, de

récits certains et pieux, bien choisis et propres à confirmer le sujet. Il terminait souvent ou par une pensée saillante, ou par un fait vivement raconté et qu'il avait pris la peine d'écrire en entier comme tout le discours.

Qu'on ajoute à l'intérêt du fond une action vraiment religieuse, un geste sobre mais incisif, un regard doux et convaincu, un reflet de sainteté qui brillait aux yeux de tous, et par-dessus tout un zèle brûlant, modéré par une grave réserve, et l'on comprendra l'influence exceptionnelle que de telles prédications devaient exercer sur des jeunes gens d'élite.

Mais ce qui achève de distinguer cette seconde manière oratoire de la première, c'est l'influence qu'exerça dès lors sur toutes ses compositions la lecture de saint Augustin. Vers 1844, il fit connaissance avec les ouvrages de l'évêque d'Hippone. « Je te dirai, écrit-il alors à son frère, que j'ai trouvé parmi les Pères mon maître de prédilection. Je me suis voué à saint Augustin. Mais quand aurai-je tout lu? » Dans les lettres de cette époque, il cite assez volontiers des textes de ce saint docteur. « J'ai ri l'autre jour, écrit-il le 10 décembre 1844, en lisant un ouvrage de saint Augustin. Il s'agissait de soutenir le courage des fidèles contre les persécutions des puissants. Que peuvent-ils? Tout au plus, répond le saint, ce que pourrait un mauvais champignon. »

— Et quelques mois plus tard, dans ce même ordre d'idées. « J'ai été tout content, dit-il, l'autre jour en lisant saint Augustin, *que j'aime entre tous*, de trouver sa façon de penser sur les misères du temps. Il faut savoir qu'à son époque on se plaignait fort. « Les jours sont bien mauvais, dit-on. *Maligni dies sunt.* » Voici ce qu'il répond : « Personne n'aime le temps où il vit. Car le présent apporte toujours avec lui son amertume. Chaque année nous disons : jamais il n'a fait si froid. »

Nous pourrions multiplier ces citations. On y verrait se vérifier cette parole du Père de Ponlevoy recueillie plus tard par ses novices d'Angers : « Je me suis pieusement enivré de saint Augustin. »

Cette étude donna à ses paroles de la vivacité, du relief et de la précision. Quelquefois peut-être, pourrait-on être ébloui des contrastes trop multipliés dont elles étincellent, et reprocher à l'auteur un manque de naturel; mais ces imperfections plaisent, surtout de nos jours, et sont, au dire de Quintilien, « de charmants défauts ». Pour entreprendre une lecture aussi considérable, le P. de Ponlevoy avait dû avoir quelques loisirs. C'est en effet à cette époque qu'il fut déchargé de tout enseignement, et qu'il se consacra exclusivement à la direction des âmes. « J'ai définitivement laissé la régence, écrivait-il à son frère

Ludovic à la fin de 1844. J'en suis venu aux réalités, les seules pour nous. Cette année, je vais être tout entier dans les choses saintes : la direction, la prédication, l'étude sacrée. »

Lá direction fut entre les mains du P. de Ponlevoy une arme plus forte encore et plus sûre que la prédication elle-même. « Pendant les années de ce ministère à Brugelette, nous écrit le P. Pillon, on ne saurait calculer tout le bien qu'il a fait aux élèves de la première division, soit en public, soit en particulier. Je n'ai jamais connu, dans ma longue carrière de collége, de père spirituel des élèves et de directeur plus accompli. Je rencontre dans ce pays (Lille) une foule d'anciens élèves de Brugelette qui reconnaissent devoir leur persévérance religieuse à l'action douce et forte de ce Père sur les âmes. Il avait un don spécial pour gagner la confiance des élèves sans rien faire pour la mendier. Il en était aussi chéri que vénéré ; et jamais il n'a, dans son ministère spirituel, entravé l'action du préfet, des professeurs et des surveillants. »

Voilà un bel éloge, et confirmé par tous ceux qui ont connu, ou vu à l'œuvre, ce directeur de la jeunesse chrétienne. L'un d'eux, qui fut son préfet de congrégation pendant deux ans, dans une lettre écrite dernièrement, nous fait connaître à la fois l'histoire et le secret de cette action religieuse.

« Le P. de Ponlevoy nous fut donné comme père spirituel et directeur de la congrégation. Ce premier apostolat fut le prélude de celui que le Revérend Pere devait exercer quelques années plus tard avec tant de fruit sur un plus grand théâtre. Tous avaient pour lui la plus grande vénération. Une industrie qui lui a beaucoup servi, ce fut l'association des neuvaines perpétuelles en l'honneur du Sacré-Cœur. Un premier groupe de neuf membres se forma parmi les dignitaires de la congrégation. Puis chaque membre de cette première série en organisait une autre, et la division se trouva en grande partie enrôlée. Tous les mois, les membres de chaque groupe se réunissaient en particulier chez le P. directeur, pendant le premier quart d'heure de la récréation du goûter. On tirait au sort les offices, on faisait une petite prière, et après nous avoir dit quelques mots, il nous congédiait d'ordinaire en ajoutant : *Ite, incendite collegium*[1].

« Ces réunions s'étendaient à tous les élèves, même à ceux qui ne faisaient point partie de la congrégation, et ils se trouvaient ainsi amenés à rendre visite au directeur. »

On comprend quel bien dut faire un pareil apostolat à des enfants momentanément éloignés de leurs familles, et qui trouvaient dans ces rap-

1. Allez, embrasez le collége.

ports affectueux l'oubli et presque l'amour de l'exil.

C'est dans le même esprit que le P. de Ponlevoy soutenait et dirigeait la charité de ses congréganistes. Il les accompagnait quand ils visitaient les pauvres, et les initiait ainsi aux aimables industries des sociétés de Saint-Vincent de Paul. Il nous raconte à ce sujet une coutume du collége de Brugelette, à laquelle il n'eut garde de les soustraire.

« Nous avons un usage fort touchant durant le temps de Noël, écrivait-il à son père. Une jolie crèche s'élève au milieu du sanctuaire de notre église, et nos élèves vont, après leur repas, faire l'offrande spontanée de leurs menus plaisirs ou de leur dessert. Le divin enfant perçoit ce tribut de la charité depuis Noël jusqu'à la Purification. Or, les jours de fête, c'est une profusion de largesses : bouteilles de vin, gâteaux de Savoie, tartes, confitures, macarons, etc. Il y a deux jours, mes congréganistes ont porté chez le curé du village deux mannequins de friandises amoncelées. Ordinairement, comme aujourd'hui, nous allons distribuer à domicile, aux pauvres eux-mêmes, des provisions plus substantielles, avec une corbeille de bonbons pour acheter des prières aux petits enfants. On rentre au collége le cœur content, chargé de bénédictions, et nos jeunes gens apprennent qu'on est heureux de faire des heureux. »

A la fin de l'année scolaire 1845, il prêcha la retraite aux élèves qui allaient quitter le collége. Il n'abandonnait pas ces jeunes gens à leur sortie de Brugelette, il les suivait dans le monde, et longtemps, surtout quand ils venaient à Paris : on le verra plus tard. Tel est d'ailleurs, et nous en bénissons Dieu, l'esprit de la Compagnie.

Au temps de la Commune, les insurgés, dans leur grande sortie du 3 avril, inondèrent la maison de campagne de notre collége de Vaugirard. Ils arrêtèrent quatre des Pères, et à la vue de nos jeunes gens plus avancés en âge, ils se disaient entre eux : « Voyez donc avec quel acharnement ces misérables suivent leurs élèves. » Cette parole était vraie. Non, jamais les Jésuites n'abandonneront leurs enfants; parce que Dieu leur a mis au cœur un amour durable, l'amour des âmes; et cet amour est immortel comme elles.

CHAPITRE V

TROISIÈME AN. — EXERCICES DE SAINT IGNACE.

A la fin de l'année scolaire 1846, le P. de Ponlevoy fut envoyé par ses supérieurs à N.-D. d'Ay pour faire la troisième année de probation. Là, le philosophe de Namur, le théologien de Rennes et de Saint-Acheul allait étudier à l'école du cœur. Là, le professeur et le prédicateur de Brugelette devait, dans la pratique des plus humbles offices, s'exercer aux vertus solides. Là, enfin, le père spirituel des Pères et des élèves allait jeter les fondements de la haute spiritualité, dont il devait donner plus tard tant de leçons.

Il faut avouer qu'il rencontrait à N.-D. d'Ay tout ce qu'il pouvait désirer pour atteindre ce but : une solitude, une patronne et un instructeur dignes de lui.

Le choix de la solitude n'est pas indifférent pour le bon succès du troisième an. Saint Ignace, dans ses Exercices, nous dit qu'au sein d'une retraite profonde l'âme avance d'autant plus dans les voies spirituelles, qu'elle se retire davantage du bruit du monde. A son arrivée, le P. de Ponlevoy décrivit à son père son nouveau séjour : « A trois lieues au-dessous d'Annonay, par monts et par vaux, vous parvenez à Saint-Romain d'Ay (ou d'Aide) ; c'est le nom du pèlerinage à la sainte Vierge et de notre domicile. Vous pouvez sans peine vous représenter une espèce d'entonnoir dont les parois seraient des flancs de montagnes concentriques, de couleur grisâtre, presque partout la roche étant à nu, parsemé pourtant çà et là d'arbres verts ou de vignes étagées par gradins. Au fond de notre entonnoir, faites couler un torrent en zigzags circulaires, et élevez en monticule le terrain embrassé par ledit torrent. Là s'élève la maison que la Providence a bâtie pour nous ; une montagne d'abord, et puis un abîme, nous séparent du monde. Notre monticule ne tient au continent que par un chemin ou sentier qui passe sous un vieux portail du moyen âge surmonté d'une niche avec une statue de Notre-Dame et l'inscription : *Janua Cœli*. Ce nom, ici comme ailleurs, est une vérité.

« Nous avons donc auprès de nous, et tout à nous, une jolie église consacrée à la sainte Vierge

et vénérée dans tout le pays. Notre maison est à côté. C'est un composé bizarre et irrégulier des restes d'un vieux castel d'un aspect presque romantique. Ma chambre est au plus haut d'une tour, et, par une échancrure de mon entonnoir, mes yeux vont se reposer sur la chaîne des Alpes toutes blanches de neige; voilà, j'espère, un beau rideau au bout de mon vaste horizon. »

Le P. de Ponlevoy y trouvait une patronne, la patronne de sa vocation, invoquée sous un nom touchant. Ce nom de Notre-Dame d'Ay donné par la population environnante, était bien mérité.

« Ce pèlerinage, nous écrit le P. Fouillot[1], était le soutien de la dévotion des populations avoisinant le Rhône entre Vienne et Valence. Plusieurs d'entre elles avaient été préservées ou guéries miraculeusement de la peste par un vœu à Notre-Dame d'Ay.

« Elles y venaient en procession au siècle dernier, comme le font encore aujourd'hui les

1. Le Père Sébastien Fouillot, né à Passavant, dans la Haute-Saône, le 5 novembre 1798, entra dans la Compagnie le 23 octobre 1816, et fut le premier novice reçu par le Père de Clorivière. Instructeur des P. P. du troisième an pendant trente-six ans, il mourut à Aix le 20 février 1877. Il a travaillé jusqu'au bout en l'honneur de Marie, mère de grâce. Le jour même de sa mort, après avoir dit sa messe, il s'occupait à expédier plusieurs exemplaires du mandement de Mgr l'évêque de Marseille sur la très-sainte Vierge, honorée sous ce titre, quand il a été appelé à la voir au ciel.

paroisses des montagnes circonvoisines de l'Ardèche. On y portait jadis les enfants morts sans baptême, et la foi des parents obtenait quelquefois la résurrection de ces enfants. Les nouveaux époux se faisaient un devoir de visiter ensemble Notre-Dame d'Ay. Des confesseurs passant la nuit au saint tribunal ont peine à suffire à la foule des pénitents qui affluent aux veilles des fêtes de l'Assomption et de la Nativité de la sainte Vierge.

Cette dévotion à Marie était la grande dévotion du troisième an. « La salle des conférences, ajoute le P. Fouillot, occupait la principale pièce de l'ancien castel. Les tertiaires y étaient groupés autour d'une grande statue de la sainte Vierge à figure maternelle, installée dans une embrasure de la muraille, que surmontait en lignes concentriques cette inscription relative à la réunion du cénacle : *Hi omnes erant perseverantes unanimiter in oratione cum... Maria matre Jesu et fratribus ejus* [1]. Cette inscription permanente, avec l'image et le *monstra te esse matrem*, rappelle aux tertiaires de Notre-Dame d'Ay qui y retournent, leurs meilleurs jours. »

C'est aux pieds de Marie, dans cette douce solitude, que le P. de Ponlevoy allait trouver un vrai maître.

Le Père instructeur, celui-là même qui nous a

1. Act I, 14.

transmis ces lignes, n'était pas à son début. Il y avait déjà douze ans que ses supérieurs avaient reconnu en lui l'homme destiné par Dieu à former des apôtres; et il devait continuer pendant vingt-quatre années encore à exercer ce ministère si important. Sa droiture, et au besoin sa rude franchise, sa vigueur surnaturelle au milieu des épreuves que Dieu lui envoyait, une haute raison jointe à une piété solide, la connaissance profonde de l'esprit de saint Ignace, une parole élevée, substantielle, toujours exacte, et au fond une mâle bonté qui se trahissait à son insu par la douceur de son regard, expliquent la confiance que les jésuites français, anglais, américains, allemands, espagnols et belges eurent en lui pendant si longtemps. Oui, il avait raison de le dire : « Tous ceux qu'il a formés ou essayé de former à la vie spirituelle durant ce long espace de trente-six ans lui devront leurs meilleurs jours. »

Dès leur première entrevue, le maître devina le disciple et lui dit ce mot qui semblait inspiré : « Soyez l'homme des Exercices. » Cette parole fut-elle une révélation ou un simple conseil littéralement suivi? Je l'ignore. Toujours est-il que tout le P. de Ponlevoy est dans ce mot fidèlement mis en pratique. Les Exercices sont le point culminant du troisième an; et le troisième an est le centre religieux de la vie du jésuite. Mais ce qui

est vrai pour tous le fut éminemment pour celui dont nous retraçons la biographie.

« C'est alors, dit-il dans son Mémorial, que j'ai été uniquement passionné pour les Exercices et l'Institut de saint Ignace. »

Il venait à Notre-Dame d'Ay à une époque où tout favorisait cette étude. Depuis quelques années surtout, la compagnie renaissante s'y appliquait avec une ardeur nouvelle. Le P. Roothaan avait donné le branle à ce mouvement. Après bien des recherches, il avait découvert, puis traduit et commenté l'autographe espagnol de saint Ignace. Cette traduction et les notes précieuses qui l'accompagnent contribuèrent puissamment à l'intelligence du texte. De toutes parts on se mit à l'œuvre. Les provinciaux, les maîtres des novices et les instructeurs du troisième an, inculquèrent profondément aux religieux de la Compagnie l'amour filial des méditations de Manrèse. Après les avoir étudiées en particulier, ceux-ci les faisaient connaître aux fidèles.

Le P. Roothaan encourageait les plus célèbres prédicateurs à ne pas s'écarter de la vraie méthode. « Tous les prêtres de la Compagnie, disait-il au P. Renault[1], devraient posséder tous les enseignements de notre saint fondateur, même les moins importants en apparence. »

1. *Vie du Père Renault,* par le Père Guidée.

Dociles à une recommandation si haute, le P. Renault, dans ses retraites pastorales, le P. de Ravignan, dans ses prédications aux communautés et aux enfants de Marie, se distinguèrent par leur dextérité à manier ces armes spirituelles. « Plus j'avance dans la vie, disait le P. de Ravignan à la fin de sa carrière, plus je suis convaincu qu'il faut nous rapprocher le plus possible dans nos prédications de la lettre même des Exercices. »

Le P. de Ponlevoy eut son rôle dans cette œuvre générale. Il reçut en partage le don de pénétrer la lettre des Exercices et la mission spéciale d'en montrer pratiquement l'inépuisable fécondité. Ses retraites, ses prédications ne sont que le développement de quelques paroles tirées du petit livre de saint Ignace. Mais il voulut, dans les dernières années de sa vie, étudier l'œuvre magistrale tout entière. C'est ce qu'il appela son Commentaire. Il y travailla beaucoup au noviciat d'Angers, mais il ne put l'achever. Si, à ses derniers moments, il avait pu regretter quelque chose, c'était de laisser son œuvre incomplète. On se servit même de ce regret pour exciter en lui le désir de la vie.

Pourquoi rattachons-nous au troisième an ce travail ébauché ? C'est qu'alors pour la dernière fois le P. de Ponlevoy parcourut d'un trait et d'une haleine la carrière complète des Exercices.

Le religieux, l'apôtre et le supérieur furent formés à cette école. Dès lors, il conçut les pensées qu'il devait réaliser plus tard, et ne fit qu'exploiter la mine découverte au troisième an.

Les Exercices avaient fait sa vocation. Depuis, il les avait suivis deux fois dans leur entier, avec peine la première fois, avec consolation la seconde. Mais alors il était encore jeune. Maintenant, dans la maturité de l'âge et la plénitude de ses facultés, il pouvait mieux les comprendre. Nous sommes donc arrivés au moment favorable pour suivre le P. de Ponlevoy dans l'étude qu'il fit des Exercices, et, à défaut d'autres souvenirs, nous retrouverons ses pensées dans son Commentaire.

Tout d'abord il y admire l'esprit général de la méthode : l'homme exercé tout entier pour être exploité tout entier.

« Toutes les méthodes, toutes les règles, toutes les maximes vont tour à tour le travailler, en le faisant travailler lui-même.

« Ainsi également éloignée des illusions de l'illuminisme ou des mollesses du quiétisme et des prétentions de la philosophie ou de la suffisance de l'orgueil humain, la doctrine des Exercices sera l'harmonieux accord de la raison avec la foi, de la grâce avec la liberté, de la prière avec l'action, simple et facile à comprendre comme la vérité, noble et difficile à pratiquer comme la vertu.»

La beauté du tableau ne le cède point à la beauté de la méthode.

Le P. de Ponlevoy admire l'immensité du cadre, égal en étendue à l'œuvre de Dieu, à l'histoire du monde. « On peut, dit-il, saisir une singulière analogie entre les grandes divisions des Exercices et les grandes phases de la religion, comme si l'histoire d'une âme ressemblait à l'histoire du monde, comme si la grâce, toujours constante avec elle-même, au milieu d'innombrables variétés, conduisait ces vies éphémères par des sentiers parallèles à la grande voie des siècles. Du reste, il y a une logique divine, et l'ordre des choses répond à l'ordre des temps. Saint Ignace semble avoir calqué le plan de Dieu.

« Les Exercices commencent avec le monde et finissent comme lui, et entre ces deux extrêmes, l'intervalle est partagé en deux périodes par l'avénement du Dieu sauveur et modèle. La création est le premier mot des Exercices comme elle est le premier mot de la Genèse : *Creatus est... Creavit Deus*. Là se révèle a nous le plan primitif et définitif du Créateur : l'homme pour Dieu et le monde pour l'homme.

« Mais cet état de choses à peine posé est aussitôt troublé : Le péché entre dans le monde et la mort règne. N'est-ce pas la première semaine des Exercices, durant laquelle l'âme est placée

sous la loi de crainte, préliminaire obligé de la loi d'amour?

« Alors apparaît le Dieu Sauveur qui vient lui-même inaugurer une ère nouvelle et meilleure, et par ses exemples, encore plus que par ses préceptes, ouvrir à toute âme les voies de la vie sous les auspices de la croix. N'est-ce pas la deuxième et troisième semaine des Exercices?

« Enfin Notre-Seigneur s'arrête au terme et s'assied dans la gloire, et l'âme s'unit à son divin chef par l'amour sur la terre et dans le ciel. N'est-ce pas la quatrième semaine des Exercices?

« Nous avons donc là comme les trois règnes successifs de la loi, de la grâce et de la gloire. Au commencement, tout vient de Dieu par la création; à la fin, tout rentre dans son cœur.

« Dans les Exercices, l'amour n'est qu'une restitution, *dedisti, restituo*. On rend tout à celui qui donne tout. Alors, après comme avant, Dieu seul. Avant le temps, rien hors de Dieu; après le temps, tout en Dieu. *O ire! ô transire! ô pervenire!* dit saint Augustin. »

Après ce premier sentiment d'admiration, le disciple de saint Ignace entre hardiment dans la carrière. La fin de l'homme, l'examen particulier, l'utilité et la méthode de l'examen général, l'usage de la communion, tels sont les sujets approfondis tour à tour.

Arrivé à la méditation des péchés personnels, le

P. de Ponlevoy s'arrête sur ce mot de saint Ignace, « Peser les péchés ». « Cette méditation, dit-il, peut se résumer dans ces trois mots formidables : *Mane*, *Thécel*, *Pharès* : l'énumération, la pondération, la condamnation.

« C'est comme un jugement particulier que l'âme fait subir à elle-même, incontestable et irrécusable, car elle est jugée sur sa vie et par sa conscience. On conçoit tout ce qu'il y a de saisissant dans cette procédure où l'âme prise en flagrant délit, traînée à sa propre barre, convaincue par mille pièces accusatrices, est forcée de se condamner et de s'exécuter elle-même.

« *Trahere in memoriam.* L'instruction du procès commence. On croit voir traîner, malgré sa résistance, un grand criminel devant un tribunal. Je confesse avec terreur que mes péchés désespèrent le calcul : on ne compte point l'innombrable. Quand on contemple le firmament durant une nuit sereine, on découvre à première vue plusieurs étoiles qui scintillent dans un espace donné, mais plus on fixe l'œil au même endroit, plus on y plonge, plus on découvre de nouveaux mondes. Ainsi, dans cette nuit du passé, quelque part que ma mémoire s'arrête, elle retrouve et reconnaît sans relâche mille et mille iniquités que l'œil discerne et ne compte pas. »

En achevant cette méditation, le P. de Ponlevoy faisait cette remarque consolante : « Ces

réflexions, qui devraient se terminer par le *Miserere*, se terminent par le *Te Deum*. Secret apostolique et que saint Ignace nous révèle dans la méditation de l'enfer. Dieu ne frappe pas ici-bas pour punir, mais pour guérir; s'il abat le pécheur par la crainte, il le relève par la confiance et le convertit en le gagnant. »

Combien d'âmes pieuses devraient méditer de la sorte! elles seraient plus généreuses au service de Dieu, parce qu'elles seraient moins occupées d'elles-mêmes.

Après cette première semaine des Exercices qui répond à ce que la science spirituelle appelle la vie purgative, le P. de Ponlevoy entre dans la seconde semaine qui correspond à la vie illuminative. Jésus-Christ s'y montre d'abord roi des siècles et des hommes. Petit enfant, il attire à l'humilité par les abaissements de l'incarnation, à la pauvreté par les langes de sa crèche, à l'obéissance par sa soumission à Joseph et à Marie. Puis il se transforme en guerrier tenant entre ses mains un étendard, l'étendard de l'humilité. En face de cet humble chef, à la tête d'une autre armée, Lucifer élève le drapeau de l'orgueil. Il n'y a pas à hésiter; le retraitant adopte la stratégie du général doux et humble de cœur.

L'humilité la plus parfaite, voilà bien le fond des Exercices. Le P. de Ponlevoy travailla toute sa vie à l'acquérir, et comme le troisième an est

le centre de la vie religieuse, n'est-ce pas au troisième an surtout qu'il dut mieux faire cette méditation? Grâce à son Commentaire, nous pouvons en entendre les échos.

« Le troisième degré est l'humilité la plus parfaite. *Est humilitas perfectissima.* C'est donc le dernier sommet de la montagne. Qui ne voudrait y tendre? Qui pourrait se flatter de l'avoir atteint? Où saint Ignace le met-il? Dans des sentiments sublimes, dans des actes extraordinaires? Pas du tout; c'est tout simplement prendre sa croix et suivre Jésus. Supposé l'équilibre dans les choses, si l'on procure également la gloire de la souveraine majesté pour imiter Jésus-Christ, et lui ressembler. *Je veux et je choisis... Volo et eligo...* —

« Il ne s'agit pas d'un sentiment, d'un désir, d'un projet, mais d'une volonté positive et pratique. Il y a dans ces deux mots une dignité incomparable. L'homme fait à la fois le plus grand acte de liberté et le plus grand acte de charité! »

« Qu'est-ce que je *veux*? Qu'est ce que je *choisis?* La pauvreté avec Jésus-Christ pauvre, plutôt que les richesses.

« Dans cette énumération, voici la conséquence pratique du troisième degré d'humilité; saint Ignace a eu bien soin de joindre partout les objets divers avec le motif commun.

« Ainsi la pauvreté avec Jésus-Christ pauvre,

plutôt que les richesses; les opprobres avec Jésus-Christ rassasié d'opprobres, plutôt que les honneurs; être traité comme un insensé pour Jésus-Christ qui le premier a été traité comme tel, plutôt que d'être estimé sage en ce monde. *Cum Christo et pro Christo;* voilà le charme pour le cœur et tout le secret du troisième degré d'humilité.

« Quand on aime, on ne peut pas rester neutre; on se prononce, on préfère. *Eligo magis.* Quoi? N'importe. Tout ce que Notre-Seigneur a choisi lui-même. Pourquoi? Pas pour autre chose, pour être avec lui, *Cum Christo*, partout, fût-ce même sur la croix.

« Après cette explication du troisième degré d'humilité, saint Ignace ajoute un paragraphe précieux sur les moyens à prendre pour l'acquérir.

« On le présume assez; on n'arrive point au sommet sans avoir gravi les versants; on n'entre point par la porte étroite sans efforts; *contendite intrare.* C'est dans le fait une entreprise ardue; il faut en venir avec soi-même aux moyens extrêmes. Or, chez plusieurs, le courage faillit au milieu du labeur : les uns ont peur d'essayer, les autres ont peur de réussir. *Qui desiderat hanc tertiam humilitatem obtinere.* Avant tout, il faut désirer ce troisième degré pour l'obtenir. Nous ne l'aurons pas malgré nous, ni sans nous;

Il ne pousse pas dans notre sol comme un produit naturel et spontané, bien moins encore irait-il sur notre terrain comme un intrus qui s'impose. Le troisième degré d'humilité est en dehors et au-dessus de nous. C'est par ce désir que nous l'attirons à nous et que nous montons jusqu'à lui; encore ne suffira-t-il pas d'un désir quelconque, il faut qu'il soit en rapport avec la circonstance, c'est-à-dire proportionné avec ce que vaut et ce que coûte l'objet du désir. Pour avoir ce désir, il sert beaucoup de faire les trois colloques des trois classes. Oui, il *sert beaucoup, multum prodest*. Cette prière non-seulement est parfaitement dirigée pour obtenir ce qu'elle demande, s'adressant par la Mère au Fils et par le Fils au Père; mais encore elle est parfaitement conçue pour trouver ce qu'elle cherche, commençant par prendre les moyens pour arriver à la fin, les humiliations pour atteindre l'humilité.

« Enfin je demande que Notre-Seigneur veuille bien me choisir pour ce troisième degré, *Petendo ut Dominus noster velit eligere*... Voilà qui paraît étrange !

« Tout à l'heure je disais avec assurance : *Volo et eligo*, comme si la chose dépendait de moi et maintenant je me rabats timidement et je finis par dire en suppliant : *Dominus eligere velit*, comme si la chose ne dépendait que de lui. Eh bien ! l'un et l'autre est vrai : nous pouvons

choisir et nous devons être choisis. C'est toujours l'économie de la grâce, *gratia Dei mecum*. L'élection est vraiment de nous et vraiment de Dieu : de nous, car elle est un acte de notre volonté libre; de Dieu, car elle est un don de sa volonté bienfaisante. En un mot, elle est un mérite et une faveur. »

Préparé par cette généreuse explication du troisième degré d'humilité, rien ne pouvait embarrasser le P. de Ponlevoy dans l'étude si importante de l'élection ou de la réformation de la vie.

Nous n'avons pas retrouvé les résolutions spéciales qu'il prit au troisième an; mais sur une petite feuille volante il avait écrit alors en latin ces lignes que je traduis : « Il faut de toutes mes forces, et par tous les moyens possibles, appliquer à mon usage quotidien les instructions reçues dans les saints Exercices, à l'exemple de nos anciens Pères. »

Cette résolution était la mise en œuvre du mot prophétique cité plus haut : il la tint toute sa vie.

C'est à cette période de l'élection qu'il faut aussi rattacher le vœu qu'il fit à Marie et dont nous parlerons plus tard.

Les Exercices de la troisième et de la quatrième semaine ont pour but de confirmer, par la vue de Jésus-Christ crucifié et ressuscité, les résolutions prises dans la seconde.

Le P. de Ponlevoy parcourut avec élan cette nouvelle carrière.

La passion de Jésus-Christ avait pour lui beaucoup d'attraits. Il aimait, comme il le dit plus tard « à avoir, à savoir, à voir son crucifix ». Il s'armait, avec saint Pierre, de la croix de Jésus-Christ contre les douleurs, contre les passions, contre le péché. Cette vue l'encourageait à mettre à la tête de ses résolutions la devise des Exercices : « Que l'homme se vainque lui-même. » Plus tard il répétera ce conseil à ses chers novices d'Angers et leur dira : « Que toutes vos résolutions commencent par ces mots sacramentels : *Ut vincat seipsum homo.* »

Après la peine, la récompense; la gloire de Jésus-Christ est aussi propre que sa passion, à encourager le retraitant dans ses bonnes résolutions. Avec quelle joie le P. de Ponlevoy ne dut-il pas méditer sur les mots de saint Ignace : « Jésus-Christ ressuscité console les siens! Il les console, dit-il dans son Commentaire, par le seul fait de sa propre histoire, et cette consolation est permanente, car les faits sont toujours là. Un regard sur le crucifix : « *Passio Christi conforta me.* » Un regard au ciel. Ainsi priait saint Étienne sous la grêle de pierres. Il y a toujours dans le cœur une place pour l'alléluia.
« Il les console par la commune acceptation des

douleurs, et cette consolation est intime et pénétrante. De la part de Jésus, cette compassion est sympathie. De la part du chrétien éprouvé, cette consolation est affection. Enfin Jésus console les siens par une influence supérieure, et cette influence est surabondante : 1° par sa grâce, il ouvre l'âme et lui donne ce qu'il a. La montagne fût-elle ensevelie dans l'ombre, à sa cime elle est inondée de lumière. *Superabundo gaudio in omni tribulatione mea*... 2° Par son amour... Je ne veux pas de consolation. On demande, on cherche un excès de douleur pour satisfaire un excès de bonté. »

Le P. de Ponlevoy touchait au terme des Exercices. Il répéta avec saint Ignace l'hymne d'amour qui les couronne et dut insister sur le beau refrain : *Sume et suscipe*, véritable donation de l'âme. « *Sume*, *prenez*-moi car je me livre; *suscipe*, *acceptez*-moi car je m'offre; *sume*, *prenez* quand même je ne voudrais pas... *suscipe*, *recevez*, parce que je veux. La volonté se met en garde contre elle-même : une chose donnée est une chose acquise. Si Dieu prend une fois, l'homme ne reprendra plus.

« *Sume*, prenez; car si Dieu ne daigne pas prendre, l'homme ne pourra pas se donner... *Suscipe,* recevez; car si l'homme ne veut point se donner, Dieu ne veut point non plus le recevoir. N'est-ce pas faire entendre qu'il faut ici,

comme partout, et la grâce qui concourt et la volonté qui coopère ?

« De plus, par ce premier mot, *sume*, je reconnais le domaine de Dieu. Vous êtes le maître, prenez donc, avant même que je vous donne. Par le second, *suscipe*, j'affirme le domaine de l'âme ; recevez après que j'ai donné.

« L'âme exerce, en l'abdiquant, le droit qu'elle a sur elle-même, réellement maîtresse de refuser ou de se rendre, et Dieu respecte ce libre arbitre, pour qu'elle ait le bonheur et la gloire de donner au moins une fois à celui qui a tant de fois donné.

« Enfin nous avons surtout dans ces deux paroles sacramentelles le sens absolu de la donation. *Sume et suscipe*, on offre et on donne si sérieusement, Dieu prend et reçoit si réellement, que désormais, en vertu du présent acte, on devient sa propriété dans la force du terme, une chose vivante, mais sous sa main, dont il fera tout ce qu'il voudra, qu'il nous conservera ou nous ôtera, comme bon lui semble, sans que nous ayons rien à dire, sinon : « Le Seigneur l'a donné, le Seigneur l'a enlevé, que son saint nom soit béni. »

Plus tard, quand ces mêmes paroles se retrouveront sur les lèvres du P. de Ponlevoy expirant, nous saurons quel sens et quelle valeur il y attachait.

Après avoir savouré ces deux mots, le retraitant se demandait quelle était la nature et le motif de cette donation. Puis, arrivant au prix de l'acte accompli, il s'écriait, sinon avec les mêmes expressions, du moins dans les mêmes pensées que son Commentaire :

« Votre amour et votre grâce, et je n'en demande pas davantage. Ah! je ne sais dire ce que je sens, encore une fois je me trouve ici en face du sublime. O mon bienheureux Père, je vous reconnais là, et je le confesse, j'attendais ce dernier trait de votre grand cœur. *Da mihi*, donnez-moi, dites-vous. Mais expliquez-vous; à quoi donc aspirez-vous encore, vous qui venez de renoncer à tout et de vous abdiquer vous-même? Eh bien, voici sa dernière ambition : *tuum amorem et gratiam*, votre amour et votre grâce. Ainsi rien pour son propre compte, rien pour son profit en ce monde.

« Comme il s'est tout donné à Dieu, il abandonne sa cause et tous ses intérêts personnels à Dieu lui-même, n'en parle pas, n'y pense même pas, et ne s'occupe que de la personne et du service de son Maître. Le désintéressement est à sa limite, l'amour à son apogée. Donnez-moi un cœur, donnez-moi une main pour pouvoir vous aimer et vous servir en tout; vous aimer, divine majesté, c'est tout mon bonheur; vous servir sera toute ma gloire. Avec l'amour, je voudrai tout souffrir;

avec la grâce je pourrai tout faire. C'est assez : *hæc sufficit*, a dit le serviteur; et le maître répond : si c'est assez pour vous, ce n'est pas assez pour moi. Oui, pour le temps, mon amour et ma grâce. Mais pour l'éternité, mon amour et ma gloire : *Gratiam et gloriam dabit Dominus!* »

Arrêtons-nous dans les citations du commentaire. Aussi bien, l'œuvre est achevée. Les Exercices vont faire dorénavant la vie du Père de Ponlevoy. On les verra plus tard former et dilater sa vie apostolique. Voyons-les maintenant régler sa vie intime. Il va leur emprunter la consécration religieuse de tous ses actes. Dorénavant toutes les petites actions faites en présence de Dieu seul et qui préparent les grandes, auront cette origine.

Nous avons retrouvé dans ses papiers un petit cahier où il avait écrit l'histoire religieuse de sa journée. Voici comment, d'après la méthode des Exercices, il sanctifiait son lever :

« Au premier signal, je m'élance en disant *Deo gratias*, je fais le signe de la croix : « Mon Dieu, mon Créateur et mon Seigneur, voici que je viens pour faire votre volonté! Je suis votre petit serviteur, le petit enfant de votre servante et votre soldat. Qu'il me soit fait selon votre parole !

« En baisant ma soutane : Que je me revête de Jésus! Embrassant la terre : Je vous adore, très-sainte Trinité. Je proteste que je veux vivre

et mourir enfant de la très-sainte Vierge, de la sainte Église et de la Compagnie de Jésus. »

Ensuite, obéissant à toutes les prescriptions de saint Ignace, il repassait son sujet d'oraison, et après une visite au saint sacrement qui durait ordinairement dix minutes, il commençait sa méditation.

Les moindres actions du jour avaient aussi leur prière préparatoire; et quand arrivait l'heure du repos : « O bon Jésus, disait-il, cachez-moi dans vos plaies. O douce Mère, je me repose sur votre sein. O saint ange, je vous confie et mon esprit et mon corps. »

Baisant la terre : « Souviens-toi, ô homme, que tu es poussière et que tu retourneras en poussière. »

Puis, prenant le livre des Exercices et le plaçant comme son épée de chevet sous son traversin : « Si je me souviens de toi dans mon lit, je méditerai tes enseignements au lever du jour. »

Il faisait le signe de la croix, écrivait sur son front les quatre initiales du titre de la croix, imprimait sur sa poitrine et sur sa bouche les trois premières lettres des noms bénis de Jésus, Marie et Joseph, en disant : « Soyez dans mon cœur pendant ma vie, sur mes lèvres à l'heure de ma mort. »

Il s'endormait alors en pensant à sa méditation.

Ainsi se terminait la journée de cet enfant de saint Ignace. On le voit, il était jusqu'au bout l'homme des Exercices comme le lui avait annoncé le Père Fouillot.

Les Exercices lui avaient aussi inspiré différentes manières d'honorer Notre-Seigneur et la très-sainte Vierge. Il avait composé en latin un mois eucharistique très-court, tiré de ce livre d'or, de l'Évangile et des règles de la Compagnie.

Voici un exemple : *Second jour.*

Premier mystère de Notre-Seigneur : *Bethléem.*

« Le Seigneur naît dans une crèche, pour mourir sur une croix, et cela pour moi [1].

« Joseph, époux de Marie de qui est né Jésus [2].

« Je veux faire de moi un petit serviteur et un petit pauvre indigne, en les regardant, les contemplant, et les servant dans leurs besoins, comme si j'étais présent, avec toute l'obéissance et le respect possible [3].

« Passons jusqu'à Bethléem et voyons [4].

« Mais c'est ici qu'est Bethléem, voici la crèche : cet autel est mon cœur. Voici le Dieu fait petit enfant pour moi. »

Le Père de Ponlevoy avait aussi composé pour ses visites au saint sacrement une prière en forme

1. Exerc.
2. Matth. I, 16.
3. Exerc.
4. Luc II, 15.

de colloque, où selon la méthode d'application des sens tirée du livre des Exercices, il voyait Jésus, en était vu, l'entendait et était entendu de lui.

Même méthode pour mieux honorer Jésus crucifié!

Après un prélude et l'oraison de saint André *O bona crux*, il renouvelait ainsi ses vœux : « Je fais vœu, ô mon bon Jésus, de pauvreté, de chasteté, d'obéissance dans la Compagnie de Jésus. » Et en récitant cette formule, il baisait successivement la tête, les pieds, les mains et le côté du Christ. Puis il terminait cet exercice par une prière en forme de colloque.

« Maintenant je suis attaché à la croix. Qui m'en séparera? ni la mort, ni la vie. Un triple lien se brise difficilement... Mon Seigneur et mon Dieu, à vous ma foi, ma confiance, mon cœur. Exaucez-moi pendant cette vie, et ne permettez pas que je sois jamais détaché de la croix. »

Les mystères de la très-sainte Vierge sont semblables aux mystères joyeux, douloureux et glorieux de son divin fils. La méditation que l'on fait d'ordinaire sur les dizaines du rosaire correspond aux trois dernières semaines des Exercices. Pour éviter une récitation distraite et blasée, le Père de Ponlevoy s'était fait un détail intime de ces mystères. Il décomposait chaque dizaine en une série de dix points qui l'aidaient à méditer

en particulier sur l'histoire de Marie. Prenons par exemple le second mystère joyeux, celui de la Visitation. Au premier *Ave Maria*, il disait : *Béni soit le fruit de vos entrailles, Jésus que vous portiez en visitant Élisabeth;* — au second : *que vous portiez et qui vous conduisait;* — au troisième : *avec qui vous alliez avec empressement dans la montagne;* et ainsi de suite avec une nouvelle formule pour chaque *Ave Maria*, jusqu'à la fin de la dizaine.

Il évitait par cette pieuse industrie la monotonie de la même formule, et transformait en quelque sorte la prière vocale en sujet de méditation.

Pourquoi ces détails? — Les gens du monde qui ont admiré l'extérieur du P. de Ponlevoy, verront là le principe intime de cette vie si sainte et si unie à Dieu qui les a attirés et sauvés. Ils apprendront à sanctifier des milliers d'actions vulgaires, qu'avec une attention religieuse on peut rendre méritoires. Peut-être aussi désireront-ils s'initier à la connaissance des Exercices qui ont transformé tant d'âmes. Les religieux, les prêtres et les enfants de la Compagnie apprendront à en tirer parti. Puisse cet ouvrage les y animer! Un tel fruit suffirait à le rendre utile.

Aussi bien, le P. de Ponlevoy, dans tout son ministère, a travaillé à nous inspirer l'intelligence

et l'amour de ces méditations : « Les Exercices, dit-il, combien nous devons les apprécier à raison de leur passé ! C'est la plus précieuse relique de notre bienheureux Père. — Si nous avions son autographe ! Mais sa pensée vaut mieux que son écriture. — Si nous avions son cœur ! Mais le feu de ce cœur vaut mieux que la poussière. C'est l'histoire intime de son âme, le grand mobile de sa vie, le testament de son cœur. C'est l'esprit de saint Ignace ; c'est l'esprit de Jésus-Christ en saint Ignace. On dit que saint Ignace a fait les Exercices ; on dirait aussi bien que les Exercices ont fait saint Ignace. Qu'était-il avant Manrèse ? Et après ? C'est par eux que saint Ignace a enfanté des fils à son image et réalisé un idéal dans la Compagnie de Jésus. S'il est utile pour tous les chrétiens, il est absolument nécessaire pour un enfant de la Compagnie, car il est impossible de se sanctifier en dehors de l'esprit de sa vocation. Mais plus on est l'homme des Exercices, plus on a le genre et le caractère de la Compagnie, le sentiment et l'air de famille.

« Comment peut-on les posséder ?

« 1° Par la prière, par Marie, à l'école de la maîtresse des Exercices, *docente Magistra Exercitiorum*.

« 2° Par l'étude, non littéraire et philosophique, mais humble et pieuse. Les Exercices ressemblent à l'Évangile : il n'y a que de la simplicité

et sous cette apparence négligée se cachent des profondeurs pleines de mystères.

« Saint Ignace y cherche non la parole, mais les choses, *quærendo res.* — Il savait fort bien qu'il n'y avait aucun art dans son livre, aucune littérature ; mais précisément il n'en voulait pas. Il savait que son livre devait être le manuel de ses fils lettrés et savants, et il voulait ce rude langage pour les initier à l'Évangile par les Exercices.

« 3° On le possède encore par l'usage familier. Il faut nous en servir toujours nous-mêmes, pour nous-mêmes, dans nos retraites et hors de nos retraites, pour les autres dans nos ministères. Comment pourra-t-on jamais se servir des Exercices pour les autres, si on ne les possède pas soi-même? non, on ne sera pas l'homme des Exercices. Il nous est permis de posséder un crucifix et les Exercices, l'un sur le cœur, les autres à la main. Ce sont nos seules richesses. *Dives sum satis.* »

Mais ce trésor est inépuisable. Le P. de Ponlevoy après avoir tant travaillé sur ce fond, déclarera plus tard ne pas le connaître encore. La dernière année de sa vie, quand il allait parcourir non plus comme disciple, mais comme maître des novices, la carrière de la grande Retraite, il disait à son jeune auditoire :

« Je ne puis vous communiquer la pleine intel-

ligence du livre des Exercices. Comment vous donnerai-je ce que je n'ai pas moi-même? Ce livre est un abîme. Mais puissé-je vous en inspirer l'amour! N'en eussiez-vous que l'estime à la fin de votre noviciat, vous auriez fait un noviciat d'or. Toute la spiritualité de la Compagnie est là. Pour moi, je le goûte, ce livre, je le savoure; » et en disant ces mots, il le prenait et le portait à ses lèvres.

Ainsi fut-il fidèle au mot d'ordre de son Père instructeur et à cette passion unique des Exercices ressentie pour la première fois à Notre-Dame d'Ay dans la grande Retraite. Le jour de la clôture, il fit un acte important, sa donation à Marie, qu'il appelle un vœu.

On y verra le résumé de tous les sentiments inspirés au P. de Ponlevoy pendant ce mois béni. Les termes de la donation sont empruntés à la langue même des Exercices.

VŒU FAIT A NOTRE-DAME LE 8 DÉCEMBRE 1846

Pour en conserver un perpétuel souvenir.

« A la plus grande gloire de Notre-Seigneur, pour remercier Notre-Dame de ses innombrables bienfaits, pour m'encourager et me fortifier dans l'abîme de misère où je suis plongé, dans l'espoir de mon progrès spirituel et de la sanctification de mon prochain. Moi, Marie Armand

Louis (*Aloysius*), tout petit et tout pauvre serviteur de Marie, inutile et très-indigne compagnon de Jésus, j'atteste en présence de mon ange gardien, de saint Joseph, de saint Jean, de mon S. P. Ignace, de saint François Régis et de saint Louis de Gonzague, que j'ai le désir, que j'ai la volonté inébranlable de m'offrir absolument, de me donner tout entier, moi et ce que j'ai, à la Bienheureuse Vierge Immaculée et Notre-Dame du Cénacle, transférant dans ses mains bénies, totalement et pour toujours, autant qu'il est en moi, la propriété de moi-même, en sorte que je ne m'appartienne plus, et que je sois l'enfant de Marie, pour devenir le compagnon de Jésus. *Sim Marianus ut fiam Jesuita.*

« Ainsi tout ce que je suis, tout ce que j'ai, tout ce que je puis faire et ce que je fais, ne m'appartient plus désormais et quoique je puisse encore agir ou souffrir, selon les intentions que l'obéissance m'imposera ou que je pourrai déterminer, tous mes fruits *ex opere operato*, tous mes mérites *ex opere operantis*, doivent rentrer dans les trésors de ma Souveraine.

« Puisqu'elle est ma maîtresse, il est juste qu'elle dispose de moi selon son bon plaisir, et comme elle le jugera meilleur, pour la plus grande gloire de son fils Notre-Seigneur.

« Prenez-moi donc et recevez-moi aujourd'hui, Vierge Immaculée, et Notre-Dame du Cénacle ;

gardez-moi et défendez-moi, gouvernez-moi et disposez de moi chaque jour, conservez-moi et sauvez-moi toujours et pour toujours. Je n'ai demandé et ne chercherai qu'une chose, ô ma mère, ma vraie mère, qui m'avez fait naître une seconde fois en Jésus-Christ, en m'appelant dans la Compagnie de Jésus-Christ votre fils, Notre-Seigneur; par mes patrons témoins de cet acte, par votre cœur immaculé, par le nom béni de Jésus, avec une profonde humilité et une grande confiance; je vous prie et je vous conjure, et je ne cesserai de vous prier et de vous conjurer jusqu'au dernier battement de mon cœur et jusqu'à la fin de ma vie, donnez-moi une nouvelle naissance jusqu'à ce que le Christ soit formé en moi. O Notre-Dame du Cénacle, mère de Jésus, maîtresse des Exercices, Reine de la Compagnie militante et triomphante, enseignez-moi, faites-moi connaître dans cet exil Jésus crucifié, et après cet exil, montrez-moi Jésus triomphant.

« Dans l'église de Notre-Dame d'Ay, en la fête de l'Immaculée Conception, le 8e jour de décembre, 1846.

« Armand Marie de Ponlevoy, âgé de 34 ans. »

Cette donation, véritable extase d'humilité, était bien le résumé des principales inspirations de la grande retraite.

Malgré le nom de vœu qu'elle porte, elle ne

renfermait pas sans doute d'obligation nouvelle. Mais elle imposait au Père le devoir d'être plus que jamais l'enfant de Marie. Il se consacrait à Elle comme le Père de Montfort, qui s'était fait l'esclave de la très-sainte Vierge; comme saint Louis de Gonzague, quand il composait et récitait sa belle prière à sa Souveraine. Il y renonçait, excepté en certains cas, à l'application de ses fruits et de ses mérites personnels, qu'il remettait dans le trésor de sa Mère.

Il attachait tant d'importance à cet acte sacré qu'il le renouvelait deux fois chaque année, au jour de la Purification et de l'Assomption de Marie.

Cette bonne Mère venait donc de révéler à son enfant, comme autrefois à saint Ignace, le secret des Exercices de Manrèse. Le Père de Ponlevoy continua toute l'année ce premier travail et y joignit l'étude des Constitutions. Il avait eu même dessein de faire rentrer dans le cadre des Exercices plusieurs des passages ascétiques de l'Institut de la Compagnie.

Entièrement livré à cette étude intérieure pendant le temps de son troisième an, le Père de Ponlevoy s'efforça de cacher aux yeux de ses frères les trésors de grâces amassés pendant sa grande retraite.

« Ce qui m'est resté du souvenir de ces quelques mois passés avec lui, nous écrit l'un de ses con-

frères, c'est que le Père de Ponlevoy était un homme bien intérieur. Déjà l'on pouvait pressentir ce qu'il a été depuis comme orateur, comme écrivain, comme directeur des âmes. Pour en parler le plus exactement possible, je dirai : Sa vie fut toute cachée en Dieu. »

Le Père instructeur était du même avis : « Ce qui caractérisait surtout le Père de Ponlevoy, disait le Père Fouillot, c'était sa piété, sa docilité, sa simplicité, sa douceur, sa charité, sa fidélité à la règle et son excellent esprit. S'il ne montrait pas alors toutes les ressources de la nature et de la grâce qu'il a déployées plus tard, dans les œuvres de Dieu et les gouvernements difficiles que la Compagnie lui a confiés, il a pleinement réalisé ce que demande l'Institut : *ut fiat homo in vita spirituali perfectus* [1]. La preuve en est dans tous les faits ultérieurs de sa vie. »

D'après ces témoignages, le Père de Ponlevoy vécut humble et caché au troisième an. Les Exercices et la donation à Marie en sont le trait saillant.

Connaissant ces faits, nous regrettons moins l'absence de détails plus nombreux.

Cependant il préludait au ministère de la parole, et fut envoyé selon nos règles pendant le carême pour prêcher des missions. Nul doute

1. Devenir un homme parfait dans la vie spirituelle. Const.

qu'il n'ait réussi parfaitement dans ce ministère. Tout l'y avait préparé, l'exercice de la parole, l'habitude de la méditation et un fonds déjà riche.

Vers la fin de son troisième an, il fut chargé de prêcher le panégyrique de saint François Régis. On se rappelle la dévotion que le Père de Ponlevoy conçut au noviciat pour l'apôtre du Vivarais. Au troisième an, elle ne fit que s'accroître. Combien de fois pendant l'hiver et par un froid de dix degrés, ne le vit-on pas gravir la montagne sainte! En s'agenouillant dans cette pauvre petite église, écrivait-il à son père, il avait été inondé de consolations. Maintenant, il y venait sans peine. On était au 16 juin, et « les montagnes, ajoutait-il avec grâce, avaient perdu leur bonnet blanc ».

Les populations se pressaient en foule pour entendre le prédicateur. Le sermon fut très-beau : le fragment qu'on va lire pourra en donner quelque idée.

« Tout ici est encore plein du souvenir de notre saint. Voilà l'autel où il célébra une dernière fois. O Dieu! je le dis avec une sainte horreur, voici la chaire où il parlait. A deux pas, est la maison où il acheva de mourir, la pierre où il inclinait sa tête défaillante, voici la terre où l'on déposa son corps sacré. Ah! Seigneur, viendra, viendra ce grand jour, le jour suprême, je tressaille d'avance à ce magnifique spectacle, je vois cette cendre

apostolique qui se ranime, le corps glorieux de Régis qui s'élance plein de vie de ce tombeau sacré, qui prend son essor au-dessus de ces montagnes connues, et s'élève au milieu des airs à la rencontre de Jésus roi de gloire. Quel cortége pour Régis! Toutes ces âmes sauvées par lui pendant sa vie et après sa mort, ces millions de pèlerins, ce peuple d'élus. Ah! saint Père! donnez-moi place en ce jour dans votre cortége. Et vous, pèlerins de la Louvesc, écoutez-le. Il vous appelle de la chaire; il vous attend au confessionnal; il est ici partout. Tout ce qu'il dit est vrai; tout ce qu'il commande est bon; tout ce qu'il promet est sûr. *Defunctus adhuc loquitur*. Il parle encore dans ce tombeau. »

L'église de la Louvesc et la solitude de Notre-Dame d'Ay eurent toujours pour l'âme du Père de Ponlevoy des attraits irrésistibles. Tous ceux qui l'ont connu se souviennent de la joie qu'il éprouvait quand il parlait de ces saints lieux. Il y revint plusieurs fois dans le cours de sa vie, y fit sa retraite, s'y rappela avec bonheur les émotions du troisième an, et y renouvela son vœu à Marie Immaculée.

Sept ans après, il écrivait près du tombeau et le jour même de la fête de saint François Régis :

« Aujourd'hui la Louvesc est dans toute sa splendeur. Que c'est beau à voir! Les pompes

de Paris ne me font rien. Ici tout m'édifie et me console jusqu'aux larmes.

« Il y a quelques minutes j'étais à l'autel!... Ah! qu'il me soit donné de me convertir ici au véritable esprit de la Compagnie de Jésus, que je connais et que j'aime, et que je contredis avec une obstination désespérante!...

« Je pars demain, je pars bien à regret de ces pauvres montagnes. J'ai désiré rester ici, y revenir du moins, y vivre parmi les pauvres avec mes frères, et mourir auprès de mon saint Père. Cette grâce, hélas! je ne la mérite pas, je tremble de fatiguer à la longue la mansuétude de Notre-Seigneur qui me supporte dans ma misère et ma malice, et de démériter à la fin jusqu'à l'excès. Que saint François prie pour moi et que Notre-Seigneur me prenne en pitié! »

Tels étaient les sentiments de profonde humilité qu'éprouvait le Père de Ponlevoy au tombeau du saint apôtre! Il eût voulu mourir pauvre, oublié comme Régis.

Dieu ne lui accorda pas cette faveur. Paris fut témoin de sa vie apostolique et de sa sainte mort. Appelé dans cette ville par ses supérieurs, au mois d'ocbre 1847, il pouvait s'y rendre sans danger. Il était devenu au troisième an, sous la protection de Marie et de saint François Régis, l'homme des Exercices.

LIVRE II

L'APOSTOLAT

CHAPITRE PREMIER

DÉBUT. — LE PÈRE DE PONLEVOY PRÉDICATEUR.

Le P. de Ponlevoy était prêt pour l'apostolat Ses épreuves intérieures au noviciat lui avaient appris à diriger les âmes découragées. Ses travaux divers et quelquefois infructueux à Namur, à Saint-Acheul et à Brugelette lui avaient donné, avec des connaissances très-utiles, la science pratique de l'humilité, indispensable aux ouvriers évangéliques. L'enseignement et la prédication faite aux élèves avaient développé son éloquence naturelle et son zèle pour le salut des âmes. La direction des congréganistes l'avait initié aux mystères des voies intérieures. Mais

surtout l'étude approfondie des Exercices de saint Ignace sous le patronage de Notre-Dame d'Ay l'avait rendu un homme vraiment spirituel, et lui avait imprimé le cachet de la Compagnie. Ce cachet se retrouvera partout dans ses œuvres : prédications, retraites, direction, tout sortira des Exercices.

Il semblait donc qu'à son arrivée à Paris « dans cette vilaine grande ville où les extrêmes se touchent, » comme il l'écrivait à sa sœur, tout allait favoriser son zèle. Il n'en fut rien.

Que manquait-il donc? une impulsion providentielle. Dieu, pour lui faire désirer cet appui, permit que dans les premiers temps de son séjour, il se trouvât à Paris comme dans un désert.

Depuis la fin de son troisième an, il avait été occupé très-activement. Des retraites données au grand et au petit séminaire de Chartres, au collége de Brugelette, au séminaire du Saint-Esprit à Auxerre, avaient rempli le mois de septembre et d'octobre. Quand il vint dans la capitale, après avoir vécu comme à la campagne pendant tant d'années, mais entouré d'amis et d'enfants, il se vit perdu au milieu de cette multitude et de cette agitation égoïste. Les Pères de la rue de Sèvres étaient en petit nombre et fort occupés : le nouveau venu était sans conseil et sans appui. « Ah! dit-il, dans les quelques lignes

qui terminent son Mémorial, il est bon d'avoir éprouvé cette peine. S'il y a un lieu où le jeune frère doit être soutenu par un frère aîné, c'est ici surtout, à Paris. »

Il ne tarda pas cependant à s'occuper activement de l'œuvre qui lui était confiée, celle de la confession des jeunes gens.

Parmi ceux qui s'adressèrent d'abord à lui, il retrouva plusieurs anciens élèves de Brugelette. L'un d'eux nous fait part de ses impressions à cette époque. « Lorsque je quittai le collége pour la vie de Paris, je le rencontrai de nouveau, et, dans le monde comme au collége, ses conseils guidèrent mes premiers pas... Son image vénérée placée sur mon bureau, semble encore présider à mon travail, et j'y retrouve, avec le souvenir de tout ce que je lui dois, l'empreinte de cette douce et aimable sainteté dont son âme avait marqué tous ses traits. »

A ces jeunes gens de Brugelette se joignaient quelquefois des pénitents d'un autre genre. « Un pauvre enfant de dix-huit ans, raconte le P. de Ponlevoy, à la date du 29 décembre 1847, employé de bureau dans je ne sais quel ministère, m'arriva je ne sais d'où ni comment, dans un état religieux et moral déplorable, disgracié et rudoyé par son père, désespéré par conséquent et voulant se tuer. Il se laissa décider enfin à se mettre à genoux avec moi, pour réciter le

Memorare, et immédiatement après il se confessa. »

Malgré ces œuvres de zèle, le P. de Ponlevoy était toujours en proie à la tristesse. Les préoccupations politiques s'ajoutaient aux peines intérieures. Le radicalisme triomphait en Suisse, menaçait l'Italie, agitait la France. « Nous avons le cœur navré, écrivait-il. Enfin, le bon Dieu mène le monde et il sauvera son Église. Mais la défaite du Sonderbund est un coup qui en présage d'autres. »

L'orage prévu éclata. La révolution de Février renversa le trône de Louis-Philippe. Pourtant, au grand étonnement de tous, elle semblait pacifique et religieuse. « L'instinct du peuple, écrivait le P. de Ponlevoy, est favorable à l'ordre et à la religion même, et, à juger de l'ensemble par bon nombre de faits partiels, Paris s'étonnerait de se retrouver un peu chrétien. »

Cependant la révolution ne peut longtemps se contraindre, et, au dire de M. Thiers, elle aboutit tôt ou tard au sang ou à l'imbécillité. « Vous savez, ajoutait le P. de Ponlevoy, ce qu'est ce peuple, *ce robuste enfant,* comme M. de Maistre (mon bon ami) l'appelle, ingénieusement à son ordinaire. Ce sont les meneurs qui sont à redouter. Demain ils nous feront pendre, si bon leur semble, pour cause de contre-révolution. — Enfin à la grâce de Dieu; après tout, le moyen de

ne rien perdre, quoi qu'il advienne, c'est de se mettre tout d'abord du parti de Dieu. »

Les journées de Juin vinrent confirmer ces craintes et augmenter ces tristesses. Il put en constater de près les malheurs, comme nous l'apprendra la lettre suivante écrite à son père. « Voilà donc quatre jours passés entre la vie et la mort! De toutes nos épreuves, c'est sans contredit la plus terrible. Les insurgés avaient un plan trop bien conçu, et ils ont opéré avec un effrayant ensemble; ils se croyaient sûrs du succès; leur résolution, leur acharnement, leur désespoir, ont tenu longtemps en échec une armée entière et causé des malheurs sans nombre. Je ne vous aurais pas souhaité d'avoir été à Paris durant ces jours néfastes. Au dehors, tout bruit avait cessé, excepté la générale, la détonation du canon et la fusillade, et le tocsin dans les quartiers insurgés. Toutes les rues militairement occupées; toute circulation interdite d'un quartier à un autre, et même d'une rue à l'autre, à moins d'être escorté par un factionnaire, l'arme au bras. Cette guerre de Paris est infernale. Le coup qui a frappé notre pauvre archevêque et auquel il vient de succomber a été déploré par les révoltés eux-mêmes. Ils l'ont relevé en pleurant, et l'ont porté avec tout le respect et les égards convenables de la place de la Bastille aux Quinze-Vingts, d'où on l'a transporté

le lendemain à l'archevêché. Avant-hier, mardi, vers trois heures de l'après-midi, j'ai accompagné notre Supérieur qui allait le voir; nous l'avons trouvé expirant. Cette mort excite l'indignation et l'admiration universelle. J'ai dû, hier encore, traverser d'un bout à l'autre, à pied bien entendu et en soutane, cet interminable quartier Saint-Antoine, pour aller voir un jeune malade auprès de la barrière du Trône. Je crois que tout Paris était là par curiosité; c'était dans toute la longueur une foule compacte, et d'innombrables soldats. Toute la rue Saint-Antoine a été emportée pourtant, pied à pied; mais le canon devenait impuissant contre les barricades ultérieures du faubourg; on allait bombarder, quand le quartier s'est rendu. Les révoltés se sont sauvés on ne sait où. Que de familles en deuil! que de blessés! Un des nôtres est en permanence à l'Hôtel-Dieu. J'y ai passé l'avant-dernière nuit, ayant à veiller pour ma part au moins sur deux cents malades. Que c'est triste à voir et à entendre! Dieu merci! tous se sont confessés, et montrent des sentiments chrétiens. Voilà, mon cher père, où nous en sommes. Est-ce la fin, ou le commencement? Prions et ne craignons que Dieu, et n'espérons qu'en Dieu. »

Le P. de Ponlevoy, on peut le constater par cette lettre, était plein d'une généreuse activité. Mais l'impulsion providentielle qui dirige toutes

les forces vers un même but clairement déterminé manquait encore. Il la cherchait dans la prière. Dieu la lui envoya vers la fin de l'année.

Le P. de Ravignan, ancien supérieur de notre maison de Bordeaux, venait s'établir à Paris; quelques mois après les journées de Juin, il fut mis à la tête de notre résidence de la rue de Sèvres.

C'était l'homme que Dieu avait choisi pour initier le P. de Ponlevoy.

La première entrevue des deux religieux avait eu lieu à Saint-Acheul. Le conférencier de Notre-Dame s'était retiré dans la solitude pour préparer son carême. Le jeune novice allait prononcer ses premiers vœux. « Je me promenais dans le jardin, dit le Mémorial. Il vint à ma rencontre, et me parlant avec douceur, se recommanda à mes prières, et me donna le baiser d'adieu. J'admirai une humilité si profonde et une charité si grande, et dès lors toutes les fois que j'entendais prononcer son nom, mon cœur se portait vers lui, poussé par je ne sais quel instinct secret. »

Le P. de Ravignan passa deux fois à Brugelette, et deux fois produisit une impression profonde sur l'âme du P. de Ponlevoy. « Tous nos élèves, écrit celui-ci en 1845, ont été enthousiasmés de son affabilité et de son zèle. Par le fait c'est un saint homme. Je le vénère bien plus pour sa vertu que pour son talent. »

Il le revit dans le courant de juin 1846, après le jubilé de Liége, avec la couronne que la souffrance ajoute au vrai mérite. « Tout harassé, dit-il, du carême à Notre-Dame et d'une station qu'il venait de donner à Nantes, il a failli sous le travail, est tombé malade assez sérieusement, et remis à peine, il a prêché comme quatre les derniers jours du jubilé. C'est là un métier à finir de bonne heure. J'espère qu'on forcera ce saint homme à vivre. Oh! quelle vénération il inspire partout! Il a une puissance de parole tout apostolique. Mais sa présence seule prêche. »

Qui eût dit alors que ces deux religieux séparés par tant de distances, n'auraient plus bientôt qu'une même existence et un même cœur. C'est par la sainteté de leur vie reflétée jusque sur leur extérieur; c'est par l'amour des Exercices qu'ils furent véritablement deux frères d'armes. Tel est le secret de leur amitié persévérante.

A part cette physionomie de famille que Notre-Seigneur et saint Ignace leur donnaient, ces deux amis n'auraient pas eu beaucoup de traits de ressemblance. Tous deux sans doute furent éloquents, affables, hommes de conseil, d'action et de bonne compagnie. Mais sous ces rapports même, que de différences! La parole du P. de Ravignan avait je ne sais quoi d'éclatant et de hardi qui convenait à cette nature ardente, à ce magistrat-guerrier. Secondée par une voix

pleine, sonore, un peu méridionale, accompagnée d'un geste vigoureux et saccadé, son éloquence convenait aux grands élans et aux vastes auditoires.

L'organe faible, l'apparence chétive, l'extrême modestie du P. de Ponlevoy ne lui permettaient pas souvent d'aborder les chaires des basiliques. Mais dans une étroite enceinte, devant un public d'élite, quelle délicatesse de goût! quelle onction pieuse! quelle parole brillante, et au besoin quelle énergie réelle mais contenue, comme un fleuve entre ses rives!

Tous deux ont écrit des livres et des lettres. Pourtant les ouvrages du P. de Ravignan, si nous en exceptons celui qui a pour titre : *De l'Existence et de l'Institut des Jésuites*, auraient besoin de sa voix pour commander l'attention; il faudrait les entendre plutôt que les lire. Ceux du P. de Ponlevoy garderont longtemps le charme de cœur et de style qui les embellit.

Leur gouvernement à tous deux fut inspiré par l'amour des règles et le zèle du bien. Mais le supérieur méridional voulait enlever d'assaut et sanctifier tout d'un coup les âmes. Le supérieur breton, non moins ferme, avait dans sa conduite quelque chose de plus lent, de plus froid peut-être, mais de plus calme et de plus sûr.

L'accueil du P. de Ravignan était plus ardent et plus ouvert. L'interlocuteur se sentait dompté

par une âme d'apôtre. Les visiteurs du P. de Ponlevoy vénéraient la réserve sainte du religieux; ils étaient séduits par le cœur tendre du père.

Les hommes du monde s'imaginent souvent que les jésuites perdent leurs traits distinctifs dans le moule où on les a coulés. Qu'ils se détrompent. Où vit-on deux frères joindre, à une plus grande ressemblance de famille, une physionomie plus différente?

A peine installé, le P. de Ravignan voulut faire du P. de Ponlevoy son bras droit comme ministre. Il lui écrivit : « Me voici depuis avant-hier revenu en famille et avec le fardeau sur les épaules. Un nom bien cher et bien consolant est venu, après le mien, pour m'assurer un aide et un appui selon tous mes vœux. Vous êtes donc ministre. Prions pour que l'Esprit de Notre-Seigneur se repose sur vous. »

Le P. de Ponlevoy reçut cette lettre à Rennes où il prêchait une retraite. Il revint promptement retrouver son nouveau supérieur.

« Dès que tous deux nous avons été réunis sous le même toit, dit-il dans son Mémorial, le lien qui nous attachait l'un à l'autre se resserra. Mais hélas! quelle différence entre nous deux! Il était tout cœur; j'étais tout de glace. Il me donna beaucoup, et je ne connais personne qui ait tant fait pour moi. Et moi, que lui ai-je rendu? Je ne

lui ai rien donné de mes biens; et je n'ai jamais partagé ses maux. »

On ne peut pousser plus loin l'illusion de l'humilité. A l'époque même où commencent ces relations si douces, le P. de Ponlevoy se dépensait au service du P. de Ravignan et de ses frères jusqu'à compromettre sa santé.

Il était ministre, c'est-à-dire chargé d'exécuter les ordres du supérieur, de veiller à la discipline générale et d'être à la disposition de tous. Cet emploi ne suffisait pas sans doute à son activité. Mais l'humble religieux savait combien il importe au bon gouvernement d'une maison que le ministre attende, même dans une inaction apparente, qu'on vienne le trouver aux heures réglées d'avance. Aussi s'efforçait-il d'être exact à ces rendez-vous du devoir qui, en crucifiant la nature, élèvent et purifient l'âme. Il savait, et il l'a dit souvent, que le bien fait à l'intérieur de la famille religieuse est supérieur à celui qu'on peut faire aux personnes du dehors. Avec quel courage il savait sacrifier le travail apostolique à la mission plus humble et moins consolante d'être le gardien assidu de la discipline et de la vie régulière!

A son insu, le P. de Ponlevoy nous a tracé l'histoire de son emploi, quand il a écrit dans la *Vie du P. de Ravignan* : « A sept heures, le ministre venait recevoir ses ordres pour la maison. Cela

fait, le supérieur était libre pour le saint ministère. » Ainsi, tous les jours, le bon Père venait apprendre à obéir et à commander; et si le P. de Ravignan pouvait librement travailler au salut des âmes, c'est un peu au P. de Ponlevoy qu'il le devait.

Cependant le nouveau ministre se consacra avec tant d'ardeur à son emploi, sans négliger ses autres fonctions, qu'il tomba grièvement malade.

Craignant pour une vie si précieuse, le P. Supérieur crut devoir le décharger : « Priez pour le P. de Ponlevoy, disait-il. S'il venait à nous manquer, quelle perte nous ferions! On ne sait pas ce qu'il y a dans cette âme-là. »

Le P. de Ravignan, lui, le savait bien, et il mit tout en œuvre pour exploiter tant de ressources.

Il commença par resserrer le plus promptement possible les liens qui attachaient le P. de Ponlevoy à la Compagnie en hâtant ses derniers vœux. Voici comment ce dernier raconte le fait :

« Le 8 décembre 1848 fut pour moi un jour de joie, un bien beau jour. Je ne puis assez admirer les dispositions ineffables de la Providence qui, sans doute à la demande de Marie, m'accorda à cette date même un si grand bienfait.

« La chose était en dehors de la règle et contre l'usage, et il fallut une vraie dispense du T. R. P. général. Jamais je ne l'avais désirée, jamais

je ne l'aurais demandée, et je ne soupçonnais pas qu'on eût fait cette démarche. Je devais, selon la coutume, prononcer mes derniers vœux le 2 février 1849. Mais à cause des orages qui grondaient et de l'incertitude des temps, le P. de Ravignan demanda au P. Roothaan lors de son voyage à Paris, qu'on pût rapprocher l'époque fixée. Le R. P. général accorda avec bienveillance, et l'on m'annonça à l'improviste que je devais faire ma profession des quatre vœux en la fête de l'Immaculée Conception. Marie consommait donc de sa propre main l'œuvre commencée, et au jour même où elle l'avait commencée.

« Ainsi, avec le P. Fessard, mon compagnon de noviciat, entre les mains du P. Rubillon, jadis mon maître des novices, assisté du P. de Ravignan, mon supérieur, je fis mes vœux dans la chapelle domestique de la rue de Sèvres, ayant pour témoins M. Mollevault, directeur de Saint-Sulpice, et M. le baron Cauchy. L'un avait été le père, l'autre l'enfant du P. Supérieur. »

Dans sa *Vie du P. de Ravignan*, après avoir donné ces détails intimes, mais sans nommer les deux jésuites qui faisaient leurs derniers vœux, le P. de Ponlevoy ajoute : « Et un jour la Providence voudra que ces deux religieux acquittent, à leur insu, une reconnaissance qu'ils n'avaient pu exprimer. Tous les deux seront choisis pour

assister le P. de Ravignan et prier avec lui à ses derniers instants. »

Initiés comme nous le sommes à l'histoire secrète du P. de Ponlevoy, nous comprenons que cette date fut choisie d'en haut. C'est au jour de l'Immaculée Conception qu'il reçut du ciel sa vocation; c'est en ce jour qu'il fit sa consécration totale à Notre-Dame-d'Ay. Dieu permit que ce jour, marqué par tant de bienfaits, fût encore consacré par sa profession religieuse.

Quelque temps après, le nouveau profès annonçait à son père l'heureuse nouvelle :

« J'ai eu le bonheur de consommer ce qui était commencé depuis quatorze ans. Maintenant, c'est un fait accompli pour le temps et au delà. Que n'étiez-vous au pied de l'autel pour ratifier une dernière fois notre dernier adieu, lors de notre grande séparation, et me dire : « Mon fils, faisons notre sacrifice d'une manière digne de Dieu! »

La faveur que le P. de Ravignan venait d'obtenir pour le P. de Ponlevoy n'était pas de sa part une simple marque d'affection, c'était encore un acte de reconnaissance.

Depuis quelque temps le maître était devenu le pénitent de son disciple.

Étrange situation! Le conférencier de Notre-Dame, le directeur expérimenté de l'élite parisienne, le supérieur de la rue de Sèvres, s'était mis sous la conduite du plus jeune de ses infé-

rieurs. Mais la sainteté donne des cheveux blancs, nous dit l'Écriture; et la connaissance pratique des Exercices de saint Ignace armait le P. de Ponlevoy d'un ascendant irrésistible.

Nous n'avons que peu de renseignements sur ces rapports intimes. Voici cependant une lettre où l'on retrouve les qualités éminentes d'un directeur religieux : charité, indépendance, humilité.

Le P. de Ravignan s'était absenté en 1850 pour faire sa retraite annuelle sous la direction du P. Fouillot à Liesse. « Je suis, dit le P. de Ponlevoy, un peu triste, ce matin. Je me rappelle volontiers la parole de Notre-Seigneur : « Si vous m'aimez, réjouissez-vous de mon départ, parce que je vais à mon père. » Et vous, mon Père, que j'aime et vénère en Notre-Seigneur, quoique je le dise mal et que je le prouve plus mal encore, tant je suis maladroit et inconséquent, vous vous absentez pour aller à Dieu, je vous accompagne donc par mes regrets et mes désirs. Je ne sais trop, en vérité, que vous souhaiter durant ces jours de repos laborieux. Je me sens partagé dans le sens de la divine prière : *Si fieri potest, transeat... verumtamen*. Comment ne dirais-je pas à votre intention le *Transeat?* J'ai tant de fois répété à ce sujet le *Verumtamen*. Bon gré, mal gré, il faut bien en venir là, et je suis sûr d'être d'accord avec Dieu et vous. Oui, que la volonté de Notre-

Seigneur soit connue, soit acceptée, soit accomplie, *usque ad mortem, ad crucem...* »

Ces dernières paroles nous révèlent la connaissance intime que le P. de Ponlevoy avait, dès cette époque, des peines intérieures du P. de Ravignan. Elles nous montrent aussi avec quelle indépendance religieuse il exerçait son ministère.

Mais le P. de Ravignan payait généreusement tant de services. Après s'être sanctifié à l'école de son directeur, il le dirigeait à son tour, non-seulement dans les voies de Dieu, mais aussi dans la carrière de la prédication.

On rapporte qu'il ne se contentait pas d'indiquer les défauts à éviter et les connaissances à acquérir. Il relisait et retouchait les essais du P. de Ponlevoy. Ces corrections n'ôtaient rien à l'originalité de la conception, ni à la liberté de l'allure; mais elles ouvraient au jeune prédicateur des horizons nouveaux et lui faisaient partager le résultat d'une longue expérience. Nous rattacherons ici, pour plus d'ordre, tout ce qui tient à la prédication du P. de Ponlevoy. Au surplus, c'était l'époque où il se faisait entendre dans les grandes chaires de Paris.

Il avait débuté en 1848 par la station du carême à l'Abbaye-aux-Bois. « La paroisse s'est bien dépeuplée, mais mon auditoire est nombreux et sympathique, écrit le prédicateur; je ne prêche pas dans le désert. »

Il pensait en donnant l'Avent à Saint-Jean-Saint-François avoir été « d'un médiocre soutenu. » Les auditeurs ne furent pas de son avis.

Il prêcha le carême en 1849 à Saint-Thomas-d'Aquin. Il y eut grande affluence, nombreuses conversions.

Cette fois, il fut aidé dans son ministère par un prédicateur plus redoutable, je veux parler du choléra. Le fléau avait éclaté au printemps. Sous la conduite de son supérieur, le jeune apôtre se dépensa avec ses frères au service des moribonds, soit à la Salpêtrière, soit plus tard dans tous les quartiers de la ville.

« Les morts et les mourants sont partout, écrivait-il; la médecine ne sait que dire ni que faire. Grâce à Dieu, prêtres et religieux n'ont pas failli à leur poste. Les jeunes gens des conférences de Saint-Vincent de Paul donnent un admirable exemple de dévouement chrétien. »

Les stations prêchées successivement à Sainte-Valère, à Passy et aux Missions étrangères, à la suite d'un grand nombre de retraites, fatiguèrent beaucoup le P. de Ponlevoy. Il dut interrompre ses prédications. Mais il les reprit en 1855 à Saint-Philippe-du-Roule, pendant tout le mois de Marie. Ce travail, excessif pour lui, acheva de l'épuiser : il tomba sérieusement malade. Désormais, si l'on en excepte le carême donné l'année suivante à l'Abbaye-aux-Bois, à Saint-Louis-des-

Français en 1860, et à Sainte-Clotilde en 1861, les grands sermons lui furent interdits.

Ce serait donc le moment de jeter un coup d'œil d'ensemble sur sa prédication plus solennelle.

Un des auditeurs les plus distingués du carême prêché à Saint-Louis-des-Français nous a adressé sur cette station une appréciation fort juste, et que nous appliquerons aux autres sermons.

« Je me rappelle que l'impression qu'il produisait était très-sympathique. Sa voix était un peu faible, mais aussi nette que ses conseils et sa direction, toujours pratique. Il ne transportait point par son éloquence, mais il persuadait profondément, et chacune de ses paroles créait une conviction. On ne pouvait pas être distrait ou endormi, parce qu'il ne se perdait jamais dans les théories métaphysiques, et qu'il n'abusait pas de ce langage mystico-nébuleux dont se servent les prédicateurs. C'était un de ces hommes qui, sans être orateurs de premier ordre, laissent une impression durable. Il a dû convertir beaucoup d'âmes, et on le comprend quand on l'a entendu.

« Saint-Louis-des-Français était ces jours-là rempli de ce qu'il y avait de plus distingué en Europe. Un pareil auditoire était à lui seul un succès. »

Esprit pratique, âme ardente et ne cherchant que les âmes, le Père de Ponlevoy n'aimait pas à rester longtemps sous le portique de l'église. Il y

entrait avec ses auditeurs, et de la chaire il leur montrait du doigt le confessionnal. Il n'avait pas d'ailleurs la force physique nécessaire pour traiter et exposer dans leur ampleur les grandes vérités spéculatives. Bien éloigné cependant de les dédaigner, il en reconnaissait l'importance pour introduire la foule des étrangers et jeter dans les âmes des germes de conversion.

Mais ce qui frappait les fidèles plus que sa parole, c'était sa physionomie austère, et le reflet de sainteté qui éclatait sur son visage. Son seul aspect convertissait les pécheurs. Qu'on en juge par le trait suivant :

En 1852, se trouvait parmi ses auditeurs un prêtre qui ne menait pas une vie conforme à la sainteté de son caractère. Les retraites qu'il avait suivies depuis douze ans ne l'avaient pas rendu meilleur et n'avaient été pour lui que l'occasion d'abus sacriléges. L'esprit de ténèbres l'avait encore violemment pressé de résister cette fois. Mais Dieu avait gagné son cœur dès le premier jour. Il écrivit au Père de Ponlevoy une lettre anonyme signée : *Un prêtre indigne jusqu'au 21 septembre* 1852, et suivie de ce post-scriptum significatif :

« Bon Père, je vous dois ma conversion, comme à l'instrument dont le bon Dieu s'est servi pour gagner mon âme. Je la dois, cette insigne faveur, non pas à vos bonnes paroles ni à vos salutaires

avis, mais à votre seule modestie. Le démon avait fermé mes oreilles. Je vous ai peu écouté, mais je vous ai vu. »

Ce genre de prédication, si semblable à celui de saint François d'Assise, a été caractérisé par le Père de Ponlevoy lui-même, quand, parlant du Père de Ravignan, il disait : « Plusieurs allaient pour le voir autant que pour l'entendre. Un ministre protestant, témoin de ce religieux début et de cette muette éloquence, se prit à dire, sous l'impression du moment : « Il a prêché avant de parler, et le sermon est fini avant d'être commencé. »

Un autre jour, un homme distingué vint écouter le Père de Ponlevoy sans le connaître. Voici quelques-unes de ses réflexions dans un style poétique et imagé.

« Ah oui! *si scires donum Dei!* car je suis bien, moi aussi, de ces âmes qui sont molles et sans courage, qui ne marchent pas, mais qui s'étendent dans l'ornière du chemin de la vie. Cette parole suave et persuasive me l'a trop bien appris. Dieu m'appelle, je ne résiste pas, mais je n'avance pas non plus. Je suis sorti plus léger et plus calme pourtant. Le Père a raconté en termes touchants une mort prématurée qui m'a frappé, que dis-je prématurée, c'est prédestinée que j'aurais dû écrire.

« Il passait dans une communauté de femmes

là-bas, bien loin. C'était la veille de l'Assomption, lui racontait-on, l'an dernier près d'une fosse fraîchement remuée dans le jardin du monastère. La supérieure disait à ses filles réunies autour d'elle la veille de ce grand jour : « Qui de vous serait la plus empressée pour s'envoler demain avec Marie sur les ailes des anges? — Moi, répondit une des plus jeunes, et la nuit suivante elle était partie.

« Cet épisode angélique a été dit avec tant de simplicité et d'onction que les pleurs sont montés à ma paupière. J'irai entendre le Père de Ponlevoy demain. Voilà tout, mon Père, je suis entré dans les sentiers amers, et j'ai cruellement souffert des angoisses du doute. Ah! la foi de mon berceau, la prière égrenée comme un chapelet sur les genoux de ma sainte mère, quand j'étais enfant, ma pauvre sœur morte dans un couvent, votre parole elle-même de ce matin, que je veux aller entendre encore : tout cela m'attire et m'appelle, hélas! et pourtant je n'y vais pas.

« Ah! que j'envie les hommes comme vous, à la croyance austère au fond, et si indulgente dans la forme, à la voix miséricordieuse qui ne se lasse jamais!

« Aidez-moi un peu dans cette entreprise sainte que je voudrais mener à bonne fin. Revenir à Dieu victorieusement sans regarder en arrière et persévérer jusqu'à la fin. Ah! vous le disiez bien,

ce matin : « Heureux les apôtres dont on a pu dire : *Euntes ibant et flebant mittentes semina sua!* » Un mot de vous, un seul si vous voulez, qui me fasse souvenir que je vous ai entendu, je serai si heureux de pouvoir le relire quelquefois si vous m'y exhortez à ne pas désespérer du salut.

« Adieu, et quand vous serez parti, je vous dirai qui je suis. »

Que de conversions furent dues à l'influence de son aspect religieux et de sa parole apostolique! C'est que les saints parlent un langage inimitable, ou plutôt c'est que Dieu parle par eux et en eux, beaucoup plus que par les autres.

Cependant il est bon d'insister sur le côté plus accessible et plus rapproché de nous; et d'étudier le prédicateur en relisant ses œuvres.

Les sermons qu'il avait prêchés en Belgique lui fournirent un grand nombre de matériaux pour son nouveau ministère. Il n'eut quelquefois qu'à les adapter aux besoins particuliers de ses auditeurs. Le plus souvent, il se contentait d'écrire sur des feuilles détachées le canevas très-net des discours qu'il devait prononcer. Il a cependant composé de 1849 à 1858 un certain nombre de sermons rédigés intégralement, et qui peuvent, avec nos souvenirs, nous aider à apprécier son mérite oratoire.

Ce qui frappe d'abord, c'est le grand nombre des sujets traités et la variété des plans. Je ne

compte pas moins de cinq cent onze sermons différents, dont il nous reste entre les mains des traces authentiques. En les groupant par catégories, on est étonné de voir la richesse des idées de détail. Quelle était la raison de cette puissance? Une facilité naturelle sans doute, mais plus encore l'habitude d'une méditation pratique et profonde, fruit des *Exercices* de saint Ignace.

Nous le verrons plus encore dans l'étude des retraites qu'il a prêchées. Les *Exercices* ont donné au P. de Ponlevoy un pouvoir vraiment créateur; et nul n'a su mieux tirer d'un texte des instructions à la fois plus solides et plus neuves.

Il suivait en cela les recommandations du P. de Ravignan. « Les *Exercices*, disait ce dernier, les *Exercices*, et toujours les *Exercices*. »

Or les *Exercices* parlent un langage éminemment pratique. Saint Ignace recommande aux retraitants de retirer quelque fruit de chaque point de méditation. Saint François de Sales avait été formé par les *Exercices*. « Il ne faut pas, écrivait-il, que l'auditeur dise de nous après le sermon : Oh! qu'il a bien prêché! mais qu'il se dise : Oh! que la pénitence est belle! »

Le P. de Ponlevoy était de l'école pratique du P. de Ravignan, de saint Ignace et de saint François de Sales.

On en jugera d'après l'extrait suivant, tiré de

l'explication des règles de la Compagnie sur la prédication. Parlant aux novices d'Angers : « La règle IXe, leur disait-il, débute par une direction un peu générale. Grande assurément est sa portée, évidente aussi sa raison d'être : c'est ce qui devra caractériser tout prédicateur dans la Compagnie. Et n'est-ce pas le bon sens lui-même qui l'a dictée! Pourquoi parlez-vous, sinon pour être entendu? Et pourquoi bien dire, sinon pour faire du bien? Ainsi d'abord *ad captum;* il faut viser juste à la tête de ses auditeurs et non pas au-dessus, ou bien on ira se perdre par-delà. Ne serait-ce pas absurde de se croire merveilleux et de se donner pour un personnage sublime, parce qu'on est incompris et peut-être incompréhensible? Certes, si c'est là la supériorité d'esprit, c'est encore bien plus une infériorité de bon sens. Puis, *ad utilitatem*, viser droit au cœur. Le sermon n'est pas un simple passe-temps; il ne s'agit pas de faire une parade, ni de jouer une scène, de plaire aux gens et d'amuser tout son monde. Si vous avez fait du bien, vous avez bien dit; sinon, c'est un mauvais sermon, fût-il très-beau. De grâce, chaque chose à sa place. Dans une église on ne parle pas comme dans une académie. Laissez plutôt votre lame d'or, et pour couper prenez-moi une lame d'acier. En vérité, le vice le plus fatal et le plus commun, est comme le fléau du genre, c'est le banal et le vague avec le décla-

matoire dans la parole. Mais enfin au barreau, à la tribune même, on sait ce qu'on veut dire et ce qu'on dit, on parle pour son public et pour sa cause. Le prédicateur parle en l'air *aerem verberans*, et on ne saurait à qui, ni de quoi, ni pourquoi il pérore. On a défini la vraie éloquence : « L'art de bien dire quelque chose à quelqu'un. » Rien de mieux ; voilà bien, en effet, les deux mots de notre règle *ad captum et ad utilitatem*.

« Ainsi, pourrait-on réduire la prédication normale à ces trois termes : *ad horam*, *ad hominem*, *ad rem*, qu'elle soit actuelle, personnelle et pratique.

« Être clair, se rendre utile, voilà deux mérites d'un ordre purement naturel.

« A ces deux caractères la règle en ajoute aussitôt un troisième ; elle entend que le prédicateur soit exclusivement évangélique ; aussi bien, il ne s'agit que des âmes, il n'est question que de salut. Il n'y a donc de vraiment utile ici que ce qui est salutaire, et le signe de l'éloquence sacrée, c'est d'être apostolique. Donc *iis insistant*..... la doctrine chrétienne et la morale chrétienne, voilà le fond sur lequel il faut s'appuyer à l'exclusion des subtilités oiseuses et des curieuses nouveautés, *rerum subtilium*..... Qu'on ne craigne donc pas d'avoir l'air d'un revenant du moyen âge. A dire vrai, les nouveautés seules vieillissent et celles d'hier sont déjà surannées aujourd'hui.

Mais la nature de l'homme demeure la même jusqu'à la consommation des siècles, et la religion encore par delà, *in æternum et ultra.* La vérité comme la vertu seront toujours anciennes et toujours actuelles. On ne défend pas, du reste, on conseille, au contraire, de rajeunir le fond antique par la forme nouvelle. Ainsi l'Église a-t-elle fait toujours, car enfin il faut bien parler le langage de son temps, et cela suffit pour que la nouveauté d'autrefois prenne un air de nouveauté, *non nova, sed nove dicta.* Mais cette espèce de néologisme religieux, cette prétention de ne pas penser et de ne pas parler comme tout le monde, d'éveiller l'attention en piquant la curiosité par des surprises, est pleine d'inconvénients et de périls, comme elle est d'ordinaire pleine de vanité. En fait de doctrine, le nouveau est souvent erroné et téméraire, et qui veut être extraordinaire devient facilement excentrique. Du reste, au point de vue de l'art, rien de plus anti-oratoire et au point de vue de l'effet, rien de plus anti-apostolique. Tout vrai orateur, à plus forte raison tout prédicateur sérieux, doit être simple, autrement l'auditeur distrait sans cesse et diverti, s'occupe beaucoup de celui qui parle, peu de ce qu'il dit et pas du tout de lui-même. Le P. Lacordaire a dit quelque part qu'il avait horreur de rester dans les lieux communs, soit ; mais, à mon avis, il faudrait avoir plus horreur encore

de sortir du sens commun. Assurément, cette même règle réprouve le genre qui tend à prévaloir dans la prédication contemporaine : les théories sociales, les questions économiques, les thèses semi-politiques, tout ce que l'on appelle l'école humaniste et humanitaire. Pures conceptions de l'homme à laisser aux disputes du journalisme ! Est-ce encore là une parole de Dieu, et que fait-elle à la foi et aux mœurs? Sauvera-t-elle des âmes? pas même des corps.

« Qu'on prêche donc au lieu de disserter et de rêver tout haut, et que le prédicateur tienne encore et toujours l'Évangile d'une main et la croix de l'autre, et il sera l'homme de son siècle. »

Ce que le P. de Ponlevoy conseillait à ses novices, il l'avait pratiqué le premier. Il s'y montra toujours l'homme de son siècle, parce qu'il resta toujours l'homme des *Exercices*.

CHAPITRE II

RELATIONS DE FAMILLE.

L'année 1855, qui marque dans la carrière oratoire du P. de Ponlevoy l'arrêt à peu près définitif, est en même temps la date de la mort de son père.

Nous rapporterons à ce fait l'histoire des relations du religieux avec les siens : histoire simple, touchante et belle, où l'on verra si le détachement du monde tue les affections légitimes. On l'a souvent dit, il est utile de le redire : tout ce qu'il y a de pur, d'élevé, de durable dans les liens de famille, se fortifie dans le cœur du religieux. Sans rester étranger à ce qui préoccupe les siens, il aime les âmes plus que les intérêts d'un jour; et pour ses parents, voyageurs comme lui sur la terre, il demande à Dieu les grands et seuls biens,

la paix du cœur dans ce monde, et le bonheur de se revoir dans la patrie.

Le P. de Ponlevoy, plus que tout autre, était fidèle à ces devoirs. Constant dans ses affections jusqu'à la ténacité, reconnaissant pour les moindres services, il ne pouvait oublier tout ce qu'il devait à son père : la vie, la foi, la grâce, la vocation religieuse. C'est surtout au moment des épreuves que ces témoignages de piété filiale redoublaient. On l'a vu à la mort de sa mère. Alors, il avait consolé les siens comme un enfant; il allait bientôt se dévouer pour eux comme un apôtre.

En 1834, quand il entra au noviciat, il laissait une famille nombreuse. Les aînés, mesdemoiselles Joséphine et Eugénie, l'abbé Ludovic, Pauline, et les plus jeunes, Sidonie, Victorine et Félicité, adoucissaient pour leur père l'absence d'Armand. Mais un nouveau vide allait se faire.

Pauline méritait par sa vertu d'être l'enfant de prédilection de la maison. Cette sainteté précoce avait attiré les regards de Dieu qui l'appelait à son service. La vue d'une mère mourante et le départ de son frère pour le noviciat avaient touché le cœur de Pauline. Elle demanda, un an après, la permission de se consacrer au Seigneur. M. de Ponlevoy réclama du temps pour réfléchir.

Armand était le confident de sa sœur. Toutefois, loin de la précipiter vers le cloître, le jeune novice l'encourageait à une calme persévérance.

Le jour même où il prononça ses premiers vœux, il lui écrivit de Saint-Acheul :

« Ton projet, une fois le temps passé, sera confirmé, et si quelque nuage survenait plus tard, tu aurais la garantie de n'avoir pas agi à la légère. — Bon courage donc! ma chère Pauline; ne te plains pas si le bon Dieu te fait acheter le bonheur d'être toute à lui; tu ne le payeras jamais trop cher. »

Quelques jours après, Dieu envoyait un avertissement et une nouvelle épreuve à M. de Ponlevoy. Sa mère s'endormait dans la paix du Seigneur après quatre jours de maladie. Cette mort avait été si douce qu'Armand n'eut pas de peine à consoler son père. Il lui montra l'aïeule reçue par sa fille au ciel et toutes deux priant pour leurs enfants.

Les réflexions que fit naître cette mort, les sages conseils d'un fils religieux, et le désir persévérant de Pauline déterminèrent sans doute M. de Ponlevoy à faire à Dieu le sacrifice de sa fille. Elle put entrer au couvent des Hospitalières de Vitré.

Prévenu de ce grand événement, le scolastique de Namur écrivit à sa sœur le 5 septembre 1837 :

« Aujourd'hui, tu deviens doublement ma sœur, et désormais nous avons des droits particuliers de prier l'un pour l'autre. Supplions Notre-Seigneur, par Marie, de mettre le comble

à tant de grâces, en nous accordant celle de correspondre à notre vocation et d'y persévérer dignement à la vie et à la mort. » Il ajoutait : « Il ne faudra pas omettre de prier pour le reste de la famille. Le bon Dieu veut faire un saint de notre père; il lui ménage trop de sacrifices coup sur coup. Je n'oublierai jamais qu'au moment où je vous faisais mes adieux, c'était lui qui me ranimait par ses paroles : « Du courage, me disait-il, faisons ce sacrifice d'une manière digne de Dieu ! »

Cependant ce nouveau chagrin n'était pas inattendu, et l'holocauste religieux de Pauline n'enlevait pas au père la vue, les prières et les conseils de sa fille.

Mais voici que, le 14 juillet 1838, un malheur soudain vint saisir et consterner M. de Ponlevoy. Ce jour-là, sa fille Victorine, un ange de piété et de grâce, rendit son âme entre les mains de Jésus et de Marie.

Cette enfant de bénédiction avait voulu, à l'exemple de sa sœur Pauline se consacrer à Dieu. Après une confidence faite à son frère Armand, elle avait eu enfin le courage de s'en ouvrir à son père.

Le consentement obtenu, comme elle redoutait de ne pouvoir consommer son sacrifice, à cause de sa santé, elle en avait prévenu l'heure par des vœux anticipés. Sa mort, précédée d'une maladie assez légère, avait eu un caractère touchant.

Dans sa chambre elle s'était fait un petit autel de la Sainte Vierge, et, presque au moment de mourir, elle avait voulu le parer de nouveau comme pour une fête. Cette fleur était trop belle pour rester sur la terre. Dieu venait de la cueillir pour en orner son paradis.

Quelle blessure pour l'âme de M. de Ponlevoy! Les consolations du fils ne se firent pas attendre.

« Je m'unis à vous de tout cœur, lui répondit Armand pour répéter le *Fiat voluntas tua!* Oui, quoique le coup qui vient de nous atteindre soit bien sensible, mon Dieu, nous vous le dirons toujours : *Fiat voluntas tua!*

« Vous avez rempli votre mission envers votre fille, puisque votre fille a rempli la sienne. »

Puis, se tournant vers ses jeunes sœurs, Sidonie et Félicité : « Mes bonnes petites, eh bien! plus de Victorine. Allons! puisqu'il le faut, pleurons un peu ensemble, et puis, tout en priant pour cette sœur que nous aimions tant, devenons comme elle, des anges. »

Victorine était la filleule d'Armand et de Pauline. Son souvenir les rattachait l'un à l'autre. Le P. de Ponlevoy, prêtre depuis un an, écrivait de Saint-Acheul à sa sœur Pauline.

« Cette bonne Victorine, il y avait peu de temps qu'elle m'avait écrit son projet de te suivre en religion; mais elle nous a tous de-

vancés dans le ciel. Son souvenir me revient souvent et il me porte à devenir meilleur.

« L'époque de ta profession, ajoutait-il, ne doit pas être éloignée. Pour plus de sûreté, j'ai dit la sainte messe à ton intention le jour de sainte Thérèse. »

Pauline lui répondit que sa mauvaise santé avait retardé ses vœux.

Elle les prononça le 3 janvier 1839 et prit le nom de Régis. Son frère Ludovic présida la cérémonie; et M. de Ponlevoy y assista, non sans verser des larmes.

« Je ne te dirai pas, écrivait-il à son fils Armand, que nos yeux fussent secs et nos cœurs bien à l'aise; mais notre courage était soutenu par celui que montrait la personne la plus intéressée dans cette affaire. Quant à moi, je n'étais pas plus occupé de la chère enfant qui était là sous mes yeux que d'une autre qui manquait parmi nous, et dont le souvenir est encore plein d'amertume. »

Ces lignes émues, et pourtant courageuses, montrent à quel point M. de Ponlevoy réclamait et méritait à la fois les consolations de son fils.

Elles ne lui firent jamais défaut.

Mais elles furent moins utiles pendant les sept années passées à Brugelette : les enfants grandissaient heureux sous les regards du père. Le jeune religieux se contentait donc de lui envoyer

de temps en temps la relation détaillée des faits les plus importants qui venaient interrompre la monotonie du collége.

A cette époque, tous ses soins se reportaient vers sa sœur Régis, dont les souffrances augmentaient de jour en jour. Souffrances morales : elle se croyait une fort pauvre religieuse.

« Tant mieux, lui répondait son frère, très-avancé déjà dans la voie humble, tant mieux! Si tu m'avais dit le contraire, j'en aurais été fort scandalisé. Il faut remercier Notre-Seigneur quand il te donne le sentiment bien vif de tes misères; c'est une grâce que j'estime plus que le don des larmes, parce qu'elle est plus solide. Tâche de bien apprendre le secret de porter tes misères, même tes fautes, avec patience et joie. C'est l'a b c de la perfection qui commence par l'abnégation de soi-même, continue par la confiance, se consomme par la charité. »

Aux peines intérieures se joignaient les souffrances physiques. La sœur Régis était constamment malade. Le P. de Ponlevoy, rudement éprouvé lui-même, avait une grâce spéciale pour l'encourager.

« Patience, lui écrivait-il, pauvre sœur, il faut de toute nécessité porter à la fois et les misères de notre âme et les langueurs de notre corps; c'est ce que Notre-Seigneur appelle porter sa croix.

« Me voici aujourd'hui même, 7 octobre 1845,

au onzième anniversaire de mon entrée au service. Quelle joie de penser que mon Roi tout-puissant ne doit point mourir! Demandons l'un pour l'autre de lui être fidèles jusqu'à la mort. Cette vilaine volonté de l'homme avec ses inconstances fait peur. Quand sera-t-elle perdue dans la volonté divine?... Allons, le moins mal possible, par la voie du paisible abandon, de la joyeuse humilité, du courage patient. »

Pendant les cinq années suivantes, la sœur Régis fut la victime de la souffrance et de l'amour de Dieu. Son frère l'encourageait par ses lettres, vrai monument de charité fraternelle. Vers la fin de 1849, on crut que l'heure de la délivrance allait sonner.

Au commencement de sa station d'avent, le P. de Ponlevoy envoya à cette sainte âme ses dernières consolations.

« Ah! sœur bien-aimée et bien-aimante, est-ce que ton heure serait déjà venue? Mon saint frère Régis t'appellerait déjà à Notre-Seigneur? Après la croix, si tôt le Ciel! Ah! pauvre amie, que ne puis-je te soulager, te veiller, t'assister jusqu'à la fin! Que ton ange gardien me remplace! Que Marie, notre mère, te garde et t'accueille dans ses bras! Regarde ton crucifix et le paradis. »

Il lui promettait ses prières pour le jour de l'Immaculée-Conception à Notre-Dame-des-Victoires, et réclamait les siennes avec une profonde

humilité : « Demande en proportion de mes besoins, de mes dangers et de mes misères. Tu ne te doutes pas de tout cela, mais tu le sauras et tu le verras mieux d'en haut, et tu auras de la compassion pour moi. Demande seulement que je vive et que je meure en la compagnie de Jésus; je n'ai rien à désirer au delà. »

La mort tarda encore à frapper sa chère sœur. Peut-être les prières promises à Notre-Dame-des-Victoires purent-elles arrêter le moment fatal. « Le dernier jour du mois, écrit son père, elle m'envoyait ses vœux pour la nouvelle année; et depuis elle m'a fait passer un petit paquet contenant une image pour chacun, avec ces mots tracés sur l'enveloppe, d'une main défaillante : Souvenir donné de la porte du ciel à mon bon père et à mes bien-aimés frères et sœurs, et signé. Il y a quelques jours, le médecin, trompé par un mieux subit, ayant témoigné l'espoir d'une plus longue prolongation, elle répondit que c'était une mauvaise nouvelle. Enfin, le 14 janvier 1850, l'ange a pris son vol vers le ciel, où sa place semblait si clairement marquée, et où elle avait hâte d'arriver. Je dois bénir Dieu, écrivait en finissant l'héroïque père, de m'avoir donné une telle fille, et je dois encore, quoique mon cœur en murmure, le bénir lorsqu'il me la reprend. »

La réponse du fils portait la même empreinte de foi et de résignation : « Comme vous, je ne

puis que bénir le bon Dieu qui l'a prise avec lui, et la féliciter d'avoir choisi la meilleure part. C'est bien d'elle qu'on peut dire qu'elle était sereine et riante à son dernier jour. »

Cette année 1850 fut doublement pénible pour la famille du P. de Ponlevoy. La tombe, qui venait de se refermer au commencement de janvier, se rouvrit encore au commencement de décembre.

Après avoir perdu un enfant en bas âge, sa sœur Sidonie, mariée à M. le vicomte de Lantivy, fut subitement enlevée. Ce coup fut très-pénible pour tous. Une jeune femme, trois fois mère, laissant deux petits orphelins, quel vide dans cette famille! Ceux qui ont subi cette épreuve peuvent seuls la comprendre. Mais ils savent aussi qu'il n'y a qu'une consolation dans un pareil malheur, celle que donne la foi, et que résument si bien les lignes suivantes du P. de Ponlevoy :

« Mon bon père, mes frères, mes sœurs et vous, pauvre Auguste, je reçois à l'instant la terrible nouvelle à laquelle j'étais si peu préparé! Je vous écris à tous ensemble, car j'ai besoin de vous parler à tous. Hélas! et je n'ai cette fois que la même chose à vous dire : ô mon Dieu! que votre volonté soit faite! qu'elle soit bénie! Prions pour cette pauvre et chère petite Sidonie enlevée si subitement. Vous n'avez pu la retenir; il faut

croire qu'on l'attirait d'en haut. Mais que de vides autour de vous, ô père éprouvé! Et que dirai-je, Auguste, pour vous et vos orphelins! Je vous quitte et je reste avec vous. Adieu, que Jésus et Marie vous fortifient et vous consolent! »

Puis, quelque temps après, il écrivait à son beau-frère : « Courage, restez debout, ferme et confiant dans la résignation et l'espérance. Vous ne serez pas de ce monde, mais à cela il n'y a pas grand mal. La croix vous reste, et vous prédestine pour le ciel. »

La croix, le ciel, voilà les vraies consolations du chrétien. Habitué par les exercices spirituels à les contempler avec amour, le P. de Ponlevoy les montrait aux siens; cette vue les fortifiait, et unissait, par le souvenir et la confiance, la famille militante à la famille couronnée.

Le nombre des élus allait bientôt s'augmenter. Quelque temps après l'entrée de Pauline chez les religieuses hospitalières de Vitré, Félicité avait voulu suivre un si bel exemple. Élevée au Sacré-Cœur de Laval, à la vue de ses maîtresses dévouées, ayant conçu un amour ardent pour Notre-Seigneur, elle désirait se faire carmélite et en demanda la permission. Ce fut en vain. Pour se dédommager de ce refus, elle se dévoua tout entière à Dieu, par le vœu de virginité, le 21 septembre 1851.

Son divin époux remplaça pour elle les morti-

fications du Carmel par les souffrances d'une maladie de cœur. Pendant trois ans, elle resta sur la croix. Le P. de Ponlevoy, son frère et son parrain tout ensemble, la consolait par ses lettres.

Quelques extraits de sa correspondance seront lus avec profit par tous ceux qui souffrent et qui espèrent.

Félicité, ne pouvant plus quitter sa chambre, fut assez longtemps privée du bonheur de recevoir la sainte communion. « Où puis-je aller trouver Notre-Seigneur, disait-elle? Il me semble qu'il est éloigné. Je puis bien serrer la croix contre mon cœur, mais cela ne m'unit pas assez à lui. »

Son frère lui répondait : « Ma chère petite sœur, c'est sans doute la plus douce consolation de cette vie et la plus grande ressource de notre âme que de nous unir à Jésus-Christ. Cependant, il y a encore quelque chose de meilleur, c'est de nous conformer à la volonté de Dieu et d'être attaché à la croix avec Notre-Seigneur, ou à Notre-Seigneur par sa croix.

« Tu me dis que Notre-Seigneur te semble éloigné! C'est le contraire qu'il faut dire. Va donc, mon enfant, va tranquille par ta voie. Laisse faire à Dieu. Prends ce qu'il te donne, et fais ta petite tente d'un jour auprès de la croix, avec Marie ta mère, et n'aie pas trop de souci d'en sortir avant le congé de ton Sauveur. Le Ciel t'a

donné pour dot le crucifix. Quand tu pourras aller recevoir la sainte Hostie, va jusqu'à Elle. Sinon, contente-toi de l'équivalent, avec moins de jouissance, avec plus de mérite. »

Ces paroles faisaient un plaisir sensible à la pauvre malade. De son lit de douleur, elle écrivait à son frère au commencement de l'année 1852 :

« Que tes paroles me sont douces, mon cher Armand ; comme elles m'encouragent dans mes souffrances ! Aussi je les lis, je les relis, et les médite longtemps et souvent, et chaque fois, elles apportent à mon âme une suavité nouvelle ! Que je te remercie donc, mon bon frère, de trouver au milieu de tant d'occupations, un peu de temps pour la pauvre infirme, si souffrante, si inutile, si réduite. Tout paraît m'annoncer une prochaine délivrance. Qu'en sera-t-il dans la réalité ? — Ce que le bon Dieu voudra. Mon cher ami, je ne sais pourquoi, ayant sans cesse présente à l'esprit la pensée de ma mort prochaine, je ne m'effraie pas de son arrivée. Dis-moi, je t'en prie, si je ne me fais pas illusion sur l'état de mon âme. »

Charmantes et suaves paroles, que l'esprit de Dieu seul inspire aux cœurs qui lui sont unis par la croix !

Cependant cet état pénible s'aggravait. Le Père de Ponlevoy songea à intéresser les saints du ciel en faveur de Félicité. Le Père Claver, l'apôtre des nègres, venait d'être béatifié par l'immortel

Pie IX. C'est à l'intercession de son frère céleste que le fervent apôtre recommanda la guérison de sa sœur. Une première neuvaine resta sans succès.

« Frappe, lui écrit-il, frappe un second coup à la porte du bon saint Père; il fait la sourde oreille mais il n'en pense pas moins. Nous avons obtenu la grâce des grâces, meilleure que la santé, non-seulement la patience dans la maladie par la résignation à la volonté du bon Dieu, mais l'amour de la croix par amour de Notre-Seigneur. »

Le ciel n'exauçait pas ces prières, et Félicité semblait moins attachée à la guérison qu'à la volonté divine.

Pourtant, elle avait besoin de consolations; la présence d'Armand lui manquait. La malade crut qu'ayant, avec les lettres, le portrait de son frère, elle pourrait et le voir et l'entendre. Le modeste religieux refusa quelque temps. Enfin, cédant aux instances réitérées de sa sœur, il lui écrivit :

« Allons, j'ai une belle petite relique de la vraie croix avec son authentique que tu mérites et que je te destine. Mon triste portrait ira de compagnie pour que l'un compense l'autre. »

Dans l'espoir de voir bientôt arriver la relique promise, les sœurs du P. de Ponlevoy lui firent un cadeau que ne devait désavouer ni le prêtre ni le frère. Elles lui avaient brodé une belle aube qu'il bénit pour la fête de saint François de Borgia.

Cependant, plus Félicité s'approchait du terme, plus ses souffrances et son amour pour Notre-Seigneur augmentaient. Elle ne vivait que pour son bien-aimé.

« Je vais, mon cher Armand, te faire connaître la manière dont je passe ma vie. Les choses de la terre me sont insupportables. Je suis obligée de faire un violent effort chaque fois qu'il me faut parler ou entendre parler de choses étrangères à ce qui m'occupe presque entièrement, la passion de Notre-Seigneur. Je n'en puis plus sortir. Le dimanche, je le suis dans son triomphe à Jérusalem, j'y passe la journée; le lundi, le mardi et le mercredi, je me rends avec Notre-Seigneur dans quelque lieu qu'il a honoré de sa présence et sanctifié par ses miracles ou ses prédications, selon l'ordre que suivent les apôtres dans le saint Évangile; le jeudi est mon jour de prédilection; je reviens à Jérusalem et là, depuis six heures jusqu'à trois heures de l'après-midi du vendredi, j'assiste aux tourments de la passion. Enfin depuis trois heures jusqu'au dimanche, je reste avec Marie, soit au pied de la croix, soit au saint sépulcre, et toutes les semaines je recommence sans pouvoir changer. Je ne sais pas pourquoi la pensée du Ciel ne m'excite point dans mes souffrances comme le souvenir de la passion de Notre-Seigneur.

« Ah! comme je serai heureuse de posséder ta petite relique de la vraie croix! Je t'en prie,

trouve un instant pour me l'expédier promptement; par la diligence, elle m'arrivera sûrement; je la payerais au poids de l'or, tant je la désire! »

Enfin, la promesse de son frère allait s'accomplir : « Je t'annonce que la sainte relique va être mise à la diligence et t'arrivera peu après cette lettre. » Il ajoutait avec une charmante gaieté : « Mon image est tant soit peu vieillie et assombrie; fais-lui une grimace.

« Oui, fais ainsi chaque semaine ton chemin de la croix, suis Notre-Seigneur pas à pas jusqu'au ciel. Courage, enfant, espérance.

« Pitié de moi, n'est-ce pas, et souvenir en Notre-Seigneur. »

Le terme approchait; on était au 2 janvier 1853. Le vénérable M. de Ponlevoy voulut rester au chevet de sa fille jour et nuit. L'agonie fut longue. Le père, à genoux à côté de mademoiselle Joséphine, tenait les mains de la mourante serrées dans les siennes : « Courage, mon enfant, lui disait-il : une mère, trois sœurs et deux anges t'ont devancée là-haut. Bientôt tu vas rejoindre ceux que tu as tant aimés, et nous aussi, un jour, nous irons près de toi. »

Mademoiselle Joséphine encourageait la mourante, essuyait la sueur qui découlait sur son visage, murmurait à son oreille les doux noms de Jésus, Marie, Joseph. Félicité ne pouvait redire

que ce mot : Jésus. Enfin, voyant l'instant solennel s'approcher, M. de Ponlevoy dit à sa fille : « Allons, mon enfant, voici Notre-Seigneur qui vient te chercher avec le chœur des vierges pour que tu ailles te réunir à elles. » La sainte enfant sourit, inclina la tête et rendit à Dieu son âme virginale.

C'était le 3 janvier.

Aussitôt qu'il en fut informé, le P. de Ponlevoy écrivit à sa famille :

« Je viens de lire la lettre que j'attendais tous les jours. Et il y avait si longtemps que cette bonne Félicité languissait dans son martyre ! Elle n'a presque connu dans la vie que la souffrance : son heure était venue. Eh bien ! qu'elle aille donc au ciel, cette chère sœur et filleule. Elle était attendue par sa mère et bien d'autres ; nous la rejoindrons. J'ai admiré dans cette dernière ouverture de son cœur comme son âme était attachée à la croix ; elle faisait chaque semaine, en esprit, dans ses nuits sans sommeil et ses jours sans distractions, comme un pèlerinage en la compagnie de Notre-Seigneur. Chaque journée avait sa station, et la semaine se terminait par la joie de la résurrection. Maintenant elle est à ce terme, et elle ne reviendra plus sur la voie du Calvaire.

« Cher père, quelle consolation au fond de votre douleur ! Au moins en voilà encore une gagnée

au ciel : la moitié, plus de la moitié des vôtres est au rendez-vous.

« Et toi, pauvre Joséphine, je te remercie et bénis au nom de notre mère que tu as remplacée avec le dévouement de la tendresse et de la charité. Deviens de plus en plus la seconde mère de la petite Marie, l'unique consolation de notre pauvre père délaissé, et de ce bon Auguste désolé. »

Cette touchante recommandation faite à sa sœur aînée n'était pas une phrase sans portée. La mort de Félicité mit le comble aux épreuves de M. de Ponlevoy.

Il avait vu mourir sa femme, sa mère, quatre de ses filles. Il les avait assistées à leur dernière heure avec un douloureux courage. Et maintenant, dans sa maison dépeuplée, que de tristes souvenirs!

Armand comprit cette situation et redoubla de piété filiale. Il avait obtenu en 1853 la permission de visiter son père, éprouvé par une gastrite qui le réduisait à l'anémie la plus complète. Cette visite ranima le malade. Il y eut une amélioration notable dans sa santé.

Mais, vers la fin de l'année suivante, une attaque nouvelle préoccupa vivement son fils.

« On me dit que votre santé est toujours ébranlée par des douleurs continues. Est-ce donc un autre purgatoire ou un autre martyre, pour lequel le ciel vous réserve une autre couronne?

Croyez bien, mon cher père, que si je ne puis vous tenir compagnie de près, de tout mon cœur je vous assisterai de loin. »

Il tint parole.

En mai 1856, il écrivit à sa sœur Joséphine, l'ange consolateur de la famille : « Je reçois ta lettre si triste et qui va m'associer immédiatement à vos inquiétudes et à vos prières. Je t'en prie, écris-moi ou fais-moi écrire bien souvent, par Auguste ou Eugénie, les nouvelles de notre cher malade. Dis-lui bien que je suis avec lui à toute heure comme le plus reconnaissant de ses fils. S'il y avait danger ou que notre père désirât me voir, dis-le moi; c'est un cas de force majeure; j'aurai immédiatement la permission de partir, et je laisserai tout ici pour aller à mon poste de fils et de frère. »

On crut quelque temps à une crise dernière. Aussitôt, se conformant à sa promesse, il partit pour Vitré. Son père lui parla avec une ferme douceur, non-seulement de sa maladie, mais de choses étrangères. Le voyant si calme et croyant qu'il ne connaissait pas son état, le religieux pensa que son devoir de prêtre l'obligeait à l'avertir. « Je ne me fais pas d'illusion, lui répondit M. de Ponlevoy; mais je ne crains pas la mort; je la désire plutôt; et je crois être prêt à répondre à l'appel de Dieu. » Cet entretien apaisa les inquiétudes du fils. Il revint à Paris, rappelé

par les devoirs de sa charge. De là, pour adoucir les regrets de l'absence, il écrivit :

« Il vaut bien mieux, pour vous et pour moi, faire ce que Dieu veut, et si le devoir est ici accompagné de sa peine, il sera suivi de sa récompense. Que votre crucifix soit pour vous *omnia in omnibus*. En lui, votre confiance, quant au passé; avec lui, votre patience dans le présent; par lui, votre espérance pour l'avenir. »

Une amélioration se fit sentir au commencement du mois de juin. Le P. de Ponlevoy croyait à une convalescence complète. Mais une lettre de son beau-frère le replongea dans l'inquiétude. « Il faut donc en revenir à notre parole sacramentelle, écrivait le fils à son père : *Pater, si fieri potest, transeat a me calix iste; verumtamen non mea voluntas, sed tua fiat.* J'ai dit la sainte messe ce matin afin de demander pour vous et pour nous à Notre-Seigneur que cette préparation de son cœur fût toujours la disposition des nôtres... Pour moi, je vais bien, malheureusement; car j'ai presque envie d'être malade pour que vous ne le soyez pas seul. »

Puis, avec une pensée aussi délicate que celle qu'on vient de lire, il ajoutait : « Je vais anticiper un peu pour vous souhaiter la bonne fête du 29 (la saint Paul). Ai-je donc besoin de vous dire tout ce que je dirai à Notre Seigneur? »

Mais une nouvelle attaque plus violente vint

frapper M. de Ponlevoy sur la fin de juillet. Dès lors, il ne fut pas possible de douter; et son fils Armand lui adressa cette belle lettre :

« Mon bien-aimé père, la paix de Notre-Seigneur. Votre état devient donc plus grave et les douleurs augmentent tandis que les forces diminuent. Vous êtes donc sur la croix avec Notre-Seigneur. Que la volonté de Dieu soit faite à la vie et à la mort, n'est-ce pas? Mon cher père, vous m'avez déjà béni comme votre enfant, lorsque vous m'avez donné à Notre-Seigneur, et quand je vous quittai naguère; laissez-moi vous bénir à mon tour en Notre-Seigneur, comme le meilleur des pères, de tant de bonté et surtout de ma vocation que je vous dois après Dieu.

« Sachez bien que votre nom tous les jours sera le premier au saint autel, et vous, je l'espère, vous continuerez plus que jamais de vous souvenir dans le ciel de ceux que vous laissez sur la terre.

« Que votre maladie soit sanctifiante et que la mort vous soit douce, mon cher père. Ne craignez rien. Rappelez-vous ma mère, bonne maman, Victorine, Pauline, Sidonie et Félicité, qui ont passé heureusement, qui vous attendent, que vous allez rejoindre.

« Ne regardez plus que du côté du paradis Invoquez de cœur jusqu'au dernier soupir Jésus, Marie et Joseph, et tenez-vous à votre crucifix et à votre chapelet.

« Voyez-moi à genoux auprès de vous, le jour et la nuit... Sans adieu, mon cher père.

« Votre fils à jamais reconnaissant et soumis en Notre-Seigneur,

» ARMAND, S. J. »

Quand cette lettre arriva à Vitré, M. de Ponlevoy venait de mourir.

Sa mort avait été aussi douce et aussi sainte que toute sa vie. Après avoir, avec une grande délicatesse, laissé à tous ses enfants un souvenir de lui, et pensé à la première communion de sa petite-fille, il reçut l'extrême-onction, voulut répondre avec force à toutes les prières, et le matin même de sa mort, put recevoir une dernière fois l'Ami des pécheurs, et le Juge miséricordieux des âmes justes. Pendant son agonie, il resta les yeux fixés vers le ciel, d'où il semblait attendre sa délivrance. « Depuis que je suis dans le saint ministère, disait son confesseur, je n'ai jamais vu de mort aussi édifiante. »

A cette nouvelle, le P. de Ponlevoy écrivit aux survivants de la famille, à sa sœur Joséphine tout d'abord. Elle l'avait bien mérité.

« Ma chère Joséphine, c'est donc consommé. Je dois dire que je m'y attendais; les derniers symptômes étaient trop significatifs. Excellent père, vénéré et bien-aimé, qu'il repose donc en paix! Après une telle vie, une telle mort. N'ou-

blions jamais les vertus et les bontés de notre père, qui est maintenant au ciel; qu'il a donc bien mérité de nous! Nous ne reconnaîtrons jamais assez ce que nous devons à Dieu et à lui. »

Ces paroles renferment un éloge profondément vrai. La sainteté, l'union, le bonheur de cette famille étaient dus en grande partie à ce patriarche vénérable qui venait de s'éteindre avec un courage si religieux et une foi si ferme.

Le P. de Ponlevoy le comprit mieux encore que personne. Le souvenir de son père lui fut toujours présent au cœur; et nous lui avons souvent entendu dire, bien plus tard : « Quel père j'avais! »

Ils étaient dignes l'un de l'autre. Ils travaillèrent ensemble, l'un à faire de son fils un prêtre, l'autre à faire de son père un saint. M. de Ponlevoy dirigea, sans le vouloir, Armand vers saint Ignace; et le fils reconnaissant rendit saint Ignace à son père, en lui apprenant à aimer et à pratiquer les *Exercices* spirituels. Leur séparation si longue, en les crucifiant, les purifiait tous deux; et le religieux, par ses conseils, son sacrifice et ses prières, compensait abondamment la perte causée par son absence.

Cette mission providentielle, le P. de Ponlevoy l'étendit à sa famille, avec toute l'ardeur de la charité et toute la tendresse du cœur. Nous avons vu comment il l'accomplit à l'égard de ses

quatre sœurs, entraînées à sa suite dans la voie de la perfection et transportées si vite au ciel.

Les survivants de la famille trouvèrent toujours en lui un apôtre. Il les consolait dans leurs peines, les dirigeait dans leurs indécisions, les bénissait dans leurs joies[1]. En 1871, la petite-fille de M. de Ponlevoy, l'enfant de Sidonie et de M. de Lantivy, épousa M. le vicomte de Pontavice.

Malgré les occupations qu'imposaient à sa charge les misères accumulées par la guerre, le P. de Ponlevoy bénit le mariage et adressa aux jeunes époux une allocution où respire, avec la délicatesse de son esprit, la suavité de son cœur.

Quelques semaines auparavant, son frère Ludovic était mort à l'âge de soixante ans.

A peine promu à l'épiscopat, Mgr Saint-Marc l'avait nommé secrétaire de l'évêché et chanoine de sa cathédrale. Pendant vingt-quatre ans, M. l'abbé de Ponlevoy remplit cette importante mission, tout en consacrant ce qui lui restait de

1. Il s'occupait avec sollicitude de l'éducation de sa nièce, mademoiselle Marie de Lantivy. Nous avons trouvé dans ses papiers ce charmant billet (Marie faisait son éducation au Sacré-Cœur de Rennes) : « Comment! mon enfant, vous avez le ruban rose! quelle belle décoration! Et le nom de la petite Marie figure parmi les aspirantes des enfants Jésus! J'espère que vous allez faire mille petits prodiges, je veux dire des sacrifices, pour l'amour et la gloire de l'enfant Jésus. Quand on porte un si beau nom, il faut le faire valoir. »

son temps à des œuvres de zèle. En 1853, à la suite d'une maladie, il avait dû interrompre ses travaux. Monseigneur, pour lui donner une preuve d'affection et de reconnaissance, le nomma grand vicaire honoraire de son diocèse. Les dames du Sacré-Cœur le choisirent pour supérieur, et il devint en même temps directeur de l'œuvre des tabernacles. Les communautés religieuses n'ont pas oublié les bienfaits dont il les comblait, et bien des objets précieux qu'elles possèdent, témoignent encore aujourd'hui de sa sollicitude à leur égard. Malgré le temps que lui prenaient ces fonctions, il trouvait encore moyen de se livrer à de nombreux travaux. Il traduisit de l'italien plusieurs vies de saints, et retrouva pour les arts, la musique et la peinture, le goût de sa jeunesse. Après une longue maladie, supportée avec une patience à toute épreuve, il succomba le dimanche de la Fête-Dieu, 11 juin 1871.

Le P. Armand resta tendrement et respectueusement attaché à son frère; et la mort de Ludovic, arrivée presque en même temps que le massacre des otages, acheva de lui briser le cœur.

Mais ce cœur était celui d'un compagnon de Jésus. Il était assez grand pour aimer tout ce qu'aimait son Maître.

CHAPITRE III

LE P. DE PONLEVOY ET LE P. DE RAVIGNAN

Nous avons vu que le P. de Ponlevoy avait trouvé vers la fin de 1848 un ami providentiel. Le P. de Ravignan l'avait initié à la direction des âmes en lui confiant la sienne; au gouvernement de la maison par la charge de ministre; à la grande prédication par des conseils intimes.

Leur amitié fut le charme de leur vie. Elle éclaira, même après la mort de son ami, la carrière du P. de Ponlevoy, et jeta sur les derniers jours du P. de Ravignan une douce et consolante lumière. Ainsi vécurent les saints. Ainsi furent unis saint Basile et saint Grégoire, Lanfranc et saint Anselme, saint Thomas et saint Bonaventure. Ainsi, aux premiers jours du christianisme,

saint Ignace d'Antioche appelait saint Polycarpe de Smyrne, *sa seconde âme.*

Cependant, jusqu'en 1851, et malgré ses fonctions de directeur, une grande distance d'âge et de position devait inspirer au P. de Ponlevoy plus de respect que de tendresse. Cette différence allait être moins sensible; et par un de ces changements dont les ordres religieux ont l'habitude, l'inférieur allait être nommé supérieur. Or, cette situation nouvelle créait entre les deux amis un lien nouveau. Le plus jeune devenait deux fois le directeur de son frère aîné!

Un supérieur de la Compagnie de Jésus n'a pas seulement pour mission d'administrer, mais de gouverner. Il ne doit pas se contenter de veiller au maintien de la règle et de l'économie, mais il est chargé de conduire vers Dieu les âmes qui lui sont confiées. Ces devoirs si graves avaient effrayé l'humilité du P. de Ravignan. Depuis qu'il était à la tête de la maison de la rue de Sèvres, il n'avait cessé d'exposer au T.-R. P. général son impuissance à porter un tel fardeau. Il fut exaucé. Le 30 octobre 1851, le P. de Ponlevoy le remplaça dans la charge de supérieur.

Il faut lire les lettres que s'écrivirent les deux amis à cette occasion. La première se trouve en partie dans la *Vie du P. de Ravignan.* Il nous sera permis de la citer tout entière. La modestie de l'historien avait fait au texte primitif de se-

crets larcins dont nous ne voulons point partager la responsabilité.

Amiens, collége de la Providence, 29 septembre 1851.

« Mon révérend et bien-aimé Père,

« P. C.

« D'après ce que voulut bien me dire le R. Père provincial à mon départ, c'est aujourd'hui, dans quelques heures, que Notre-Seigneur, et avec lui la Compagnie, vont placer sur vos épaules la charge de supérieur. J'éprouve dans mon cœur le besoin de vous offrir le tendre et profond hommage de mon respect, de mon amour, de mon obéissance fidèle. O mon Père bien-aimé, cette âme de forçat ne peut en ce moment, elle ne doit pas se défendre d'un sentiment intime de tristesse, quand elle pense que ses péchés, son orgueil, son impatiente dureté ont sans doute déterminé la décision, pénible pour vous seul, qui délivre et moi-même et les autres de ce fardeau de la supériorité, pour vous l'imposer. Je me prosterne aux pieds du divin Maître et aux vôtres pour reconnaître mes torts et implorer mon pardon, pour supplier la Compagnie, ma douce, ma tendre mère, que j'ai si amèrement contristée, de me souffrir, de me porter encore, enfant indigne, dans son sein miséricordieux.

« Père béni, vous lisez au plus profond de mon

âme; vous savez que je ne mens pas, que je vous aime et vous chéris, que j'aime, mille fois plus que la vie la Compagnie qui m'adopte, que j'aime mon Dieu, mon Sauveur, malgré toutes mes douleurs. — *Que cette journée, que ces années vous soient douces*, que la sainte paix de votre cœur ne soit point troublée, que docile et humble, charitable et fidèle, je ne sois pour vous qu'un fils digne au moins de votre compatissante affection; c'est mon désir, mon vœu, ma prière la plus ardente.

« Mes pauvres, mais quelquefois bien ardentes prières seront toutes pour vous, pour l'ami vénéré de mon âme. Dès que j'arriverai à Paris, je vous demanderai de vous ouvrir, mieux encore que jamais, mon âme, mon cœur, de vous rendre ce compte fidèle de conscience qui dans vos mains sera mon appui, et ma garantie contre moi-même.

« Bénissez-moi donc, pardonnez-moi, prenez-moi, conduisez-moi, écrasez-moi, sauvez-moi; je chérirai toujours votre volonté, votre moindre désir. Et par vous, Dieu ne m'a-t-il pas accordé soulagement et grâce? Le forçat a pu quelquefois respirer un air plus pur et plus paisible.

« Faites-moi savoir quand la proclamation du supérieur aura eu lieu, pour qu'ici je quitte une place usurpée. Et de nouveau, je baise vos pieds, mon Père bien-aimé.

Deux jours après, le P. de Ponlevoy répondit au P. de Ravignan :

« Mon révérend et bien-aimé Père,

« P. C.

» Soyez béni pour votre lettre qui m'a consolé si à propos! J'étais sous le coup de la nouvelle quand j'ai retrouvé votre cœur. Oui, *Actum est!* Hier au soir, 29, je rentrais à la maison content de revenir en famille, ne m'attendant pas encore à l'exécution de la menace. Il a fallu courber la tête. La stupeur et, je le crois, la consternation a été grande pour nos pauvres frères : à peine s'ils en croyaient leurs oreilles. Hélas! mon Père, je ne crois rien de ce que vous me dites dans votre lettre, je ne crois qu'à votre humilité et à votre amitié pour moi. Je puis vous le dire dans la vérité, ce qui me console un peu, c'est que je vous décharge; et ce qui me rassure, c'est que vous m'assisterez. Mon cœur vous a nommé mon admoniteur et mon consulteur, mon meilleur ami et mon vrai père. Vous ne me quitterez pas, vous ne me laisserez pas. Vous savez si j'ai besoin de vous; vous me portez depuis trois ans, et il y a bien longtemps que l'attrait de Dieu avait tourné mon âme de votre côté. Seulement la disposition qui survient cette année, est, dans

mon idée, un sens dessus dessous; la Providence aime quelquefois à faire les choses à la renverse : elle a ses raisons.

« Au moins, cette fois, c'est le meilleur moyen pour forcer toutes les espérances à monter vers Dieu seul. J'ai demandé à la sainte Vierge de prendre la place demeurée vacante, puisqu'un zéro ne peut remplir un vide. Combien je vous remercie, ô mon père vénéré en N.-S., des prières que vous voulez bien faire pour ma faiblesse! Jamais je ne pourrai rendre ce que je dois à votre charité. Mais assurément notre bon Maître et notre bonne Mère acquitteront ma reconnaissance, et moi je la garderai toujours; heureux de vous devoir, pour avoir à vous bénir. Je vous embrasse, ô mon Père bien-aimé, et pour me venger du passé, désormais je vous prierai encore, et au besoin je vous commanderai, de me bénir. »

Paris, 1er octobre 1851.

Après la lecture de ces deux lettres, nous serions tentés de nous demander quel était le plus humble des deux supérieurs. Le problème est difficile. Mais s'il fallait choisir, l'humilité du P. de Ponlevoy nous paraîtrait plus calme et plus réfléchie, et par conséquent plus en rapport avec les desseins de Dieu dans le maniement des âmes. Dans la première lettre, l'homme reste

encore tout entier, quoique indigné contre lui-même. Dans la seconde, le supérieur disparaît à ses propres yeux, pour ne voir que Dieu qui le soutient et Marie qui le remplace.

Le P. de Ravignan, déchargé de sa supériorité, mais épuisé, cessa quelque temps d'habiter Paris. Il se retira à Versailles dans une maison de la rue Saint-Antoine. Fidèle aux devoirs de sa charge et aux lois de l'amitié, le P. de Ponlevoy ne manquait pas de visiter son cher exilé en personne ou par lettres. Il allait le voir tous les lundis et quelquefois deux jours par semaine. Là, par égard pour la poitrine affaiblie du malade, il parlait presque tout seul.

Grâce à quelques fragments de lettres, on voit combien le P. de Ravignan avait soif de ces entretiens.

« Demain, disait-il un jour, je vous espère et je vous attends; c'est une joie pour mon cœur de vous revoir. »

« Vous voir, écrivait-il quelque temps après, être près de vous; quand vous serez libre de parler, vous écouter, sera une grande consolation pour moi. »

Et la veille du Sacré-Cœur de Jésus :

« Demandons à nous immoler entièrement à son amour. Adieu, Père tendre et vénéré, je ne suis pas digne de votre affection. Mais mon cœur vous a voué la sienne dans toute l'énergie

de la reconnaissance, de la confiance et du respect. »

Au moment de rentrer à Paris sous la direction immédiate du P. de Ponlevoy, il lui fait redouter sa présence « *comme un immense fardeau*, » et il ajoute : « Je ne suis qu'un odieux tourment pour tout ce qui m'approche et vous, toujours patient, doux et indulgent. »

Dans cette exagération d'humilité il y avait un fondement réel. La nature vive du P. de Ravignan, domptée par les saints *Exercices* et par la grâce de Dieu, se montrait quelquefois pour lui donner le mérite du sacrifice. Le lecteur de la *Vie du P. de Ravignan* se rappelle peut-être une après-midi racontée par le P. de Ponlevoy[1].

La communauté de la rue de Sèvres devait aller dîner à une petite villa que lui ouvrit pour un temps la bienveillance de Mgr l'évêque de Versailles. Le supérieur insista auprès du P. de Ravignan pour qu'il y vînt avec ses frères. Après avoir d'abord remercié de l'invitation, il se rendit à l'expression d'un simple désir qu'il respecta comme un ordre. La journée ne fut point heureuse; le temps devint humide et froid et le convalescent se sentit plus mal. Après le dîner, le supérieur, c'est-à-dire le P. de Ponlevoy, l'aborde et se promène avec lui. Il parais-

1. Tome II, p. 209.

sait souffrant et triste; il y avait un feu sombre dans son regard.

Tout à coup un premier mouvement lui échappe, comme l'étincelle qui jaillit au contact : il se plaint de l'imprudence commise. Il avait eu le tort d'être trop vif, le supérieur eut peut-être celui de se montrer trop sensible. « Ah! mon Père, répondit-il, est-il bien juste de me reprocher ce que je ne pouvais prévoir? Enfin, j'avais cru faire pour le mieux. Du reste, un petit voyage ferait une diversion salutaire. A Angers, par exemple, vous auriez un climat plus doux qu'à Paris. » Le P. de Ravignan ne savait déjà plus que se repentir et s'accuser. Autorisé par le R. P. provincial, il part pour Angers, et à son arrivée, il écrit du noviciat cette lettre pleine de l'humilité la plus profonde. Elle pourra faire comprendre avec quelle sévérité les saints se jugent eux-mêmes :

« Une seule pensée, un seul sentiment, vous le croirez, ont rempli mon âme et mon cœur depuis mon départ comme auparavant, l'immense et profond regret de mon inconcevable conduite à votre égard. Je demande à Dieu la grâce, daignez la demander aussi pour moi, de conserver toute ma vie cette douleur continue, *continuus dolor cordi meo;* de vivre de cette affliction et de ce repentir, en me rappelant toujours mes indignités envers le meilleur des Pères. Rien ne

m'agite, ne me trouble en ce moment; il me semble que mon âme est en rapport avec le calme de cette maison; et dans cette tranquillité intérieure, bienfait de Dieu, mon cœur et mes yeux sont pleins de larmes. »

Ici le P. de Ponlevoy interrompt la lettre et omet à dessein le passage suivant, que nous allons lui restituer à l'honneur des deux amis.

« *Non, non, je ne me le pardonnerai jamais*[1]. Que cette odieuse parole trouve ici une juste et vraie application, au lieu d'une fausse, d'une absurde et outrageante.

« Comment donc ai-je pu me pardonner, ou au moins oublier tant de fois mes énormités, mes ingratitudes et mes impiétés à l'égard de l'ange, de l'ami de mon âme, du Père de mon choix et de mon cœur ! Lui, toujours doux, patient, charitable à l'excès, n'apportant rien dans ses rapports que les charmes de la bénignité, de l'indulgence et de la pureté angélique. Et moi...

« Pourquoi donc n'êtes-vous pas le ministre des justices et des vengeances de Dieu ! Vous m'écraseriez sous vos pieds. Mais vous êtes l'image et le représentant fidèle de celui dont le cœur abreuvé de douleurs et d'outrages priait pour ses

1. L'excès de langage que l'on pourrait reprocher à quelques expressions de la lettre du Père de Ravignan s'explique quand on a lu avec attention le chapitre XXVI de sa vie par le Père de Ponlevoy.

bourreaux, et pardonnait aux injures, aux blasphèmes, à la haine, à la fureur de ses persécuteurs, et je me contemple dans leurs rangs, mêlant ma bile, ma colère, mes clameurs aux leurs, dans la route douloureuse du Calvaire. Étais-je donc réservé à cette extrémité de crucifier en vous mon maître?... » Puis vient la suite de la lettre que l'on peut lire dans l'ouvrage.

« Pardon, oh! pardon. Mais non, ne me pardonnez pas. Ne m'écrivez plus; ne pensez à moi que pour me maudire. Exilez-moi de votre cœur, de votre maison et demandez au juste Juge que je souffre beaucoup et que je meure. »

Le sentiment d'humble repentir qu'éprouvait alors le P. de Ravignan se comprend un peu. Habitué jusque-là à tenir au P. de Ponlevoy le langage d'un ami avec l'autorité d'un père, un instant, il ne s'était pas aperçu que les rôles étaient changés. Il avait cru peut-être ne parler qu'à un confident, il reconnaissait plus tard qu'il avait pu contrister un supérieur. De là, un sentiment douloureux, devenu violent sous l'action de son cœur et de sa foi. Mais leur amitié n'avait point été obscurcie par ce léger nuage, elle n'en devint que plus ferme et plus surnaturelle.

L'épreuve du climat d'Angers n'avait pas réussi au P. de Ravignan. Il fut rappelé à Paris; et le P. de Ponlevoy lui ordonna, presque à son arrivée, de faire une neuvaine qui devait se ter-

miner le jour de la Toussaint. Elle obtint l'effet désiré. Le malade qui se traînait depuis trois ans fut guéri le jour même de la fête de tous les saints. Le fait est raconté avec une telle simplicité dans l'histoire écrite par son ami, que celui-ci semblerait en avoir entendu parler, sans y avoir pris une part active.

Quelques mois après, le 8 mai 1853, le P. Roothaan, général de la Compagnie de Jésus, étant mort, la province de France, parmi les députés pour l'élection de son successeur, choisit le P. de Ravignan.

Avant de partir pour Rome, l'enfant de saint Ignace crut devoir se retremper dans les saints Exercices. Il les fit sous la direction du P. de Ponlevoy, et lui écrivit à la fin de sa retraite une lettre si belle, que nous la citerons en entier, malgré le caractère intime qu'elle semble avoir. Elle ne peut que tourner à la gloire des deux amis.

Par un effet involontaire de sa réserve naturelle, ou pour mieux éprouver son pénitent, le directeur avait montré dans ses derniers rapports une apparente froideur.

« Mon Révérend Père, disait le P. de Ravignan, il me semble, en présence de Notre-Seigneur et dans la paix, devoir vous adresser quelques lignes à la fin de ma retraite; veuillez les accueillir avec bonté.

« Je rétracte d'abord de la manière la plus absolue l'espèce de plainte que je me suis permise l'autre jour. J'ai bien mérité d'être privé de toutes sortes de consolations; elles doivent m'être retirées à cause de mes péchés sans nombre; je me suis rendu indigne par mon orgueil et mes révoltes odieuses de ces communications intimes qui auraient apporté une grande douceur dans ma triste vie. Rien ne doit, ne peut être changé à ce qui existe maintenant; mais un profond besoin de mon âme, est de demander à genoux pardon au meilleur des pères, de mes incroyables manquements à son égard. Leur souvenir est amer pour moi. Je ne conçois pas comment j'ai pu répondre par la dureté, la mauvaise humeur, et les plus inconvenantes paroles à votre inaltérable et indulgente patience. Vous me croirez, mon révérend Père, ces grandes fautes sont les effets de mon détestable caractère, non de mon cœur; il est, il sera toujours pénétré pour vous de la plus intime reconnaissance, de la vénération la plus vraie et des plus rigoureux regrets.

« J'ai senti plus que jamais, dans ces jours de recueillement, combien j'étais étranger à ces vertus premières de charité et d'humilité que vous possédez. Je l'ai déploré plus que je ne saurais le dire. Avec la prière, le remède sera d'être averti par mon supérieur sans aucun mé-

nagement. J'ose vous affirmer que, le moment de l'ébullition passé, votre avis sera ma lumière, ma force et ma consolation. »

Nous retrouvons dans cette lettre l'humilité profonde du P. de Ravignan, en même temps que la haute et tendre confiance qu'il avait dans son supérieur. Il avait cru voir en lui une froideur inattendue. Cette attitude nouvelle lui paraissait le fruit de ses propres imperfections. Nous avons à apprendre quelle en est, aux yeux de son humble ami, la véritable cause. Le jour même, le P. de Ponlevoy adressa au retraitant la réponse suivante :

« Mon révérend et bien-aimé Père,

« P. C.

« Votre lettre trop humble et trop bonne semble vouloir une lettre aussi. Pourquoi mon cœur ne répondrait-il pas au vôtre? Et dans le fait, la plume est plus libre que la voix; d'ailleurs l'écriture demeure, et je veux que vous ne perdiez pas de votre souvenir ce qui ne passera jamais du mien.

« Mais croyez-moi donc, je n'ai rien à vous pardonner, rien absolument. Moi seul, mon bon Père, vous ai manqué. Hélas! je me reproche bien de vous avoir été complétement inutile, et pratiquement ingrat. Je présume que le bon Dieu l'aura ainsi permis pour achever votre épreuve. Il est

vrai, je suis convaincu que je ne pouvais rien faire de réellement efficace. Dieu seul vous consolera quand son heure sera venue, et en attendant j'ai cru entrer dans ses desseins et suivre votre pensée en me tenant à l'écart. Mais je m'y suis mal pris, sans doute, et j'aurais dû mieux concilier cette réserve religieuse avec ma reconnaissance, mon amitié toujours au fond sincère, tendre, dévouée en Notre-Seigneur. Je devrais bien plutôt accuser mon caractère, mon amour-propre et ma souveraine maladresse.

« Quoi qu'il en soit, mon bien-aimé Père, je n'ai jamais douté de votre excellent cœur; eh bien! si je vous ai donné lieu de douter si fort du mien, sachez toutefois qu'il n'y a rien de changé en moi pour vous. Seulement vous me connaissez mieux par cette expérience tel que je suis, hélas! pour tout le monde et même pour N.-S. Nulle générosité, nul dévouement, nulle compassion, nul support.

« Ne parlez donc plus de pardon, pour deux raisons, n'est-ce pas? Je vous crois toujours trop bon, trop dévoué; moi, jamais assez, mais enfin un peu. Oui, un peu, selon ma portée, mais dans mon étroitesse, il y aura de la ténacité.

« A demain, mon bon et bien-aimé Père; ce sera ma fête.

« Servulus et filiolus in Xto.

« A. DE PONLEVOY S. J. »

Quelques jours après cette nouvelle lutte d'humilité, le P. de Ravignan partait pour Rome.

De là il écrivit à son saint ami une fois par semaine, avec une régularité méritoire, car il ne savait où rencontrer son correspondant, et se plaignait doucement à lui d'être obligé de le chercher successivement à la Louvesc, à Paris et à Vannes, où le P. de Ponlevoy faisait sa retraite. Il ignorait que son biographe se vengerait d'un silence forcé en publiant des récits qui forment l'un des chapitres les plus intéressants de son histoire.

Quand le P. de Ravignan revint à Paris, il y retrouva son supérieur plus occupé des autres que de lui-même, et des intérêts de la Compagnie que de ceux de sa propre maison.

Une statuette de l'empereur avait été brisée par un élève de notre collége Saint-Étienne. Sur la dénonciation tardive d'un employé renvoyé du collége, la maison avait été fermée. Il fallait éclairer la bonne foi surprise dans cette affaire. Le P. de Ponlevoy préféra avec raison l'intervention du Père de Ravignan à la sienne. Le conférencier de Notre-Dame était plus fait aux luttes du dehors, et son nom était plus connu. D'ailleurs le P. de Ponlevoy se croyait peu capable de rendre de pareils services, Le P. de Ravignan joignit donc son influence personnelle à celle de Mgr Donnet

et de plusieurs députés du département; et la mesure répressive fut révoquée.

Retiré à Saint-Acheul pendant l'été de 1854, pour y composer plus à loisir le second volume de son ouvrage intitulé : *Clément XIII et Clément XIV*, le P. de Ravignan y fit sa retraite. Pendant les saints exercices, il écrivit selon l'usage à son supérieur, toujours avec la même affection et la même confiance :

« Après l'empire presque permanent d'une sorte de désolation, Dieu a voulu que, sous l'onction de son esprit consolateur, votre souvenir fût constamment présent à mon cœur; et je ne puis pas n'y pas voir un dessein marqué de Notre-Seigneur avec tous les signes de sa lumière et de sa bonté. Oui, dans la paix, et avec mes regrets, je vous retrouvais, moi le plus indigne, comme le père et l'ami de mon âme. Serait-ce donc un désir, un espoir venu de Dieu (et je n'en puis douter), quand nous devons peut-être nous séparer, si un nouvel emploi vous est donné? »

Ce déplacement redouté ne se fit pas. Le supérieur de la rue de Sèvres, après ses trois ans révolus, fut continué dans sa charge. Dieu le destinait à être l'ange du P. de Ravignan à la vie, et à la mort.

De sa solitude de Cagny, maison de campagne de Saint-Acheul, celui-ci pensait à ses Frères de Paris, qui ne jouissaient pas comme lui d'une

petite villa. « Vraiment, écrivait-il au P. de Ponlevoy, notre bienheureux Père avait bien présumé qu'il faudrait une maison de campagne, même pour les profès, pour la double restauration du corps et de l'âme. Quand l'aurons-nous pour Paris? » Et il ajoutait : « avec l'église? »

Le P. de Ponlevoy ne put réaliser que fort incomplétement le premier de ces vœux, mais il se préparait à accomplir le second, en donnant à la rue de Sèvres la chapelle qui lui manquait.

Le P. de Ravignan vint en aide à son ami.

Par une lettre datée d'Issenheim en 1855, nous apprenons qu'il eut une part active au don considérable que procura la princesse Marie de Bade. Dans une autre, il souhaitait au supérieur une église comme celle d'Issenheim, mais un peu plus grande.

Ainsi les deux amis s'unissaient dans leurs œuvres; et, pour mieux les accomplir, ils se souhaitaient mutuellement une santé meilleure. Hélas! leurs souhaits ne se réalisaient guère. Pendant que le P. de Ponlevoy envoyait le P. de Ravignan à Issenheim en 1855 et 1856 respirer l'air des montagnes, le P. Studer, Provincial, dirigeait le P. de Ponlevoy vers la Louvesc et vers Quimper; c'est là que celui-ci reçut la lettre suivante du P. de Ravignan.

« Bien des prières et des communions ferventes ont été offertes au ciel pour votre précieuse santé,

sous les auspices du B. P. Claver. Dieu daignera exaucer les vœux que ce grand saint lui présentera au nom de tous ceux qui vous aiment, et vous rendra au saint ministère des âmes.

« Du reste, il faut toujours en revenir à répéter la vérité universelle pour toutes les existences mortelles : partout la croix! On n'ouvre pas une lettre, on ne voit pas une âme venant s'épancher qui ne parle de tribulations. Et la Compagnie n'en est certes pas exempte. Vous souhaiter donc une santé affermie et une vie prolongée, n'est pas vous souhaiter la douceur du repos et des consolations, je le sais, et c'est bien une sorte d'égoïsme. Mais vous vivrez pour faire le bien; vous vous rétablirez avec du repos et un bon régime; ne vous les refusez pas.

« Enfin viendra l'heure désirable de la mort; vous permettez aux vieux pécheurs d'y aspirer; quand sonnera-t-elle donc? »

Deux mois après, ce pressentiment avait disparu; le P. de Ravignan semblait revenu à la santé, et l'une de ses dernières lettres datée du 15 septembre 1859 indique un mieux notable et comme une résurrection.

Arrivé à Paris, il reprit toutes ses œuvres et ses petites prédications.

On sait comment le jour même de sa fête, le 3 décembre, il fut frappé à mort par son dévouement à une pauvre protestante qui sortit de

cet entretien en s'écriant : « C'est un apôtre. »

Le P. de Ponlevoy se consacra donc, et par devoir et par amitié, au soulagement spirituel et corporel du malade. Seul avec le Frère infirmier il pouvait pénétrer dans sa chambre. Le bon Frère couchait dans une cellule voisine.

Mais souvent le supérieur veilla lui-même. Le jour, il répondait à la très-volumineuse correspondance de son religieux ami, qui grossissait la sienne; et dans ses moments libres, il allait visiter son frère souffrant. Comme il connaissait depuis longtemps ses intentions, ses œuvres et les âmes qu'ils dirigeaient tous deux, il pouvait mieux que personne satisfaire à l'empressement et à la tendre compassion des pénitents et des amis.

Il le fit sans consulter ses forces. Mais la charité ne s'épargne pas, surtout quand le dévouement devient un devoir.

Le récit qu'il a publié à part, de cette maladie et de cette mort, nous fait connaître, malgré lui, son dévouement et sa charité pour le P. de Ravignan.

Grâce à Dieu, dans la Compagnie, ces marques d'affection ne sont pas rares. Mais ce qui nous y frappe davantage, c'est l'amour des *Exercices*, dont les paroles se retrouvent à chaque instant sur les lèvres du mourant et de son directeur.

Ainsi, vers la fin du mois de janvier, le P. de

Ponlevoy fit, avec la permission de son ami, sa retraite annuelle. Il voulait, par une petite dérogation aux usages, venir le voir tous les jours. Le P. de Ravignan, se rappelant à quel point saint Ignace conseille la solitude au retraitant, ne le permit pas. A cette marque d'amitié religieuse, le P. de Ponlevoy répondit avec une délicate soumission; et en écrivant tous les jours un petit billet au malade, il sut concilier les devoirs de la charité et les préscriptions des *Exercices*.

Le P. de Ravignan voyant s'approcher la mort ne craignait pas. Il se demandait s'il n'était pas la victime d'une illusion. « Mon Père, lui répondit son directeur, votre disposition a tous les caractères du bon esprit indiqués dans les *Exercices*. Est-ce que notre bienheureux Père ne nous demande pas d'être indifférents à tout, à la mort comme à la vie? »

« Vous avez raison, dit le malade avec calme. »

Quelques jours avant le moment suprême, les deux enfants de saint Ignace se rendirent mutuellement d'importants services. Le P. de Ponlevoy averti par la science et par une sorte de révélation surnaturelle, que le terme approchait, en prévint son ami qui en pleura de joie. Et en échange, il pria le P. de Ravignan de demander à Dieu les deux seules grâces qu'il désirait en ce monde, l'amour des *Exercices* de saint Ignace

et la persévérance dans sa vocation. — « Vous les aurez, vous les aurez! répondit le malade avec effusion, ah! oui, oui, l'amour des saints *Exercices*, tout est là pour nous; mais aussi, mon Père, la conservation des règles! J'ai l'intime conviction que dans ces derniers temps, c'est le premier devoir des supérieurs, parce que c'est le premier besoin des inférieurs. »

On sait que le P. de Ravignan eut pendant toute cette maladie le sentiment intime de la présence de saint Ignace. Ce fut à la personne et au langage du saint fondateur que le P. de Ponlevoy fit appel en donnant à son ami les derniers sacrements :

« Au nom de la sainte Église, lui dit-il, et de la Compagnie notre seconde mère, nous vous apportons ces derniers sacrements, que l'Institut a si bien nommés les armes spirituelles préparées par la libéralité divine pour le passage de la vie temporelle à la vie éternelle.

« Courage donc et confiance! Souvenez-vous à cette heure de la grande exhortation de notre Père saint Ignace à ses fils malades et mourants : « que dans notre mort encore plus que dans notre vie, Dieu notre Créateur et Seigneur soit glorifié par la soumission à son bon plaisir, et le prochain édifié par l'exemple de la patience. »

Enfin arrive le dernier moment. Cette page appartient autant à l'histoire du P. de Ponlevoy

qu'à celle du P. de Ravignan. Nous ne pourrons rien faire de mieux que de la transcrire. En la relisant, on verra comment les saints s'aiment et s'assistent à la mort.

Le P. de Ponlevoy avait déjà veillé la nuit précédente. Averti par l'infirmier, il accourt : Je me jette à genoux près de son lit, dit l'historien-témoin : « Mon bien-aimé Père, me reconnaissez-vous bien? — Ah! si je vous reconnais! — Vous allez donc mourir? — Mais je n'ai pas encore assez souffert. — Pardon, c'est la fin. — Oh! tant mieux, j'en suis bien content. — Voulez-vous gagner le jubilé avant de mourir? — Volontiers. — Eh bien, baisez le crucifix. » Je lui présentai alors ce crucifix consacré par le dernier soupir du P. Godinot et du P. Roothaan, qu'il avait rapporté de Rome en 1853, et je lui dis, pendant qu'il y collait ses lèvres : « Faites un acte de charité; offrez à Dieu Notre-Seigneur le sacrifice de votre vie. — De tout mon cœur. — Maintenant, demandez pardon à Dieu de toutes les fautes de votre vie. » Il joignit les mains, leva les yeux au ciel, et dit encore à haute voix : « Mon Dieu, pardonnez-moi toutes mes iniquités. Mon Père, priez Dieu qu'il me pardonne. » Pendant ce temps, il recevait la dernière absolution, et gagnait la grande indulgence.

« Il me dit alors : « Vous demanderez pardon pour moi au R. P. Provincial. » Il se reprochait

de lui avoir dit la veille qu'il était fatigué. « Mon bon Père, lui dis-je, vous n'oublierez pas nos commissions pour le ciel? — Non, non. » Le Frère infirmier lui dit : « Vous prierez aussi pour moi? -- Pauvre bon Frère! Pauvre bon Frère! Il a été si soigneux et si dévoué pendant ma maladie! Oui, je prierai pour vous. »

« J'allai prendre de l'eau bénite, et lui fis un petit signe de croix sur le front; mais aussitôt, toujours constant avec lui-même, il fit encore un de ses grands signes de croix, comme dans la chaire de Notre-Dame. Je vis qu'il allait passer de ce monde; j'envoyai chercher le R. P. Provincial, qui arriva un instant après. A peine ouvrait-il la porte que le mourant lui dit : « Mon Révérend Père, je vous demande pardon. » Je voulus le rassurer; il ne dit rien, mais il fit un geste expressif qui devait signifier : Laissez-moi faire; je sais bien ce que je dis.

« Le R. P. Provincial lui demanda : « Voulez-vous que nous récitions ensemble les prières des agonisants? — Oui, oui; bien volontiers. » Ce fut la dernière parole du religieux obéissant jusqu'à la mort.

« Pendant que nous récitions ces prières, il s'unissait visiblement à nous.

« A la fin il n'avait plus qu'un souffle de vie; j'élevai le crucifix en prononçant le saint nom de Jésus, il rouvrit les yeux, fixa ses regards sur

l'image du Sauveur mort pour lui, poussa trois longs soupirs, et inclina la tête : il n'y avait plus qu'une dépouille, l'âme avait passé dans le sein de Dieu, il était une heure et demie du matin.

« Ce jour-là, 26 février 1858, second vendredi de carême, l'Église faisait mémoire de la sainte Lance qui ouvrit le côté du Sauveur.

« Ainsi, ajoute son biographe, il donna à la Croix son dernier regard, au nom de Jésus son dernier signe de vie, au Sacré-Cœur son dernier soupir. »

C'était mourir en fils de saint Ignace.

Le tableau de cette mort nous a été conservé par un artiste distingué, M. de Coubertin. « A peine le bon P. de Ponlevoy, nous dit le peintre, eût-il jeté les yeux dessus, que les larmes jaillirent de ses yeux et qu'il me sauta au cou en m'embrassant. Pendant une heure, il me parla de lui, toujours de lui, tenant le croquis d'une main et semblant lui adresser la parole. Jamais je n'ai eu une plus douce joie et une meilleure récompense des douleurs de l'art. »

« Quatre jours après la mort de son vertueux ami, écrit une religieuse du Sacré-Cœur, novice alors, il se souvint qu'il y avait à Conflans bien des cœurs affligés de la même peine. Il vint donc pleurer avec nous.

« Je n'oublierai jamais l'aspect de sa personne quand il entra dans la salle du noviciat. Ses

traits encore plus amaigris portaient une telle empreinte de douleur paisible et douce que je me disais avec consolation : on peut donc s'aimer tendrement et profondément dans la vie religieuse! Il s'assit en silence, déploya sur la table des feuilles volantes (c'étaient des notes du R. P. de Ravignan), il voulut parler et ne le put; il voulut lire, sa parole fut suffoquée par ses larmes; les pensées intimes du P. de Ravignan étaient écrites çà et là; toute son âme, tout son cœur y étaient répandus; il était tout vivant dans ces pages, et ce mort de quatre jours ressuscitait vraiment et devant nous et pour nous, à la voix de son frère et de son ami.

« Après quelques phrases il fallait s'arrêter; les larmes coulaient, le silence était nécessaire. Tout cet ensemble était doux, calme, profond et solennel, malgré l'intimité d'une pareille réunion. Et si elle avait eu des témoins, ils auraient pu dire aussi comme les Juifs en parlant de Jésus au tombeau de Lazare : Voyez comme il l'aimait. »

Mais tout n'était pas fini en ce monde pour le P. de Ravignan. Mort, il prêchait encore, comme le disait avec nos livres saints, son éloquent panégyriste.

Pour graver d'une manière plus durable le souvenir des exemples du P. de Ravignan, Dieu se servit de la plume de son ami. C'est à la com-

position de cette *Vie* que le P. de Ponlevoy consacra le temps qui lui resta libre pendant les deux années suivantes. Il avait préludé huit ans auparavant à sa mission d'historien par une notice très-bien faite sur madame de Saisseval (1). Son talent d'apôtre-écrivain y avait été pressenti. Il allait se révéler dans sa Vie du P. de Ravignan. Ce travail devait rencontrer bien des obstacles. Tout d'abord, l'auteur tomba malade, victime de son dévouement. Il fut alité pendant plusieurs semaines, et ne reprit un peu de santé qu'en allant prêcher des retraites à Quimper, à Vannes et à Laval.

Cependant, il avait tant à cœur une œuvre à laquelle l'obéissance venait d'ajouter un nouvel attrait, qu'on l'a surpris quelquefois pendant l'intervalle des quatre ou cinq exercices d'une retraite, écrivant des pages entières, entre des confessions ou des visites qu'il n'abrégeait pas, et de fort belles instructions qu'il prolongeait à la grande satisfaction de ses auditeurs. Il était obligé de donner tout le soin possible au gouvernement de sa maison, à sa correspondance, et à ses œuvres devenues plus nombreuses depuis la mort du P. de Ravignan. Malgré ces difficultés, il poursuivait son travail avec une tendresse pieuse et une persévérance bretonne.

(1) *Notice biographique sur Madame la comtesse de Saisseval*, par le R. P. de Ponlevoy. Paris, Pousfielgue.

Toutefois, il y avait plus d'un an qu'il l'avait commencé, et il craignait de ne pouvoir le terminer. Pour lui créer des loisirs, on l'envoya passer deux mois au noviciat d'Issenheim, dans ces montagnes des Vosges, où le P. de Ravignan lui-même avait trouvé deux fois une aimable Thébaïde.

Voici en quels termes le novice chargé alors de cette bonne œuvre, nous écrit le récit de sa charitable intervention.

« A peine installé, le P. de Ponlevoy demanda au supérieur, pour l'aider dans son travail, un des novices qui habitaient alors la maison. J'eus l'avantage d'être désigné. Je croyais comme tout le monde autour de moi, qu'il ne s'agissait de remplir auprès du Révérend Père, que les fonctions de secrétaire ou de lecteur. Grande fut ma surprise, quand je vis que l'humble auteur avait surtout prétendu se donner un critique. Et il le voulait si bien que, pour aider mon inexpérience, il m'indiqua tout d'abord les défauts littéraires auxquels il se reconnaissait porté. « J'ai beaucoup lu saint Augustin, me dit-il, et j'ai pris à son école l'habitude d'abuser, sans m'en apercevoir, du trait et de l'antithèse. Vous saisirez vite l'excès en ce genre. Ne manquez pas de m'en avertir. »

« Le fait est que dans les premières pages surtout abondaient les jeux de style et de pensée,

toutes les formes piquantes ou frappantes, qu'un juge bienveillant mais fin appelait un jour *les adorables défauts du P. de Ponlevoy*. Rarement une antithèse y marchait seule, mais le plus souvent elle se répétait sous deux ou trois formes de plus en plus brèves et accusées. Or, le Révérend Père comprenait à merveille que cette manière, si propre à relever une brève causerie, ne tarderait pas à fatiguer dans un ouvrage de longue haleine, et voici ce qui se passa dix fois peut-être. Je lui relisais son manuscrit. Chaque fois que se rencontrait un groupe d'antithèses, je m'arrêtais court et me mettais à sourire. — « Eh bien! quoi donc? » disait le P. de Ponlevoy avec cet accent naïf, presque enfantin, qui par moments lui était propre, et qui charmait dans un homme si grave. — « Mon Père, en voilà encore! »

« Là-dessus, il se récriait : — « Mais comment! Mais c'est très-beau; c'est du meilleur effet; vous ne le sentez pas? » Cette petite comédie de résistance était si bien jouée que plusieurs fois je m'y laissai prendre. Je m'excusais alors et me mettais en devoir de continuer la lecture. « Non, non, reprenait-il en riant. Allons, cher petit Frère; coupez, effacez, raturez, donnez-vous en la jouissance. » Et quelques ornements parasites disparaissaient, en attendant que le crayon du P. Cahour en retranchât d'autres. Voilà com-

ment le P. de Ponlevoy entendait et pratiquait l'amour-propre d'auteur.

« Le R. P. de Ponlevoy resta au noviciat d'Issenheim jusqu'à la fin de juillet; suivant, de temps à autre, les novices dans leurs excursions des jours de congé à travers les belles montagnes des Vosges, nous réjouissant autant qu'il nous édifiait par son admirable simplicité! Sans compromettre le repos de son hôte, le P. Maître des novices obtenait de lui aux bons jours une conférence spirituelle. Le P. de Ponlevoy, suivant son habitude, parlait des *Exercices* de saint Ignace ou du moins leur empruntait l'idée mère et le cadre de ses petites instructions. Plus d'un novice a pris là l'intelligence et le goût de l'incomparable méthode. »

La Vie du P. de Ravignan ne put paraître que quelques mois après, au début de l'année 1860.

Elle fut accueillie par une approbation générale. Des évêques, des princes, des religieux, des membres de l'Institut, des publicistes distingués, des personnes de toute condition et de tout pays lui écrivirent journellement, soit pour le féliciter et le remercier, soit pour lui demander des reliques du P. de Ravignan ou pour se recommander à ses prières.

S. E. le cardinal Morlot, archevêque de Paris, écrivait à l'auteur le 5 mars 1860 : « Depuis que j'ai reçu le beau présent que vous m'avez

fait, j'achève avec vous toutes mes journées et avec le vénérable P. de Ravignan. Vous en racontez la vie d'une manière si attachante, que je voudrais excéder la mesure que je me suis prescrite d'un chapitre par jour. »

Ce mot de Mgr Morlot rappelle une gracieuse anecdote : « Nous éprouvions, dit une religieuse, un si grand bonheur à entendre cette lecture, que notre Mère supérieure, pour nous faire pratiquer la vertu, nous laissait quelques jours privées de cette consolation. Nos Sœurs disaient : « N'en parlons pas trop, parce que l'interruption deviendrait trop longue. »

Mgr de Quimper ne se croyait pas obligé à modérer ainsi son ardeur : « Je recevais, écrivait-il à un Père jésuite, ces deux précieux volumes avant-hier, et dès ce matin, ils étaient lus en entier. Un caractère tout particulier de ce livre, c'est qu'à son insu, le candide et pieux biographe, en ne croyant peindre que l'âme du saint, nous montre la sienne comme dans un miroir très-pur. Je ne saurais trop louer Dieu de cette œuvre. »

Ce sentiment de respectueuse admiration était partagé par des écrivains célèbres. Un des journalistes les plus regrettés à notre époque, M. Henri de Riancey, après avoir lu les deux volumes pendant deux jours de loisir que lui avait procurés la maladie, portait ce jugement

dans le journal *l'Union.* « L'auteur de cet ouvrage est le meilleur des disciples du P. de Ravignan, un esprit d'une rare culture, d'une délicatesse de sentiment vraiment exquise, d'une élégance et d'une simplicité de style comme il ne s'en rencontre plus guère. Seul, peut-être, le R. P. de Ponlevoy avait toute qualité pour écrire la vie du P. de Ravignan. Dieu lui a donné la grâce et l'inspiration nécessaires pour que cette Vie fût un chef-d'œuvre. On ne la peut lire sans une émotion qui va souvent jusqu'aux larmes. Car, non-seulement elle nous rend le P. de Ravignan tel que nous l'avons aimé, mais tel qu'il était devant l'Église, dans le sanctuaire de son âme fermé à tout regard extérieur.

« Il y a là, j'ose l'affirmer, mieux que l'orateur sacré, mieux que l'apôtre de Notre-Dame, mieux que le défenseur de la liberté religieuse; il y a le religieux, l'homme intérieur, le modèle de mille vertus ignorées et incomparables. Si je ne craignais pas de rendre ma pensée d'une façon trop audacieuse, je dirais que ce sont des feuillets détachés du Livre de vie, tant l'âme de cet humble Père et de ce grand homme y est transparente, vivante, resplendissante. »

Un jurisconsulte célèbre, grand ami du P. de Ravignan et qui a bien mérité de l'Église et de la Compagnie de Jésus, M. de Vatimesnil, ana-

lysant ses impressions, écrivait à l'auteur ces paroles remarquables :

« Ce qu'il y a de plus frappant, peut-être, c'est cette humilité si profonde qui voilait à ses yeux son mérite si éclatant aux yeux de tous les autres. On est si étonné au premier aspect, que vous avez bien fait de consacrer quelques pages à en établir la parfaite sincérité.

« Il y a encore un point remarquable; c'est la tristesse infinie qui accompagnait notre vénérable et saint ami. Cette tristesse d'une âme qui savait si bien répandre dans celles qu'il dirigeait les consolations et les joies pieuses, resterait une sorte de problème de philosophie chrétienne, si vous n'en donniez une solution qui me semble parfaite. C'est souvent à ceux qu'Il aime le plus que Dieu inflige les épreuves les plus douloureuses ; et les peines de l'âme que le P. de Ravignan éprouvait, rappellent les stigmates de saint François d'Assise. Douleur spirituelle chez l'un, corporelle chez l'autre. »

Des académiciens célèbres, MM. Biot et de Champagny, écrivaient dans le même sens au P. de Ponlevoy.

A ces graves jugements je pourrais ajouter ceux de plusieurs ecclésiastiques, membres et quelquefois supérieurs d'ordres religieux, qui comblaient l'historien d'éloges et le remerciaient du bien fait à leur âme. De tous côtés, cet ou-

vrage se répandait. De Rome, il recevait les félicitations les plus paternelles. Le P. Général tenait à remercier cordialement l'auteur et à lui déclarer que ceux qui avaient cette lu Vie, étaient unanimes à en trouver la lecture extrêmement intéressante et édifiante; que c'était une vraie bonne œuvre et que Dieu en serait glorifié. Le P. Rubillon, assistant de France, « en était, disait-il, vivement ému et grandement édifié. »

Un Père de la *Civiltà* se proposait de traduire en Italien « un livre, disait-il, si charmant et si pieux. » A Vienne, à la Nouvelle-Orléans, à Londres, à Fribourg en Suisse, on exprimait une semblable intention.

L'humble religieux dût être bien surpris quand il apprit par une lettre de son éditeur, M. Douniol, qu'on le sollicitait de concourir pour le prix Montyon. On lui assurait d'avance le succès le plus absolu. M. Guizot et plusieurs académiciens s'étaient exprimés dans ce sens.

On avait même pensé que cet ouvrage pourrait être un titre au fauteuil académique. On connaît assez le P. de Ponlevoy pour savoir que de pareils honneurs ne le touchaient guère. Il ne cherchait avec la gloire de Dieu que le bien des âmes.

Le fruit dépassa le succès. L'auteur en voyait la preuve dans les lettres qu'il recevait de toutes parts.

« Quel grand caractère! lui écrit en anglais un auteur remarquable. Je vois que je ne suis qu'un monstre d'iniquités. Je le prie, ce saint Père, de demander pour moi que je puisse me crucifier, comme il l'a fait lui-même. »

Une âme éprouvée prend courage à cette lecture : « Votre touchante Vie m'aide à fortifier mon frère dans les moments difficiles ; il est si consolé de l'analogie de ses souffrances avec celles de votre admirable saint ! » Un autre, au contraire, ressent une sainte tristesse en comparant ses propres imperfections et ses fautes innombrables avec les admirables exemples de mortification, d'humilité et de vertus héroïques qu'on lit dans cet ouvrage. Un jeune homme sans religion s'écrie : « C'est le seul prêtre catholique que j'estime. » Un catholique tiède se ranime et arrive à la communion fréquente. Bon nombre de pénitents du P. de Ravignan croient trouver dans son biographe l'Élisée du prophète, et lui confient les secrets de leurs âmes. Plusieurs l'invoquent comme un saint, demandent un souvenir de lui, qu'ils appellent des reliques. En un mot, le bien produit par la *Vie du P. de Ravignan* est encore plus grand que l'admiration qu'elle inspire.

Et ce bien s'étend et dure.

Cinq ans après l'impression de ce livre, arrivé alors par sa seule valeur à la sixième édition, l'auteur rencontra en chemin de fer un Anglais

protestant. Comme toujours le P. de Ponlevoy se montra plein de charité et de prévenance pour cet étranger. Celui-ci, homme distingué et de bonnes manières, ne voyait en lui qu'un prêtre fort poli. Ayant appris son nom, il se procura son ouvrage, et lui écrivit la lettre qu'on va lire. Au milieu de tristes préjugés de secte, on y verra percer une admiration sincère dans un langage fort original. Je cite textuellement.

« Cher monsieur et révérend Père,

« En traversant le chemin de fer de Paris à Saint-Malo, le 15 mai dernier, reconnaissant de votre empressement à renseigner un étranger, et jouissant de l'aimable et instructive simplicité de votre conversation, je m'écriai : « *Specimen vitæ prioris!* » Mais je ne me doutais nullement que je parlais à l'ami, au biographe de ce saint homme qui fut un des premiers orateurs de Paris. A mon retour chez moi, je ne tardai pas à me procurer votre excellent livre; je parcourus avec un intérêt toujours croissant le *pèlerinage* du R. P. de Ravignan. Les paroles de ce saint homme abondent en sublimités qui ne sortent que du sein d'un héros chrétien. Le seul éloge qui vous touchera, venant surtout d'un esprit opposé *toto cœlo* au *système Romain* qu'il croit essentiellement corrompu, c'est que votre livre atteint glorieusement le but d'un auteur chrétien; celui de nous

montrer le néant de la vie présente et de diriger notre âme à la vie à venir; c'est un livre *ad majorem Dei gloriam.* Malgré maintes pratiques que la foi anglicane repousse, les *ligna*, *fœnum*, *stipulam* de Saint-Paul (I Cor. III, 12) (1) lesquelles je désapprouve en la vie de votre vénérable ami, j'y vois aussi le grand *fundamentum* du *sapiens architectus* (2), et je ne doute point que le P. de Ravignan ne fût pendant sa vie le protégé du Seigneur, ni qu'il ne jouisse maintenant de la vision béatifique. Que les Français seraient heureux si au lieu de lire des romans aux mœurs relâchées, aux sentiments voluptueux, aux idées impies, ils étudiaient des ouvrages purs comme le vôtre, qui ramène l'image de Dieu dans l'âme, d'où le monde et ses folies l'ont presque effacée! Je m'émerveille et me réjouis que vous ayez obtenu les honneurs d'une sixième édition. »

Quelle est la cause du succès et du fruit de ce livre? Est-ce avant tout l'intérêt historique? Nous ne le croyons pas. Sans doute le sujet est grand; c'est l'histoire même de l'Église qui se déroule à nos regards. Le P. de Ravignan continue par sa parole, ses écrits, ses démarches, son influence personnelle à défendre la vie et la liberté de la Compagnie de Jésus. Cette lutte le met en rapport avec les hommes les plus distin-

1. « Le bois, le foin, la paille. »
2. « Le fondement du sage architecte. »

gués ou les plus connus de cette époque. Mais d'autres ont écrit l'histoire de l'Église, sans avoir obtenu le même succès. Aussi-bien a-t-on pu regretter ici, nous ne dirons pas quelques inexactitudes, mais quelques lacunes, quelques erreurs de mesure dans l'appréciation des rôles et des services personnels. Rarement un livre écrit au lendemain des évènements a le bonheur de rencontrer sur toute chose — encore moins sur tout homme — le mot précis qu'adoptera l'histoire et que fixera la tradition de l'Église. La réputation dont jouit la vie du P. de Ravignan ne tient donc pas surtout à son importance historique, d'ailleurs incontestable.

Est-elle due au mérite littéraire, à une conception forte, à un style rapide, pittoresque et brillant? Ces qualités, qu'il ne faut pas dédaigner sans doute, n'ont été recherchées principalement ni par les lecteurs, ni surtout par le narrateur. Non, ce qui fait la valeur incomparable de l'histoire dont nous parlons, c'est que le saint, comme le disait saint Thomas, a écrit pour le saint; c'est que les combats et les vertus d'un apôtre sont reflétés à nos yeux par un apôtre, un ami, un père digne de lui; c'est que les *Exercices* ont fait la vie et le lien de ces deux compagnons de Jésus. Voilà pourquoi il a fait plus qu'une belle œuvre; il a accompli une bonne action.

Une année après la publication de son ouvrage,

le P. de Ponlevoy entrait dans la grotte de Manrèse, et là, agenouillé devant la croix creusée par saint Ignace dans le rocher, il déposait sur la pierre la *Vie du P. de Ravignan*, avec cette dédicace qui résume son travail :

A SAINT IGNACE

« O mon bienheureux père, la vie d'un de vos fils, écrite par l'un de ses frères, n'avait pas besoin de vous être dédiée; elle vous appartient. Mais voici que j'écris ces lignes à Manrèse, dans cette ville que vous nommiez votre seconde mère, et dans cette maison même de la *santa cueva* qui fut et sera toujours la première école de la Compagnie.

« Laissez-moi faire ici l'hommage d'un travail inspiré moins encore par l'amitié que par l'obéissance; je dépose mon livre sur le rocher, aux pieds de cette croix que votre main y a profondément gravée, à l'endroit même où vous avez écrit ces *Exercices spirituels* qui ont fait le P. de Ravignan. O père mille fois vénéré et chéri de mon âme, pour vous parler votre propre langue, *peto id quod volo*, je demande ce que je veux : faites seulement que ce livre soit lu comme il a été écrit, pour la plus grande gloire de Dieu. »

Santa cueva de Manresa.

8 septembre 1861.

CHAPITRE IV

APOSTOLAT DANS LE MONDE. — PROTESTANTS

Le Père de Ponlevoy était déjà bien connu par lui-même en 1860. Ses prédications, ses qualités personnelles, des services rendus aux pénitents et aux correspondants du Père de Ravignan, ses fonctions de supérieur l'avaient mis en rapport avec l'élite de la société parisienne. Il pouvait cependant se cacher encore à l'ombre de cet illustre ami. Une fois le Père de Ravignan disparu, le Père de Ponlevoy devint naturellement son héritier, et le manteau d'Élie échut au nouvel Élisée. Dès lors, son apostolat s'élargit encore. Mais, plus les devoirs grandissent, plus la grâce est nécessaire; elle ne lui fit pas défaut. La Providence permit qu'il reçût une sorte de consécration de sa

nouvelle mission aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ.

Son ouvrage à peine achevé, il partit pour Rome où il devait prêcher le Carême à Saint-Louis-des-Français.

« Mon voyage, écrivit-il quelques jours après son arrivée, s'est passé sans fatigue sur terre, et, malgré le mauvais temps, sans nausée sur mer. Mon séjour ici, dans cette sainte et chère maison du *Gesù*, ma seule et vraie maison maternelle, est un paradis pour mon cœur. Si vous saviez comme on est bien, au milieu de tant de souvenirs du passé, de tant de vertus du présent! J'étais encore tout à l'heure dans cette chambre de saint Ignace transformée en chapelle; là il vivait; là il mourut. Là saint Philippe de Néri venait souvent le voir; là saint Charles Borromée a dit deux fois la messe; là saint François de Sales a souvent prié; là saint François de Borgia est mort; là saint Louis de Gonzague et saint Stanislas Kostka ont été reçus dans la Compagnie. Les murs sont tout couverts de lettres autographes de saints et d'inscriptions qui rappellent les particularités de la vie de saint Ignace. Que dirai-je de la grande église? Partout, du pavé à la voûte, ce n'est que marbres et bronzes, peintures et dorures. Nous n'avons pas d'idée en France de ces merveilleuses églises de Rome.

« J'ai commencé hier ma petite station à Saint-

Louis-des-Français; l'auditoire n'est pas nombreux, les étrangers sont rares cette année, surtout les Français; mais mon petit monde est pieux; puissé-je l'édifier! »

Il l'édifia si bien que ses auditeurs en conservèrent, comme nous l'avons vu, le plus délicieux souvenir.

Mais ce qui frappait le plus d'admiration le Père de Ponlevoy, c'était le Saint-Père. Il ne voyait pas seulement en lui, comme tout chrétien, le successeur de saint Pierre, le vicaire de Jésus-Christ, le pasteur infaillible des pasteurs de l'Église; mais encore le chef hiérarchique de la Compagnie de Jésus, auquel par ses vœux de profès il était uni d'un lien plus étroit; mais la grande et douce victime de la Révolution; mais le pontife de Marie Immaculée; ce vénérable vieillard qui porte sur son front calme la triple majesté de la religion, de la vertu et du malheur.

« Trois fois, dit-il, j'ai baisé les pieds du Saint-Père dans des cérémonies publiques. Mais je l'ai vu seul une fois dans une audience particulière au Vatican.

« Quelle douce majesté! quelle sérénité auguste! c'est un père; c'est un agneau. Plus d'une fois, rien qu'à le voir, je me suis senti pleurer. »

Les événements passés et ceux que l'on pouvait prévoir expliquaient bien cette vive émotion. Garibaldi soulevait la Sicile; l'annexion de la

Toscane et de l'Émilie allait se conclure en mars; et le guet-apens de Castelfidardo se préparait. Les tristesses du passé et les inquiétudes de l'avenir pouvaient arracher des larmes au Père de Ponlevoy. Il dut être plus ému encore, lorsque à une audience particulière, il entendit sortir de la bouche de Pie IX, calme au milieu des orages, ces prophétiques et consolantes paroles :

« Les temps sont mauvais ; ils deviendront plus mauvais encore. Mais l'esprit de prière renaît partout dans l'Église : c'est plus qu'une espérance, c'est une assurance de salut : il faut plus se réjouir que s'affliger. »

Les événements ont réalisé ces prédictions. Le déluge des doctrines perverses monte toujours; mais en montant il soulève l'arche du salut, où l'Église prie et nous sauve.

Avant de quitter Rome, le Père de Ponlevoy reçut à propos de ces événements une lettre de Berryer. Elle répondait au récit ému des malheurs du Saint-Père que lui avait adressé le Père de Ponlevoy, et probablement à une demande d'intervention dans les débats parlementaires qui allaient s'ouvrir. Cette lettre donne, du silence mystérieux de Berryer dans la cause pontificale, une raison, qui explique, sans la justifier à nos yeux, cette extrême réserve. Nous la citerons en entier.

« Mon révérend père,

« Nous sommes ici dans de profondes douleurs et de cruelles anxiétés sur la situation de notre Saint-Père le pape et sur les dangers auxquels la sainte Église est exposée. Notre peine la plus vive, est dans le sentiment de notre impuissance à donner des consolations, et offrir quelque utile secours au vertueux successeur de saint Pierre.

« Le contristant spectacle des atteintes portées aux droits du chef de l'Église catholique et de l'ingratitude de la nation italienne envers le bienveillant et généreux Pie IX, est rendue plus pénible encore par le succès des lâches et hypocrites machinations qui viennent du dehors exciter et seconder les actes coupables des populations d'au-delà des Alpes. Nos tristesses s'accroissent encore par la pensée des malheurs plus grands dont l'avenir, et peut-être un avenir prochain, nous menace, et par l'incertitude où sont les esprits les plus éclairés, sur la meilleure conduite à suivre dans une situation si compliquée et si délicate. Le Saint-Père restera-t-il dans Rome sous la garde des troupes françaises ?

« Quitter les États Romains paraît une détermination qui entraînera l'insurrection de tout le peuple et attirera de grandes calamités sur les sujets fidèles. Rester sous la protection des

troupes du grand moteur de tous ces désordres, c'est accepter un état de choses qui n'a plus une suffisante dignité et dont le seul résultat est d'accréditer auprès des âmes pieuses cette parole menteuse : *Je protége la liberté et la vie du Saint-Père.* Exiger la retraite de ces troupes et faire connaître à l'Europe par une protestation solennelle qu'elles ne continuent à rester dans les États pontificaux que contre le gré du pape, c'est s'exposer à ce qu'en effet on les retire, c'est provoquer toutes les conséquences possibles du désarmement du saint-siége, c'est encourir la responsabilité des désordres qui peuvent éclater dans Rome même, désordres auxquels l'empereur ne manquerait pas de vouloir mettre un terme, en envoyant un secours qui serait désormais l'instrument d'une domination impérieuse. Pie IX pourrait-il sortir de Rome sans sortir de ses États? S'enfermer par exemple à Ancône, petite place forte, devant une mer libre, dont le territoire pourrait être préservé contre les efforts des factieux par une armée peu nombreuse, mais fidèle? Un tel parti ne pourrait-il pas être adopté sans demander que les Français quittassent Rome? Un mien ami, mon ancien collègue, qui est en ce moment à Rome, bon catholique, tout dévoué au Saint-Père, partagerait, je crois, cette idée, et je ne doute pas qu'un autre ami, loyal et vaillant non moins qu'expérimenté, ne soit sous

peu de jours débarqué sur la côte de l'Adriatique. S'il goûtait un tel plan, il est homme, plus qu'aucun autre, capable d'en assurer le succès. Nos esprits s'épuisent à chercher une solution qui sauve la dignité sans embrasser des projets qui ne peuvent que faire surgir de plus grands maux.

« Vous reviendrez bientôt en France, mon révérend Père, je souhaite vivement que vous puissiez nous apporter des paroles rassurantes. Mon chagrin est grand de ne pouvoir servir par un concours efficace cette cause sacrée. Je n'ai à offrir que mon fidèle attachement au saint-siége et l'hommage de mes affections toutes filiales.

« BERRYER. »

26 mars 1860.

Ainsi, d'après M. Berryer, on ne pouvait demander ni le retrait, ni le séjour de nos troupes. Provoquer le départ, c'était renverser le Saint-Père ; solliciter le séjour, c'était amoindrir sa dignité et servir des calculs hypocrites. Devant cette impasse, l'orateur restait muet et impuissant.

N'y avait-il pas autre chose à faire? Ne pouvait-on pas à la tribune ou dans la presse revendiquer, même sans espoir, des droits sacrés? Quand l'honneur et la religion sont avec nous, avons-nous le droit de nous taire? Toutes les

grandes causes ne sont-elles pas celles qui sont gagnées, après avoir été longtemps perdues?

Ainsi ont combattu O'Connell et Donoso Cortès.

Ainsi pensent, vivent, meurent, et triomphent les confesseurs et les martyrs.

En résumé, l'abstention de M. Berryer nous paraît une erreur. Dieu seul peut juger si c'était une faute.

Le Père de Ponlevoy partit de Rome avec la bénédiction du Saint-Père. Cette bénédiction est toujours une source de grâces; et, dans le fait, jamais son apostolat ne fut plus fructueux qu'à partir de 1860. Dès cette époque, il recueillit le fruit de ses travaux passés. Revenu à Paris, il continua les œuvres du Père de Ravignan. Les Exercices prêchés dans des communautés, des retraites données aux prêtres séculiers, aux religieux de la Compagnie, la conversion des protestants, la direction des âmes, une correspondance active; telles sont les occupations auxquelles il se consacra sans relâche jusqu'à son provincialat. Nous allons parler d'abord de son apostolat auprès des personnes du monde.

Une de ses œuvres habituelles, fut celle des enfants de Marie, au Sacré-Cœur.

Il a raconté au chapitre dix-septième de la Vie du P. de Ravignan, l'origine de cette œuvre excellente, fondée dans les salons de madame Swetchine, développée à l'hôtel Biron et qui a

pris depuis, un véritable accroissement. Les personnes les plus distinguées de la société parisienne, les anciennes enfants du Sacré-Cœur se réunissent à des époques fixes. Six cents dames assistent à la retraite annuelle.

Le P. de Ponlevoy se consacrait à ce ministère avec un zèle apostolique. Il arrivait dès le matin à la chapelle, en partait très-tard et ne quittait le confessionnal que pour monter en chaire.

Ces journées l'épuisaient. Une fois entre autres, malgré sa conception et sa parole facile, il perdit complétement le fil de son discours, et demanda, pour le reprendre, qu'on voulût bien lui passer les notes où se trouvait analysée son entrée en matière. On les lui fit parvenir. Le Père s'assit, les parcourut tranquillement; son visage reflétait en ce moment, nous écrit un témoin oculaire, une telle modestie qu'il semblait illuminé par un rayon de sainteté. Puis, sans trouble, il ferma les carnets en disant : « Je ne puis pas. » Il descendit de chaire et donna le salut comme si rien ne s'était passé. Cependant son silence même avait prêché, car une vieille dame protestante qui se trouvait dans la chapelle des étrangers, profondément touchée d'une humilité si calme, ne douta plus que la vérité ne se trouvât dans une religion qui produisait une telle vertu : elle se fit catholique.

Avec un zèle, ardent sans doute, mais commun à bien d'autres ouvriers apostoliques, le P. de Ponlevoy apportait à ces réunions des enfants de Marie des qualités spéciales.

« Les dames qui l'ont entendu, écrit un de ses frères dans l'apostolat, soit dans ses instructions mensuelles, soit dans les retraites annuelles, savent que je n'exagère pas, en disant qu'elles n'ont rencontré en aucun autre une aptitude supérieure pour ces pieuses conférences. Sa personne qui respirait la sainteté, son accent plein de conviction, son geste sobre mais animé, sa pensée toujours élevée, son style toujours noble, formaient un ensemble harmonieux très-difficile à trouver. » On ne voyait pas dans ces entretiens, pourrions-nous ajouter, de recherches curieuses ni de textes savants. Il n'y apportait guère que la connaissance de trois livres : l'Évangile, les Exercices de saint Ignace, et le cœur humain. Il les avait lus et relus dans tous les sens! Joignez à ce mérite une fécondité étonnante qui lui permettait de prêcher cinq ou six retraites de suite sans se répéter jamais. Nous y reviendrons en parlant de son éloquence intime. Ce que nous avons dit, suffit pour constater le bien produit et expliquer ce grand et légitime succès.

Quand il fut nommé provincial, il témoigna d'une manière touchante la peine qu'il éprouvait

de quitter la congrégation. La religieuse coopératrice de son zèle fut frappée de son émotion lorsqu'il lui dit : « Ce sont les âmes que l'on regrette. » Et les âmes qu'il confiait à d'autres le regrettèrent longtemps.

Le Sacré-Cœur de Paris fut le centre et le témoin d'une autre œuvre léguée par le P. de Ravignan à son collaborateur, l'œuvre des Protestantes.

Le P. de Ponlevoy y donnait des rendez-vous hebdomadaires à des dames françaises, anglaises, américaines, ou allemandes. Sa méthode était simple, et analogue à celle qu'indique le bienheureux P. Lefèvre au P. Laynez. Il montrait beaucoup de bienveillance, attaquait doucement et fortement les défauts ; avant de réformer les erreurs, il exhortait à la vertu ; et s'il fallait discuter, partait de points communs et s'occupait surtout d'établir l'autorité de l'Église. Les personnes qui s'adressaient à lui ne se rendaient souvent qu'après un temps plus ou moins considérable. Mais elles étaient frappées tout d'abord de sa physionomie céleste, et emportaient de leur premier entretien un germe de conversion.

Un jour, cet ascendant de la modestie fut plus puissant encore. Une jeune Danoise était venue seule à Paris où elle ne connaissait personne, dans le but unique de chercher la vérité. Présentée au P. de Ponlevoy, « à la vue de cet

homme vénérable, dit-elle, dont la sainteté éclatait sur toute sa personne, je me sentis comme en présence de Notre-Seigneur. La terre tremblait sous moi. J'ai dû me soutenir contre un meuble pour ne pas succomber d'émotion.

« Que vous dirai-je des grâces qui suivirent ce premier entretien? En peu de temps, il reçut mon abjuration, me baptisa, me fit faire ma première communion, me prépara par la pénitence à entrer dans la vie religieuse. »

Après un voyage en Suède, où sa vie fut en péril, elle fit vœu d'entrer dans un ordre très-mortifié. Le Père de Ponlevoy examina sa vocation, et lui permit d'aller à la Trappe, d'où elle nous a écrit le récit de sa conversion.

Le changement de religion n'amenait pas toujours des résultats aussi extraordinaires, mais il déterminait fort souvent une transformation complète.

En 1861, le Père de Ponlevoy reçut au Sacré-Cœur l'abjuration d'une jeune Irlandaise protestante, type charmant de la terre des Saints, âme généreuse et virile autant que délicate et poétique. Elle entra alors au pensionnat et continua à se faire diriger par celui qui lui avait ouvert les portes de l'Église catholique. « Oh ! mon Père, lui écrivit-elle un jour, il me faut être une sainte ; faites de moi une sainte, le voulez-vous ? » Le Père de Ponlevoy n'eut pas de peine à le vouloir; il coo-

péra activement à la perfection d'une âme que Dieu pressait de se sanctifier, pour la couronner plus tôt. Elle mourut à dix-huit ans et son directeur put dire d'elle après sa mort : « Henriette était vraiment une héroïne chrétienne. »

Mais pour donner une idée de son zèle et de sa méthode, je m'étendrai plus longuement sur la conversion de deux protestantes. C'est à l'année 1862 qu'elles se rapportent.

Mademoiselle Émilie Whately ne connaissait l'Église romaine que par ses préjugés de secte. Pour l'aider à les réformer, une de ses amies, fervente catholique, mademoiselle D., voulut un jour lui faire voir une procession du Saint-Sacrement. Elle l'invita même à chanter l'*O salutaris* avant la bénédiction du Saint-Sacrement que le vénérable curé de Meudon allait donner du haut de l'un des reposoirs. Mademoiselle Whately était ce jour-là en proie à une profonde tristesse, elle venait d'être cruellement atteinte dans ses espérances et son amitié la plus chère : « cette fête, écrit-elle, se changeait pour moi en supplice... L'éclat du soleil blessait ma douleur, qui aurait voulu se voiler de l'ombre d'un tombeau, je chantai cet *O salutaris* d'une voix émue et vibrante, c'était un cri d'appel jeté à une puissance inconnue, car je ne croyais pas à la présence réelle. Après la bénédiction, la foule nous séparant de l'autel, nous approchions difficilement, au mo-

ment où nous arrivions, le prêtre se remettait en marche, mon amie s'élança vivement; le bon curé s'arrête; elle s'agenouille, et me fait signe d'en faire autant, je résiste et reste debout. Alors elle se relève, me prend par la main et me force à me prosterner. Le prêtre, comprenant peut-être le désir de mademoiselle D., va droit à moi, et pose le Saint-Sacrement sur ma tête. Ce que j'ai senti en ce moment ne peut se rendre par la parole : J'ai cru à l'amour de Notre-Seigneur pour ma pauvre âme, et renfermant en moi la découverte de cette merveille, je sentis le besoin de me réfugier dans la solitude et de me dérober à tous les regards. »

Mademoiselle D., pour confirmer ces pieux sentiments, gage d'une conversion prochaine, eut la pensée de conduire mademoiselle Whately à un prêtre pieux et instruit. Elle choisit le Père de Ponlevoy. Passant un jour par la rue de Sèvres, elle dit à son amie : « Je pars pour un long voyage, et je vais vous confier à un ami véritable. » Mademoiselle Whately consentit à l'accompagner. Le Père de Ponlevoy se trouvait en ce moment même à la porte. « Voici justement celui que je viens visiter, dit mademoiselle D. Notre jeune protestante vit le prêtre à l'extérieur austère. Elle fut frappée d'étonnement, mais, après s'être remise de sa stupeur, elle l'appela spontanément « mon Père », avec l'accent le plus

filial, et sans savoir que ce nom lui convînt. — « Eh bien ! mon enfant, lui dit le religieux, vous êtes donc bien près de la vérité ? » — « Oh ! non, mon Père, répondit mademoiselle Whately, j'en suis bien loin. » — « Vous vous croyez loin de la vérité, reprit le Père de Ponlevoy avec un doux sourire, mais elle est bien près de vous. » L'entretien commença sérieux, conciliant, sans controverse amère. Mademoiselle Whately regardait son interlocuteur avec sympathie et l'écoutait avec avidité.

Enfin elle se retira, emportant le désir de continuer ces colloques bienfaisants.

Dieu bénit ses dispositions. « Elle pria, étudia, consulta. Après le labeur de la recherche, vint le bonheur de la rencontre, et elle salua la lumière jusque-là inconnue, avec cette paix pleine et intime, témoignage d'une âme qui se repose dans la vérité. » Ce sont les propres paroles que le Père de Ponlevoy lui adressa le 5 novembre 1862, jour de son abjuration.

Cette fois elle n'était pas seulement accompagnée par mademoiselle D., mais aussi par sa mère, protestante décidée, qui non-seulement respecta la conscience de sa fille, ajoutait le prédicateur, mais voulut bien la suivre jusqu'au seuil et qui était contente de la savoir heureuse. »

Le Père de Ponlevoy avait terminé son allocution par ces mots : « Allez donc, mon enfant,

allez dire aux vôtres, à tous ceux qui vous aiment et que vous aimez : « J'ai trouvé la foi, j'ai trouvé mon Dieu. Mon bonheur est au comble, et je ne puis plus l'augmenter désormais qu'en le partageant. »

Madame Whately, la mere de la néophyte, celle qu'atteignaient ces dernières paroles, malgré des traits communs, était fort différente de sa fille. Autant mademoiselle Émilie aimait les manifestations ardentes d'une vie active; autant sa mère avait de goût pour les exercices plus calmes de la vie intérieure. Dans les rapports de son âme avec Dieu, la première voulait tout sentir, la seconde tout comprendre. Si donc la conversion de l'une avait pu être instantanée, le retour de l'autre ne pouvait être que lent et progressif. Douée d'une âme très-élevée, d'une imagination riante et poétique, d'un cœur droit et généreux, madame Whately était sans doute plus capable que bien d'autres d'apprécier le langage du Père de Ponlevoy, et d'embrasser la foi catholique. Mais à l'âge de 79 ans, se survivant tout entière, elle conservait avec une ténacité indomptable, ce qu'elle appelait la doctrine de ses pères. Elle avait cependant été touchée de cette cérémonie de l'abjuration. Elle avouait même dans sa lettre de remercîment au Père : « que la religion catholique offre plus de consolations à un cœur souffrant, que la froide croyance du protestantisme. »

Le Père de Ponlevoy profita de ses aveux dans sa réponse du 13 décembre.

« Pourquoi, madame, ne pas faire vous-même, ce que vous êtes contente d'avoir permis à une autre vous-même? Vous me le dites si bien! La religion catholique offre bien plus de consolations à un cœur souffrant qu'on ne peut en trouver dans la froide croyance du protestantisme. Mais précisément pour que mademoiselle votre fille puisse être consolée à votre sujet, il faut que votre foi lui laisse la sainte espérance. Ne craignez pas d'ailleurs les difficultés du retour, je les prends toutes sur moi; ni les obligations nouvelles; mon Dieu! tout se fera à votre mesure, le joug du Seigneur est doux et léger. »

L'affaire n'était pas aussi simple qu'elle le paraissait tout d'abord. Une fausse humilité, des préjugés de secte, des objections invétérées dictèrent la réponse :

« Vraiment, disait madame Whately, je prie pour obtenir la foi, *votre foi;* mais personne ne peut commander la ferveur religieuse. Peut-être si j'avais une prière qui me fût adaptée! Puis-je vous demander cette faveur? » Elle terminait sa lettre en lui signalant quelques points de désaccord religieux.

A cette ouverture de cœur qui renfermait aussi une fin de non-recevoir, le Père de Ponlevoy répondit immédiatement : « Ne dites pas, pauvre

mère, qu'il n'y a point de parité entre votre fille et vous. Si vous avez plus besoin d'être pardonnée, eh bien! vous aurez encore plus de bonheur à l'être. Ne puis-je pas dire d'ailleurs que la chose est déjà à moitié faite? Vous me racontez votre histoire; eh bien! je devine tout ce que vous ne me dites pas par ce que vous me dites; vous vous êtes déjà confessée à moi; il n'y a plus qu'à changer les termes à votre avantage, en vous confessant devant Dieu; dès que vous m'aurez dit : Je m'accuse, je vous répondrai au nom de Dieu : « Je vous absous »; et à l'instant vous sentirez, au plus intime de vous-même, que ce passé, que vous voudriez oublier, est réellement effacé, aboli devant Dieu; et désormais votre conscience sans reproche aura le droit d'être sans crainte. »

Puis il lui donnait une fort belle prière à réciter qu'il avait composée pour elle.

Madame Whately laissa passer un mois sans répondre au Père, et lui écrivit le 1er février 1863, qu'après un sérieux examen, elle avait pris la résolution de rester dans l'Église anglicane établie. « J'ai l'intention, ajoutait-elle, de continuer à mener une vie tranquille et inoffensive, dans le chemin que j'ai suivi jusqu'à présent; et sans être catholique, j'espérerai humblement dans les miséricordes de mon Créateur.

« Je serai meilleure, vous ayant connu Révérend Monsieur.

« J'espère que vous m'excuserez d'avoir occupé votre attention ou désappointé vos espérances.

« Il ne me reste plus qu'à vous remercier pour votre bonté et votre indulgence. »

Cette lettre n'était guère encourageante. Mais le Père de Ponlevoy connaissait trop les replis de la nature humaine pour croire absolument à la réalité des sentiments exprimés par madame Whately. D'ailleurs mademoiselle Émilie priait ardemment pour sa mère, et « Dieu, disait le pieux directeur, ne peut rien refuser aux prières d'une telle fille. » Dès le lendemain, il en appela d'elle-même à elle-même :

« Madame,

« J'ai donc reçu hier votre dernier mot, et cependant, pardonnez-moi de vous le dire, je ne l'accepte pas encore comme tel. Toutefois, il ne faut pas me faire importun et indiscret.

« Pour un temps, je m'abstiens, attendant et espérant le reste de Dieu et de vous.

« Prions encore, afin que la grâce d'en haut donne le branle à votre cœur. Je désire bien aussi que la Providence ménage une rencontre entre nous. Quand votre santé le permettra, j'aurai l'honneur de vous voir. On s'entend mieux quand on se parle. »

Deux mois s'écoulèrent avant que madame Whately fut assez bien portante pour recevoir

le Père. Il lui fit alors une visite qui conduisit à une conférence. Mais ces démarches n'aboutirent qu'à augmenter la reconnaissance de cette dame pour les bontés du Père, sans la déterminer à suivre ses conseils.

« Je désire constater, lui écrivait-elle, que ma répugnance à prononcer l'abjuration est bien peu diminuée.

« Il y a beaucoup de points sur lesquels je ne puis prendre d'engagement : car je pense que ma foi est en conformité avec celle du Sauveur. Si je cédais au catholicisme, je ne le ferais, par conséquent, que parce que l'on ne peut rien vous refuser, et non par une conviction que vous croyez sans doute essentielle pour que je devienne bonne catholique. »

Le Père de Ponlevoy en convenait. « Il est certain, répondit-il, que ce grand acte doit être accompli avec conscience et conviction, et non par une simple complaisance extérieure. » Il ajoutait qu'il fallait prier, lire, converser avec sa fille, et qu'il lui donnerait un rendez-vous après une retraite qu'il allait prêcher à Nancy.

L'entretien devait avoir lieu au Sacré-Cœur et coïncider avec une entrevue proposée à d'autres protestants. « Hier soir, ajoutait-il, je recevais l'abjuration d'une jeune Anglaise. Quelle n'était pas sa joie! Deux protestantes, témoins de la cérémonie. se sont remises entre mes mains. »

La conférence fut décisive. Les appréhensions s'évanouirent et l'abjuration fut résolue. On peut dire que la crainte chimérique de la confession paralyse souvent les meilleurs courages, et soulève dans l'esprit des objections voulues plutôt que réfléchies.

Quelque temps après, madame Whately tomba gravement malade. Elle resta attachée à Jésus-Christ sur la croix, et reçut du Père de Ponlevoy des lettres et des visites qui la fortifièrent et lui rendirent la vie. Elle n'était pas encore guérie le jour de Noël. Quelques jours plus tard, se sentant mieux, elle écrivit de sa chambre transformée en chapelle, une lettre qui commence ainsi :

« 1er Janvier 1864. — Le temps vole et s'enfuit sans retour. Vous, mon Père, vous pouvez entendre le bruissement de ses ailes sans regret ni crainte : Chacune de vos heures est employée à faire la volonté de Dieu.

« Moi aussi, j'ai eu ma messe de minuit..

« A cette heure, j'ai éclairé ma chapelle blanche *a giorno*, et, avec mes prières, j'ai célébré la naissance de mon immortel Sauveur, fêté en ce moment par des myriades de créatures humaines.

« Quand l'heure sonnera pour mon départ, puisse mon bien-aimé Rédempteur m'appeler à lui, afin que, sous l'ombre de sa Divinité, mes fautes soient obscurcies, diminuées, effacées et que je puisse

me présenter pure et immaculée devant le Juge suprême! »

A ce récit se trouvait jointe en vers anglais l'expression de sa reconnaissance. Cette poésie portait le titre de : *Impressions motivées;* c'était son compliment de bonne année.

« Je l'aime, parce que, prêtre irréprochable, il est l'Ange du Dieu des armées.

« Je le vénère comme le type parfait d'un Institut parfait.

« J'admire sa sereine gaîté dans le charme du commerce social, etc. »

La pièce de vers s'étendait longuement sur les louanges du Père et se terminait ainsi :

« Puisse-t-il, être avec moi à l'heure de ma mort!

« Puisse-t-il, à sa propre mort, sentir toute la béatitude que sa vie mérite. »

L'humilité du Père de Ponlevoy dut être quelque peu effarouchée de ce langage. Mais on pardonne tant aux Muses! Et l'on pouvait mettre d'ailleurs sur le compte de la charité reconnaissante, le défaut d'une rigoureuse exactitude. La critique faite à la poésie fut donc légère. Le Père répondit aux vers et à la prose par le billet suivant :

« Malgré les embarras multiples de cette journée, je veux avoir le mérite de l'à-propos, et dater mes souhaits du 1er janvier 1864. Je viens

de lire avec consolation le compte rendu de votre nuit de Noël. Vous étiez bien seule dans la petite chapelle blanche, mais les anges de paix ont visité votre âme, et vous avez entendu pour vous un écho du céleste cantique : Paix aux hommes de bonne volonté! Oh! oui, mon enfant, que votre cœur aime Notre-Seigneur et que votre âme s'abandonne entre ses mains. C'est tout ce qu'il y a de plus simple et à la fois de meilleur dans notre sainte religion.

« Que dirai-je de votre petit dithyrambe à mon sujet? Mon enfant, je suis touché de votre bon cœur; vous me voyez avec les yeux de la reconnaissance. Pourvu que Notre-Seigneur me regarde avec les yeux de sa miséricorde! »

Ce mot de dithyrambe jeta quelque peu de trouble dans l'âme de madame Whately.

« Mon Père, dit-elle, votre expression confusionne un peu toutes mes idées. Les dictionnaires sont d'accord pour donner l'explication suivante du « *Dithyrambe* : — *hymne ou chant en l'honneur de Bacchus ou du vin.* » C'est désolant! Cormon seul (un italien), dit que c'est une « sorte de poésie. » Vous avez donc employé ce terme classique comme une critique... Pardonnez-moi. »

Le pardon ne se fit pas attendre, et le Père lui expliqua que ce mot n'était pas pris par lui dans un mauvais sens. « Mais comme vous me disiez

des choses trop louangeuses, j'indiquai légèrement que votre bon cœur faisait voir la personne au-dessus de ce qu'elle valait. »

Madame Whately demeurait à Neuilly dans une petite campagne fort agréable. Le P. de Ponlevoy l'y visitait de temps en temps, ou lui écrivait de poétiques lettres, comme celle-ci : « Il fait bon pour vous dans la chère villa fleurie et embaumée du parc de Neuilly. Jouissez saintement de cette belle nature, d'autant plus belle qu'elle vient de Dieu, notre père, et vous élève au ciel notre patrie. Aimez Dieu dans toutes les fleurs tombées de sa main, et bénissez-le dans les petits oiseaux du ciel, comme avec les anges du paradis, et que tout en vous, surtout votre cœur, répète Alleluia. »

Charmantes paroles et qui réjouissaient la vive et douce imagination de madame Whately. Depuis sa conversion, elle semblait rajeunie, disait le P. de Ponlevoy. Avec la vie de la grâce, elle avait repris une vie nouvelle; et ses jours se prolongeaient comme par miracle. Il fallut les horreurs du siége pour détruire cette vaillante existence. Ses derniers moments furent remarquables. Fermée aux choses de la terre, elle ne s'ouvrait plus qu'aux inspirations divines. Dans son délire, elle répondait toujours avec intelligence à une question religieuse. « Vous allez donc au ciel, lui disait-on alors? » — « Au ciel, répondit-

elle; est-ce que j'en suis digne? » On lui parlait de sa froide dépouille : « Dieu saura me retrouver partout où je serai, ajouta-t-elle. » On voulait lui épargner la douloureuse annonce de la mort de M. D., le père de l'excellente amie de sa fille. Mais elle dit à mademoiselle Émilie : « Pourquoi me cachez-vous cette mort? » Elle mourut elle-même quelques jours après, à l'âge de quatre-vingt sept ans, dans les sentiments de la piété la plus vive, et de la reconnaissance la plus profonde pour la persévérante charité du P. de Ponlevoy.

Nous ajouterons à ces récits d'abjuration une histoire qui arriva au début de son ministère apostolique.

Fille d'un père franc-maçon et d'une mère libre-penseuse, sans ressources, sans instruction chrétienne, madame B. avait cherché en vain la vérité religieuse en Autriche, en Suisse, en Angleterre. A son arrivée en France, elle avait reçu d'un ministre protestant la recommandation expresse d'éviter les Romains et leurs églises. Mais, tombée malade aux environs de Montargis, elle reçut du curé de Villemandeur un accueil charitable qui commença à lui ouvrir les yeux. Elle se demanda si les accusations des protestants contre les prêtres catholiques, et notamment contre les Jésuites, ne seraient pas des calomnies. Après sa guérison, devant retourner à Pa-

ris, elle voulut faire connaissance avec quelqu'un de ces religieux. On lui désigna le P. Dabbadie, qui lui adressa de pieuses recommandations, mais ne l'ébranla point. Comme elle demandait le même Père quelques jours après, le F. Portier lui déclara que le P. Dabbadie était absent; « mais, ajouta-t-il, il vient d'arriver hier soir un saint pour prêcher le Carême à l'Abbaye-aux-Bois. Je vais vous l'envoyer. » C'était le P. de Ponlevoy. « A peine fut-il entré au parloir, écrit madame B., qu'à sa vue mes troubles, mes incertitudes disparurent... Je suivis son Carême à l'Abbaye-aux-Bois, et je fus subjuguée par sa supériorité. C'était l'ascétisme le plus élevé uni à la piété la plus communicative. Son enseignement était clair et précis. J'en étais d'autant plus frappée que, d'après mes préjugés de secte, je croyais l'Église catholique fort ignorante. — Je fus obligée, quelque temps après, de retourner dans l'Orléanais, au grand regret du P. de Ponlevoy qui croyait ma conversion compromise. Il n'en fut rien. Sa correspondance épistolaire acheva de me convertir, et le charitable curé qui avait commencé l'œuvre de Dieu, reçut mon abjuration. »

Cependant, livrée à elle-même, madame B. craignait les obstacles graves que lui susciterait à Paris la rancune de ses anciennes coreligionnaires. Elle s'en ouvrit au P. de Ponlevoy qui

l'envoya à Lille, dans une communauté nouvellement fondée, Notre-Dame de la Treille. Là elle devait étudier sa vocation. Dieu ne lui fit sentir aucun appel à la vie religieuse. Mais un jour, entendant lire au réfectoire l'histoire de saint Alexis qui demeura dix-sept ans sous un escalier dans la maison paternelle, elle éprouva un attrait extraordinaire pour ce genre de vie. Elle consulta le directeur de la communauté auquel le P. de Ponlevoy l'avait confiée. Il reçut très-froidement cette communication. Cependant madame B. entendait de plus en plus la voix de la grâce. Pour assurer sa vocation elle eut l'idée de recourir au P. Guidée, recteur du collége de la Providence. Ce vénérable religieux, fort expérimenté, lui répondit que l'affaire était grave, que le P. de Ponlevoy pouvait seul donner une décision et conseilla le voyage de Paris. — Je n'ai aucune ressource pour l'entreprendre, dit madame B. — Si telle est la volonté de Dieu, reprit le P. Guidée, comme je le crois, il vous enverra le secours nécessaire. Mais alors, promettez-moi que vous n'hésiterez pas? — Elle le lui promit. Quelle ne fut pas sa surprise, lorsque, revenant à sa communauté, elle rencontra une personne connue qui lui remit une lettre chargée! Une Anglaise convertie avait gagné à Rome dans une loterie une petite somme, et lui en adressait la moitié par l'entremise de leur amie commune.

Madame B. vit dans cette circonstance imprévue la confirmation des paroles du P. Guidée. Elle partit pour Paris et s'adressa au P. de Ponlevoy, qui l'accueillit avec bonté, mais avec défiance. Elle sortit interdite du confessionnal et alla confier ses peines à Notre-Dame-des-Victoires. Quand elle revint trouver le Père, celui-ci avait réfléchi devant Dieu; il approuva de grand cœur cette vocation exceptionnelle. Depuis plus de vingt ans, madame B. vit dans un réduit obscur, partage avec les pauvres les dons qu'elle reçoit, et travaille activement à la gloire de Dieu.

CHAPITRE V

APOSTOLAT DANS LE MONDE (suite). — CONVERSIONS. — DIRECTION.

L'œuvre de l'abjuration des protestants nous mène naturellement à parler des conversions nombreuses auxquelles le P. de Ponlevoy a coopéré.

La conversion est une sorte de miracle. Elle demande le concours de la grâce de Dieu et de la volonté de l'homme, et la grâce s'obtient surtout par la prière. Le Père demandait donc avant tout des prières à la famille. Il voulait aussi que l'enfant égaré fût pressé de mêler, au moins d'une manière générale, sa voix à celle de ses frères. Des neuvaines à Marie, la mère des pécheurs, des pèlerinages, des vœux, la médaille ou le scapulaire passés au cou du malade étaient à ses

yeux des armes puissantes. Puis, un jour donné, il se faisait agressif; et, s'il ne réussissait pas dans cette attaque, il continuait sans découragement, par ses prières, ses visites, ou son abstention calculée, le siége d'un cœur fermé à Dieu.

Lorsqu'il avait affaire à une âme délicate, il employait pour la gagner d'innocentes séductions, une grâce charmante. En voici un exemple.

Madame la comtesse de Girardin était une des femmes les plus distinguées de son temps. Elle se faisait pardonner la supériorité de son esprit par sa modestie bienveillante, et ce ton si parfait de bonne compagnie qu'elle savait toujours maintenir autour d'elle. Isolée de sa famille au temps de la Révolution, elle comprit qu'il lui manquait une lumière, et fit part de ses doutes à de sincères amies. Celles-ci pensèrent que le P. de Ponlevoy pourrait calmer et comprendre cette belle nature, et l'on essaya de les mettre en relations. La charité donna le rendez-vous et acheva la conquête.

Par un sentiment de bienfaisance naturelle, madame de Girardin avait fondé à Châtillon une maison de refuge pour les vieillards. Elle y allait souvent. Le Père fut invité à visiter cet asile, et l'y rencontra. Après l'avoir félicitée de sa bonne œuvre, il lui parla avec tant d'affabilité et de distinction, que cette dame le pria de la venir voir, à sa maison d'Aulnay, voisine de Châtillon. Le Père, avec la gaieté modeste et le charme pieux

qui l'accompagnaient partout, lui fit un petit cours de botanique religieuse. Il prenait une fleur, un brin d'herbe, et s'extasiait devant les merveilles de la création. L'âme naturellement élevée de madame de Girardin s'épanouissait à cette vue. Elle résolut d'étudier une religion qui inspire tant de poésie aux âmes saintes. Le P. de Ponlevoy ne négligea pas le bien commencé. Il la visita de temps en temps et la porta à la prière. Le 19 mars 1862, jour de saint Joseph patron de madame de Girardin, il lui envoya une image du saint avec ces mots : « *La charité vient de Dieu et mène à Dieu.* » Elle en fut touchée, et la montrait à ses amies. La charité, en effet, la conduisit à Dieu, à la foi et à la pratique de la religion.

Dans sa dernière maladie qui arriva deux ans après, le P. de Ponlevoy ne put l'assister. Il le regretta vivement. Nommé Provincial, il était parti pour ses visites; il fut remplacé par le directeur de la Sainte-Enfance, l'abbé de Girardin, neveu de la comtesse. Celui-ci eut le bonheur de lui administrer les derniers sacrements qu'elle reçut dans les sentiments les plus vifs de foi, de repentir et d'amour.

Quelquefois la conversion demande une plus longue persévérance dans l'effort. Des préjugés invétérés, une éducation irréligieuse ou indifférente, entourent l'âme d'un rempart impénétrable

dont il faut faire plutôt le blocus que le siége.

Le P. de Ponlevoy le savait fort bien et employait souvent cette stratégie. Citons un fait qui demande quelques développements.

Madame R. était presque la seule personne pieuse de sa famille. Son mari et son fils Charles n'avaient pas la foi; son fils aîné Maurice, moins éloigné de la religion, ne s'était pas approché des sacrements depuis un temps assez considérable. Or voici qu'au mois de mai 1862, ce jeune homme mourut presque subitement. Un prêtre cependant avait eu le temps de lui donner l'absolution et l'extrême-onction.

Qu'on juge de l'état de la mère : elle pria Charles d'écrire au P. de Ponlevoy. Celui-ci répondit aussitôt.

« Madame, pauvre mère, je reçois au milieu d'une retraite la nouvelle que vous me faites annoncer, et j'ai hâte de venir à vous. Mon Dieu! Que dire à ces coups! Puis-je vous consoler en m'affligeant avec vous? Hélas! un tel malheur n'entrait pas dans nos prévisions au moment du départ, et je n'ai point préparé votre cœur pour une pareille épreuve. Vous m'aviez parlé plus d'une fois d'autres sollicitudes, et moi je vous parlais d'espérance. Et maintenant encore une fois, je ne sais que dire, je ne sais que prier pour ce pauvre enfant et pour vous...»

Après avoir consolé la mère le P. de Ponlevoy

cherchait à gagner à Dieu le fils qui survivait : « Quant à vous, cher ami, vous restez, vous restez seul sans votre frère et tout désormais pour votre mère. Vous avez le cœur droit et bon; doublez-vous, héritez encore de votre frère, dévouez-vous et prenez sa place. Oh! croyez-moi, faites ce qu'il eût fait bientôt, ce qu'il a fait. Laissez-là toutes ces ombres qui s'interposent encore entre Dieu et vous, ombres vaines, je vous assure. Venez avec votre frère, avec votre mère, avec moi, reposer votre esprit fatigué et votre cœur si triste dans le sein de la vérité et de la charité. »

Mais celui-ci demeurait embarrassé dans ses liens : « Je suis, disait-il, incessamment tourné vers les problèmes de l'avenir. Tout pour moi est l'occasion d'un *comment* ou d'un *pourquoi*. Et cependant, je me sens attiré vers le dogme chrétien par tous les instincts de mon cœur. A bientôt, mon père, veuillez bien ajouter foi à la profonde vénération que je vous porte, et croire à l'attachement aussi durable que sincère de celui qui ose déjà se dire

« Votre tout dévoué fils en Jésus-Christ. »

Cette lettre pouvait donner des espérances; mais elle indiquait une grande lutte. On va voir avec quelle douceur et quelle dextérité le saint correspondant profite des progrès que la grâce a déjà faits.

« Cher ami, vous signez cette fois par ce titre nouveau pour vous : *Votre tout dévoué fils en Jésus-Christ.* Oh! je vous adopte de tout mon cœur, je vous chéris, je vous bénis sous ce titre très-chrétien. Savez-vous qu'en l'inscrivant seulement près de votre nom propre, vous avez fait le plus grand acte de foi? car vous avez fait preuve d'humilité et de confiance. Quand on incline la tête et quand on ouvre son âme au seul nom de Jésus-Christ, on croit déjà par le cœur (*corde creditur*) ; tout le reste viendra bientôt par surcroît; courage donc! Laissez les *pourquoi* et les *comment* curieux; à cet égard jamais vous n'aurez le dernier mot. Mais sachez les *pourquoi* et les *comment* utiles; pourquoi est-on sur la terre? Comment va-t-on au ciel? Aux questions de ce genre, nous autres nous avons de quoi répondre... »

Après bien des combats que je passe sous silence, les larmes de la mère et l'anniversaire douloureux disposèrent peu à peu l'âme du fils à revenir à Dieu. Enfin, l'époque du mariage fut l'occasion décisive. Le P. de Ponlevoy la saisit, et fut heureux de rendre l'enfant à sa mère, le pécheur à son Dieu.

Restait à convertir le père. Cette œuvre était bien plus difficile.

Né sous l'ancienne république, M. R. n'avait un peu connu le christianisme que dans son en-

fance. Après sa première communion, il avait négligé ses pratiques religieuses, puis secoué le joug de la foi. Mais tourmenté par les remords, homme intelligent et studieux, il voulait chercher dans l'étude une justification de sa conduite. Il avait appris presque toute la Bible par cœur, et à chaque texte qu'on lui alléguait, il en opposait un autre qui lui paraissait une réponse péremptoire. D'ailleurs, dans toutes les discussions, il ne se rendait jamais qu'à l'évidence ou aux raisonnements scrupuleusement mathématiques.

Le P. de Ponlevoy pensa qu'un tel adversaire ne s'avouerait vaincu que s'il était touché au cœur. Il chercha donc une occasion de le voir, de lui parler avec sa douce autorité et son intelligente conviction.

L'occasion se présenta, lorsque se fit la translation du corps de Maurice à la sépulture de famille. La bénédiction de la tombe, un petit mot de circonstance consolerait la mère, et ramènerait le père, ou du moins l'acheminerait vers la vérité. Le succès fut réel, mais incomplet. Une discussion eut lieu, elle fut vive, savante, affectueuse, mais sans fruit immédiat. Il en résulta pourtant un vrai bien pour l'âme de M. R. En sortant de cet entretien, il disait que M. de Ponlevoy était le plus honnête homme qu'il connût et un excellent ami.

C'est ce titre que prit le Père dans une lettre qu'il lui écrivit à la fin du mois de juillet 1863 :

« Monsieur et bien digne ami,

« Vous m'avez donné le droit de vous appeler de ce nom par le seul fait de votre si bonne hospitalité; et j'aime à user de tous mes droits... si seulement j'avais pu vous consoler tous, et vous rendre, à vous, l'espérance avec la foi! Du moins nous nous sommes rencontrés et si je ne me trompe, nous nous sommes entendus... »

Cette lettre n'eut pas l'effet désiré. Mais elle augmenta l'affection de M. R. pour le P. de Ponlevoy, qu'il continuait à appeler un excellent ami.

Celui-ci ne désespérait point pourtant : « J'ai parlé, disait-il à madame R.; il m'a écouté, et il m'a lu; il faut bien laisser le reste à Dieu et au temps. J'en ai la conviction; Dieu finira par prendre cette âme. Mais en attendant elle est insaisissable, si ce n'est du côté du cœur. Ah! si seulement elle s'ouvrait à la prière! La lumière serait bientôt faite... »

Les événements donnèrent cependant un cruel démenti au saint religieux. En vain multiplia-t-il ses démarches; en vain la pieuse mère et M. Charles joignirent-ils leurs efforts et leurs prières. Tout fut inutile. De longues années se passèrent sans amener le moindre changement.

L'année 1874 arriva; le P. de Ponlevoy mourut. M. R. fut vivement affecté de cette mort, mais ne se rendit pas. Il avait cependant soixante-dix-neuf ans. Quelque temps après, il tomba malade. Sa femme et son fils l'entouraient de leurs soins. Il les accueillit avec bonté, mais il voulait mourir dans son incrédulité. Enfin il ne lui restait plus que deux heures à vivre. Il ignorait la gravité de son état. M. Charles avait amené un prêtre dans la chambre voisine. Une inspiration lui traversa l'esprit. « Mon père, dit-il, dans votre état, une parole amie et sacerdotale pourrait vous consoler. Si M. de Ponlevoy, que vous aimiez tant, était là, vous le recevriez sans doute, n'est-ce pas? — Oui, certainement, reprit le malade. — Écoutez, continua M. Charles; les croyances religieuses de M. de Ponlevoy sont celles d'un grand nombre d'esprits d'élite; vous en conviendrez? — Oui, répondit le père. — Si elles étaient fausses, seriez-vous mécontent de vous tromper en si bonne compagnie? Mais si elles sont vraies, quel malheur, de compromettre ainsi votre salut! En admettant qu'il y ait neuf chances contre et une pour, comment, lorsque l'enjeu est si grave, pouvez-vous, tout près de l'éternité, risquer, pour une question d'amour-propre, l'avenir de votre âme? » — « Tu as raison, reprit M. R.; j'aurais accepté ces consolations de la bouche de M. de Ponlevoy. » — « Et bien! ajouta son fils,

M. de Ponlevoy ne peut plus vous les offrir. Mais voici son ami, un frère qui vous les donnera. » Et en disant ces paroles, il entr'ouvrit la porte. Le prêtre entra, resta une demi-heure avec le malade, sortit radieux de la chambre. Une heure et demie après, le malade expirait.

Sans doute, du haut du ciel, le P. de Ponlevoy avait obtenu pour cette âme insaisissable comme il l'appelait, la vie qu'il n'avait pu lui donner sur la terre. Du reste M. Charles avait tenu à son père le langage que le P. de Ponlevoy lui avait adressé à lui-même, au mois de décembre 1863. C'était donc sa voix, au défaut de sa présence, qui sauvait ce père incrédule.

Malgré cet heureux dénouement, tant de douleurs achevèrent de briser les forces de la pauvre mère, qui expira quelques jours après, heureuse sans doute, à ses derniers moments, de voir se réaliser ses vœux les plus chers.

Combien de familles semblables à celle de madame R. ne comptent qu'une mère aux pieds des autels! Mais que Monique ne désespère pas! Après de longues années peut-être, Dieu rendra à ses prières et à ses larmes Patrice et Augustin.

La conversion des âmes est l'œuvre de Dieu et l'œuvre du temps, disait le P. de Ponlevoy. Quelquefois il faut savoir attendre, quelquefois il faut savoir se hâter. On pourra alors prêcher

à contre-temps, selon la pensée de l'apôtre. Mais cette brusque attaque momentanément infructueuse éveillera des sentiments de foi et des remords, dont un autre profitera pour recueillir ce que le premier aura semé. C'est ce qui arriva dans le retour à Dieu que nous allons raconter.

Un homme fort connu à Paris par sa haute position et son talent dans les affaires, M. X., aimait et défendait la religion sans la pratiquer.

Ses enfants le recommandèrent aux prières du P. de Ponlevoy, alors près d'eux à la campagne. « Eh bien! amenez-le-moi, leur dit-il, volontiers je me chargerai de cette âme. » Il allait dire la messe dans la chapelle du château. On introduisit M. X. dans la sacristie.

Connaissant sa réputation et sa vie honorable, le P. de Ponlevoy, resté seul avec lui n'hésita pas à aborder de front la question de confession. Mais M. X., homme d'affaires et habitué à calculer sérieusement avant de prendre un parti, recula épouvanté. Il quitta même brusquement sa maison malgré l'affection toute religieuse qu'il portait au Père. Celui-ci consola les pauvres enfants. « Ne vous découragez-pas, leur dit-il : votre père vous échappera dix-neuf fois; la vingtième, vous l'aurez. »

Mais pour plus de sûreté, le P. de Ponlevoy changea de tactique et ne reparut plus.

Quelque temps après, la belle-mère de M. X...

tomba malade. Le P. de Ponlevoy avertit le P. de Montézon, son confesseur, de la nouvelle stratégie à employer.

Le P. de Montézon vint voir la malade avec une charité qui ravissait M. X... Celui-ci reconduisait le confesseur dans le jardin, et lui parlait quelquefois de piété. Aussitôt le P. de Montézon s'arrêtait, fixait les yeux sur une plate-bande et disait à son interlocuteur : « Oh! voyez, monsieur, quelle belle fleur! »

Ce petit manége dura plusieurs semaines. Mais à la dernière heure, la malade obtint de son gendre la promesse qu'il se confesserait au plus tôt. M. X... tint parole et alla trouver le P. de Montézon auquel il fit l'aveu de ses fautes. Il voulut que le jour même le P. de Ponlevoy en fût averti.

Celui-ci lui adressa immédiatement cette réponse :

« Monsieur et excellent ami.

« Madame T... me faisait hier une communication de votre part qui m'a rempli de joie. Je veux vous exprimer cette joie, et je ne puis le faire assez.

« Que le bon Dieu soit béni! Vous savez combien j'ai désiré cette heure : peut-être même l'ai-je retardée en voulant la hâter. Pourtant, après une tentative dont vous vous souvenez

probablement, je compris qu'il fallait laisser faire le bon Dieu et vous laisser venir tout seul, et je résolus de captiver mon désir dans le silence.

« Vous me dites alors positivement que vous ne preniez point en mauvaise part ma démarche prématurée, parce que vous saviez au fond en apprécier le motif. Le fait est que j'en voulais à votre âme, mais je ne lui voulais que du bien. Combien plus excusez-vous aujourd'hui mon indiscrétion, puisque vous me donnez raison. »

Quelquefois l'attaque du P. de Ponlevoy était tellement vive qu'elle semblait non-seulement devoir différer la conversion, mais la rendre impossible. Sans doute, alors il fallait tirer un grand pécheur de sa léthargie et laisser à d'autres le soin d'achever l'œuvre commencée. — L'histoire d'une Samaritaine en est un exemple.

Cette femme était une grande criminelle. « Elle me fait horreur, » disait le P. de Ponlevoy. Par charité cependant il avait consenti à faire placer sa fille âgée de quinze ans dans un couvent. Quand pour la première fois, la mère se présenta devant lui, il la reçut avec froideur. Celle-ci se plaignit de la conduite de sa fille à son égard et du peu d'amour qu'elle lui témoignait. « Et vous, reprit le Père, comment êtes-vous avec Notre-Seigneur? — « Je m'accuse, balbutia-t-elle toute tremblante. » « Si votre cœur était à Dieu, reprit l'apôtre indigné, le cœur de votre fille serait à

vous. » « Je ne reconnaissais plus le P. de Ponlevoy, ajoutait la personne témoin de cette scène. J'aidai cette pauvre femme à revenir chez elle. Mais le coup de tonnerre l'avait frappée. » Elle alla trouver un autre confesseur qui acheva par la douceur la conversion commencée par la force. Cette pauvre créature quelque temps après mourut dans les sentiments du repentir; et le Père qui l'assistait à son dernier soupir disait : « Si le P. de Ponlevoy ne m'avait pas aplani la voie, cette malheureuse ne se serait peut-être pas convertie. »

Il rendait un jour une visite de simple politesse à un homme indifférent en matière de religion. Après quelques paroles banales échangées, le Père sentant, par une sorte d'instinct surnaturel, l'heure de Dieu, dit à son interlocuteur : « Monsieur, nous sommes bien ici; mais nous serons encore mieux dans votre chambre; et ce disant, il se lève et passe du salon dans le cabinet. Quand ils y furent entrés tous deux, le P. de Ponlevoy avec un ascendant que la vertu seule possède, le force de se mettre à genoux. De guerre lasse, ce pénitent d'un nouveau genre, se résout à dire quelque chose, mais bientôt son cœur s'ouvre et se décharge, les larmes lui viennent aux yeux. Après sa confession, il dit au P. de Ponlevoy : « Monsieur, vous êtes le meilleur de mes amis. » Le directeur expérimenté disait que dans ces cas-

là, au milieu de la conversation, après une longue attente, on sent quelque chose qui vous dit : « le moment est venu. »

C'est sur le secours de Marie qu'il comptait surtout quand il voulait convertir une âme : « Pour frayer les voies à Dieu, écrivait-il, il faut se servir de la Sainte Vierge. Procurez-vous de petites médailles; que les parents les donnent aux malades; qu'ils les invitent à porter ces marques de dévotion et à s'unir aux prières qu'on fera pour leur santé. On ne peut guère refuser cette offre et une fois que la Sainte Vierge est dans la maison, elle en ouvre les portes au bon Dieu. »

Un vieillard, libre-penseur, ne voulait pas se convertir à son lit de mort. Sa femme appela le Père de Ponlevoy. Mais le mourant le renvoya avec mépris. « Mettez-lui un scapulaire, dit le Père à son départ. » La pauvre femme obéit, profitant de l'assoupissement du malade. Quelques instants après, celui-ci se réveille, fait quelques efforts pour parler. On lui demande si c'est le prêtre qu'il veut voir. Sur un signe affirmatif, on court à la poursuite du P. de Ponlevoy. Celui-ci revenait déjà sur ses pas : « Je savais, ajouta-t-il, que le malade me rappellerait. » Le vieillard reçut les derniers sacrements dans la joie de son âme.

Le trait suivant ressemble beaucoup à celui

qu'on vient de lire. Le Père le raconta dans une retraite donnée au Carmel en 1860.

« Je fus une fois appelé auprès d'un mourant. Il me reçoit avec un regard foudroyant, ne veut nullement entendre parler de confession, me répond avec un accent d'ironie amère. — J'insiste. Il finit par me dire : « Est-ce que vous n'entendez pas le français? Voulez-vous vous en aller? » Là-dessus je me retire ; mais au moment où je sortais vaincu et désolé, la petite-fille du malade qui venait de faire sa première communion, accourt et me dit : « Oh! mon Père, attendez ; je m'en vais faire une petite prière à la Sainte Vierge, et puis il y a dans le journal une histoire qui parle d'elle. En lisant le journal à bon papa, je tomberai là-dessus et la Sainte Vierge touchera son cœur. » La petite fille suit ponctuellement ce petit programme. Après sa prière, elle commence la lecture, et arrive comme par hasard à l'histoire en question. Le vieillard écoute. Au bout d'un instant, il lui fait signe d'interrompre... Elle reprend après quelques minutes. — « Arrête, arrête », s'écrie le malade... Puis tout d'un coup : « Est-ce que le bon Père est encore ici? » J'étais dans la chambre voisine. J'entre bien vite. La porte du cœur était ouverte par la prière d'une petite enfant. »

Que de conversions nous pourrions citer, si la modestie du P. de Ponlevoy n'avait pas caché

ses pêches miraculeuses! Je me suis adressé pour les connaître à son compagnon de trente ans, au P. Lefèvre. « Je les ignore, me répondit-il. Il était trop humble. Jamais il ne parlait du bien qu'il faisait. »

Ces fruits extraordinaires durent être fort abondants si l'on en juge par son ministère habituel. Il était obligé de le restreindre pour pouvoir y suffire.

« La veille des fêtes, écrit un de ses pénitents, on rencontrait à la porte de la cellule du P. de Ponlevoy, assis autour d'une vaste chambre, sur des chaises de paille, attendant leur tour, les hommes des opinions et des conditions les plus diverses. Chacun savait qu'il avait dans le Père un ami tel, qu'il pouvait se croire privilégié dans son affection. Mais jamais cet empire que le P. de Ponlevoy exerçait ne lui suggéra une pensée de fierté, et il avait porté jusqu'à la perfection de la sainteté la douceur dans l'humilité. On entrait, on avait l'esprit tout couvert d'ombres, on ne savait où se prendre, tout manquait; on portait chez lui la confidence d'une espérance brisée, d'une illusion déçue, d'une confiance trahie. Dans la grande et simple cellule du premier étage, devant la table de noyer et le petit bureau chargé de livres on trouvait le P. de Ponlevoy, debout, les bras ouverts, le sourire sur les lèvres, la tendresse dans les yeux. On se

jetait dans ses bras et l'on causait. Il écoutait affable et grave, quelques instants. Rien qu'en lui parlant, on subissait déjà le charme d'une vertu cachée qui semblait s'échapper de lui. Il disait quelques mots calmes, profonds et doux, doux surtout, et l'on s'en allait les yeux pleins de larmes, le cœur plus ferme. Nous connaissons des âmes qui, près de faiblir, ont repris, après une de ces visites, un courage qu'elles n'ont plus perdu. »

La lettre d'un prêtre distingué, écrite en 1864 au P. de Ponlevoy, nous fait connaître, en fort bon langage, l'estime que les membres du clergé faisaient de sa direction.

« Jeudi, j'allais voir le P. de Ravignan. Il était bon et indulgent pour moi, et je sortais de chez lui avec un peu de cette grande paix de Dieu qu'il savait donner et qu'il méritait aux autres par ses victoires intérieures. C'est une grâce très-rare et très-à rechercher pour les prêtres qui vivent dans le monde, que l'approche des âmes plus recueillies et plus fortes que la leur. Dieu se sert de ces rencontres pour déverser des uns aux autres le surplus de ses dons. Pardonnez-moi si quelquefois et dans des heures plus douloureuses de fatigue intérieure et de pauvreté spirituelle, je vais vous demander un quart d'heure de conversation sur les choses de Dieu; je vous assure que vous n'avez pas affaire à un ingrat, et que la

reconnaissance pour les bienfaits spirituels est une de celles que je trouve les plus faciles et les plus douces. »

Parmi les pénitents qui s'adressaient au P. de Ponlevoy se trouvaient les noms les plus honorables de la société. Des personnes bien connues à Londres, à Vienne, en Pologne, en Russie, en Italie, en Belgique, en Amérique ; des ministres, des princes de l'Église, des députés, des auteurs de grand mérite, des ambassadeurs, des généraux, les dames du plus haut rang, des catholiques de toute nuance et de tout parti, recouraient à ses conseils. Pour ne trahir aucun secret, je ne citerai qu'un petit nombre d'illustres morts. S. E. le cardinal Morlot, archevêque de Paris, vint longtemps avec une pieuse simplicité et une régularité touchante, se confesser au P. de Ponlevoy; et quand ses occupations lui faisaient manquer l'heure convenue, de petits billets remis en temps opportun avertissaient du changement.

Après la mort du P. de Ravignan, M. Biot, membre de l'Académie Française, de l'Académie des sciences et membre libre de l'Académie des inscriptions, avait pris le P. de Ponlevoy pour directeur. Vers la fin de sa vie, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, ne pouvant pas facilement le visiter, il priait son bon Père de venir le confesser.

Le célèbre Donoso Cortès avait recours au mi-

nistère du P. de Ponlevoy. Il voulut même faire les Exercices spirituels sous sa direction. Malgré ses travaux personnels et les affaires de l'ambassade d'Espagne, il avait pu consacrer deux heures par jour aux méditations de saint Ignace. Mais arrêté tout d'un coup par un surcroît de besogne, « Mon bon Père, écrit-il à son directeur, voilà que votre fils en Notre-Seigneur s'est vu forcé non-seulement de suspendre ses exercices, mais encore de renoncer à vous voir. Une affaire pressante m'a pris les deux heures que je consacrais au bon Dieu. Il faut espérer que Notre-Seigneur ne m'en voudra pas pour cela, ni vous non plus, qui êtes pour moi l'expression de sa volonté. Je pense que mon travail extraordinaire finira à la fin du mois. J'aurai le bonheur de vous revoir alors, et de recommencer avec une nouvelle ardeur mes Exercices. En attendant, je vous prie de me bénir et de prier le bon Dieu pour moi.

« LE MARQUIS DE VALDEGAMAS. »

Parmi les âmes léguées au Père de Ponlevoy par le Père de Ravignan, nous ferons une mention spéciale de l'illustre Berryer, qui pendant douze ans ne manqua jamais d'aller trouver son confesseur et d'accomplir son devoir pascal.

Mais en octobre 1869, époque de sa dernière maladie, ce fut le Père de Ponlevoy qui le visita.

Laissons la parole à celui-ci; nous ne voudrions pas usurper le rôle de narrateur qui lui appartient deux fois.

« Je lui proposai, dit-il, dès ma première entrevue, de se confesser, afin d'avoir plus de paix et de force, avec plus de grâce. Il le fit à l'instant, et après m'avoir embrassé, il voulut encore baiser la main de celui qui venait de le bénir. Il me dit aussi en m'indiquant du geste le portrait bien connu placé en face de son lit : « Le Père de Ravignan est là. » Comme je revenais presque tous les jours, le malade me dit une fois : « Vraiment, je reconnais que la maladie elle-même est un don de Dieu, parce qu'elle rapproche les cœurs et surtout parce qu'elle nous rapproche de Dieu. » Entre toutes les prières, sa prédilection était pour le *Salve Regina*, et chaque jour après un grand signe de croix, il le récitait avec tous les assistants. Cette prière commune dans laquelle nos voix accompagnaient celle du malade, détermina une fois une scène des plus touchantes. Une personne amie, mais éloignée de la religion, tout à coup se déclare vaincue sur place. Il y eut alors des larmes de joie, et le malade tout heureux lui adressa cette charmante parole de félicitation : « En vérité il ne vous manquait que cela. »

« Cependant la maladie suivait son cours, et il était déjà question d'une issue fatale et peut-être

prochaine. Il fallait donc recourir aux grands moyens.

« Le 16 novembre était une date funèbre. A pareil jour, M. Berryer avait perdu sa femme, et ne manquait jamais de faire célébrer un service annuel, en mémoire de tous les siens déposés dans le caveau de famille. Il tenait à payer lui-même de sa présence la pieuse dette de son cœur de fils et d'époux. Il était tout naturel de prendre acte de cette circonstance, et, dès qu'il lui fut proposé, au nom de tous ces chers souvenirs, de recevoir les deux grands sacrements des malades, l'onction sacrée pour les derniers combats et le viatique divin pour le suprême passage, sans hésiter un seul instant, il accepta avec reconnaissance. Il avait exprimé le vœu d'être administré par son confesseur lui-même. Toutefois il désira remettre la cérémonie au lendemain matin, afin d'avoir tout le temps de s'y préparer.

« Le 17 novembre, entre 9 et 10 heures, M. Berryer voulut se confesser une dernière fois. Il tenait à le faire en toute conscience et vraiment à souhait. Sur sa recommandation expresse, toutes les portes de la chambre furent exactement fermées, et alors dans la plénitude de ses facultés, avec toute la netteté de ses souvenirs et la franchise de sa religion, d'une voix ferme, pleine et sonore, il prononce ces désaveux suprêmes qui

replongent dans l'éternel oubli toutes les défaillances temporaires.

« Puis le prêtre tenant entre ses doigts la divine hostie lui adresse ces quelques paroles : « Mon bien cher ami, je vous présente et je vous laisse le Dieu de votre première communion. Le reconnaissez-vous ? »

« A cette question, le malade, souriant sans rien dire, fit un grand signe de tête. « Oui, c'est bien lui, toujours le même, toujours constant, quand même nous ne sommes pas fidèles. C'est lui qui pardonne et qui bénit ; c'est lui qui reste seul quand tout passe, et qui nous prend et nous recueille, quand nous nous en allons nous-mêmes. — « Seigneur Jésus, celui que vous aimez, celui qui a toujours cru en vous, qui souvent a si bien parlé de vous, est malade. Rendez-lui donc la joie et la vigueur de la santé ; en attendant, donnez-lui la patience et la douceur dans la maladie ; et enfin, au nom de Marie votre mère et la sienne, réservez-lui un jour le bonheur qui n'est point de ce monde, et cette gloire qui n'est plus du temps. »

« La sainte cérémonie venait d'être terminée. Avec une parfaite présence d'esprit, M. Berryer passa une partie de cette journée et même de la nuit, à mettre toutes ses affaires en règle ; il déclara nettement sa résolution d'aller se guérir ou mourir dans sa maison de campagne.

« La translation était hardie, cependant elle fut jugée prudente : les médecins qui n'espéraient plus rien à Paris, voyaient peu à risquer à Augerville. Je le revis encore le lendemain, 18 novembre, presque au moment du départ. Je le trouvai tranquille et naïvement radieux de s'en aller chez lui. Il pria, et je le bénis.....

« Et quelques jours plus tard, le 24 et 25 novembre, à Augerville même je ne retrouvais plus qu'un reste de M. Berryer. La connaissance était devenue vague et intermittente. Cependant, comme j'allais lui faire mes adieux, tout à coup le nuage parut se dissiper, sa physionomie s'illumina encore une fois, et arrêtant sur moi son admirable regard : « Ah! mon cher Père, me dit-il, que je suis aise de vous voir! Nous allons encore prier ensemble. » Et aussitôt ayant fait le signe de la croix et joint les mains, il récita lui-même le *Salve Regina* depuis le premier mot jusqu'au dernier. A ces paroles : *Et Jesum, benedictum fructum ventris tui, nobis post hoc exilium ostende*, ses yeux jusque là fermés s'ouvrirent et se levèrent au ciel, et à ces trois dernières invocations : *O clemens, o pia, o dulcis Virgo Maria*, il étendit ses mains, et sa voix devint émue et suppliante. Il ajouta encore quelques paroles pleines de confiance et de paix : « Je suis bien ici, chez moi, à Augerville ; je suis débarrassé des affaires et entouré d'amis. Je me recommande

à vos prières. » Enfin, une dernière fois, je le bénis au nom du Père de Ravignan.

« Le 29 novembre, un des assidus d'Augerville m'écrivait auprès du lit de mort :

« Notre cher et illustre ami s'est éteint ce matin. Vers minuit, l'état est devenu plus calme, et la mort qui semblait ne pouvoir le terrasser, l'a endormi vers quatre heures. »

« Pour moi, après avoir dédié ces lignes rapides à la mémoire de M. Berryer, je veux écrire une fois de plus la parole de M. de Maistre :

« Oh! sainte Église! les grands hommes t'appartiennent. »

CHAPITRE VI

COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES. — RETRAITES.

Les communautés religieuses, comme les personnes du monde, eurent une large part au dévouement du P. de Ponlevoy. Il ne faisait encore ici que suivre, avec l'inspiration de Dieu et de son cœur, l'exemple du P. de Ravignan. On pourrait donc lui appliquer les propres paroles dont il se sert pour qualifier l'apostolat religieux de son ami : « Un pieux et secret instinct, le poussait à ce paradis de la terre, vestibule du ciel : là, d'ailleurs, il se sentait sur son terrain et dans son élément, plus loin des hommes et plus près de Dieu. Sa vraie jouissance etait d'y rencontrer des âmes éprises de l'amour de la perfection, et, dans son estime, bien meilleures que la sienne. Il lui semblait enfin que le prêtre doit se prodiguer pour des cœurs détachés de tout, qui s'im-

molent en imitant Jésus-Christ, et dont un seul fait plus pour le divin service que cent autres cœurs vulgaires.[1] »

C'était aussi la pensée du P. de la Colombière : « S'il est vrai, disait-il, qu'un chrétien vraiment saint fait plus d'honneur à Dieu qu'un million de chrétiens imparfaits, quel plus grand bien pourrait-il m'arriver que d'avoir contribué à mettre une âme dans la voie de la véritable sainteté ![2] »

« Que serait le monde sans les religieuses, disait Notre-Seigneur à sainte Thérèse? » Et que seraient les religieuses sans les prédicateurs qui les sanctifient?

Ces pensées animaient le P. de Ponlevoy à suivre, ici comme partout, les traces du P. de Ravignan. Comme lui, il se plaisait au Sacré-Cœur. On peut dire de son apostolat dans cette communauté ce que M. l'abbé Baunard a écrit du bien qu'y opéra le P. de Ravignan[3] : « Sa présence seule et son aspect étaient une prédication. *Totus vocalis erat*, dit un Père de l'Église, en parlant du Précurseur. »

Nous avons déjà constaté, à propos des Enfants de Marie, les œuvres auxquelles il se li-

1. *Vie du P. de Ravignan*, t. II, chap. XXV.
2. Sermon sur la fête de tous les saints.
3. *Histoire de madame Barat, fondatrice de la société du Sacré-Cœur de Jésus.* — Paris, *Poussielgue,* 1876.

vrait dans cette chapelle de la rue de Varennes.

Il donna aussi aux pensionnaires de la communauté et aux religieuses, une série d'instructions, de retraites ou de *triduum* qui sont restés dans toutes les mémoires, et qui formeraient avec ses lettres des volumes de spiritualité.

Les maisons de province le virent tour à tour leur apporter la parole de Dieu et le bienfait de son exemple. Les dames de Nancy, Quimper, Amiens, Rennes, Nantes, Kientzheim, Bordeaux, Lille, Toulouse, voulaient l'entendre et le voir.

Les avis spirituels qu'il leur donnait étaient continués après ces retraites. Il dirigeait un certain nombre de supérieures et de religieuses appelées par Notre-Seigneur à une union très-étroite avec son Divin Cœur. Mais se défiant de lui-même, il appuyait principalement cette direction sur les Exercices de saint Ignace. Les annotations initiales et les règles du discernement des esprits le guidaient et lui suffisaient.

Il demandait avant tout à la pénitente l'ouverture et la sincérité de cœur [1]; et pour rendre cette communication moins pénible, il se montrait, d'après le conseil de son bienheureux Père, d'un abord facile [2].

Une religieuse crut que Notre-Seigneur l'invi-

1. Reg. XIII.
2. Annot. VII.

tait à s'offrir pour soigner une ancienne supérieure, autrefois un peu dure pour elle et qui maintenant souffrait d'un horrible cancer.

Par une fausse honte elle n'osa pas demander la permission de voir le Révérend Père à qui cependant elle sentait le besoin de s'ouvrir à ce sujet; elle ne lui en parla que deux mois après, quand la réalisation de cette bonne inspiration était devenue impossible.

« Pourquoi n'avoir pas demandé à m'en parler alors? » — « Par respect humain, mon Père, je ne voulais pas avoir l'air de me singulariser, en en demandant la permission. » — « Ne faites jamais cela, mon enfant, vous avez eu grand tort; vous avez laissé passer le moment de la grâce et l'occasion de faire une action méritoire et bien agréable à Notre-Seigneur, car évidemment cette inspiration avait tous les caractères du bon esprit. Sachez bien, mon enfant, que je suis toujours à votre disposition quand vous sentirez le besoin de me parler. »

Il aimait, selon l'expression de saint Ignace, que l'on allât à Dieu avec un cœur grand et libéral, surtout quand il s'agissait d'accomplir une œuvre solide et apostolique. Une religieuse qu'il dirigeait au Sacré-Cœur de la rue de Varennes lui fit part d'un appel aussi inattendu que pressant, mais doux et paisible, qu'elle avait cru entendre. Il s'agissait de s'offrir pour les missions

du Chili. Après quelques moments de silence : « C'est le bon esprit qui vous parle, allez donc trouver la T. R. Mère Barat, répétez-lui tout ce que vous venez de me dire et ajoutez que c'est moi qui vous envoie vers elle. » La Mère Barat avait une confiance absolue dans le jugement du P. de Ponlevoy. Trois mois après, la religieuse devançait de deux ans le temps ordinaire et faisait sa profession afin de partir.

Mais tout en favorisant les élans du zèle, il consultait la prudence, et se souvenait de ce conseil de son bienheureux Père[1]. « Quand une âme est emportée par un désir ardent, il faut prendre garde qu'elle ne s'engage précipitamment à faire une promesse ou un vœu, surtout s'il s'agit d'un esprit un peu mobile. »

Après deux ans de peines intérieures, une religieuse du Sacré-Cœur s'était vue comblée de douceurs spirituelles. Elle souffrait uniquement, comme sainte Thérèse, de ne pouvoir souffrir. Cette âme s'en alarmait et craignait les consolations. — « Non, mon enfant, cette disposition est précieuse ; c'est une grande grâce, recevez-la comme le bon Dieu vous l'envoie. » — « Mon Père, toujours recevoir et ne jamais donner, c'est dur au cœur qui aime ! ne puis-je demander la souffrance ? » — « Non, mon enfant, ne demandez

1. Annot. XIV.

pas la souffrance, c'est téméraire; et d'ailleurs toute votre voie est dans le *suscipe* ; n'allez pas au delà, recevez aimablement la croix si elle se présente; ne la demandez pas. » — « Cependant, mon père, quel est le sens des prières liturgiques, du *Stabat* par exemple? N'est-ce pas l'hymne d'un cœur qui a soif de s'immoler avec Marie? » — « Pour vous, sans rien spécifier, contentez-vous, mon enfant, de dire à Notre-Seigneur : rendez-moi semblable à vous. » Cette pénitente le fit et bientôt elle obtint ce que Dieu voulait, l'amour de la souffrance et la connaissance de sa faiblesse.

Les religieuses du Sacré-Cœur qui s'adressaient au P. de Ponlevoy étaient persuadées qu'il lisait dans leur âme et qu'il avait, pour les conduire, des vues surnaturelles.

« Après m'avoir entendue, nous écrit l'une d'elles, mon directeur répondait quelquefois par un mot bref qui semblait n'avoir aucun rapport avec ce que je lui avais dit, et pourtant je m'apercevais bientôt que ce mot, lancé comme au hasard, répondait exactement à un besoin de mon âme ou à une disposition qui ne se manifestait que plus tard. »

Malgré son dévouement au Sacré-Cœur, il ne faudrait pas croire qu'il bornât à cette communauté les efforts de son zèle. Il n'est presque aucune maison religieuse à Paris où il ne se soit fait

entendre. Je dirai quelques mots de celles où il se rendait le plus souvent.

De ce nombre étaient les dames de la Visitation. Il leur exposait les Exercices de saint Ignace avec la langue si douce de saint François de Sales et la parole virile de sainte Chantal. Son extérieur modeste attirait tous les cœurs. On l'observait avec soin pour s'édifier et s'élever à Dieu. La Sœur qui remplissait depuis de longues années l'office de tourière au monastère de la rue d'Enfer et qui avait le droit et le devoir d'être mieux instruite qu'aucune autre, parlait avec effusion de la bonté, de l'humilité du vénéré Père. « Quand il arrivait à la sacristie, il se mettait à genoux dans un petit coin, disait son chapelet et demeurait tout entier à sa prière et caché en Dieu. » Puis il prêchait comme on sait. En sortant, il demandait des nouvelles des malades, ou leur laissait des lettres comme celles-ci : « Il faut convenir que nous nous tenons de près dans le Seigneur. Vous avez le Cœur de Jésus, et nous avons son nom; au fond, n'est-ce pas la même chose? Le nom exprime ce que le cœur veut; le nom est arboré sur une croix, le cœur percé d'une lance. » — « Ma bonne mère Marie-Pauline, écrivait-il un autre jour, est donc éprouvée toujours. Notre-Seigneur l'a-t-il choisie pour être une victime? Sans doute, il en faut aujourd'hui, et à ce titre, à ses yeux, elle serait véritablement une martyre.

Puisse cette pensée la fortifier dans ses douleurs, en attendant le jour des consolations! »

Le Carmel, comme la Visitation, avait de grands attraits pour le cœur du P. de Ponlevoy. Il y donnait des retraites de huit jours. Et cette fois, c'était sainte Thérèse qui unissait sa voix à celle de saint Ignace : sainte Thérèse et saint Ignace, enfants tous deux de la catholique Espagne, apôtres voués à la conquête des âmes, maîtres savants dans ces voies spirituelles; qui ont vécu presque en même temps, ont obtenu ensemble les honneurs de la canonisation, et ont fondé deux ordres dont la vie est différente, mais dont le but est identique : sanctifier les autres en se sanctifiant soi-même.

Le P. de Ponlevoy n'avait garde d'oublier ces traditions communes. Il aimait à réunir ces deux noms dans ses instructions ou dans ses lettres aux Carmélites.

« Lisez sainte Thérèse et saint Ignace, écrivait-il, et vous verrez que l'amour des souffrances et des humiliations, c'est l'abnégation et l'épreuve, en un mot, c'est la croix. Il ne s'agit pas de la sentir, mais de l'avoir; et on l'a quand on veut, quand on s'abandonne, quand on se dévoue et qu'on s'immole. — Le bon abbé X. a fait merveille chez vous. Je ne m'en étonne pas; il aime Notre-Seigneur, et il a fréquenté sainte Thérèse et saint Ignace. »

Le P. de Ponlevoy était allé en Espagne dans l'été de 1861, et put y faire un double pèlerinage à Loyola et à Manrèse. Revenu de ce voyage, plein de consolations pour son cœur : « Eh bien! ma chère Sœur, disait-il, maintenant que j'ai fait mon pèlerinage dans le pays de votre sainte Mère et de mon bienheureux Père, je puis dire que j'ai fait mon tour du monde. » Et faisant allusion à un souvenir de ce voyage, il en prenait l'occasion d'une petite leçon morale en harmonie avec les enseignements de sainte Thérèse et de saint Ignace : « Non, je n'aime pas que vous vous écrasiez de reproches et de sottises; il y a dans ce fait du dépit qui ne mène à rien. Croyez-vous encourager votre équipage en l'accablant de coups de bâton, comme j'ai vu faire aux pauvres mulets en Espagne? Ils ont failli nous faire verser; voilà tout. »

Ces conseils de calme et de support personnel sont utiles aux religieuses, et aux Carmélites surtout.

A l'exemple de leur sainte Mère, elles voudraient gravir, et très-vite ,la montagne de la perfection. Mais plus elles s'élèvent, plus la perfection grandit à leurs yeux; et elles se découragent en se voyant encore si bas et si loin. Il faut donc leur recommander de se hâter avec lenteur et patience.

« Vous êtes trop empressée, trop agitée, Marthe, Marthe. Tenez-vous donc tranquille, souffrante et

contente sous la main de Dieu, aux pieds du Maître, sur le cœur de l'Époux, auprès de la crèche, encore plus près de la croix, à la porte de la prison. »

Au Carmel, on aime la croix, et on la porte généreusement et joyeusement. Mais il est bon d'insister auprès des âmes les plus dévouées. La croix est parfois ou paraît si dure! Le P. de Ponlevoy écrivait, en 1862, à une Carmélite qui venait de faire une retraite : « Si vous recevez pour cadeau l'amour du sacrifice, saint Jean de la Croix vous en fera son compliment, et moi, je ne vous souhaite pas d'autres étrennes. Tout est bien là en effet... et surtout il faut se souvenir que ce n'est pas à nous à choisir notre croix, mais seulement à la recevoir des mains de Notre-Seigneur telle qu'il la veut. »

Les croix les plus pénibles pour ces âmes qui tendent à la sainteté viennent de la vue de leurs fautes journellement constatées. Quelle conduite tenir alors? S'armer d'un humble courage : « Sachez-le bien, ma Sœur, une semaine où, en bataillant beaucoup, vous avez été souvent égratignée, vaut infiniment mieux pour le progrès spirituel qu'une semaine où vous n'avez pas reçu un coup d'épingle, parce que vous n'avez pas donné un coup d'épée. Après cela, oui, mon enfant, faites de l'humilité du matin au soir, et du soir au matin, mais de la bonne, de l'humilité confiante,

contente et courageuse, l'humilité de la petite servante, qui dit le grand *fiat.* »

Le P. de Ponlevoy aimait tous les Carmels et y trouvait toujours un accueil religieusement sympathique. Mais il avait conservé pour ceux de Tours et du Mans une reconnaissance particulière. Quand il fonda dans cette ville un collége de la Compagnie, cette communauté avait pourvu largement aux premiers besoins. Il en garda un souvenir durable; et pour témoigner sa gratitude à ce monastère, il s'était engagé à y faire une exhortation toutes les fois qu'il passerait quelques jours dans cette ville. Il n'y manqua jamais.

Comme il était heureux de parler aux Carmels de Paris! On se rappelle encore, à la rue d'Enfer, un sermon prêché en 1851 sur l'amour de sainte Thérèse pour Jésus, et de Jésus pour sainte Thérèse. Il s'était engagé à prêcher la retraite au Carmel de la rue de Messine, l'année même de sa mort :

« Ma révérende Mère, écrivait-il à la Mère prieure le 8 mai 1874, le bon Père Provincial n'a pas osé vous donner une assurance. On se dit, sans doute : que serai-je alors et où serai-je, et serai-je encore? Cependant il est probable que la chère retraite sera possible, et dans ce cas il est certain que je la donnerai; parce que pour le Carmel je veux tout ce que je puis. »

Il le voulait, mais Dieu en avait disposé autre-

ment, et la mort vint le surprendre quelques jours avant la retraite promise.

Parmi les communautés nouvelles qui se sont fondées pendant le séjour du P. de Ponlevoy à Paris, j'en citerai une qui l'attirait plus souvent.

A la vue du nombre des âmes qui gémissent dans les flammes du purgatoire, sans pouvoir mériter leur délivrance, une association généreuse s'est formée dans le but de souffrir et de prier pour elles.

Ces charitables victimes, en ouvrant ainsi le ciel à leurs frères les trépassés, se sanctifient par le sacrifice et méritent d'être payées de retour. Mais l'association des Auxiliatrices du Purgatoire fait encore davantage : elle agit, elle marche à la conquête des âmes.

Le P. de Ponlevoy avait vu ses débuts humbles et miraculeux. « Je ne fais que passer par Paris, écrivait-il en 1862, venant de l'ouest et allant vers le midi ; mais j'ai le temps de dire les meilleures choses sur cette nouvelle famille religieuse.

« Je la connais bien, très-bien ; l'esprit en est excellent, les œuvres utiles et nombreuses. »

Parmi les œuvres indiquées, outre celle de la prière pour les âmes des défunts, il fallait compter dès cette époque les écoles professionnelles où de jeunes apprenties se forment à l'état qu'elles veulent embrasser.

Cinq ans plus tard, le P. de Ponlevoy et Mgr Languillat, vicaire apostolique du Kiang-Nang, devaient en fonder une nouvelle.

Voici comment le fait se passa [1].

Quelques jours avant son départ pour la Chine, Mgr Languillat vint célébrer le saint sacrifice de la messe dans la chapelle des Auxiliatrices, et demanda à Notre-Seigneur, par l'entremise des âmes du Purgatoire, de lui donner la lumière qu'il cherchait au sujet de la congrégation religieuse destinée, dans le plan divin, à se charger de la direction des vierges chinoises et des orphelinats confiés à sa sollicitude pastorale.

Durant la messe, Mgr Languillat eut intérieurement l'impression que la société religieuse, au milieu de laquelle il se trouvait, était celle qui, dans la pensée de Dieu, devait être sa coopératrice dans la grande œuvre des missions. Aussi, après sa messe, dit-il en souriant à la Mère de la Providence : « Je crois que je suis venu chercher des Auxiliatrices chez les Auxiliatrices. — Comment cela, monseigneur? répondit-elle toute surprise. — Quoi donc, ajouta Sa Grandeur, ne serez-vous Auxiliatrices que dans un petit coin du monde? — Non, monseigneur, dit vivement la Mère de la Providence, nous sommes Auxiliatrices dans tout l'univers. »

1. *Notice sur la Révérende Mère Marie de la Providence* (page 161). Paris, Lecoffre, 1872.

Pendant cette matinée, le R. P. de Ponlevoy, alors Provincial de France, duquel dépendent les missions de la Chine, et qui ignorait complétement la visite de Mgr Languillat à la Communauté, eut, ainsi que Sa Grandeur, l'impression que les Auxiliatrices étaient appelées de Dieu à la direction des orphelinats chinois ; aussi, à peine l'évêque missionnaire fut-il de retour à la résidence, que le Révérend Père lui fit part de la pensée qui le préoccupait.

Cette coïncidence toute providentielle les frappa vivement l'un et l'autre et leur parut comme un signe de la volonté de Dieu. Avant la fin du jour ils retournèrent ensemble rue Barouillère.

Le R. P. Provincial, dès le début de l'entretien, demanda à la Mère de la Providence si la perspective d'une fondation en Chine ne lui paraissait pas impossible : « *Impossible*, mon Révérend Père dit-elle, ah! il me semble que ce mot n'est pas chrétien; je dois avouer pourtant que je n'ai point encore réfléchi sur un pareil sujet. Notre petite communauté est si nouvelle et à peine établie en France, comment aurais-je déjà pensé à la Chine? — Mais si le bon Dieu veut bien manifester sa volonté? dit le Père. » — « Ah! s'il m'était clairement démontré que tel est l'ordre de Dieu, je dirais aussitôt : *Ecce ancilla Domini.* »

Le P. Provincial raconte alors à la Mère de

la Providence comment la pensée de faire appel aux Auxiliatrices s'était présentée simultanément à son esprit et à celui de Mgr Languillat. Il ajouta que tout lui semblait providentiel dans ce projet, et témoigna le désir de voir la Communauté réunie.

Le Révérend Père, après avoir adressé aux religieuses quelques mots, touchant la mission de la Chine, et prié Sa Grandeur de réciter un *Ave Maria* dans la langue du pays, demanda s'il n'y en avait pas quelques-unes qui eussent le désir des Missions. La Mère de la Providence ajouta aussitôt : « Mes enfants, que celles d'entre vous qui désireraient partir pour la Chine se lèvent. » La plupart se levèrent spontanément. Le P. Provincial et Mgr Languillat se retirèrent en remerciant Dieu de la céleste étincelle de dévouement apostolique qu'il avait allumée dans ces cœurs.

A dater de ce jour, les Auxiliatrices du Purgatoire devinrent des apôtres dans les Missions.

Le P. de Ponlevoy prêchait volontiers des retraites aux prêtres et aux frères des Écoles chrétiennes. Nous aurons occasion d'en parler plus loin. L'œuvre des Communautés lui donna l'occasion de déployer un genre d'éloquence apostolique où il égala et surpassa même le P. de Ravignan; éloquence plus intime, moins éclatante que la grande prédication; plus fructueuse peut-être, en tout cas plus consolante, parce que dans

cette communication familière, les âmes d'élite se connaissent mieux et s'unissent davantage.

C'est ici le lieu d'étudier cette éloquence, l'un des traits marquants de sa physionomie apostolique.

On connaît le mot célèbre : *Je crains l'homme d'un seul livre.* Je le crains, si je l'ai pour adversaire. Mais je l'aime, si je l'ai pour ami et pour guide. Au lieu d'éparpiller ses forces sur une multitude d'ouvrages sans liaison entre eux et quelquefois sans valeur, l'homme d'un seul livre concentre sur un chef-d'œuvre ses lectures et ses réflexions. Et si le chef-d'œuvre est d'un ordre surnaturel et divin, s'il est à la fois court, universel et pratique, la lumière sera plus élevée, plus durable, plus utile et plus pure.

Tel est le livre des *Exercices;* le P. de Ponlevoy était l'homme de ce livre, l'homme des Exercices; de là sa force.

Un usage quotidien lui avait fait trouver mille goûts à cette manne spirituelle. Utilité et fécondité, tels sont donc les caractères de son éloquence intime.

Il a donné plusieurs années de suite les Exercices aux Enfants de Marie, dans la chapelle du Sacré-Cœur de Paris. Ces retraites sont toutes semblables et différentes. Par exemple, quand il expliquait le péché, il exploitait avec un rare bonheur la mine si riche ouverte par notre Bien-

heureux fondateur. Tantôt il commençait par constater le désordre de nos opérations par l'énumération des crimes, et les conséquences de ce désordre qu'il appelait « une existence nulle, une destinée manquée, une vie ennuyée, une mort alarmée. » Tantôt, recherchant les causes de ce désordre, il les trouvait : 1° dans le défaut de penser, qui nous fait prendre des réalités pour des apparences, et des apparences pour des réalités ; 2° dans le défaut de volonté présente et courageuse.

Il n'y a pas dans les Exercices de méditation spéciale sur la mort. Cependant le P. de Ponlevoy trouvait le moyen d'en composer une d'après ce petit livre. Trois mots de saint Ignace lui donnaient l'occasion de faire trois réflexions, ou même trois discours différents. La mort devenait alors « la vengeresse de Dieu, la conseillère de l'homme et la libératrice de l'âme. »

Pour donner à ces entretiens une forme rajeunie, il groupait, en quelque sorte, toutes ses idées autour d'un tronc unique, dont chaque méditation était comme un rameau. Ainsi, l'une de ses retraites représentait Jésus-Christ comme fin et comme modèle. Une autre, ressortant presque tout entière de l'*Ave Maria*, montrait en Marie le type de la femme chrétienne, intérieure, forte, martyre et apôtre. Une série d'exercices rattachait au courage, comme à l'idée do-

minante, le progrès de la sanctification. On y rappelait tour à tour le courage dans le salut, les lâchetés du péché, les prétextes, les causes du découragement, l'à-propos, les moyens et les motifs du courage, la persévérance dans le courage chrétien. Tel fut le sujet de sa dernière retraite aux Enfants de Marie.

Cette retraite a laissé un souvenir plus durable. L'apôtre s'y montra tout entier. On se rappela surtout un discours sur la pusillanimité, qui se termina comme un orage.

« Je me demande, dit l'orateur, comment on peut dire tout ce que l'on dit. On parle de tout, même des choses qui n'avaient pas de nom, ni dans la langue chrétienne, ni dans la langue morale. Il en est de même des lectures. On expose d'autres âmes à se perdre, en laissant traîner des ouvrages qui ne devraient jamais entrer dans une maison chrétienne; on lit tout ce qui paraît et on dit pour excuse : Cela ne me fait rien ! »

Ici, le P. de Ponlevoy, s'efforçant de donner à sa voix plus d'ampleur et d'indignation, ajouta avec une colère vraiment éloquente : « Comment, mesdames, cela ne vous fait rien, et vous osez le dire? Mais cela prouverait que vous êtes blasées! Dans vos salons on voit étalés sur vos tables, tous les romans nouveaux, et vous ne craignez même pas d'y donner place à ce livre infâme qui a porté atteinte à la personne même de Notre-

Seigneur Jésus-Christ! Et quoi donc! si une main maudite avait écrit contre l'honneur de votre père ou de votre mère, liriez-vous, conserveriez-vous son œuvre? Notre-Seigneur Jésus-Christ n'est donc plus votre Père? Il ne vous tient donc plus au cœur? » A ces derniers mots, bien des fronts se baissèrent; la douleur, l'indignation et le repentir arrachèrent des larmes salutaires.

Le trésor des Exercices de saint Ignace a un double prix. Il peut être exploité sans fin par un esprit fécond; il peut se joindre, sans les déprécier, à d'autres valeurs. Le P. de Ponlevoy ne connaissait pas moins le second mérite que le premier. Il adaptait sans peine notre méthode à celles de toutes les communautés qu'il évangélisait. Tout en suivant les méditations de Manrèse, il se gardait bien d'imposer son système d'oraison; mais il unissait l'esprit des divers fondateurs à celui de notre Bienheureux Père. Ainsi, comme nous l'avons dit plus haut, les œuvres de sainte Thérèse, de saint François de Sales, de saint Augustin, du vénérable La Salle venaient corroborer dans les familles de ces chefs d'ordres les réflexions de saint Ignace.

Il en était de même quand il prêchait des retraites pastorales. Il s'est fait entendre dans un très-grand nombre de diocèses, et, avant tout, il engageait les prêtres à devenir des hommes d'oraison. Il leur apprenait la méthode de saint

Ignace, non pour la substituer à la leur, s'ils en étaient contents, mais pour leur montrer la richesse et la simplicité des industries enseignées par notre saint Fondateur.

Nous n'avons que fort peu de souvenirs complets de ces retraites. Il n'a pas laissé un seul grand discours écrit d'un bout à l'autre. Autant que l'on peut en juger par les notes qui nous sont parvenues, outre les Exercices proprement dits qu'il donnait, il faisait une série de conférences sur les vertus et le ministère du prêtre, empreintes d'une foi profonde, pleines d'Écriture sainte et de sages conseils.

Ces notes sont fort substantielles. L'auditoire sacerdotal est éclairé, pratique, défiant de toute forme déclamatoire. Ce qu'il demande, c'est un enseignement doctrinal puisé dans l'Écriture et dans la tradition, et d'une application immédiate. Il ne repousse pas sans doute, une belle théorie brillamment exposée; mais, il veut, comme saint Ignace, des choses, non des mots, *res, non verba;* et il aime que cette théorie soit solidement appuyée et pratiquement féconde. Le P. de Ponlevoy connaissait bien cet auditoire, si l'on en juge par le grand nombre de retraites qu'on lui demandait, et les canevas très-riches qu'il nous a laissés. On en trouvera un remarquable exemple dans le second volume de cet ouvrage.

Mais le talent d'exploiter les Exercices éclate surtout dans les exhortations qu'il adressa aux religieux de la Compagnie de Jésus.

Là il se montrait incomparable, et de l'aveu de tous. Quand il prêchait à Brugelette, son auditoire était ravi; mais il ne s'adressait alors qu'à des enfants. Plus tard, quand il monta dans les grandes chaires, la force physique et le goût des vérités spéculatives lui manquaient, pour donner à son action et à ses idées le genre de mérite qu'on exige d'un orateur de cathédrale. S'il excellait à prêcher des retraites, l'auditoire était-il toujours au niveau du prédicateur? Sans doute, il n'était pas obligé de se faire plus petit que lui-même dans les retraites pastorales; mais son humilité lui persuadait que ses auditeurs étaient plus grands que lui. Dans les conférences qu'il adressait à ses frères, il parlait la même langue qu'eux, celle des Exercices, et dans un espace restreint où sa voix faible pouvait facilement se faire entendre. Il ne perdait donc aucun de ses avantages; et la supériorité de son talent, la sainteté de sa vie, le charme de sa parole, faisaient ressortir l'unité féconde qu'il trouvait dans les enseignements de saint Ignace.

Voici ce qu'écrivait un de ses auditeurs les plus assidus, orateur lui-même :

« Rien de plus intéressant qu'un entretien spirituel du P. de Ponlevoy, dans une réunion

peu nombreuse. Tout y captivait l'auditeur : la doctrine solide et abondante, l'exposition très-lumineuse, le débit plein de naturel et d'un aimable abandon. L'entretien tout entier se gravait dans la mémoire avec une facilité merveilleuse. Parmi ses frères en religion, il était placé, pour l'art de faire des exhortations, au-dessus du P. de Ravignan. »

La science des Exercices, familière à ses auditeurs, était une des causes principales de ses grands succès. Il ramenait presque tous ses entretiens à ce fonds commun, et faisait ainsi un grand nombre de discours où il tirait du petit livre de saint Ignace des sujets ignorés jusque-là. C'est ainsi qu'on peut voir, d'après les plans qui nous restent, seul vestige autorisé de sa parole, ce que les Exercices ont dit du respect, de la victoire, de la présence de Dieu, de l'émulation, de l'éducation, de l'autorité, de la pureté d'intention, de la générosité, de la modération, du sérieux, de l'avenir, sans compter des instructions sur le Saint-Esprit, le démon, saint Joseph, le bon Ange, les Saints, le Sacré-Cœur.

Sur ce dernier sujet, il était intarissable. Il est bien à regretter qu'il ne nous ait laissé comme souvenir que dix ou douze ébauches à peine tracées.

Mais, dans leur concision et leurs abréviations mêmes, et malgré des antithèses un peu

trop multipliées, ces tables de matières sont pleines de lumière et d'amour. Nous en citerons un exemple.

« Parlons du rôle de la mémoire dans le Sacré-Cœur et du rôle de la mémoire dans la spiritualité !

« 1° Du rôle de la mémoire dans le Sacré-Cœur.

« Il faut que ce rôle soit considérable, puisque la sainte Écriture y revient sans cesse, et le fond de presque toutes les prières inspirées ou consacrées, est un appel tantôt au souvenir de Dieu, *memento, Domine* [1], et tantôt à son oubli, *ne memineris* [2]... et Dieu en effet promet tantôt l'un, tantôt l'autre.

« Que conclure de là, sinon que la mémoire de Jésus est libre et volontaire? (il oublie ou il se souvient, quand il veut); — sinon que la mémoire de Jésus est toute dans le Sacré-Cœur? (il n'a vraiment que la mémoire du cœur au service de la volonté).

« Par exemple, le Sacré-Cœur a réellement mauvaise mémoire dès qu'il s'agit de lui-même. Il n'a pas du tout la mémoire des injures. Dès qu'il pardonne, il oublie. Une fois pourtant, même en pardonnant, il fait sentir à Pierre qu'il se sou-

1. Souvenez-vous, Seigneur. (Ps. CXXXI, 1.)
2. Ne vous rappelez pas. (Ps. LXXVIII, 8.)

vient, mais avec tant de grâce qu'on voit bien que c'est seulement une mémoire du cœur.

« Parfois il paraît nous oublier, mais ce sont des airs qu'il se donne, pour que nous-mêmes nous nous souvenions de lui; et si sa mémoire dort, son cœur veille.

« Mais le Sacré-Cœur a la mémoire fidèle de tout ce qu'on fait pour lui; sa passion même n'a pas absorbé, pas même distrait sa reconnaissance immédiate.

« Enfin il a la mémoire sûre de tout ce qu'on a pu mériter de lui... *Fidelis Deus. Scio cui credidi*[1].

« 2° Du rôle de la mémoire en spiritualité.

« Saint Ignace veut que la mémoire, ainsi que les autres puissances, soit dédiée au divin service. *Suscipe memoriam*[2]. De plus, bien que la mémoire soit en partie nécessaire à la volonté (car souvent on oublie ce qu'on voulait se rappeler et *vice versâ*), il entend que la volonté sera en partie maîtresse de la mémoire. Ainsi, tantôt il veut qu'on applique la mémoire, même de force, à certains objets; et tantôt qu'on écarte le souvenir de choses d'ailleurs bonnes et attrayantes. Mais vouloir oublier est le moyen de n'oublier pas !

« Saint Ignace veut qu'on traite les souvenirs

1. Dieu est fidèle dans ses promesses. (II Thes. III, 3.) Je sais à qui je me suis confié. (II Tim. I. 12.)

2. Recevez ma mémoire. (Ex.)

comme les pensées et les impressions, *facere nos indifferentes* [1]...

« Imitez les oublis du Sacré-Cœur; faites-vous oublieux de vous-même quant aux sens humains, et même avec mesure quant au souci spirituel. Faites-vous oublieux de toute rancune. Imitez la mémoire de Jésus; souvenez-vous de ce qu'il vous a pardonné et donné, souvenez-vous de Dieu présent, habitant, opérant en vous. »

Voilà bien le P. de Ponlevoy dans son rôle et dans sa lumière! En entendant ce faible écho d'une délicieuse parole, non, dirons-nous, le P. de Ponlevoy n'a rien perdu en renonçant à la grande prédication. Il n'a pas forcé son talent; il est resté dans son genre; il a fait beaucoup de bien; et à son insu, il a conquis parmi les orateurs une véritable place. La piété est utile à tout [2]. Ce qu'il a fait par vertu lui a réussi, même en ce monde; et ce fugitif de la gloire humaine l'a rencontrée malgré lui, pendant qu'il cherchait uniquement la gloire de Dieu.

1. Nous rendre indifférents. (Ex.)
2. I Tim. IV, 8.

CHAPITRE VII

L'APOSTOLAT ÉPISTOLAIRE.

L'apostolat s'exerce sous plus d'une forme : la prédication, la direction au tribunal de la pénitence, les écrits ascétiques, l'entretien personnel. L'effet en est varié. Si le discours sacré et les conseils d'un confesseur agissent avec plus de puissance et de rapidité, le bien produit n'est pas toujours universel et durable. L'impression salutaire disparaît souvent avec la parole fugitive. Le livre et la lettre sont des compagnons bienveillants avec lesquels nous pouvons reprendre aujourd'hui la conversation de la veille. La lettre ne s'adresse pas à tout le monde; mais elle est plus douce et plus intime que le livre. C'est notre propriété privée. Nous en connaissons, nous en aimons l'auteur, et ses traits se représentent à nous, quand nous écoutons l'écho de sa parole.

A certains jours nous arrosons de nos larmes des pages qui diminuent et consolent même nos douleurs. Mais si notre correspondant est un homme vénérable, un prêtre intelligent, un écrivain distingué, nous relisons ses lettres comme des oracles amis, avec une soumission filiale et un tendre respect.

Quelquefois ces trésors intimes se communiquent au monde, et aucun livre peut-être n'a plus d'influence que celui-là, surtout quand il est composé par un homme de Dieu. Sans parler des épîtres canoniques, les lettres de saint Jérôme à Népotien, de saint Grégoire à saint Basile, de saint François de Sales à sainte Chantal, de saint François Xavier au P. Barzée ou à saint Ignace, ne sont-elles pas des monuments de science ou de direction religieuse particulièrement chers à la piété?

Les lettres du P. de Ponlevoy ont exercé un véritable apostolat. Aussi bien, le charme épistolaire est, avec l'éloquence familière dont nous avons parlé au chapitre précédent, son mérite vraiment original.

On est d'abord frappé de l'étendue de sa correspondance. Si j'en juge par les lettres qui m'ont été transmises, il me semble qu'il était ordinairement en rapport épistolaire avec deux cents personnes au moins.

On comprend dès lors cette expression qui re-

vient souvent sous sa plume : « J'ai là devant moi, à mon retour, un monceau de lettres. » Ou bien encore : « Depuis deux jours, j'écris matin et soir, sans pouvoir me mettre en règle. » Et cependant, au milieu de ce tourbillon, il répondait presque toujours exactement, selon le besoin et le caractère de chacun, à la grande satisfaction de ses pénitents. « Ne cherchez pas à détourner les élans de ma reconnaissance, lui écrivait-on; vous m'empêcheriez de bénir Dieu d'une des merveilles de ma vie spirituelle. » Un vénérable ecclésiastique affirmait avoir été guéri par une de ses lettres.

On le conçoit : il y avait tant de charme à le lire! S'il eût voulu chercher la gloire humaine, nul doute qu'il ne l'eût rencontrée comme en se jouant. Avec un esprit aussi fin et un cœur aussi tendre, il lui était facile de bien penser et de bien sentir. Joignez-y un style « juste et court », comme disait madame de Sévigné, piquant au besoin, mais sans méchanceté, gracieux toujours, plus naturel que dans ses prédications, et vivement tourné; et vous aurez le secret littéraire de son talent.

Que de charmants petits mots se sont envolés de sa plume, sans qu'il eût conscience d'avoir si bien dit!

Peut-on remercier plus gracieusement? « Quand vous me parlez de reconnaissance, je crois que

vous faites un petit larcin, sans vous en douter, puisque tout bonnement vous prenez ma place. Pour nous mettre d'accord, le mieux ne serait-il pas d'être en effet tous reconnaissants envers le bon Dieu? »

Quoi de plus simplement gracieux pour annoncer une lettre de recommandation et la date d'un retour à Paris! « J'enverrais sur l'heure la petite feuille de route à votre cher pèlerin, si je n'avais pas l'espérance et le désir de la lui remettre sur place. Mon aiguille commence à tourner vers Paris, et mercredi prochain dans la soirée je me reconnaîtrai à la rue de Sèvres. »

La peine était bien vite adoucie quand on lisait : « Voyez donc mon mauvais cœur : quand vous avez une épreuve, d'une part je compatis, de l'autre je me réjouis. »

Comme on apprend vite et aimablement l'abandon à la Providence de Dieu, en lisant cette phrase! « Faites-vous le petit volant sur la raquette. Ici ou là, qu'importe, pourvu qu'on soit avec Notre-Seigneur! »

Cependant, à ses yeux, ces petits diamants n'étaient pas ciselés pour en former une parure terrestre, mais une couronne céleste. Dans sa volumineuse correspondance, le Père parle toujours de Dieu, pour Dieu, au nom de Dieu. Il se rend accessible aux âmes pour les amener à Jésus-Christ. Il les console sans faiblesse, les

gagne sans flatterie, les corrige sans amertume, les dirige sans politique. Il n'attaque pas les sentiments humains; il les partage au besoin, mais pour les élever et les vivifier.

Rien n'est plus clair, plus pur et plus solide; c'est l'Évangile commenté par les Exercices et appliqué aux besoins des pénitents avec les lumières d'un saint, l'expérience d'un sage et l'urbanité d'un Français bien élevé!

Et quelle patience il a dû mettre au service des âmes qu'il dirigeait! Malgré ses fatigues, ses voyages, ses travaux nombreux, dès qu'une personne s'adressait à lui, il l'éclairait, la soutenait, ne cessait de lui répéter les mêmes conseils avec une vivacité sans cesse renouvelée par l'aspiration constante du bien des âmes. Il la surveillait dans les différentes périodes de sa vie, sachant attendre, priant pour elle, l'encourageant toujours.

Que d'hommes, après l'avoir eu pour premier directeur à Brugelette ou à Paris, lui ont continué leur confiance jusqu'au bout, et ont été suivis et poursuivis quelquefois par sa charité prévenante et industrieuse!

Il a réussi à en faire, après l'appel de Dieu, des religieux et des prêtres, ou, dans le monde, des hommes sérieux et dévoués à toutes les nobles causes. Je vais choisir une série de faits et de conseils qui embrassent presque toute une vie d'homme. En lisant cette histoire, chacun pourra

y reconnaître la sienne; et sans percer le voile qui cachera celle des autres, apprécier de plus en plus le zèle et découvrir les secrets de l'écrivain apôtre.

Quand un jeune bachelier venait à Paris pour la première fois, et qu'il n'y était pas accomgné par sa mère, le P. de Ponlevoy l'engageait à habiter avec un ami vertueux, ou à son défaut, à prendre ses repas dans un hôtel honorablement fréquenté. Une fois installé, il l'exhortait à travailler et à venir le consulter souvent sur les compagnies, les lectures, les divertissements du monde. Il l'initiait aux bonnes œuvres, le faisait entrer dans la société de Saint-Vincent de Paul, lui indiquait des amis choisis, recommandait à ses parents d'écrire fréquemment, et ajoutait : « Soyez sévère pour l'argent; ce dernier article est une tentation à Paris. »

Alors, quand le jeune homme marchait droit, il était heureux d'écrire à une mère inquiète : « X. est complétement engagé dans la bonne voie. Il est candide, confiant et docile. Mais c'est un enfant et il faut peu à peu arriver à la virilité. »

Quelquefois cette fidélité se démentait. Le directeur demandait alors une prompte confession : « Vous avez eu tort, mon fils, de négliger si longtemps l'ami de votre âme. Sachez donc une bonne fois que le besoin que vous avez de lui est

presque toujours en raison directe de la répugnance que vous sentez à son endroit... On ne va pas trouver son confesseur pour lui raconter des merveilles. Je vous le dis : tant que vous saurez faire ce que je vous ai répété, reconnaître votre mal et le confesser à un autre vous-même, le mal ne pourra point prescrire; la conscience demeure, et Dieu règne dans la conscience de deux manières, par la grâce ou du moins par le remords... Récitez votre prière de congrégation, priez à tort et à travers, le moins mal possible sans doute, mais enfin, priez plutôt mal que point du tout. J'ai toujours été d'avis, depuis que je me connais, qu'une fraction d'unité, si petite qu'elle soit, est encore au-dessus de zéro. Et puis n'est-ce pas cette prière qui vous rappelle et que vous êtes enfant de Marie, et ce que vous devez être? C'est un souvenir d'un meilleur passé; une espérance de meilleur avenir. N'omettez point surtout le *De profundis* du soir! oh! que c'est sombre de couleur! Allons! après nos illusions d'optique de la journée, rien de meilleur pour dessiller vos yeux fascinés... *Alta corruunt, pulchra transeunt, lœta evanescunt*[1]... là s'acquiert le *nosce te ipsum*[2]. Ne soyez point comme un être qui ne pense point. Est-on homme pour fumer, dan-

1. La grandeur s'écroule, la beauté s'efface, la joie s'évanouit.

2. Connais-toi toi-même.

ser, manger et dormir? Fi donc! à l'individu de cette espèce je donne le singe pour suppléant. » D'autres le lui ont donné pour aïeul.

Ces conseils ne manquaient pas de fructifier. Une fois que le directeur avait obtenu la confession régulière, au moins mensuelle, la courte méditation du matin, le petit examen du soir, il disait : « Je pose en fait que si vous persistez quelque temps dans ces pratiques, vous gagnerez sensiblement en maturité devant Dieu et devant les hommes. »

L'événement justifiait la prédiction. Ces jeunes gens éprouvaient même une réaction violente que le sage correspondant tempérait. « Je vous disais que je donnerais à vos plaisirs à proportion que vous donneriez à vos devoirs. Il y a une petite malice renfermée dans ma phrase; mais je vais vous la dire, et vous verrez que ma malice est charité au fond. Prenez-moi donc au mot, je vous en prie, et voilà que peu à peu vous serez dégoûté des faux plaisirs, parce que vous aurez goûté les véritables. Vous ne profiterez même pas de ma permission, et vous ferez bien. »

Rien de plus sage : les jeunes gens, surtout à Paris, sont avides de liberté et ont besoin de s'épancher dans un cœur d'ami et de père. La défiance ou la dureté les rebute et les referme. Le directeur prudent les laissera tout dire, pour les empêcher de tout faire.

Les livres comme les plaisirs sont un écueil pour un grand nombre d'étudiants chrétiens. Le P. de Ponlevoy aimait que ceux-ci le tinssent au courant de leurs petites emplettes littéraires :

« Vos achats en fait de livres sont assez bons... Pour la lecture, rappelez-vous ce que je vous ai dit, et ce que vous m'avez avoué. Dans ces ouvrages, tels que Chateaubriand et Molière, il y a des choses que vous ne devez pas lire indiscrètement et en tout temps. Soyez assez raisonnable pour vous tâter le pouls du cœur, et vous arrêter s'il indique la fièvre. »

Les mauvaises compagnies, qui amènent, entretiennent et aggravent les mauvaises lectures, sont au moins aussi funestes. Un des jeunes gens que dirigeait le P. de Ponlevoy se trouva submergé dans la fange qui l'entourait, et l'ami de son âme demeurait à une certaine distance de Paris. Mais comme il le soutenait efficacement !

« Votre petit mot sur votre entourage est affreux. Et vous voilà seul, mon pauvre enfant, seul intact parmi ces stigmatisés, ayant à lutter contre eux et contre vous, pris à la fois par la séduction et quasi par la menace. Ah ! si la pensée peut quelque chose sur un cœur pour l'armer de force, n'oubliez pas, je vous en prie, que dans vos détresses, je suis plus que jamais avec vous. Notre-Seigneur et Marie vous contemplent, vous aiment, vous protégent et vous couronnent. Sol-

dats, n'ayons pas peur de l'ennemi ni honte de notre drapeau. Si vous avez communié à la Pentecôte comme vous vouliez le faire, je vous embrasse deux fois... Donnez-vous tel que vous devez être; s'ils ne sont pas fort contents de vous, rendez-leur la pareille... Et si enfin on ne peut aller avec eux sans être comme eux, creusez plutôt un abîme entre vous. Retirez-vous chez vous-même avec les honneurs de la guerre. Vous serez seul? — Non. Vous resterez avec Dieu, avec Marie, avec vos parents et vos meilleurs amis. Et puis évertuez-vous, jeune homme, faites de tout, plutôt que de ne rien faire. Priez, lisez, chevauchez, parlez et riez toujours, sinon des lèvres, au moins du cœur. Voyez et écoutez fidèlement votre confesseur... Je vous dis ce qu'il vous dira lui-même. »

Oui, le P. de Ponlevoy avait raison; l'on ne peut sanctifier tout d'un coup les âmes; et il faut savoir relâcher à temps les rênes, de peur qu'elles ne se brisent sous l'effort. L'ennemi capital des jeunes gens est l'ennui. Il faut le chasser le plus possible. De là ce conseil répété sans relâche : « Pour la dix millième fois, la prière et l'étude. » Mais un jeune homme ne peut être toujours sur un prie-Dieu ou devant un bureau. Alors il faut, pour écarter les plaisirs mauvais, lui permettre les plaisirs honnêtes.

Cependant, ici encore, le P. de Ponlevoy vou-

lait de la subordination aux graves intérêts de l'âme. « Vous voilà donc devenu un parfait chasseur, écrivait-il; il n'y a pas de mal à cela, je puis donc vous en féliciter. Mais vous n'étudiez pas, vous ne lisez pas, s'il faut en croire votre lettre. Vous ne comptez vos profits que par pièces de gibier. Il faut avouer que vous faites bon marché de votre avenir. Il me semble pourtant qu'il y aurait moyen de tout concilier : on pourrait se donner le plaisir de l'accessoire, sans négliger le soin du principal. »

Mêmes recommandations à de jeunes officiers. « J'espère que vous allez vous faire aimer et estimer de tous, de vos chéfs, de vos camarades et de vos inférieurs. La conduite fait beaucoup pour cela; mais le caractère fait le reste. Soyez brave et bon, ferme pour vous et facile pour les autres, libre et prudent, complaisant et joyeux. Le service vous laisse bien du loisir; occupez-vous, cher ami, faites de l'étude et de l'exercice alternativement. Lisez pour utiliser vos loisirs et compléter votre éducation, afin de savoir penser, parler et écrire. Sachez que l'oisiveté a bien des ennuis et bien des dangers.

« Je vous conseille d'aller beaucoup dans la bonne société de la ville. J'en connais qui se sont préservés par ce moyen. J'aime bien mieux la soirée au bal que la soirée au café. Prenez garde au jeu. Ne jouez guère qu'en passant ou par ha-

sard. Soyez d'ailleurs bien rangé dans vos dépenses. »

Mais voici que le jeune homme est entré dans les réalités de la vie; réalités souvent amères. Hélas! il vient, par exemple, de perdre une sœur! le directeur l'encourage et le soutient la croix à la main :

« Mon bien cher enfant, j'ai reçu votre lettre si douloureuse et je sais le reste. Dans quel état vous l'avez revue! J'ose à peine croire à la réalité. Qui pouvait le prévoir? Eh bien! pauvre ami laissez votre ami de Paris venir à vous et pleurer avec vous pour vous consoler avec lui. Hélas! vous n'êtes pas à votre dernier deuil. Il faut bien se faire à l'idée de nous séparer pour nous réunir. Votre chère et angélique sœur a paru mourir, mais elle vit dans la paix, et il fait meilleur où elle est, que là où nous sommes. Je crois, mon fils, que le bon Dieu qui l'aimait beaucoup l'a prise avec lui, pour elle d'abord, et pour nous tous. Vos bons et saints parents ont dû faire à Dieu le plus douloureux, mais le plus méritoire des sacrifices; et quand ils n'auraient pas été excellents, ils le deviendraient par ce seul fait. Et vous, si jeune, éloigné des vôtres, le plus exposé de tous, il vous fallait une gardienne là-haut. Votre sœur sera votre ange, et je vous assure qu'il y a bien moins loin de Paris au ciel que de Nantes à Paris.

« Adieu, cher et petit ami, adieu, du courage dans l'espérance! »

Le jeune homme ainsi soutenu dans la lutte, se relevait plus fort et plus chrétien. Il envisageait la vie sous son véritable jour comme le chemin de la patrie.

L'union qu'il projetait devait donc avant tout être dictée par un sentiment religieux. Il ne convenait pas de la contracter à la légère. Il fallait chercher beaucoup avant de trouver. Mais après la découverte, combien le P. de Ponlevoy se montrait heureux du bonheur de ses enfants!

« Mon cher ami, il y a donc temps pour tout; à l'épreuve de la recherche succède la joie de la trouvaille, et il vous a été bon de persévérer dans la patience qui prie et qui espère. Soyez béni du ciel, soyez-le sur la terre, mon cher ami. Que votre alliance placée sous les auspices de la sainte Vierge fasse deux saints en faisant deux heureux. Oui, vous vous aimerez, vous vous aiderez, vous vous sanctifierez l'un avec l'autre et l'un par l'autre. »

Puis avec quelle joie il saluait le fruit de cette union, le nom donné à l'enfant qu'il appelait son petit-fils, en s'appelant lui-même « un grand papa fortuné. »

« Mille fois merci de votre souvenir et de vos nouvelles! Le souvenir ramène un passé qui ne fut pas sans charmes, les nouvelles m'attestent

un présent béni du ciel et présagent un avenir encore meilleur. Il faut bien avouer que Dieu vous a beaucoup aimé, et en bonne justice vous lui devez une reconnaissance sans mesure.

« Et vous voilà père, vous que je nommais mon enfant; je vous conserve encore *in petto* ce titre d'autrefois, parce qu'il répond à mon cœur d'aujourd'hui, et cela n'ôte rien au respect pour la paternité.

« Joseph-Marie-Xavier, soyez le bienvenu en ce monde! cher petit enfant, vos noms si beaux dans le ciel devront vous porter bonheur. Si vous m'en croyez, un jour vous demanderez à votre papa et à votre maman à devenir mon petit frère, afin de payer les vieilles dettes de Brugelette. »

Par la pensée, il visitait le nouveau-né: « Avec la permission de papa et de maman, je vais droit au berceau, je caresse le cher petit homme, sans le réveiller, et je le marque au front du signe de la croix : Petit frère, que le bon ange vous garde, que la sainte Vierge vous adopte! Soyez la joie et devenez la couronne de vos parents. »

Il écrivait à la mère un peu plus tard : « Oui, c'est bien votre tâche de former vous-même le caractère et le cœur de votre enfant; une mère a surtout grâce pour cette éducation. Il faut former le caractère en le corrigeant, et le cœur en le dirigeant, inspirer la compassion pour les pauvres, faire goûter la jouissance de faire des heureux.

C'est, ce me semble, un moyen excellent de former un bon cœur. Quelquefois donnez du vôtre par ses mains, mais habituez-le à donner du sien. Que la petite bourse s'ouvre pour le bon Dieu et que ce soit une plus grande fête de donner que de recevoir. »

Bientôt, le petit enfant grandissait. Le P. de Ponlevoy le suivait de l'œil, assistait par la pensée au moins à la première communion, à l'entrée dans un bon collége, et écrivait à cette occasion :

« Cher ami, vous avez pris un bon parti pour votre fils. Tout cela vous rappelle notre Brugelette déjà si loin de nous, mais qui semble se rapprocher de nous en s'éloignant. Je crois vous voir encore tel que vous étiez. Aujourd'hui, que les rôles sont changés! Je voudrais entendre le papa répéter à peu près, mais bien mieux sans doute, les petits sermons qu'il a entendus dans une certaine chambrette il y a vingt ans! Mon enfant, soyez bon, que vos enfants le deviennent! Quant au petit homme, il me tarde d'en prendre possession; j'ai la main sur lui, et en attendant je l'embrasse et le bénis. »

D'autre part, il recommandait à l'enfant « d'être bien pieux, bien diligent, bien régulier, bien joueur en son temps, pour être le plus heureux enfant du collége. »

Et l'enfant devenait jeune homme à son tour,

brillant officier quelquefois, et le « grand-papa fortuné » suivait son petit-fils dans sa nouvelle carrière avec un regard profond et une charité persévérante.

O Dieu! que les tristes égarés qui voudraient arracher aux prêtres et aux religieux l'âme de nos enfants, sont cruels pour les familles qu'ils déchirent et pour notre pauvre France qu'ils tuent!

Mais les plus heureuses familles sont souvent éprouvées. La mère infortunée languissait sur un lit de douleur; la consolation suivait la peine.

« Prenez, mon fils, du courage en Dieu et donnez-en à votre pauvre malade. Abandonnez-vous l'un et l'autre, et vous ne serez pas abandonnés. Allons, vous êtes bénis par la croix. Je prie et je pleure avec vous. »

Si le malheur arrivait, vite, vite, le P. de Ponlevoy volait au secours de son cher enfant désolé, désespéré :

« Je viens vous visiter dans votre solitude de T... Mais êtes-vous vraiment seul? Et n'est-elle pas encore avec vous en esprit, jusqu'à ce que vous vous retrouviez ensemble dans la vie et dans la paix? Toutefois, il est vrai, ces consolations échappent aux sens et restent dans l'ordre de la foi et de l'espérance. Mais enfin rien de plus certain, rien de plus réel. Quant aux appréhensions sur l'état présent de cette chère âme, je n'ai qu'à

vous rappeler ce qu'elle était, pour vous rassurer sur ce qu'elle est devenue; ou bien vous n'avez qu'à vous rappeler vous-même ce qu'est Dieu qui l'a prise. Vous seriez tranquille si vous la saviez entre les mains de sa mère; pourquoi êtes-vous inquiet quand vous la savez entre les mains de Dieu? Je sais qu'il reste toujours une ombre entre le ciel et la terre. Aussi, cher ami, vous ferez mémoire d'elle, comme elle fait mémoire de vous, et déjà vous vous rencontrez par l'échange de vos prières.

« Courage, mon fils! »

Et puis, les plus anciens s'en vont, mais dans ces pieuses familles si bien dirigées, où s'en vont-ils? Retrouver leurs ancêtres dans le sein de Dieu. Là encore la consolation ne manquera pas à côté de la peine. La grand'mère s'en est allée!

Celle-ci a été frappée d'apoplexie, à l'église, en adoration devant le saint sacrement.

« Que cette fin est digne d'elle et qu'une telle mort répond bien à une telle vie! Vous qui l'aimiez tant, pouviez-vous lui souhaiter mieux? Dieu lui-même l'a traitée avec révérence, tant il l'a prise avec douceur. Elle a passé vraiment, sans avoir besoin de le savoir, de Dieu à Dieu même, du tabernacle au Paradis. Soyez bénis d'avoir été de bons enfants d'une si digne mère! »

On voit comment le P. de Ponlevoy dirigeait

les jeunes gens et les hommes, avec quelle foi, quelle persévérante activité, quelle bonté virile, quelle prudence et quelle droiture!

Avec les âmes plus intérieures, sa direction épistolaire revêt un caractère plus délicat et plus élevé. Il cherchait avant tout, comme saint Ignace, à leur conserver le trésor de la paix. Il savait par expérience combien le découragement est funeste, et il se souvenait du conseil du Sauveur aux apôtres : *Que votre âme ne se trouble point.*

Trois causes générales peuvent enlever la paix de l'âme; les souvenirs du passé, la vue des misères présentes et les inquiétudes de l'avenir. Un très-grand nombre de lettres spirituelles du P. de Ponlevoy ont pour but de détruire ces trois obstacles.

Le trouble que font naître souvent les fautes anciennes, réelles ou imaginaires, est une des tentations les plus fréquentes dans la vie spirituelle. On confond alors le remords avec une délicatesse excessive, la tentation avec le péché, le sentiment avec le consentement. C'est pour calmer ces âmes timorées que saint Liguori disait avec un grand nombre de théologiens [1] : « Il est impossible qu'une âme pieuse ne s'aperçoive pas du consentement sérieux qu'elle a donné. » Notre-

1. *Lig. Theol. Mor.*, L. VI, Tract. IV, Cap. I. Dub. II.

Seigneur disait à sainte Thérèse : « Personne ne se perd sans le savoir certainement. »

Le P. de Ponlevoy parlait de même : « Comment auriez-vous avalé un éléphant sans le savoir, vous qui avez peur d'un moucheron? »

Que faire alors, quand ces inquiétudes de conscience nous éprouvent? « Allez en avant, écrivait le Père, droit au bon Dieu et ne regardez pas tant derrière vous, comme cette pauvre femme d'autrefois qui pour sa peine ne bougea plus de sa place, mais fut bel et bien convertie en statue de sel. Il ne faut pas pleurer d'avoir pleuré, parce que c'est un cercle vicieux. Il faut plutôt rire et ne pas pleurer une autre fois. »

Mais, aux yeux de Dieu, ce que nous appelons faute légère est un péché réel qui doit être expié. Le directeur éclairé, tout en fortifiant l'âme contre de vains scrupules, l'aidait à se purifier des moindres souillures.

« Vous gagnerez au centuple si vous passez d'un pas ferme et d'un front haut au travers de votre essaim de mouches et allant tout droit avec une confiante humilité. Pour réparation ou pour préparation, au lieu de vous agiter et démener avec tant de fatigue jusqu'à épuisement, donnez plutôt un coup de brosse pour secouer la poussière; un acte de contrition, de charité, un sacrifice, un peu d'eau bénite fait l'affaire. »

La confession de tous les huit ou quinze jours

sans scrupules et sans retours éternels sur le passé, la communion fréquente et réglée, lui paraissaient aussi un moyen excellent pour ramener la paix.

« Je vous ai permis et conseillé cette fréquence de communion, parce que vous avez de bons désirs d'une part, et de l'autre une grande faiblesse, d'ailleurs une grande docilité. Allez en avant et portez légèrement l'absolution pendant quinze jours au moins et, pendant ce temps, communiez quand faire se peut, sans crainte de toutes les mouches qui volent à travers votre chemin. »

« Oui, vraiment, disait-il à une autre pénitente, passez à cette fréquentation, quoi qu'il en soit des préventions d'enfance, des habitudes de jeunesse, de l'opinion enfin. Ainsi aurez-vous plus de clarté, plus de surnaturel dans votre esprit, plus de nouveauté et d'allégresse dans votre cœur, plus de grâce pour votre âme. »

Quelquefois toutes ces recommandations n'aboutissent pas, et les âmes continuent à se torturer elles-mêmes. Le patient directeur permettait alors un aveu, pourvu qu'on n'y revînt plus : « Je vous laisse écrire comme bon vous semble, cela me paraît pour vous comme une petite soupape de sûreté. Dès que vous m'avez dit une chose, il est convenu qu'elle est comme sortie de chez vous pour passer chez moi. Elle ne pèse

plus sur vous par conséquent, puisqu'elle repose sur moi. »

Malgré ces aveux et ces confessions réglées, les consciences timorées se retrouvent toujours elles-mêmes. La vue de leurs misères présentes leur est une seconde source de trouble. Le disciple de saint Ignace donnait alors le conseil du saint évêque de Genève, celui de se supporter et d'être doux envers soi-même. « Rendez-vous indépendante de tout, excepté de Dieu ; soyez la première à rire de ce qui vous fâche, et faites-vous contente quand vous ne l'êtes pas. Passez doucement et utilement vos loisirs, cheminez, même chevauchez si faire se peut. Un nuage a passé ; c'est cela, et ce n'est que cela, ce n'est ni le premier ni le dernier. Il est de la nature de notre ciel d'être alternativement sombre et serein. Connaissez-vous, supportez-vous et surmontez-vous. »

Il répétait souvent ce conseil et presque dans les mêmes termes : « Supportons-nous, et pour cela appuyons-nous, et avec cela surmontons-nous. Je ne fais que tourner dans ce petit cercle qui n'est pas vicieux du tout. C'est toujours revenir à mon cher refrain : patience, confiance et courage. »

Quelle douce charité respire dans ces conseils ! « Si nous gardons la paix, la vue de nos misères peut nous être utile. Elles nous formeront à la

grande école de l'humilité. — Nos misères sont, après les miséricordes de Dieu, le meilleur des liens entre Notre-Seigneur et nous. Il a un peu besoin de nos misères, comme nous avons besoin de ses miséricordes. Que deviendraient donc celles-ci sans celles-là? »

Mais quelquefois le contraire arrive, la conscience de notre faiblesse, au lieu de nous humilier et de nous jeter dans les bras de Dieu, nous exaspère et nous révolte. Le trouble est alors l'enfant de l'orgueil. Le P. de Ponlevoy avait bien pénétré ces replis de l'âme.

« Voyez comme monsieur l'amour-propre est bien le père des tristes susceptibilités et impatiences! Quand il n'a pas son compte, il boude; laissez-le bouder tout seul, il aura la double peine de se fâcher et de se défâcher, et vous, ne prenez pas fait et cause pour lui.

« Mon enfant, soyez humble et par ce seul fait vous serez douce. Ne cherchez pas à vous contenter vous-même d'abord, mais Dieu avant tout, puis votre mari, et votre bonheur viendra tout seul par dessus le marché! »

Cette pensée est encore mieux rendue ailleurs :

« Le genre chagrin en dévotion est un métier de gagne-petit qui ne va ni haut ni loin, parce qu'il suppose peu de courage et beaucoup d'amour-propre. Cherchez Dieu où il est, dans la paix, par l'humilité. »

Mais il est une autre cause de découragement aussi générale et non moins funeste. Aux remords excessifs qu'inspire le souvenir du passé, aux tristesses causées par nos misères actuelles, se joignent souvent les terreurs de l'avenir.

Notre-Seigneur au jardin des Olives, après avoir encouragé ses apôtres, et leur avoir interdit le trouble, a permis cependant que son cœur fût éprouvé par des angoisses de ce genre : *cœpit pavere.* Je ne parle ici que des âmes pieuses. Une inquiétude vague s'empare de nous. Nous ne savons si nous marchons dans la voie. Comparant l'idéal avec la triste réalité, nous nous demandons si vraiment nous ne sommes pas dans l'illusion. Sainte Thérèse peint admirablement ces tortures de l'agonie, qu'elle appelle un purgatoire, où, au milieu des ténèbres, l'âme cherche son Dieu.

La pratique de l'abandon total entre les mains de la Providence est le grand moyen suggéré sous mille formes par le P. de Ponlevoy pour dissiper ces craintes. Cette recommandation est surtout utile aux personnes qui, voulant mieux vivre, veulent vivre ailleurs, et croient ne pouvoir changer de caractère qu'en changeant de milieu.

« Combien est vraie pour vous cette si bonne parole du Roi-Prophète, *le Seigneur me dirige, et rien ne me manquera.* Allez dans votre chère voie sans trop savoir par où vous passez, pourvu

que vous arriviez; et qu'importe le chemin! Si le Seigneur vous mène, il ne peut vous mener qu'au terme. J'en ai la plus intime conviction, il vous faut marcher dans la pure foi et la totale abnégation de vous-même, simple et paisible, bien que courageuse et dévouée... »

« J'aurai à peu près tout dit, écrivait-il à une autre personne fort intérieure, quand je vous aurai dit : Abandonnez-vous à la Providence, et livrez-vous à la grâce. Toutes les voies ont leurs épines. Le mieux, n'est-ce pas avec ces épines de se faire une couronne? »

Et encore : « Soyez contente de Dieu et confiante en Dieu, et, pour mieux vous sauver, perdez-vous dans la Providence. »

Ou bien : « Donnez à Dieu tout ce qu'il vous demande, et recevez tout ce qu'il vous donne. »

Quelquefois la préoccupation de l'avenir vient des événements extérieurs qui menacent. A la crainte d'un malheur, de la maladie ou de la mort; à la vue des persécutions de l'Église ou de la patrie, l'âme se sent froissée et se replie sur elle-même. Alors, pour retrouver la paix, il faut se jeter une fois de plus dans les bras de la bonté divine. A l'approche du choléra, le P. de Ponlevoy écrivait : « Je vous le demande, ne vous troublez point et ne vous affectez même pas... Ne voyez point en noir; ce monde n'est point gracieux et nos temps ne sont pas sûrs; mais le ciel

est toujours beau et Dieu toujours très-bon. Le choléra est là-bas; si le vent le pousse, il pourra bien nous venir, et nous sommes caducs et mortels. Cependant pas un cheveu ne bougera de notre tête sans le congé formel de notre Père céleste... Donc à sa Providence! Laissez-la faire et laissons-nous faire. »

Il écrivait en 1869, à la veille des événements graves qui se préparaient pour notre pauvre France : « Oui, vraiment, le temps est noir et orageux partout, sur la France, sur l'Italie, sur le monde. Tout ce qu'il y a de mieux en ce moment, c'est cette toute petite parole de Notre-Seigneur, *in me credite*, croyez en moi. Quoi de plus bref! quoi de plus complet! En vérité, voilà toute ma science, toute ma confiance. Je ne crois en personne, mais je crois en lui; je ne crois à rien, excepté à cela. »

Ce conseil qui paraît si simple ne suffirait pas cependant, si par paix on entendait l'apaisement général de toutes les puissances. Mais il faut savoir distinguer ce qui appartient à la volonté pure et ce qui tient à l'organisme. Le trouble de la partie inférieure n'empêche pas la véritable paix de l'âme. Voilà ce qu'explique le P. de Ponlevoy dans un langage exquis, et ce qui peut servir pour remédier à la triple cause que nous venons de signaler.

« Gardez cette paix d'en haut et du dedans,

qui garde elle-même votre cœur. Souvenez-vous seulement du petit mot que l'apôtre ajoute à sa phrase : La paix de Dieu qui surpasse tout sentiment, *pax Dei quæ exsuperat omnem sensum* [1]. Donc, malgré la paix, il y aura en bas des troubles de tout genre, tantôt venant du dehors, tantôt même venant de notre propre fonds, et pourtant, malgré cela, il y aura la paix en haut. Dans ce cas, qui n'est point rare en ce monde, voici comment on s'y prend : on déguerpit de la cave et même du rez-de-chaussée, du terre-à-terre, en un mot, et on va demeurer au premier; au besoin, on se sauve, avec la paix, jusque dans le grenier, et là, faute de mieux, on se met à faire de la patience. »

Faire de la patience! se faire patient, que c'est aisé à dire et difficile à faire! Mais le P. de Ponlevoy n'était pas de ceux qui « disent et ne font pas. » Il avait l'expérience du conseil qu'il donnait, et il savait qu'on fait de la patience quand on connaît et qu'on aime la croix. Aussi revient-il souvent dans ses lettres sur ce point fondamental du christianisme pratique.

« Croyez-le d'une foi ferme, dit-il, envers et contre tout sentiment; en ce monde rien, rien ne ne vous unit plus à Notre-Seigneur que ce qui vous détache plus de vous-même, la souffrance

1. Phil. IV, 7.

et l'humiliation, en un mot, la croix. L'apôtre n'a point su imaginer de lien plus étroit, et Marie, pour être avec le Seigneur, a choisi d'être toujours auprès de la croix. Donc, dites avec une paix intime, mais amère souvent : « Que votre volonté soit faite sans la mienne, même contre la mienne ! »

L'homme de Dieu voulait que l'on supportât les croix les plus minimes avec courage.

« Toutes les petites contrariétés qui finissent par en faire une grande sont dans le plan de Dieu. Buvez au calice; le breuvage est amer, mais tonique. Faisons la sourde oreille à la nature sensible, au sens personnel; car au fond de tout cela, c'est toujours l'amour-propre. Marchons d'un pas ferme, le front haut, le cœur ouvert. »

Ces petites contrariétés qui remplissent la vie ne seront-elles pas promptement allégées, à la vue de Notre-Seigneur mort pour nous?

« Est-ce donc que nous voulons échapper à Jésus crucifié? Oh non! certes! C'est lui, lui-même au contraire que nous voulons et que nous cherchons. Eh bien! vous l'avez trouvé et vous le possédez, et c'est votre meilleure part. L'impuissance des plus saints désirs, les obstacles de notre voie, les ennuis et les dégoûts, les angoisses et les lassitudes du cœur et de l'âme, etc., sont autant de reliques de Jésus crucifié. Mon enfant, c'est ainsi que vous vous perdez en Notre-Sei-

gneur. Mais c'est à ce prix que Notre-Seigneur se communique et se donne à vous. »

C'était une très-heureuse idée de représenter les souffrances sous la forme de reliques de la vraie croix. Rien n'est plus vrai et plus consolant puisque, selon la doctrine de l'apôtre, quand, nous souffrons, nous souffrons avec Jésus-Christ et nous sommes crucifiés avec lui, *Christo confixus sum cruci*[1]. »

Aussi voulait-il que sur la croix l'on vît le crucifix. Il répète cette idée capitale dans plusieurs de ses lettres.

« Mon enfant, vous n'avez presque plus où reposer votre cœur, si ce n'est sur la croix. Mais Jésus et la croix sont inséparables, et vous trouverez toujours l'un sur l'autre dans votre crucifix. Ah! tant de fois déjà vous l'avez éprouvé! plus vous êtes chargée et plus vous êtes portée. »

Cette pensée du crucifix était si douce pour lui, qu'il la faisait partager à ses correspondants plus avancés dans la vertu, au début de l'année. « Que Notre-Seigneur prenne possession de cette année nouvelle! Sans doute, suivant son ancien usage, qui remonte jusqu'au calvaire, Jésus sera accompagné d'une croix; mais toujours aussi la croix sera accompagnée de Jésus. Nous ferons ainsi route ensemble; nous l'aiderons à porter la

1 Gal. II, 19.

sienne, et Lui surtout, nous aidera à porter la nôtre. Tout ira bien, car tout finira pour le mieux. »

« Unissez-vous à Dieu et patientez, écrivait-il à un prêtre. Sans doute, c'est toujours un joug, *jugum*, un fardeau, *onus*, en un mot, une croix. Mais quand on n'est pas seul à porter sa croix, quand on est deux et qu'on partage avec Notre-Seigneur, c'est un joug doux, *jugum suave*, un fardeau léger, *onus leve*, une croix ointe d'huile, *Crux inuncta* [1]. »

Poursuivant la doctrine de l'apôtre, qui nous engage à ne pas augmenter les souffrances de Jésus-Christ, il disait : « Vous avez des épines. Est-ce merveille? Marie a bien eu un glaive et Jésus une croix; c'est bon, si c'est dur. Plus nous prenons de cette croix, plus nous en ôtons à Notre-Seigneur. »

Enfant des Exercices de saint Ignace, il conseillait la mortification pour aller à la croix. Il la prêchait d'exemple, et la portait partout avec lui selon la recommandation du grand apôtre. Mais il préférait aux épreuves volontaires celles que Dieu nous envoie, parce qu'elles sont à la fois plus humbles, plus pénibles et plus parfaites. « Croyez, disait-il, que si Notre-Seigneur n'intervenait au dedans et au dehors par mille petits moyens sagement combinés pour nous aider à

1. Saint-Bernard.

mourir, à *mouroter* du moins un peu tous les jours, nous aurions le cœur trop tendre pour nous exécuter nous-mêmes, et nous ferions besogne de Pénélope. »

Cette mortification du cœur, cette abnégation de notre volonté est bien le fond du christianisme. Aussi quand, à raison de la faiblesse physique, on ne pouvait satisfaire aux prescriptions de l'Église, il ne manquait pas de rappeler qu'il y a une pénitence dont on ne peut se dispenser et qu'on peut toujours accomplir.

« Eh bien ! mon fils, au lieu du Carême ecclésiastique, ayez le Carême providentiel d'abord, auquel vous pourrez joindre sans préjudice votre petit Carême spirituel. Le seul petit mot *fiat* vous ouvre un vaste champ, et la grande parole, *vince teipsum*, vous offre une ample moisson. Autant de victoires, autant de sacrifices. »

Aussi l'essentiel de la mortification, d'après le P. de Ponlevoy, c'est l'accomplissement amoureux de la volonté de Dieu. Par la mortification nous allons à la charité, et par la croix au Sacré-Cœur.

« En Jésus, disait-il, dans sa croix et dans son cœur se trouve tout pour notre âme. »

« Tant que vous demeurerez sur la croix, n'est-il pas juste que vous soyez assisté par le Sacré-Cœur ? Me voici dans cette petite ville de Paray. Je vous écris ces quelques mots de ma cellule,

chez le bon aumônier, à l'ombre même du modeste sanctuaire où le Sacré-Cœur se révéla à la la B. Marguerite-Marie, et par elle à l'Église. Que je voudrais pour vous que vous fussiez ici un bon petit moment, en face de cet autel et auprès de cette même grille à travers laquelle passa la vision à jamais bénie ! »

« Cherchons, cherchons bien l'union avec Notre-Seigneur, par la foi et par la croix, par notre cœur et le Sacré-Cœur de Jésus. Nous n'y trouverons jamais assez, sans doute, mais toujours davantage, sans défaillir jamais. La Providence fera une partie de la besogne, la grâce l'autre; mais nous-même, comme si nous faisions tout, actifs sans empressement, allons à l'œuvre, sortons de nous pour passer en lui, vendons-nous pour l'acheter. »

Se peut-il écrire rien de plus doux et de plus fort ! Le P. de Ponlevoy reproduisit cette pensée sous une autre forme :

» Si votre chez-vous était un Versailles, vous pourriez bien vous y complaire; mais ce n'est qu'une cabane ruinée. Tant mieux ! nous ne nous ferons pas prier pour sortir, et pour échanger notre pauvre petit cœur contre le Sacré-Cœur. »

« Mettez votre cœur, disait-il encore, en communion avec le Sacré-Cœur; ainsi vous souffrirez moins et mieux. »

Mais si le cœur de Jésus adoucit et complète la croix, on peut dire aussi que c'est avec le bois de la croix, au dire de saint Ignace, qu'on attise le feu de l'amour. Le Père, en citant ce mot ajoutait gaiement : « Eh bien! mon enfant, ce sont là vos fagots. » Pour pouvoir plus facilement entretenir cette flamme de l'amour, il aimait à répéter ce mot du bienheureux Père, « *entrez et sortez*. » Entrez en Dieu par l'oraison, et sortez de Dieu par l'action. Faisant ainsi, en vérité, vous demeurerez en lui et lui en vous, et Jésus sera pour vous Emmanuel. On pourrait croire qu'*entrer et sortir* sont choses contraires. Non; et cette vie mixte est non-seulement possible, mais réelle et la meilleure; sans faire de l'alliage le moins du monde, vous pouvez parfaitement faire en vous l'alliance de Marthe et de Marie. Les deux sœurs ne se brouillent que quand on les sépare; dès qu'on les unit, elles deviennent les meilleures amies du monde. »

Il revenait sur ce conseil d'une autre manière en disant : « Ce que Dieu veut de vous, c'est votre cœur dilaté, et vos deux mains occupées. »

Dans cette union de l'action et de la contemplation, il réservait à bon droit la première part à la contemplation. Il demandait à toutes les personnes qu'il dirigeait une fidélité quotidienne à la méditation de chaque jour. Il n'admettait aucune exception, aucune excuse, excepté celle

de la maladie. Les affaires n'en seront que mieux réussies sous le souffle de la grâce de Dieu ; les visites seront sanctifiées par le souvenir de sa présence.

S'il s'agissait même d'une occupation sainte, d'un sermon par exemple, il se montrait difficile à en permettre la préparation directe et exclusive aux dépens de l'oraison. Il écrivait à un prédicateur :

« Vous pouvez, je crois, sans dommage et même avec profit pour les autres et pour vous-même, méditer sur ce que vous avez à prêcher, pourvu cependant que ce soit *per transennam ;* si vous deviez le faire très-souvent, à la longue, vous ressembleriez à un homme qui ferait maigre chère, tout en faisant bonne mesure pour les autres. Mais si vous fécondez la prédication par l'oraison, s'il y a de votre part *diligens præmeditatio et fidelis recursus ad Deum*, vous faites comme le bassin qui se remplit avant de verser de son trop plein. »

En donnant la première part à la prière, il voulait que le dévouement au prochain fût le miroir de notre charité envers Dieu. L'amour céleste se prouve par les œuvres, disait saint Grégoire.

« Donnez beaucoup aux autres en prenant de votre cœur, écrivait le P. de Ponlevoy, et donnez à votre cœur en prenant du cœur même de Dieu. »

« Il vous servira beaucoup d'avoir à remonter

les autres; à force de donner, l'on finit par avoir. »

« Mettez votre bonheur à faire du bien : n'est-ce pas ce que fait le bon Dieu? ou au moins à faire plaisir, pourvu que ce soit sans déplaisir de Dieu. Sachez-le : la charité est la vraie abnégation, comme l'humilité est la meilleure des mortifications. »

Puis il descendait dans la pratique et en quelques mots traçait tout un règlement de vie.

« Mettez-vous à l'œuvre de tout vous-même. Laissez de plus en plus les enfantillages de la bagatelle, les niaiseries de la vanité, les prétentions de la mode. Ne prenez du monde que ce qu'il faut en prendre pour garder les bienséances et ne vous signalez par aucune singularité déplacée. Mais donnez-vous au devoir, aimez votre petit intérieur, réglez et remplissez votre temps; montrez-vous égale dans votre humeur et dans votre affection pour chacun des vôtres. Sans doute, il y a bien quelques sacrifices dans une telle vie. Mais il y en a partout, et bien plus ailleurs, et sans mérite. »

Les conseils de direction donnés par le P. de Ponlevoy à la plupart des âmes pieuses vivant dans le monde peuvent se résumer dans ces deux phrases qui terminent une de ses lettres :

« Gardez votre idéal, mais adonnez-vous au réel, jetez et perdez-vous-y, embrassez-le; vivez de cette mort et mourez de cette vie... C'est

la plus vraie abnégation et le plus sincère amour. Eh bien! pouvez-vous boire ce calice? Je vous connais et je dis rondement: Oui. Ayez donc l'esprit au désert, le corps dans le monde, l'amour-propre sur la croix, la vie dans le devoir, vous serez tout à Dieu seul. »

Nous n'avons pu qu'effleurer la correspondance du P. de Ponlevoy. Nous y reviendrons un peu en parlant des lettres qu'il écrivit comme supérieur. Plus tard, nous espérons mieux faire, et dans une publication spéciale montrer ce que peut un apôtre, qui met au service des âmes une humble charité, une sainte expérience et un vrai talent.

LIVRE III

LE GOUVERNEMENT RELIGIEUX

CHAPITRE PREMIER

LE SUPÉRIEUR.

Nous avons énuméré au livre précédent, les différents apostolats du P. de Ponlevoy. Prédication publique ou intime, composition d'ouvrages, œuvres de zèle, direction, correspondance, tels furent les moyens dont il se servit, surtout de 1849 à 1864, pour sauver et sanctifier les âmes.

A dessein, nous avons omis de parler du ministère le plus important de tous, du gouvernement religieux. Cet apostolat, commencé en 1851, dura tout le reste de sa vie. Il s'y livra presque exclusivement dans les dix dernières années. C'est le moment d'en parler.

On se fait d'ordinaire, dans le monde hostile à

la religion, les idées les plus singulières sur la supériorité dans la Compagnie de Jésus. On se figure quelquefois que ses enfants sont dirigés par des fils mystérieux aux mains d'un Vieux de la Montagne, dont les ordres souverains s'imposent à des sourds et à des aveugles. On voit dans l'obéissance des inférieurs un esclavage absolu; et dans le gouvernement des supérieurs une domination tyrannique.

Rien n'est plus faux : l'obéissance dans la Compagnie est l'exercice le plus parfait et le plus intelligent de la liberté humaine; l'homme n'obéit de son plein gré qu'à Dieu, dans la personne du supérieur, et celui-ci n'est digne de porter ce nom qu'en se mettant au-dessous de ses frères, selon la parole du Sauveur : *Que celui qui veut être le premier parmi vous se fasse le serviteur de tous*[1].

En fait, l'humilité est la vertu la plus nécessaire à un supérieur de la Compagnie.

Qu'on étudie les Constitutions de saint Ignace, qu'on relise l'admirable chapitre où il est traité des qualités propres au général[2]. Qu'y verra-t-on? L'humilité recommandée en tout et partout. La nécessité de s'unir à Dieu par l'oraison n'est comprise que de l'homme qui connaît à fond ses misères; la splendeur de la charité remonte, d'après saint Ignace, à la vraie humilité sans la-

1. Matth. xx, 26.
2. *Const.*, Lib. IX, c. II.

quelle cette charité n'est qu'un dévouement fastueux ou une bonté sans courage. La mortification des passions, l'extérieur modeste, la circonspection des paroles suppose, pour n'être pas une odieuse hypocrisie, la défiance du premier mouvement et une vigilance intérieure s'appuyant sur la connaissance de nos faiblesses. Le supérieur ne saura mêler à temps la sévérité à la douceur, que lorsqu'il ne verra dans celui qu'il reprend ni un ami trop intime qu'il n'oserait froisser, ni un caractère antipathique qu'il aimerait à exercer, mais une âme de frère, rachetée du sang de Jésus-Christ qui lui est peut-être bien supérieure devant Dieu. Enfin comment aura-t-il cette force nécessaire pour supporter les défauts des autres, pour ne pas craindre les contradictions, et au besoin mourir sur la brèche, s'il ne s'expose pas au mépris avec bonheur, et s'il ne dit pas avec saint Paul : « Quand je suis faible, je suis fort[1] ? »

Dans le journal de ses retraites annuelles, le P. Olivaint, supérieur lui-même avant d'être martyr, se montrait profondément pénétré de la nécessité de l'humilité. « Les exemples de Jésus, écrit-il, montrent quelle humilité doit avoir un supérieur : tristesse patiente de Jésus ; Jésus aux pieds des apôtres et même aux pieds de Judas, quelle leçon ! « Je ne suis pas venu pour être

1. II Cor. XII, 10.

servi, mais pour servir. » Voilà le trait de la supériorité évangélique. Le supérieur est père pour aimer, c'est-à-dire pour se dévouer, pour servir, pour s'humilier, pour laver les pieds de ses frères, de ceux-là même, de ceux-là surtout dont il a à se plaindre[1]. »

L'humilité telle que l'entendait le P. Olivaint fait donc du supérieur une véritable victime. Il explique cette pensée dans un autre passage : « Il faut que j'aie un cœur de Jésus pour avoir un cœur de prêtre, un cœur de victime pour avoir un cœur de Jésus. Un cœur de père prêt à tout dévouement, à toute humiliation, à tout sacrifice, *in bonum;* pour être dans la maison de Dieu le vrai supérieur, prêtre et victime[2]. »

On pourrait croire qu'un supérieur qui peut dispenser des règles peut s'en dispenser lui-même. Le P. Olivaint n'était point de cet avis : « Le supérieur, lui aussi, obéit; le premier il doit obéir. C'est Dieu qui le conduit, lui qui conduit les autres au nom de Dieu. *Levez-vous*, dit l'ange à saint Joseph. Que j'obéisse donc mieux au règlement, écrivait l'humble religieux. *Levez-vous :* ma charge au lieu de me dispenser m'oblige. Que je consulte donc plus mes règles, l'Institut, les

1. *Le Père Pierre Olivaint.* Journal de ses retraites annuelles. Paris, Baltenweck, t. I, p. 139.

2. *Ibid.*, p. 141.

prescriptions des supérieurs, la voix de Dieu au dedans de moi[1]. »

Voilà l'humilité obéissante, la plus parfaite de toutes.

Le P. de Ponlevoy avait sur la supériorité religieuse les mêmes idées que le P. Olivaint. Ce qu'il a écrit à ce sujet dans la *Vie du P. de Ravignan* est assez connu[2]. Nous avons aussi retrouvé dans ses papiers le canevas d'une petite conférence qu'il fit pour sa communauté, probablement à l'époque de la fête de saint Ignace. Il y résume les principales qualités d'un supérieur. Nous n'avons pas de peine à les lui appliquer.

« Ces mots de l'Écriture Sainte, dit-il, le « serviteur fidèle et prudent[3], » donnent la vraie notion de la supériorité religieuse, et les notes caractéristiques de tout supérieur religieux.

« Qu'est-ce, en effet, qu'un supérieur? C'est un serviteur, *servus;* voilà sa condition : un véritable servage.

« C'est un serviteur que le maître a placé, *quem constituit Dominus*. Dieu l'a fait ce qu'il est, lui confiera tout ce qu'il a et lui en demandera compte.

« Il l'a placé pour commander à sa famille, *super familiam*. Il a l'air d'être au-dessus; mais

1. *Ibid.*, p. 127.
2. Cf. chap. VIII et XIV.
3. Matt. XXIV, 45.

il est réellement au-dessous. La famille porte et pèse sur lui. Vous avez placé, Seigneur, les hommes sur nos têtes, *imposuisti homines super capita nostra*[1].

« Ce serviteur est fidèle et prudent : *fidelis;* ce mot indique les qualités personnelles; *prudens*, les qualités administratives. Fidèle envers Dieu par l'union et l'intention, fidèle envers l'Institut par la connaissance, l'expérience et le crédit acquis.

« Prudent : ce qui exige un jugement sain et droit; un caractère tempéré, ferme et doux; un cœur grand et généreux, l'absence des passions perturbatrices. Voilà pour les qualités administratives.

« Prudent : ce qui suppose, en second lieu, un gouvernement vraiment spirituel; intelligent du but que l'on se propose, qui est la plus grande gloire de Dieu; pratique, qui continue les œuvres et soutient les hommes en les complétant et les suppléant. »

C'est là, certes, un beau et vigoureux portrait. Celui qui le traçait comprenait admirablement les devoirs d'un supérieur religieux. Les a-t-il accomplis dans leur plénitude?... Ceux qui l'ont dirigé et ceux qu'il a gouvernés si longtemps l'affirment; et ils ajoutent que l'humilité fut le secret

1. Ps. LXV, 12.

et le mobile de son gouvernement. C'est parce que ses supérieurs connaissaient la profondeur de son humilité qu'ils lui imposèrent si longtemps le fardeau de la direction de ses frères. Plus jeune que la plupart d'entre eux, il resta à leur tête treize ans de suite; puis, nommé Provincial, il fut conservé neuf ans dans cette charge. Or, excepté le Général, tous les supérieurs sont sujets à des révocations triennales. Si donc l'on confia d'une manière si continue et si exceptionnelle au P. de Ponlevoy cette lourde charge, c'est que son humilité la portait sans péril.

Cette vertu embellissait en lui les talents éminents que la Providence lui avait donnés pour le gouvernement.

Uni très-intimement à Dieu, il ne faisait rien d'important sans le consulter par la prière Quand, après avoir délibéré avec son conseil, il ne voyait pas encore la décision à prendre, il s'arrêtait, s'il en avait le temps, méditait, offrait le saint sacrifice à cette intention.

Les confidents nécessaires de son administration lui demandaient quelquefois s'il avait trouvé : « Non, répondait-il assez souvent, je tourne tout autour. Je m'en approche, mais je n'y suis pas. Il me faut encore une messe. » Enfin la prière et la mortification réunies arrachaient au Ciel ce qu'il regardait comme une manifestation de la volonté de Dieu. Alors, il

marchait avec sécurité, et désormais sans revenir sur sa détermination. S'il fallait tout de suite prendre un parti, l'humble supérieur appliquait les règles d'élection de saint Ignace. Et s'il ne pouvait pas peser et discuter à loisir les avantages et les inconvénients, il suivait la seconde méthode d'élection recommandée par les Exercices[1].

De l'union et de la familiarité avec Dieu découle, comme de sa source, l'union avec le prochain, et cette splendeur de charité que saint Ignace exige du supérieur. Le P. de Ponlevoy en a donné de nombreux exemples. Nous reviendrons plus tard en détail sur cette qualité. Qu'il nous suffise de dire ici que cette charité était aussi universelle que pratique. Les malades, les hôtes de passage, les exilés, les affligés, les missionnaires, les Frères qui s'occupent aux offices les plus humbles, étaient l'objet de sa sollicitude journalière. Il aimait les siens avec une tendre affection; mais si l'un d'eux était plus gravement éprouvé par des peines intérieures, la maladie ou la stérilité d'un ministère pénible, le P. de Ponlevoy semblait ne s'occuper que de son frère

1. « Après avoir prié, dit notre bienheureux Père, que conseilleriez-vous à un inconnu, auquel vous voudriez faire du bien? Si la mort vous menaçait, que voudriez-vous avoir choisi? Quand vous paraîtrez devant le souverain juge, quel parti seriez-vous heureux d'avoir embrassé? » (Ex.)

souffrant. Il le voyait souvent, l'encourageait avec bonté, cherchait à le distraire. Éloignés de la communauté par les œuvres de zèle, et cependant éprouvés par des douleurs constantes, ses inférieurs recevaient de lui des mots comme ceux-ci : « Mon bon et bien-aimé Père, pour me consoler de n'être point auprès de vous, je vais penser à vous tout le jour, et surtout prier pour vous tous les matins. » Ou bien : « Voici que Notre-Seigneur vient vous soutenir avec ses croix. Oh! courage, mon bon Père, tout cela est dur, mais bon, très-bon. »

Il aimait aussi tendrement les Frères coadjuteurs. Il voulait qu'on les traitât comme des frères, et qu'ils se sentissent de la famille. Quand il les rencontrait, il les saluait; « ce sont des religieux, disait-il. » Toutes les semaines, le dimanche, il allait les visiter, et leur raconter les nouvelles qui pouvaient les intéresser et les édifier devant Dieu.

Il se faisait le serviteur des malades, et quoiqu'il se défiât beaucoup de son adresse à les soigner, il cherchait à leur rendre tous les services. Il avait constamment présents à l'esprit les exemples et les recommandations si parfaites de saint Ignace. Mais si les malades approchaient du terme de la vie, il redoublait de vigilance et d'assiduité, et, malgré ses occupations, passait chaque jour un temps déterminé dans leur

chambre. Il avait reçu pour les assister un don de Dieu.

Un supérieur aussi charitable savait mêler à temps la douceur à la sévérité. Peut-être penchait-il plutôt du côté de la douceur. Toutes les fois qu'une accusation lui était portée, il en éprouvait une peine sensible. Un Père, qui fut plusieurs années son ministre à la rue de Sèvres, nous écrit : « Il était heureux de tout ce qui pouvait atténuer une accusation. Un fait condamnable se produisait-il? Il l'examinait sous toutes ses faces; et si par un côté la faute était ou amoindrie ou effacée, c'est par là qu'il aimait à la juger. » Mais si la faute était réelle, surtout s'il fallait que le membre fût retranché du corps, il en éprouvait une peine profonde et dont le contre-coup se trahissait sur son visage. Un jour, un religieux le voyant plus affecté que de coutume lui en demanda la raison : « Hélas! dit-il, c'est le pauvre Père X. qui en est la cause. Ce départ me fait un mal affreux! »

Mais, le plus souvent, il gardait pour lui le secret de ses peines. De là quelquefois une réserve exceptionnelle, qui, ajoutée à sa circonspection ordinaire, donnait à son accueil ou à ses paroles un air de contrainte extrême. L'effort qu'il faisait alors pour se dominer affectait à tel point sa nature sensible, qu'il en était la victime, tombait malade et ne se relevait que par des prières

ferventes. Cette circonspection quelquefois exagérée, jointe à sa grande modestie, a pu à certains moments éloigner de lui ceux qui l'abordaient pour la première fois. Mais quand on l'avait connu, on trouvait dans son cœur une flamme vive, l'amour du cœur de Jésus. Aussi était-il plein d'ardeur pour entreprendre par lui-même ou par ses frères les œuvres apostoliques. On peut dire que ses récréations elles-mêmes étaient une sorte d'apostolat. Il savait y mêler l'utile à l'agréable, et instruire ses frères en les délassant.

Tous s'empressaient autour de lui, pour l'entendre, tantôt sérieux et plein de ces graves révélations de l'éternité qu'il avait recueillies au lit d'un mourant; tantôt ému d'une bonne nouvelle venue des missions ou de quelque maison de la Compagnie; tantôt plus gai, et trouvant dans la bonhomie spirituelle de l'un, ou la brusque franchise de l'autre, l'occasion de corriger et de réjouir ses frères par un mot malicieusement aimable, dont les victimes se montraient plus heureuses que les témoins eux-mêmes.

C'est à l'une de ces récréations charmantes que font allusion les vers qu'on va lire. Qu'on nous permette de les citer. Ils font honneur à l'auteur de *la Vie intime* et des *Études sur l'Espagne*, au traducteur de *Silvio Pellico* et d'*Alfieri*, à M. Antoine de Latour, secrétaire de M. le duc de Montpensier.

Ces vers, écrits quelque temps après le massacre des otages, peignent au naturel les récréations dont nous parlons.

Quand le mal, de lui-même à l'envi renaissant,
Se dresse en son orgueil toujours plus menaçant;
Quand je tremble de peur qu'arraché de sa base
Ce vieux monde sur nous ne tombe et nous écrase,
J'aime à me souvenir d'un jour où, pour vous voir,
Je vous attendais seul dans votre humble parloir.
Le hasard, ou du Ciel l'heureux appel peut-être,
Fit que, sans y songer, j'allai vers la fenêtre,
Et je vous surpris tous dans un jardin en fleurs,
Cherchant quelque repos à vos premiers labeurs,
Comme parmi les blés autrefois les apôtres.
Les uns se promenaient par groupes; et les autres,
(Vous en étiez) formaient un chœur harmonieux,
Où les jeunes semblaient se plaire près des vieux;
Et je vous contemplais devisant, tête nue,
Assis en cercle au pied d'une blanche statue.
J'écoutais du regard, et me sentais ému
Comme si jusqu'à moi l'entretien fût venu.
Vous m'avez mis au cœur une attache si tendre,
O Père, que vous voir, pour moi, c'est vous entendre;
Or, d'un arbre en causant, votre main détacha
Une fleur : aussitôt chacun se rapprocha
Et comme l'on eût fait dans une docte école,
Discuta le parfum, la tige, la corolle...
« Ah! m'écriai-je, alors, vous tous que j'aperçois
Dont j'entends la pensée à défaut de la voix,
Cœurs fermes, âmes d'or, humbles et souveraines,
Tant que je vous verrai comme aujourd'hui sereines,
A deux pas de l'endroit où, sous leurs marbres blancs,
Vos cinq martyrs d'hier dorment encore sanglants,
Et pendant que l'écho des civiles tempêtes
Comme un souffle de mort, gronde encor sur vos têtes,
Le monde ne pourra retomber dans la nuit! »
O bienheureux parloir, où Dieu m'avait conduit!

L'uniforme tranquillité du gouvernement exercé par le P. de Ponlevoy à la rue de Sèvres, ne fut interrompue que par la construction de l'église et de la résidence. Il était bien utile que notre maison de la rue de Sèvres eût son église. Les Pères ne pouvaient remplir leur ministère qu'au dehors. Pour confesser, ils étaient obligés de recourir à la charité des Dames de Saint-Thomas de Villeneuve. Point de centre d'œuvres, de congrégations, de leçons d'Écriture-Sainte, de prédications à des auditoires spéciaux. Mais il était plus facile au supérieur de comprendre la nécessité de bâtir une église que de trouver des ressources. On parle souvent des richesses des jésuites. Oui, ils sont riches comme saint Paul, parce qu'ils n'ont rien par eux-mêmes. *Nihil habentes et omnia possidentes*. Ils sont riches du secours de Dieu qu'ils invoquent et de la charité des fidèles qui les assistent. Le P. de Ponlevoy savait bien qu'il ne pouvait puiser que dans ces deux trésors.

Il commença par recourir au premier.

Pour rendre sa prière plus efficace, il s'adressa au pourvoyeur de la sainte famille, au grand protecteur des communautés religieuses, à saint Joseph. Il lui adressa un vœu dont voici la traduction.

« O saint Joseph, époux de la Vierge immaculée, et père nourricier de Notre-Seigneur, puis-

que par la permission, bien plus, par l'ordre de mes supérieurs, je suis sur le point d'élever une église à Notre-Seigneur dans cette résidence destinée à devenir maison professe de la Compagnie de Jésus, je vous choisis pour patron et pourvoyeur.

« Bien que Notre-Seigneur ait dit autrefois qu'avant de construire une tour, il fallait supputer les frais nécessaires à l'achèvement de l'édifice, cependant, moi, je ne calcule rien, parce que je n'ai rien ; mais rejetant tout soin sur vous, et sans douter de votre fidélité, je mets la main à l'œuvre sous vos auspices; ce que nous n'obtenons pas de nous-mêmes, nous sera donné par votre intercession. »

Puis venait l'énumération des promesses [1].

Ce vœu une fois fait, sous la direction du P. Stu-

1. A vous donc, ô saint patron je voue :

1° Un autel élevé sous votre vocable, vis-à-vis l'autel de l'Immaculée Vierge. Entre ces deux autels s'élèvera celui du saint nom de Jésus et, tout autour, d'autres autels dédiés aux saints de la Compagnie.

2° La congrégation de la bonne mort sera érigée sous votre patronage dans cette église dès qu'elle sera construite.

3° Un panégyrique prêché chaque année au jour de votre fête.

4° Aussi longtemps que l'édifice sera debout, une messe en votre honneur et à votre intention, le mercredi de chaque semaine, et la récitation quotidienne de la petite prière : *Ave Joseph,* à l'imitation de l'Ave Maria.

der, Provincial[1], confiant dans la miséricorde de Dieu, il recourut à la piété des fidèles. Son appel ne fut pas vain. Un grand nombre d'âmes généreuses dont la discrétion m'oblige à taire les noms contribuèrent à cette œuvre. Un premier don généreux au commencement de 1855, encouragea le supérieur, et la première pierre fut posée le 17 octobre.

Quelquefois l'argent faisait défaut. Alors le P. de Ponlevoy et sa communauté priaient, et des secours inespérés venaient le tirer d'embarras.

1. Le Père Frédéric Studer était né à Carhaix le 4 mars 1801. Entré dans la Compagnie le 28 août 1819, il fut successivement professeur de rhétorique à Fribourg, préfet des études à Brugelette, prédicateur à Paris, supérieur de nos maisons d'Angers et de Laval. Nommé provincial en 1851, il profita de la liberté accordée à l'enseignement par la loi de 1850 pour fonder plusieurs colléges à Vannes, Amiens, Vaugirard, Metz, Poitiers. Il concourut avec le Père Tournesac et le Père de Ponlevoy à la construction de notre église et de notre résidence de la rue de Sèvres. Dans la province de Toulouse qu'il fut chargé de gouverner ensuite, et dans sa supériorité à Vals et à Laval, il continua à faire preuve d'une grande sagesse dans la direction des religieux et le maniement des affaires, et d'un tendre amour pour la Compagnie. Il n'a cessé de lui faire du bien jusqu'à sa mort. La reconstruction de la maison d'études de Laval qu'il avait terminée coïncida providentiellement avec l'exil de nos Pères d'Espagne et d'Italie. Le Père de Ponlevoy lui écrivait : « Vous vivez par le cœur. *Ex corde vita.* » Il mourut le 4 juin 1876, au milieu de ses chers théologiens et philosophes qu'il avait tant aimés.

Un jour, entre autres, qu'après s'être tourné du côté de saint Joseph, il ne voyait plus de ressources, il fut demandé au parloir par une dame inconnue. Après un premier échange de politesses, elle lui remit pour son église une somme considérable, et, comme le supérieur lui demandait son nom, elle ne consentit jamais à le lui découvrir. Humble bienfaitrice, elle mettait en pratique ce mot évangélique si peu connu de la philanthropie : « Que votre main gauche ignore le don de votre main droite[1] ».

Ces bienfaits providentiels se renouvelèrent dans des proportions bien moindres sans doute, mais d'une manière continue, pendant tout le temps nécessaire à la construction de l'église.

Dieu ne manqua point à son œuvre, et c'est ce que ne comprendront jamais ceux qui ne l'aiment pas.

« La maison des Jésuites, écrivit quelque temps après M. Sauvestre, s'est depuis quelques années donné le luxe d'une chapelle qui est une véritable église. Les bons Pères en ont entrepris la construction en 1852, cela s'est fait pour ainsi dire clandestinement dans le jardin. La haute façade du couvent masquait sur la rue les échafaudages. De temps en temps la porte cochère s'ouvrait silencieusement; une charrette de pierres de taille

1. Matth. VI, 3.

s'engouffrait sous la voûte obscure; puis, les deux battants se refermaient comme d'eux-mêmes. L'édifice montait large, monumental et du style gothique obligé; il couvrait tout le jardin. Au dehors, la maison conservait le même aspect immobile et silencieux. »

Inutile d'ajouter que ce récit fourmille de contradictions. La construction eut lieu en 1855, 1856 et 1857 et non en 1852. Comment un édifice monumental peut-il être fait clandestinement? D'où vient que le style gothique est devenu le style obligé des Jésuites, auxquels on reproche toujours d'en avoir un autre? Supposé que cette construction ait été faite silencieusement et comme en cachette, les précautions qu'ils avaient prises ne sont-elles pas rendues nécessaires, par les mauvaises passions que ne cessent de déchaîner contre eux les journalistes révolutionnaires?

On rebâtissait en même temps la résidence, devenue trop étroite pour le nombre des Pères et des étrangers de passage à Paris.

Enfin, le 1er janvier 1859, le P. de Ponlevoy put bénir l'église, y dire la messe et y donner le premier salut au milieu d'une foule de bienfaiteurs et de fidèles. Notre-Seigneur prenait possession du sanctuaire élevé en l'honneur de son nom, le jour même où Marie et Joseph l'appelèrent Jésus.

Cette église est fort belle, et dans le style de la meilleure époque ogivale. Un architecte célèbre a déclaré qu'après la Sainte-Chapelle, il n'y avait pas à Paris d'église gothique plus achevée. C'est le chef-d'œuvre du P. Tournesac[1].

Cinq ans après, cette même église fut visitée officiellement par un délégué de l'autorité diocesaine. Nous n'entrerons pas dans le détail du dissentiment regrettable qui éclata alors entre Mgr Darboy et les religieux de Paris. Le P. de Ponlevoy n'y prit qu'une part fort indirecte.

Hâtons-nous d'ajouter que le différend se termina par une heureuse intervention de Mgr Darboy, dont il convient de dire quelque chose.

1. Le Père Magloire Tournesac, né au Mans le 14 septembre 1805, mourut dans sa ville natale, le 3 janvier 1875, au collége de Notre-Dame de Sainte-Croix dont il avait construit la chapelle et plusieurs corps de bâtiments. Il a élevé à la gloire de Dieu plus de 60 églises, dont plusieurs sont très-remarquables, presque toutes dans le style gothique. Architecte expérimenté, liturgiste consommé, l'abbé Tournesac était fort estimé pour sa piété et sa science pratique, par le clergé du diocèse et par ses collègues, les chanoines de Saint-Julien, quand il entra dans la Compagnie le 21 juin 1853. Il continua d'y donner l'exemple de toutes les vertus. C'était un religieux d'une profonde modestie, d'une régularité parfaite, d'une douceur et d'une patience à toute épreuve. Malgré les préoccupations que lui donnaient ses travaux, il était si uni à Dieu, qu'il a déclaré à son supérieur n'avoir jamais eu de distraction en récitant l'office divin. L'amour extrême que le Père Tournesac portait à la vérité donne à cet aveu une certitude absolue.

De graves événements s'étaient accomplis en France et en Italie. Le 15 septembre 1864, ces deux puissances signaient une convention par laquelle la France s'engageait à retirer ses troupes de Rome, deux ans après; et l'Italie à empêcher, même par la force, toute attaque venant de l'intérieur contre le territoire pontifical.

De son côté, le souverain pontife, qu'on n'avait point consulté dans cet arrangement, s'occupait des intérêts plus graves encore de l'Église catholique.

Il publiait l'*Encyclique* du 8 décembre. Cette œuvre admirable, où toutes les erreurs modernes sont si courageusement combattues, où les peuples et les rois auraient dû voir les principes protecteurs de la liberté des uns et de l'autorité des autres, fut battue en brèche avec violence par les esclaves de la démagogie aussi bien que par les serviteurs de l'empire.

Pour atténuer l'effet produit par la convention du 15 septembre, on attaqua l'*Encyclique*. Mais pour mieux ménager les catholiques, les défenseurs de la convention ne voulurent pas s'en prendre directement au Saint-Siége, et affectèrent de regarder les Jésuites comme les principaux auteurs de l'acte pontifical. La visite de Mgr Darboy servit de prétexte aux récriminations.

Au Sénat, M. Bonjean, après avoir admis que « la Société de Jésus renferme des hommes aussi

honnêtes que les religieux des autres communautés, et que ses membres sont généralement remplis de piété, de vertu, de zèle, ajoutait :

« Je n'entends pas réclamer des mesures de rigueur. Non, le gouvernement use de tolérance, et je suis loin de l'en blâmer. Seulement, je soumets humblement mon opinion au Sénat, bien persuadé que le gouvernement, avec cette sagesse dont il a donné tant de preuves, saura trouver des moyens doux et convenables pour ramener tous les sujets de l'empire à l'exécution des lois, sans donner prétexte à leurs habiles adversaires de crier à la persécution et de se poser en martyrs. »

Le débat devenait pressant. Mgr Darboy comprit qu'il était de son devoir d'intervenir. Il le fit avec plus de succès que d'exactitude. Néanmoins la Compagnie préféra la reconnaissance à la critique ; et le T. R. P. Général, tout en faisant quelques réserves de droit, chargea le P. de Ponlevoy de remercier l'archevêque.

Mais les doctrines mauvaises portent tôt ou tard leurs fruits de mort ; et le peuple, après avoir entendu attaquer dans des discours publics les prêtres et les religieux, va droit au but. Les politiques et les meneurs ne cherchent qu'un succès de popularité ; les mauvaises passions déchaînées par eux mettent les menaces à exécution. C'est ce que montra, six ans plus tard, l'assassinat des ges.

Alors, par un singulier contraste, attaquants et attaqués se trouvèrent renfermés dans la même prison; ils se réunirent dans la même charité.

Le P. Olivaint, prisonnier comme Mgr Darboy, fut heureux de lui rendre tous les services que le respect pour un pontife martyr inspirait à un apôtre. Il faut lire dans les *Actes* du P. de Ponlevoy ce récit touchant.

« Dans un sentiment de vénération compatissante, le P. Olivaint paraissait s'attacher surtout à la personne de Mgr l'archevêque de Paris. Quelquefois l'infortuné prélat, affaibli par les privations et par la souffrance restait à moitié étendu sur son grabat; le P. Olivaint s'asseyait à ses pieds, et ensemble ils parlaient du passé et du présent; pouvaient-ils encore parler de l'avenir? Dès le premier jour, les vivres commencèrent à manquer à la Roquette, le pain même se faisait rare. Sans doute, la bataille des rues, qui gagnait toujours du terrain, empêchait le ravitaillement régulier. Le P. Olivaint prenait dans les petites provisions qui lui restaient encore, et apportait au pontife défaillant un peu de pain d'épice et de chocolat en tablettes; et ainsi il était donné à un pauvre religieux de faire la charité à un archevêque de Paris. Mais il put promettre bien plus et bien mieux pour le lendemain, car il était riche d'un tout autre trésor.

« En effet, dans la journée mémorable du 24 mai

que de mystérieuses agapes ! D'abord le P. Olivaint apporta la sainte Eucharistie à Mgr l'archevêque dont on ne saurait dire la pieuse reconnaissance.

« Un des vicaires généraux et M. Bonjean vinrent à lui ; ce dernier était radieux :

« Monseigneur, dit-il aussitôt, j'ai dit bien du mal des jésuites, je les ai persécutés ou du moins poursuivis selon mon pouvoir. Quand je les ai attaqués, je ne les connaissais pas. Ils ont fini par me convertir, et le P. Clerc vient d'entendre ma confession. »

Voilà comment les chrétiens et les martyrs se vengent !

Ils peuvent différer d'opinions, lutter même avec vivacité. Mais, quand la lumière s'est faite et que l'éternité s'avance, ils se tendent la main, s'embrassent comme des frères et partent ensemble pour leur commune patrie.

A l'époque où nous sommes parvenus dans la vie du P. de Ponlevoy, l'historien futur de ces malheurs n'était plus supérieur de notre maison de la rue de Sèvres. Au cours de ces débats, il avait été nommé Provincial de Paris.

CHAPITRE II

LE PROVINCIAL

Les Pères jésuites de la rue de Sèvres étaient depuis treize ans sous la conduite du P. de Ponlevoy. Tous l'aimaient comme un père et le vénéraient comme un saint. Ils applaudirent donc au choix que le T.-R. P. Général fit de leur supérieur pour gouverner la province de France[1].

De son côté, l'humble religieux, attaché à sa communauté, avait trop bien compris la gravité des nouvelles fonctions qu'on lui imposait pour ne pas éprouver une sensible douleur. Il voulut

1. Comme tous les ordres religieux, la Compagnie est divisée en provinces. Dans chaque province ou subdivision de pays, un Provincial est le supérieur de tous les établissements qu'elle renferme.

que la fête de saint André, patron de ceux qui portent la croix avec générosité, coïncidât avec son entrée en charge. « C'est le jour de saint André, 30 novembre 1864, lui écrivait le T. R. P. Général, que vous avez choisi, de concert avec le P. Fessard, pour la promulgation du décret qui vous confère le gouvernement de la province de Paris. La croix sera, je l'espère, dans cette circonstance comme toujours, une source de grâces et de bénédictions pour celui qui la reçoit et pour ceux dont il doit procurer le bien spirituel. »

Cette parole était une véritable prophétie. Le P. de Ponlevoy en eut le pressentiment. Le gouvernement de la province lui parut dans la réalité une croix immense, surtout dans la perspective des dangers qui nous menaçaient; et ceux qui auraient vu dans les premiers jours l'état d'accablement et de consternation profonde où était plongé le nouveau provincial, auraient compris que la croix l'écrasait.

Il y avait bien sans doute dans cet abattement une cause physique.

Avec sa chétive santé, le P. de Ponlevoy venait de donner sept retraites sans aucune autre interruption que le temps consacré au déplacement. Lui qui se plaignait si peu disait : « Je suis brisé. » Mais son âme était plus anéantie que son corps. Maintenant que grâces à ses propres

révélations, la véritable physionomie de cet homme si humble nous est connue, il nous est possible de constater jusqu'à l'évidence la sincérité de ses douleurs. Il se croyait absolument incapable des fonctions auxquelles il était appelé; et il resta sous le poids de ce jugement tout le temps de son provincialat.

« En vérité, écrivait-il plus tard dans une de ses retraites, je suis d'une médiocrité absolue au naturel et au spirituel... J'ai gouverné sans pouvoir me gouverner moi-même. Tout cela tient du miracle! »

Il faut avouer que les lettres de ses prédécesseurs, quelque encourageantes qu'elles fussent, étaient bien propres à lui faire comprendre la grandeur de ce fardeau : on eût dit qu'ils s'étaient entendus pour rédiger une même formule de condoléance. Nous en citerons plusieurs. On verra dans ces lettres venues de divers côtés de la France, à quel point, dans la Compagnie de Jésus, la fonction de supérieur est regardée comme une charge redoutable, et non comme une dignité enviée.

Le P. Guidée, provincial de France de 1836 à 1842, alors à la veille de son départ pour la Compagnie triomphante, lui écrivait d'Amiens :

« Ce ne sont pas des félicitations et des compliments que je vous envoie. Les charges dans la Compagnie sont des charges, et on ne saurait

féliciter un homme d'avoir sur les épaules un pesant fardeau. *Non alleviasti onus tuum*[1]. »

Le P. Studer, provincial de 1851 à 1857, lui disait presque dans les mêmes termes : « Je ne vous félicite pas. Je sais ce que pèse la croix dont saint André vient de vous faire cadeau. »

Mêmes compliments de la part du P. Victor Mertian, alors provincial de Champagne : « Vous voilà donc avec le fardeau sur les épaules. Je lisais dernièrement dans la Vie du B. Canisius qu'un nouvel ange est donné aux Profès. Je pense d'après cela que les provinciaux en ont encore un de plus : c'est consolant; mais ce n'est pas de trop pour une si lourde responsabilité. » Des lettres semblables lui arrivaient remplies de prédictions aussi peu rassurantes.

Le P. Cor, ce vieil ami de trente ans, faisait cet aveu : « A vous dire vrai, j'ai été triste pour vous pendant une partie de l'après-midi. Cela vous arrive bien le jour de saint André : *O bona crux*... Pour le *tam diu desiderata*[2], c'est autre chose. »

A son tour le P. Fouillot lui écrivait, avec l'autorité d'un instructeur de troisième an, ces paroles prophétiques : « Votre provincialat com-

1. Vous n'avez pas allégé votre fardeau. (*De Imit. Christi*, l. IV, c. v, v. 2.)

2. O bonne croix, si longtemps désirée. (Office de saint André.)

mence le jour de saint André; vous aurez pris comme lui votre croix avec amour, sans pouvoir dire : *diu desiderata*, du moins dans l'espèce. *Biduo vivens pendebat in cruce beatus Andreas et docebat populum*[1]. J'espère que vous vivrez attaché à la vôtre non un *biduum*, mais un *triennium* et *ultra*[2], avec avantage pour la province et fruit de sanctification pour vous-même. Vous êtes attaché à la croix avec Jésus-Christ. C'est lui qui agira en vous et vous soutiendra dans les temps difficiles que nous voyons approcher. »

Nous pourrions citer encore les lettres de son premier maître des novices, le P. de Villefort, de son ancien supérieur de Brugelette, le P. Pillon, de son prédécesseur immédiat, le P. Fessard. C'était un concert unanime de plaintes compatissantes.

A tous ces sacrifices prédits se joignaient, il est vrai, des encouragements. On promettait des prières; on félicitait ceux qui devaient être gouvernés par le nouveau Provincial. Mais les témoignages simultanés de pitié indiquaient à quel point ces hommes éminents comprenaient la responsabilité du pouvoir, même au sein d'une communauté religieuse.

1. Pendant deux jours entiers le bienheureux André fut suspendu à sa croix et enseigna le peuple. (Office de saint André.)

2. Non deux jours, mais trois ans et au delà.

Ah! pour tous ceux qui le recherchent comme une auréole et le désirent avec l'ambition crédule d'une vanité satisfaite, le gouvernement paraît beau. Mais il n'en est pas ainsi des vrais chrétiens. Saint Paul ne dit-il pas que ceux qui commandent doivent être constamment préoccupés et veiller avec le plus grand soin sur les intérêts de leurs inférieurs, parce qu'ils doivent un jour rendre compte de leurs âmes[1]? Or ce compte sera rigoureux : « Le jugement le plus terrible sera pour ceux qui commandent, dit l'auteur de la Sagesse, et les puissants seront puissamment tourmentés[2]. » On comprend donc la crainte, disons mieux, les angoisses du P. de Ponlevoy. On en voit un reflet dans cette réponse au P. Studer.

« Mon révérend Père, P. C.

« Vous voulez bien m'écrire une petite lettre de circonstance, lettre compatissante et consolante, bonne comme vous l'avez toujours été vous-même. Je vous remercie du fond de mon cœur. Dans mes angoisses, que deviendrais-je si je n'avais Dieu Notre-Seigneur avec moi et mes frères pour moi! Mais vous, mon Révérend Père, à un titre bien spécial, vous serez un de mes meilleurs appuis; la Providence peut bien intervertir

1. Hébr. XIII, 17.
2. Sap. VI, 23.

les rôles, un peu pour l'épreuve de tous, mais il y a une force aussi dans les choses, et quoi qu'il en soit entre nous, vous conserverez un ami qui vous fera un devoir de le conseiller, de l'avertir et de le reprendre.

« Mille souvenirs et bénédictions à tous vos Pères et Frères, en union de vos SS. SS.

« Votre serviteur et fils en Jésus-Christ,

« A. DE PONLEVOY. »

Paris, 3 décembre.

Toutefois l'humilité qui avait augmenté ses craintes devait aussi redoubler ses forces. Certes il ne s'était pas ingéré dans ce ministère. Avant tout, Dieu n'est-il pas là pour soutenir les humbles qui se défient d'eux-mêmes et se confient en lui? Le danger n'arrête que les pusillanimes; et si un Provincial a de grands écueils à éviter, il a aussi un grand bien à faire.

Les croix arrivèrent sans doute; et je ne sache pas qu'un Provincial ait eu plus à souffrir que le P. de Ponlevoy. Le mot de saint Paul lui convient à la lettre : « Au dehors des combats; au dedans des craintes[1]. » Les dangers qui menaçaient les œuvres et l'existence de la Compagnie

1. II Cor. VII, 5.

étaient si universels! Le nouveau Provincial se croyait si incapable de les affronter! Il se regardait comme responsable devant Dieu de toutes les fautes commises par ses inférieurs. Ses souffrances furent donc très-vives, et ses peines intérieures plus grandes que ses craintes. On peut les deviner; nous ne pouvons les décrire. Ceux qui ont dû connaître quelque chose de ce martyre savent qu'il fut affreux.

Oui, les croix arrivèrent, mais le bien se fit. Il fut considérable. Voulons-nous dire que dans son gouvernement il ne se trompa jamais? Ce serait trop présumer de la faiblesse humaine; et, comme le dit l'Écriture, tout homme est sujet à l'erreur. (Ps. cxv, 11.) Mais il visa toujours au droit et au bien. Si un homme a eu le pouvoir de le constater, c'est assurément le P. Général, supérieur immédiat et témoin constant du gouvernement des Provinciaux. Or voici ce que le T.-R. P. Beckx écrivait à la mort du P. de Ponlevoy :

« Il a reçu la récompense des grands services qu'il a rendus à la Compagnie. Je ne sais si la Province de Paris pouvait faire une perte aussi grande que celle de cet excellent Père. » Le P. Rubillon, assistant de France, ajoutait :

« Que de services il a rendus! et ce qu'il y a de mieux, c'est qu'il ne le savait pas. Cet enfant de la Compagnie ne trouvait rien de plus simple que de faire tout le bien possible à sa mère, et il

ne comprenait même pas qu'elle dût lui dire : merci. »

A peine le bruit de sa nouvelle promotion fut-il connu dans le monde, que les regrets éclatèrent de toutes parts. En lisant quelques-unes de ces lettres mêlées à la correspondance du P. de Ponlevoy, on est frappé du vide réel que son absence allait créer dans un grand nombre de familles. Les uns lui écrivaient : « Vous étiez le point lumineux de notre vie, et il semble que loin de vous tout ne sera que ténèbres. » Un ancien converti disait : « Il faut donc renoncer à m'appuyer sur ce bras que vous m'aviez tendu si charitablement il y a dix-huit ans. » On voulait être parmi « les brebis choisies, si le Révérend Père en retenait quelques unes. » En parcourant ces lettres, on se figure entendre les plaintes qu'arrache aux familles un événement tragique.

Les enfants de Marie au Sacré-Cœur, furent en proie à une vraie douleur. Voici en quels termes la coopératrice de cette belle œuvre l'écrivait au Père directeur :

« Il y a sept ans qu'à pareil jour le P. Lefèvre venait nous annoncer la réalisation de nos tristes craintes. Le P. de Ravignan nous manquait. Ce souvenir rendait votre absence plus pénible encore, si c'est possible; et que de regrets j'ai entendus! Je ne puis ici les répéter; mais votre cœur de père les comprend. Combien il y a d'enfants

de Marie qui sont à vous par l'intime du cœur! »

Le bon Père plus affligé que tout le monde consolait ceux qui lui écrivaient, comme il savait le faire, en donnant une lèçon d'abnégation.

« Je fais appel à votre foi. Le bon Dieu sans vous comme sans moi, a voulu ce nouvel état de choses. Les regrets, les répugnances ne nous sont défendus ni à l'un ni à l'autre; mais le trouble serait de trop, et encore plus le découragement et le dépit... Ne craignez donc pas; soyez fidèle, et le bon Dieu, à plus forte raison, le sera toujours. »

Le P. de Ponlevoy n'abandonna point ces âmes. Il ne pouvait être leur confesseur ordinaire, il resta leur directeur; et tantôt de près, tantôt de loin, par lettres, ou de vive voix, il continua sa mission apostolique.

Sa charge nouvelle fut donc en réalité un fardeau de plus dans sa vie, bien lourd pour son humilité profonde et sa frêle organisation. Mais l'obéissance lui en adoucit le poids. En vérité, quand on parle de ces choses au milieu d'un siècle où les ambitions sont si vivaces, on se demande si l'on rêve. Combien d'hommes en France n'aspirent qu'à gouverner leur pays, sans savoir se gouverner eux-mêmes! Ne recevant que d'eux leur mission, ils regardent en bas ce qu'ils appellent la vile multitude, et ne connaissent pas leur pauvreté personnelle. Mais les

saints que Dieu met à la tête de leurs semblables, lèvent comme le P. de Ponlevoy leurs yeux vers le souverain roi du monde, et les reportant ensuite sur eux-mêmes, s'humilient de leur faiblesse et de leur incapacité.

Le nouveau Provincial connaissait parfaitement les devoirs que les Constitutions de saint Ignace lui imposaient, et cette connaissance redoublait ses craintes. Imiter dans le gouvernement la charité et la mansuétude de N. S., commander plus par l'exemple que par les paroles, continuer les œuvres de ses prédécesseurs, sans vouloir facilement innover d'après des idées préconçues; les affermir sur la base solide de la foi et de la charité; s'occuper activement des détails même économiques de toutes les maisons qui lui sont confiées; les visiter avec soin; connaître les aptitudes de tous les religieux de la Province pour les appliquer aux emplois convenables; admettre dans la Compagnie les novices doués des qualités requises; s'il le faut, renvoyer les religieux qui n'ont pas fait leurs derniers vœux et ne méritent pas d'être compagnons de Jésus; fonder avec sagesse et confiance en Dieu des œuvres et des maisons importantes; encourager et soutenir efficacement nos frères dans leurs peines, les étrangers dans leur exil ou leurs voyages, les prisonniers dans leurs cachots, les missionnaires dans leurs conquêtes ou leurs

revers; diriger de haut et de près sans s'immiscer dans les menus détails; unir les supérieurs aux inférieurs, en soutenant l'autorité des uns, et donnant aux autres un libre accès; tempérer la fermeté du chef par la douceur du père; aller droit au but avec loyauté et courage; en un mot diriger toutes les âmes dans la voie de la perfection qui leur est propre; et au milieu de toutes ces occupations et de toutes ces œuvres diverses, rester avant tout un homme d'oraison. Voilà, d'après saint Ignace, les devoirs d'un Provincial. Mais un Provincial des jésuites à Paris a une responsabilité et des occupations plus grandes que tout autre. Il habite une capitale où tant d'affaires aboutissent, où tant de notabilités affluent, où la Compagnie a plusieurs maisons et les représentants de plusieurs autres provinces. Sa cellule est donc constamment assiégée, et les devoirs que lui impose cette situation exceptionnelle ne diminuent guère le poids des graves obligations dont nous venons de parler.

Le P. de Ponlevoy n'était pas immédiatement prêt à les remplir toutes. Depuis dix-huit ans il avait quitté les colléges. Plus mêlé au mouvement des œuvres qu'à la direction des études, il connaissait assez peu les religieux de sa province; enfin le maniement des affaires ne lui était pas toujours familier.

Mais il suppléait à cette inexpérience, résultat

de son genre de vie, par deux qualités éminentes : il était modeste et intelligent. Il put s'initier aux détails qui lui échappaient encore, par l'humilité qui demande le conseil et la sagacité qui le comprend. En recourant aux lumières des autres, il y joignait les siennes, et quand il prenait un parti, il considérait plus la valeur des raisons que le nombre des suffrages. Grâce à cette prudence et aux autres qualités dont il était doué, il fut véritablement, selon la pensée du P. Général, un provincial modèle. Nous empruntons à l'un de ceux qui l'ont mieux et plus longtemps connu ce jugement d'ensemble sur le gouvernement du P. de Ponlevoy.

« Il a exercé longtemps les fonctions de supérieur dans sa Compagnie. Toujours et partout il a déployé les qualités qui constituent un administrateur intelligent et prudent. Ses vues étaient larges, et sa manière de gouverner unissait la douceur à la fermeté. Ce que dans le maniement des hommes et des affaires on appelle diplomatie, finesse, petits expédients, petits moyens et petits ressorts, répugnait à sa nature vraie et loyale. Rien n'était petit dans cet homme. Jamais il ne craignait d'être deviné, parce que jamais il ne voulut que le bien. Ses démarches supportaient toutes les lumières du grand jour, parce que ses intentions étaient droites et charitables. A la maison de la rue de Sèvres, dont il a été le supé-

rieur pendant treize ans; au noviciat d'Angers dont il a été le recteur pendant un an; à la tête de sa province qu'il dirigea pendant neuf années consécutives, il a fait aimer son gouvernement. Il possédait la confiance de ses subordonnés, parce qu'ils chérissaient en lui un père aimable et vénéraient en lui un modèle accompli de toutes les vertus religieuses. »

Nous parlerons d'abord de son gouvernement intérieur.

Le premier devoir du Provincial envers les siens est de les visiter pour les mieux connaître, les avertir, les encourager et les appliquer ensuite aux fonctions qu'il leur destine.

Le P. de Ponlevoy commençait vers la fin de décembre ses tournées d'usage. Le voyage se faisait pieusement, utilement, pauvrement. Le temps était rempli par des exercices de piété dont il s'acquittait presque toujours à l'heure de la communauté, et par la lecture de quelque article de Revue ou de quelque livre écrit surtout dans une langue étrangère. Il possédait fort bien la plupart des idiomes modernes, et il apprit l'allemand en omnibus et en chemin de fer. Une récréation suivait un repas fort modeste. Du pain et un œuf faisaient presque exclusivement les frais de son dîner. Cette frugale réfection lui suffisait pour la journée. Une leçon qu'il avait reçue autrefois dans un buffet lui avait donné l'idée de faire comme

Bias qui portait tout avec lui. Un jour on lui fit payer dix francs ce qui coûtait vingt fois moins. Révolté de cette injustice, il résolut de ne plus coopérer à de pareilles iniquités. Il tint parole.

A peine arrivé dans la ville où il devait séjourner, il allait présenter l'hommage de sa vénération au premier pasteur du diocèse et lui demander sa bénédiction. Sa modestie, son humilité, si grande partout et devant tous, semblaient redoubler alors, tant il était pénétré de respect pour le caractère auguste d'un successeur des apôtres! D'ailleurs, il était reçu cordialement par tous. Non-seulement NN. SS. les évêques témoignaient dans sa personne à la Compagnie leur amour et leur zèle; mais ils avaient pour sa personne une estime particulière. Ils l'avaient souvent demandé dans leurs diocèses pour des retraites pastorales ou religieuses; ils l'avaient vu et consulté à Paris; et plusieurs conservaient avec lui des relations très-étroites. C'est à ces rapports d'amis que nous devons d'avoir pu retrouver plusieurs communications épiscopales fort belles. Je ne citerai pour le moment que la dernière page d'une lettre que lui écrivit Mgr Jacquemet en 1866, parce qu'elle peint admirablement l'union du P. de Ponlevoy avec l'Épiscopat.

Après avoir loué la salutaire influence des exercices spirituels sur un certain nombre de

prêtres de son diocèse, le prélat terminait sa lettre en disant :

« Combien je suis heureux des relations qu'il m'a été donné d'entretenir avec vous! J'ai toujours estimé profondément et aimé la Compagnie. Je sens combien de si bon rapports, des paroles à la fois si aimables et si sincères, ont un pouvoir décisif pour vous attacher le cœur d'un évêque. Vos Pères sont pour nous, dans nos diocèses, des auxiliaires si utiles, si précieux. Nous ne pouvons que les affectionner et encourager leur ministère. Et vous, mon excellent Père, vous gagnez tous les cœurs. »

Oui, il gagnait tous les cœurs, mais surtout ceux des religieux qu'il visitait. Ils le voyaient assidu à tous les exercices de la communauté, prévenant pour tous les besoins, humble et accessible à tous; sa vue seule les attachait de plus en plus à leur vocation.

Aux exemples succédaient les paroles. Les plus anciens disaient, après avoir assisté à ses exhortations, préparées quelquefois par un petit quart d'heure de réflexion, qu'ils n'avaient jamais rien entendu de semblable. Mais s'il parlait comme un ange, il avait quelquefois la véhémence d'un apôtre, pour peu qu'il rencontrât quelque ombre d'un défaut d'humilité ou de charité. Toufois, ces discours ardents étaient rares. Même alors, à son insu, on lisait dans son regard ou son

attitude, le mot du bon Maître : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur. »

Il aimait à voir les enfants de nos colléges, à leur adresser la parole dans leurs congrégations et leurs conférences de Saint-Vincent de Paul; à parcourir leurs classes, à récompenser les plus laborieux, à encourager leurs jeux par sa présence, à présider leurs solennités littéraires.

Quand il avait ainsi visité les professeurs et les élèves, le P. de Ponlevoy participait à quelques-uns de leurs délassements réglementaires. Ces promenades hebdomadaires contribuaient à lui rendre un peu de santé. Il rajeunissait au milieu des bois ou au bord de la mer. Jamais il n'était si heureux que lorsqu'il respirait l'air de sa chère Bretagne. Il faut voir avec quelle jeunesse et quelle fraîcheur de style il s'en expliquait, lors de son arrivée au collége de Vannes, dans une lettre à madame Whately, en mai 1865.

« Une fois la semaine, nous allons tous, qui en barque, qui en voiture et qui à pied, passer la journée à la maison de campagne du collége, dédiée à saint Joseph, sur le bord du Morbihan. Là, les enfants se baignent sur la plage, et nous autres, nous allons nous asseoir sur quelques rochers de granit, au milieu des herbes marines... Dites-moi, cette grande nature, primitive et sauvage çà et là, ne vaut-elle pas bien celle du parc de Neuilly?... Dans tout ce pays, l'on ne parle

que le breton, cette ancienne langue des Celtes; c'est à peu près l'idiome dont on se sert dans le pays de Galles, en Angleterre. Mais j'ai l'honneur de n'en pas savoir un seul mot. Les nôtres prêchent et parlent toutefois dans cette langue, qui doit venir tout droit de Babel. »

Arrivé à Brest, il écrivait :

« Je touche ici aux colonnes d'Hercule : au delà il n'y a plus de terre qu'en Amérique. De nos fenêtres, nous embrassons toute la grande rade, avec les vaisseaux de guerre à l'ancre, et les chaloupes qui vont et viennent. (Je ne sais pas encore me lasser de voir, et de voir encore le superbe Océan.) Hier, vous m'eussiez vu sur une de ces chaloupes à dix-huit ou vingt rames, allant aborder à un de ces grands vaisseaux qui sert d'école pour les mousses. Là, après avoir dîné avec le capitaine et l'aumônier, nous avons, avec un extrême intérêt, tout inspecté et assisté aux manœuvres ou exercices de ces mille enfants et plus, répartis par bandes sur divers points du navire, les uns faisant de l'escrime, les autres de la gymnastique, ceux-ci chantant en chœur, ceux-là essayant le fameux sifflet pour les signaux; d'autres jetant la sonde ou montant aux mâts, ou maniant la rame, ou récitant le catéchisme, etc. Tout ce petit monde est bien portant, bien tenu et avec un air honnête qui fait plaisir.

« Vous voyez, mon enfant, que je me suis permis hier un congé, je vous le dis parce que je sais que vous n'en serez pas scandalisé.

« Dieu soit avec vous! »

Ces voyages nécessaires le faisaient vivre, en même temps que la vue de la grande nature l'élevait à Dieu.

Ses visites préparaient les *Status*. On appelle ainsi, dans la Compagnie de Jésus, les dispositions par lesquelles le Provincial confie, chaque année, aux religieux de sa province les fonctions qu'ils doivent remplir. Rien n'est plus difficile que le travail d'un *Status*. Dans un gouvernement religieux, le Provincial doit placer tous ses enfants, leur confier la fonction qu'ils peuvent le mieux remplir pour la gloire de Dieu, l'utilité des âmes, l'éducation et l'instruction des élèves, l'honneur de la maison, et cela, sans pouvoir connaître toutes les aptitudes des sujets employés. A ces causes générales s'ajoutent dans la Compagnie des difficultés spéciales. D'une part, l'enseignement et la prédication réclament un nombre considérable de professeurs, de surveillants ou de prédicateurs. De l'autre, la durée de la formation religieuse étant de dix à douze ans, il faut pouvoir trouver le personnel suffisant, sans nuire aux études.

Enfin, les supérieurs doivent être changés souvent, comme nous l'avons déjà dit. Ces mu-

tations jointes aux mouvements qu'amènent les phases diverses de la formation religieuse, déterminent dans chaque maison une instabilité qui serait funeste si le Provincial n'y remédiait en créant la fixité dans la mobilité même.

Ces considérations feront mieux apprécier, surtout aux personnes du monde, les embarras de ces dispositions annuelles appelées *Status*, et que le P. de Ponlevoy rencontra neuf fois dans le cours de sa vie.

Ce travail lui coûta toujours beaucoup, surtout dans les commencements, lorsqu'il connaissait à peine les religieux de sa province. Tout d'abord, il se recueillait, consultait quand il le pouvait; puis, quand le choix était plus important, avait recours au Saint-Sacrifice. Mais il né s'arrêtait pas à la première combinaison qui se présentait à son esprit, quelque satisfaisante qu'elle lui parût. Il savait que tous les hommes ont des aptitudes réelles qu'il faut découvrir, quand les circonstances ne les ont pas fait connaître.

Parce qu'un religieux aura moins réussi dans une étude ou un emploi quelconque, il ne faut pas conclure qu'il ne peut se livrer, même d'une manière remarquable, à un autre genre d'occupations. Les intelligences humaines, disait un ancien, sont aussi variées que les feuilles des arbres. La difficulté sera de trouver cette application proportionnelle aux facultés humaines.

Le P. de Ponlevoy excellait dans cette recherche. Il y mettait le temps et la méthode que nous avons indiqués ailleurs; et quand, avec le secours de la prière dans le calme de la réflexion, il avait trouvé l'emploi convenable ou le religieux capable de le remplir, il disait enfin : « J'y suis. »

Toujours appuyé sur les principes surnaturels, il ne cherchait pas, dans ses choix, à éviter les conflits de caractère. Saint Ignace prescrit aux supérieurs majeurs de réunir dans une maison des hommes au naturel doux avec des religieux au tempérament fort, pour augmenter le mérite et la pureté de l'obéissance. Mais le P. de Ponlevoy voulait que cette diversité d'humeur ne tournât pas au détriment de la charité, sans laquelle aucune maison ne saurait subsister.

Il ne se hâtait pas non plus de déplacer ceux qui n'avaient pas montré, dans une fonction quelconque, le degré d'aptitude désiré. L'expérience lui montrait combien l'exercice de l'emploi, une prolongation de séjour, la connaissance réciproque, peuvent aider le talent naturel à se développer. Il savait aussi combien les enfants d'une classe ou d'une division sont attachés à leurs maîtres, et faisait, autant que possible, monter les surveillants ou les professeurs avec leurs élèves. Mais il encourageait la persistance des services ou des enseignements spéciaux, et voulait que le personnel administratif d'un collége

ou d'une résidence eût une certaine durée. Les professeurs de philosophie ou d'humanités, de sciences ou de classes élémentaires amassent péniblement des trésors théoriques et pratiques, que leurs successeurs improvisés ne peuvent acquérir en un instant.

Dans ce but, pour avoir de bons professeurs, il faut les préparer par de fortes études. Nos règles prescrivent aux régents une formation très-longue : une ou deux années de rhétorique, deux ou trois années de philosophie. Et pendant ce temps, les missions, les prédications, de nouvelles fondations absorbent un personnel fort considérable. C'est ce qu'exposa fort bien le P. de Ponlevoy à la réunion des Pères profès de la congrégation provinciale en 1866. « Le bien est d'autant plus divin qu'il est plus général : que ce soit là notre principe, notre règle. Par suite, préférons le bien commun de la province au bien d'un collége, d'une maison ; le progrès de l'avenir à l'avantage du seul présent.

« Que ferons-nous donc, mes Révérends Pères? Après avoir pris conseil de quelques hommes très-graves et des plus expérimentés parmi nous, même à Rome, je me suis proposé de suivre, selon mon pouvoir, cette méthode que je vous propose aujourd'hui.

« Tous les novices iront immédiatement au juvénat où, ordinairement, ils passeront deux

ans; la rhétorique sera aussitôt suivie de la philosophie dont le cours en général sera de trois ans. On ne peut trop en effet, à mon avis, insister sur cette science, puisque c'est sur elle principalement que semble reposer une formation vraie et solide des nôtres. A la fin de la philosophie, les scolastiques pourraient alors sans difficulté être envoyés dans les colléges pour l'enseignement. De plus, il est de toute nécessité de destiner chaque année quelques sujets d'élite qui montrent des aptitudes pour ce genre de travaux, soit à l'école de Sainte-Geneviève pour l'étude des sciences, soit à la résidence de Saint-Germain pour la préparation oratoire.

« Pour l'exécution de ce dessein, il sera nécessaire de laisser encore quelque temps dans les colléges un assez grand nombre de sujets qui y sont actuellement. Or, ne pourrait-on pas, pour leur venir en aide, créer quelque cours supplémentaire et désigner, par exemple, dans chaque collége, des professeurs, soit de théologie, soit de philosophie, afin que tous les surveillants consacrent quelque temps à l'enseignement ou à leur instruction personnelle? »

Ce programme était bien complet et fort difficile à remplir. Aussi ne put-il être pleinement réalisé. Le nouveau Provincial fit cependant beaucoup. Il fortifia les résidences par l'adjonction de nouveaux auxiliaires; il envoya en Chine

une élite de nombreux ouvriers encore jeunes; une trentaine de religieux commencèrent chaque année les études littéraires, philosophiques ou théologiques. Pour subvenir aux vides créés par ces déplacements, il fit accepter à des vétérans de l'enseignement, de la surveillance ou même de la prédication, la reprise d'un fardeau un peu lourd pour leur âge, mais qu'ils reçurent de sa main avec une résignation joyeuse. Enfin il suppléa au nombre, en inspirant à chacun de se multiplier dans la mesure de ses forces et de ses moyens.

Nous venons d'étudier les principes qui dirigeaient le P. de Ponlevoy dans son gouvernement intérieur. Veut-on pénétrer encore plus avant? Il faut suivre le Provincial dans sa correspondance avec ses Frères. Nous y verrons éclater son cœur plus encore que son talent, sa prudence autant que sa droiture; son humilité surtout. — Nous admirerons le tendre respect de ce bon père pour l'âme de ses enfants. Il imitait en cela la conduite de Dieu lui-même : « O Seigneur, dit la Sagesse, vous disposez de nous avec un souverain respect, parce que vous aimez les âmes. » *Cum magna reverentia disponis nos, qui amas animas* [1].

Quand un jeune homme, après mûre réflexion,

1. Sap. XII, 18.

se présentait pour entrer dans la Compagnie, le P. de Ponlevoy l'accueillait alors avec bonté, et si les informations prises étaient satisfaisantes, il écrivait : « Ainsi donc, N. S. vous appelle et vous veut. Dès lors, je vous tends la main ; Celui qui vous a appelé est fidèle, et c'est lui qui agira (I Thes. v, 24). Eh bien ! courage, *fidelis qui vocavit, ipse faciet.* »

Suivaient alors des recommandations pleines de douceur et de fermeté pour correspondre à la grâce de Dieu : « Maintenant, mon fils, à vous, Dieu aidant, de mener cette affaire avec une suave énergie. Peut-être dès cette heure, feriez-vous bien de prévenir et de préparer vos bons parents ; cette première ouverture est plus facile par écrit. Mais il faut leur demander que le secret reste jusqu'à nouvel ordre entre Dieu et vous. Vous prendrez dans tous les cas vos vacances en famille, et si faire se peut, vers la fin de septembre ou la première quinzaine d'octobre, vous vous dirigeriez vers la maison d'Angers. »

Quand l'ouverture était faite, si les parents acceptaient la demande, et désiraient y réfléchir, il répondait au jeune postulant : « Je vous dirai bien nettement ce que vous avez à faire. Faites ce que vous pouvez, et demandez ce que vous ne pouvez pas ; c'est le vieil adage chrétien qui va en tout temps et qui suffit à toutes choses. Avec cela, vous aurez grâce dans toute hypothèse, soit

pour partir, soit pour demeurer. Ai-je besoin d'ajouter que si on exige de vous un délai, il faut non-seulement vous soumettre, mais encore le faire de la meilleure grâce du monde? »

Il insistait sur ce dernier conseil, quand ce délai était résolu : « Il dépendra de vous d'abréger le temps d'épreuve. Donnez toute satisfaction par votre bon esprit et votre bonne conduite. Par votre piété et votre travail, montrez-vous le meilleur des fils, et vous aurez donné la meilleure des démonstrations. Vos parents qui aiment Dieu et qui vous aiment, vous laisseront aller, dès qu'ils auront la conviction de la volonté de Dieu et l'assurance de votre bonheur. »

Dans tous les cas, il n'admettait pas les tiers-partis qui souvent ne donnent satisfaction, ni à la nature, ni à la grâce, et compromettent les intérêts qu'on voudrait ménager.

« En thèse générale, je n'approuverais pas le tiers-parti d'une année de droit en expectative. Le délai du sacrifice le rend plus pénible et moins méritoire. J'aimerais presque mieux, tant qu'à faire, le droit en entier qu'en partie seulement; une année, c'est quasi temps perdu, et la vie n'est pas si longue qu'il faille, sans bonne raison, en élaguer quelque chose. De plus, le noviciat est le milieu normal préparé par la Providence et l'Église, pour examiner et pour former les vocations. »

Une fois entré, le P. de Ponlevoy suivait le jeune religieux avec tendresse et fermeté. Si, éprouvé par une maladie cruelle, le novice était envoyé dans sa famille, pour y réparer des forces épuisées, avec quelle charité il écrivait alors à l'enfant et le consolait au milieu de ses souffrances !

« Cher enfant, il fait beau maintenant; il fait donc beau pour vous, et je veux espérer que vous allez remonter la pente tout doucement, appuyé sur le bras de votre frère et le cœur de votre mère. Que la paix soit avec vous ! Je ne vous abandonne pas. Mon bon ange vous tient compagnie, et votre souvenir reste avec nous. »

Et si ce pauvre poitrinaire, après avoir langui sur la terre était emporté au ciel : « Bonne mère de mon cher Alexis, écrivait-il, oh ! non, ne craignez pas la rupture de mes rapports. Le petit Frère qui était notre bien a disparu, mais il n'a point passé de nos cœurs, et il reste toujours dans le ciel tout à vous et tout à nous, en commun. Sans doute le temps va vite et emporte tout, mais il nous emporte du côté de notre petit Alexis, et au lieu de nous éloigner, nous nous rapprochons les uns des autres en nous rapprochant de lui. »

Le P. de Ponlevoy tenait parole et la famille du novice devenait en quelque sorte la sienne; nous en pourrions donner plus d'un exemple.

La charité qu'il témoignait aux benjamins de la Compagnie, il l'étendait à tous ses frères plus avancés dans la vie religieuse. Mais il en réservait le témoignage à ceux qui avaient le plus besoin de ses consolations et de ses conseils.

Parmi ces derniers, il entretenait une correspondance plus suivie, d'après nos règles, avec les supérieurs de maisons de sa province. Que de trésors nous pourrions livrer au public si la discrétion ne nous imposait silence!

Cependant nous pourrons glaner çà et là quelques pensées éparses dans des lettres qui nous ont été confiées. Quand le supérieur venait de recevoir le *status* de sa maison, il l'exhortait à s'en contenter. « Un Provincial, disait-il, n'est pas libre de créer les hommes et les positions. Il faut qu'il remplisse les places vacantes, en employant ceux que la Providence lui a envoyés. » Il disait encore : « Ne soyez pas trop inquiet, trop exigeant pour votre personnel. Dans votre maison c'est comme dans toutes les autres. Qu'y faire? Quand nous avons fait notre possible, il faut bien espérer que le bon Dieu fera le reste « *Fac quod potes, et contentus eris*[1]. »

Il se montrait plein de bienveillance pour les supérieurs. Il les dirigeait de ses avis, les consolait dans leurs peines, les soutenait dans leurs

1. Faites ce que vous pouvez, et vous serez content.

nécessités, les encourageait à être les pères de leurs communautés.

Il voulait que les religieux d'une maison se groupassent autour du chef, et que celui-ci fût le père de la famille spirituelle. Le supérieur, à son tour, devait préférer à toute œuvre l'avancement spirituel de ceux qui lui étaient confiés : « Qu'un recteur de collége s'occupe d'abord de ses religieux et ne fasse de bien aux enfants qu'après avoir satisfait à ce premier devoir. Les enfants et les parents doivent passer avant les personnes du dehors ; en sorte que les supérieurs soient toujours d'un facile accès pour tous ceux qui sont immédiatement soumis à leur gouvernement. »

Dans leurs rapports avec tous, religieux ou étrangers, il demandait une modeste franchise. « Selon mon petit jugement, la simplicité est la meilleure des finesses, et la droiture la meilleure des prudences. Ainsi, pas de vanterie ni de réclame, mais aussi pas de cachotterie ni de mystère. »

Il tenait à la règle et à l'uniformité dans nos colléges, surtout quand il s'agissait d'exceptions favorables.

« Vous ne pouvez vous prévaloir de la faveur accordée à telle maison. Autrement l'on ne pourrait plus donner une grâce dans un seul collége, sans l'accorder *ipso facto* à tous les autres. Nous

tomberions dans l'inconvénient des priviléges accordés aux ordres mendiants. »

A propos du pèlerinage d'un de nos pensionnats, il écrivait avec une finesse charmante au supérieur de cette maison :

« Des parents vont vous demander d'emmener leurs enfants en pèlerinage. Mais si l'on permet à un seul, il faudra permettre à tous, et tout le collége s'en ira en procession. Certains ont fait vœu de conduire leurs enfants, mais c'est un vœu dont vous pouvez dispenser. »

Tout en tenant à la règle et à une grande similitude dans les usages de sa province, il n'était pas ennemi des essais individuels, surtout quand il s'agissait de diminuer l'éclat, la dépense, ou des récompenses inutiles :

« Ménagez, réservez, disait-il, vivez au jour le jour; si le *moins* suffit, le *plus* est de trop. Il ne s'agit pas de pousser au-delà des limites la question de l'uniformité entre les colléges. » Sans être ennemi des fêtes si propres à élever l'esprit et le cœur et à rompre la monotonie, il n'aimait pas les représentations fastueuses : « Allons dans notre petite voie sans tambours ni trompettes, et vive la liberté de faire du bien avec la modestie pour ne pas faire de bruit. »

On lui demandait la permission de ne donner qu'un prix d'examen à chaque semestre, malgré l'usage qui s'est introduit d'en distribuer plu-

sieurs : « Je vous laisse faire ce que vous faites, et ce qui vous semble bon à tous. L'uniformité elle-même *in medio*. Un peu de latitude à l'initiative individuelle, aux conditions locales. »

Cette latitude dont il est parlé ici, il la donnait volontiers aux supérieurs, sachant que plus il accorderait de confiance, plus on lui en rendrait : « On m'adresse cette demande, pour laquelle je me récuse. Je n'ai garde de m'ingérer dans les affaires de mes chers recteurs ; j'ai assez des miennes et je ne ferais que des bêtises. »

La réserve n'est pas l'abstention. Il surveillait de haut et voulait être averti des événements plus importants. Quant aux menus faits, il en abandonnait l'exécution et la responsabilité à qui de droit.

On lui écrivait un jour au sujet d'un plan qui avait été approuvé dans son ensemble, mais dont on voulait modifier quelques détails. « Vraiment je laisse carte blanche au P. architecte. Avec sa compétence personnelle, assisté de la consulte locale, il voit et sait mieux que nous à distance. »

Parmi les affaires, encore plus pénibles que les plans « qu'il coûte moins de faire que d'exécuter, disait-il », les procès occupent le premier rang. Il en avait une profonde aversion et trouvait, que même en les gagnant, on perdait toujours quelque chose.

Il écrivait à un supérieur : « Abhorrons tout

procès, subissons seulement la nécessité, et quand il y a absence de scandale et espérance de succès, basée sur un droit certain. »

Mais quand il le fallait, il ranimait le courage : « puisqu'on a laissé courir le procès, il faut bien nous-mêmes courir après. »

Quelque graves que fussent les soucis temporels, il tenait avant tout à ce que le supérieur d'un collége n'acceptât que des enfants dignes de notre éducation. Il aurait mieux aimé voir périr une maison que de la voir ébranlée par un scandale : « Ne vous effrayez point, s'il y a encore quelque lacune dans votre chiffre. N'en soyons pas plus faciles pour admettre. Refaisons-nous d'abord ; unissons-nous d'abord ; et tous, *collatis animis et viribus*, remontons le niveau spirituel, moral, disciplinaire et économique ; et le crédit viendra de lui-même. »

S'il demandait qu'un bon supérieur s'occupât avec soin de ses enfants, il voulait aussi qu'il eût une sollicitude constante pour l'âme et la santé de ses frères : « Que le bon Père X. se soigne donc pour se guérir. Mais qu'il se ménage aussi à l'ordinaire pour ne plus être malade ! En faisant moins, quelquefois on fait plus, et alors on fait mieux. »

« Ah ! oui ! écrivait-il à un autre supérieur, étayez ce cher petit Père X., délicat et novice encore dans le métier, mais si digne de bien faire.

Je vous l'ai donné pour être une de vos joies. »

Cependant, en recommandant les soins qui conservent, il excluait les gâteries qui amollissent : « Pour les santés, faites la maman, mais non la bonne maman. »

Dieu n'exauçait pas toujours les vœux des supérieurs. Malgré leur sollicitude, le malade succombait quelquefois. A la nouvelle de la mort d'un jeune Frère : « Notre cher petit Frère, écrivait-il, est donc guéri à jamais. Comme il a été serein pour la mort et que celle-ci lui a été douce! Je regrette mon Frère, mais je le félicite. »

La charité qu'il inspirait était inépuisable, comme les trésors et la bonté de la divine Providence. Un Provincial étranger demandait l'hospitalité pour dix-huit exilés : « Mon bon Père, écrivit-il à un supérieur, comme de raison, à cette demande j'ai répondu sans même réfléchir. Donc en voilà dix-huit dans vos bras. Le présent à la charité; l'avenir à la Providence. »

Il avertissait ainsi le P. Studer : « Nous allons recevoir soixante-dix exilés. Croiriez-vous, mon cher Père, que j'ai pensé à votre charité tant de fois expérimentée, pour être un peu la Providence de cette nouvelle famille? Vous vieillissez, dites-vous; ne serait-ce pas rajeunir? *In corde vita*[1]. »

Les supérieurs eurent bien souvent besoin

1. La vie est dans le cœur.

pendant les jours si agités de son Provincialat, de lever leurs mains vers le ciel. Les temps s'assombrissaient; les ressources manquaient. Au milieu de nos désastres, qui donc pouvait nous secourir, sinon le Père céleste qui n'abandonne jamais ceux qui l'invoquent? Mais il était bien utile qu'un homme de Dieu comme le P. de Ponlevoy pût encourager les chefs de chaque famille, et leur dire : « Tout est bien noir, mon bon Père; au Sacré-Cœur nos âmes, à Notre-Dame nos vies, à saint Joseph nos affaires. »

Ou bien encore : « La grâce est partout avec l'épreuve. On est content de tout, quand on se contente de rien. Ces temps sont mauvais; mais Dieu est si bon! »

Nous verrons plus tard comment il soutint ses frères dans les temps si tristes de la guerre de 1870 et de la Commune. Surtout alors il recommandait de se garder contre la pusillanimité de l'esprit, et il ajoutait cette maxime si sage : « Prenez les moyens humains en ne comptant que sur les divins. »

Si le supérieur au milieu de ses épreuves tombait lui-même malade, il le ranimait alors par des paroles affectueuses : « Comme je pense à vous! quels étranges accidents, mais un vrai martyre! mon Dieu! que j'en ai de peine! et que je voudrais vous soulager et vous guérir! D'ailleurs, je suis si consolé de voir comme on vous aime, et il

semble même que la bénédiction descende sur vos souffrances. »

Il joignait à ces consolations les soins les plus maternels. Il voulait même, s'il le fallait, que le supérieur s'absentât momentanément : « Partez, n'hésitez pas. Mais qui vous remplacera ? Votre bon ange, et c'est assez. »

Une tentation très-forte envahit quelquefois l'âme.

On se regarde comme inutile et comme incapable.

Que la maladie vienne alors briser le corps, et l'âme aura besoin de consolations comme celles-ci : « Mon bon Père, ne soyez pas triste. Ces douleurs auront bientôt passé. En arrivant au collége, vous aviez apporté la confiance ; en agissant, vous avez bientôt gagné l'estime ; et voilà qu'en souffrant, vous avez enlevé tous les cœurs... *Sursum Corda.* »

Mais la plus rude épreuve des supérieurs est de voir les âmes qui leur sont confiées s'écarter du droit chemin. Si surtout elles viennent à perdre leur vocation, cette douleur ressemble à celle de Notre-Seigneur pensant au fils de perdition, qu'il daigne appeler son ami à l'heure même de la trahison. Cette peine des supérieurs, le Père de Ponlevoy cherchait à l'adoucir tout en l'éprouvant lui-même.

Voici une lettre écrite à un recteur de collége

pendant la Commune, après que deux Frères coadjuteurs eurent quitté la Compagnie. Nous la citerons tout entière.

En la lisant, l'on comprendra la charité du père pour ses enfants, et l'attachement du religieux à sa vocation.

« Mon Révérend et cher Père,

« A propos de ces deux défections presque simultanées, j'ai comme besoin de mettre mes sentiments et mes pensées en commun avec vous, et, par vous, avec nos autres frères qui persévèrent dans la fidélité auprès de la croix, fidélité qu'ils ont jurée devant l'autel. Je ne dis rien de la peine intime que ces deux transfuges nous ont faite, surtout dans un moment où nous en avons tant d'autres ; était-ce à des Frères de combler la mesure ? Mais ce qui me frappe, c'est, dans ces religieux dégénérés, l'effacement de la foi et l'abaissement du courage. D'une part, ils ne comprennent plus du tout, on dirait qu'ils ne l'ont jamais compris, tout ce qu'il y a de sacré, d'inviolable et d'irrévocable dans l'engagement qu'ils ont contracté. Ils ont tout l'air de penser qu'on peut donner sa parole à Dieu et la reprendre, quand et comme on veut. D'autre part, quel manque de cœur ! Sans parler de l'ingratitude envers la Compagnie qui est cependant une si bonne mère,

quoi! ils ne veulent plus être compagnons de Jésus, parce que Jésus est en croix! Mais je me demande, mon Père, comment ces pauvres Frères en sont venus là et ont ainsi perdu tout sens religieux? Ah! c'est que malgré tant de grâces, tant de moyens, d'exemples, d'avis, ils ont certainement négligé, abandonné la piété et tous ses exercices, la vertu et tous ses actes, et alors ils sont déchus peu à peu de leur vocation, et, depuis longtemps déjà, ils n'étaient Frères que de nom. Je n'ai point à dire du mal d'eux, mais au point où en étaient les choses, je crois que leur sortie afflige sans doute, mais n'étonne pas et soulage plutôt. Que tous nos chers Frères se consolent en Notre-Seigneur au lieu d'être ébranlés, qu'ils soient affermis; qu'ils profitent pour leur compte même du scandale des autres; qu'ils dédommagent la Compagnie, et surtout Notre-Seigneur par un redoublement de fidélité et de constance.

« Et tous, dans le cénacle, persévérons dans la prière en union avec Marie, mère de Jésus. »

Quant à ceux qui restaient fidèles jusqu'au bout, le P. de Ponlevoy, lui aussi, leur demeurait constamment fidèle. Plus ils s'approchaient du terme, plus les témoignages de sa charité redoublaient. Quand il ne pouvait visiter par lui-même le religieux mourant, il le consolait par ses lettres. Citons l'un de ces adieux. Il est

adressé au P. Stanislas Fréchon[1]. Après avoir consacré sa vie au travail et ses derniers jours à l'instruction des novices, ce généreux athlète se trouvait au seuil de l'éternité, en août 1872. Quelques jours avant sa mort, il écrivit d'Angers au P. de Ponlevoy :

« Depuis que je suis revenu ici, les choses se sont bien précipitées. Les remèdes d'Angers n'ont pas eu plus d'efficacité que ceux de Laval, et n'ont pas eu d'autre effet que d'amener une nouvelle source de dépérissement. « *Magister adest et vocat te*[2]. » Je lui demande d'être digne de lui dire : *Veni, Domine Jesu, veni*[3]. Ce n'est pas que ce sacrifice ne me coûte un peu à cause du travail. Mais je dis que s'il faut travailler pour les âmes, il faut aussi souffrir et mourir pour elles.

1. Le Père Stanislas Fréchon, né à Dieppe le 11 janvier 1820, et mort à Angers le 30 août 1872, était entré au noviciat de Saint-Acheul le 13 août 1839. Le cours de ses études de rhétorique et de philosophie étant terminé, il se livra pendant cinq ans à l'enseignement des humanités dans le collége de Brugelette, avec un vrai talent et un dévouement peut-être excessif. Ses quatre années de théologie, son troisième an de probation, six années de professorat ébranlèrent sa santé déjà fort affaiblie. Après un repos insuffisant quoique prolongé, il fut chargé du noviciat d'Angers. Il y succomba au milieu des novices qu'il avait tendrement aimés et constamment édifiés, victime de son amour pour le travail et pour le bien des âmes.

2. Le maître est là qui vous appelle. (Joan. XI. 28.)

3. Venez, Seigneur Jésus, venez. (Ap. XXII, 20.)

« J'ai à vous remercier, mon Révérend Père, des marques de confiance dont vous m'avez honoré, des témoignages de sympathie que vous m'avez prodigués. Je serai votre obligé durant toute l'éternité. Et maintenant, mon Père, bénissez-moi. J'offre le sacrifice de ma vie pour le salut de l'Église et de la Compagnie. Demain, on m'administrera.

« Votre indigne fils, mais tout dévoué,
« STANISLAS FRÉCHON. »

Cette belle lettre où respire la charité d'un apôtre reçut une réponse digne des sentiments délicats et généreux qu'elle exprimait. La voici :

« Mon Révérend et bien-aimé Père Stanislas,

« P. C. Ah! je le sais, jamais vous n'avez refusé le travail, et à cette heure, vous le désirez encore, et c'est la seule chose que vous regrettiez dans la vie. Mon bon Père, le Maître vous a dit : c'est assez! soyez maintenant sans regret, comme vous êtes sans crainte. Oui. *Magister adest et vocat te.* Ah! c'est à moi que conviennent les regrets, quand je vois partir nos meilleurs et nos plus chers. En quel temps et en quel état vous nous laissez! Sans doute avec vous, comme vous et pour vous, nous disons : *Fiat!* Mais, ô mon

bien cher Père, emportez nos souvenirs, et portez nos commissions à notre patrie, à notre famille. Dans la Compagnie de Jésus au ciel, n'aurez-vous pas compassion pour la Compagnie de Jésus sur la terre? Ne reconnaîtrez-vous plus la province de France?

« Sans adieu, mon bien-aimé Père, reposez-vous seulement dans la paix. Une fois encore, je vous remercie pour nos novices, pour nos scolastiques, pour moi-même, et, puisque j'en ai le droit, je vous bénis au nom de notre T. R. P. Général, c'est-à-dire au nom de saint Ignace, notre commun Père.

« En éternelle union in societate Jesu,

« Servus et frater in X^{to},

« A. DE PONLEVOY. »

Paris, 24 août.

Ces quelques extraits de la correspondance administrative du P. de Ponlevoy montrent assez quelle était l'intelligente tendresse de ce bon Père. On y voit aussi la suavité du gouvernement de la Compagnie, que des ignorants ou des impies outragent sans la connaître.

Mais cette douceur de direction exige des supérieurs l'humilité qui accepte la critique et l'abnégation qui affronte le travail. La croix de

l'obéissance s'allége, en aggravant celle du commandement.

Heureux les inférieurs menés à Dieu par un saint!

Heureux le supérieur lui-même s'il porte sa croix avec amour! Il ressemble à son Maître, et, à force de souffrance et de charité, il mérite de goûter cette parole divine : JE SUIS LE BON PASTEUR!

CHAPITRE III

LE GOUVERNEMENT EXTÉRIEUR. — MISSIONS. — FONDATIONS. — ACCUEIL AUX EXILÉS.

Après avoir pourvu par ses visites, ses dispositions annuelles et ses conseils épistolaires, au bon ordre de sa province le P. de Ponlevoy étendait plus loin son action. Sa charité franchissait les distances. Des missions à soutenir, des maisons à fonder, des exilés à accueillir, telles furent les occupations principales de son gouvernement extérieur.

Le Souverain Pontife a confié à la Compagnie de Jésus un certain nombre de missions. Chacune d'elles dépend d'une de nos provinces. Cette disposition facilite le recrutement du personnel et l'accroissement des ressources. A l'époque dont nous parlons, la province de France était chargée

de pourvoir aux établissements de ce genre, à Cayenne et au Kiang-Nan.

Tant que la Guyane française fut l'unique prison des transportés, la Compagnie se fit un devoir apostolique d'aider ces infortunés. Bon nombre de nos Pères réclamèrent l'honneur de vivre et de mourir sous ce climat meurtrier et réussirent à se faire aimer des forçats qui les avaient maudits autrefois. De nombreuses conversions couronnèrent leur apostolat, mais ces conquêtes furent achetées par les plus rudes sacrifices.

La vie de ces apôtres était dure, sans consolation et sans appui. « Le poste que j'occupe depuis quatre ans, écrivait au P. de Ponlevoy, l'un des plus zélés missionnaires, est véritablement écrasant, et je me sens quelquefois abruti par le travail. Je pourrais, il est vrai, en prendre et en laisser. Mais avoir toujours sous les yeux un millier d'hommes à éclairer, à humaniser, à convertir, est pour moi un fardeau qui m'accable. Je suis jeté au milieu de ceux qu'on appelle la lie du bagne. Et cependant la moisson est si belle! Sur les huit cents hommes que j'ai sur mon pénitencier, six cent trente, malgré les sarcasmes et les injures ont fait leurs Pâques. » Il ajoutait : « Aidez-moi à aimer davantage Notre-Seigneur. »

Le P. de Ponlevoy ne manquait pas à ce devoir. Il soutenait les missionnaires dans leurs épreuves,

les félicitait des succès incroyables qu'obtenait souvent leur ministère, et entretenait avec eux des correspondances actives. Il écrivait régulièrement au P. supérieur de la Mission, même pendant le temps de la guerre et de la Commune. Il n'avait pas de plus grande joie que lorsque le courrier de Cayenne lui rapportait l'histoire des miracles de grâce et de dévouement de ces transportés, et de la vie héroïque de plusieurs missionnaires, apôtres toujours, et souvent martyrs.

De Cayenne, ses regards se reportaient sur la Chine. La compagnie y évangélise deux grands pays, le Tché-ly et le Kiang-nan. Le premier dépend de la province de Champagne, le second de la province de France.

« Qu'on se figure, dit le P. Daniel, dans la *vie du P. Clerc*[1] (p. 312), une province presque aussi grande que la France, traversée de l'ouest à l'est par un immense cours d'eau, le Yang-Tsé-Kiang que des vaisseaux de ligne ont remonté jusqu'à quarante lieues de son embouchure, et arrosée en tous sens par d'innombrables canaux... Tel est le Kiang-Nan dont la capitale est Nankin, et qui se divise en deux sous-provinces, le Ngan-hoei à l'ouest et le Kiang-sou à l'est. On évalue la population totale du Kiang-nan à cinquante mil-

1. *Alexis Clerc, marin, jésuite et otage de la Commune, simple biographie* par le R. P. Charles Daniel, de la Compagnie de Jésus. Paris, Baltenweck.

lions d'habitants, et tout cela ne forme qu'un seul diocèse. Sur ces cinquante millions on ne comptait en 1853 que soixante-dix mille chrétiens. »

C'est de cette mission que s'occupait surtout le P. de Ponlevoy. Il aurait été heureux d'y être personnellement appliqué. Il y envoyait du moins un grand nombre de religieux, et il avait coutume de dire qu'on gagne toujours à donner de bons ouvriers et à faire de généreux sacrifices d'hommes et d'argent pour soutenir de pareilles œuvres.

Plusieurs questions importantes se présentaient au Kiang-nan dès le début de son provincialat.

Le P. Provincial avait d'abord pensé que les jeunes religieux de nos deux provinces chinoises, le Kiang-nan et le Tché-ly pourraient se former dans deux maisons qui les accueilleraient tour à tour. Au Tché-ly, on recevrait les novices et les philosophes; au Kiang-nan les théologiens; c'était un moyen de se reconnaître et de se retrouver pour s'aider au besoin. Mais il fallut renoncer à ce projet d'une exécution un peu difficile. Le scolasticat et le théologat s'ouvrirent donc au Kiang-nan. Le P. Provincial voulut d'abord que les nouveaux arrivés consacrassent une année à l'étude presque exclusive de la langue, puis ils devaient se livrer, de concert avec les religieux indigènes, aux travaux sérieux de la philosophie et de la théologie.

A cette fondation, on en joignit une autre, celle d'un centre scientifique. Frappé des fruits précieux que les sciences avaient produits autrefois en Chine, il pensa que dans un pays aussi constant dans ses traditions, les mêmes causes pourraient amener les mêmes résultats. Il est d'ailleurs plus facile aujourd'hui qu'au temps des Ricci et des Adam Schall de vulgariser les connaissances mathématiques et physiques. Il suffirait de quelques mois pour apporter en Chine des instruments bien plus parfaits que ceux de nos anciens Pères. Les Chinois ne progressent plus. On peut donc, à moins de frais, ravir leur admiration, et conquérir leur sympathie, avant de leur parler du Maître du ciel.

Déterminé par ces motifs, le P. de Ponlevoy se résolut à faire les sacrifices que réclamait le centre scientifique.

Il y avait parmi les professeurs de notre école préparatoire de la rue Lhomond, de vrais savants qu'il n'hésita pas à envoyer en Chine. Il n'ignorait pas qu'en donnant à Dieu et aux âmes ce qu'on a de meilleur, on ne s'appauvrit jamais. Un observatoire météorologique et magnétique, des recherches zoologiques et botaniques, des travaux de science et d'histoire furent commandés à ces nouveaux Académiciens de l'Extrême-Orient.

Mais il fallut leur trouver des ressources; et le P. Provincial était accablé par les charges qui

pesaient sur toutes les maisons de sa province. Un jour cependant, il fit venir le Père Procureur de ces Missions, et lui dit : « Je viens de recevoir une boîte fermée. Je ne l'ai pas encore ouverte, mais je crois qu'elle contient de l'encens. Nous allons partager en bons frères. »

Ils montèrent ensemble dans la chambre du Provincial. Celui-ci ouvrit la boîte : « Tenez, dit-il au P. Procureur, il doit y avoir là quelque chose d'autre. Je vais garder l'encens, et je vous donnerai le contenu. » L'enveloppe est brisée, les deux Pères découvrent une somme considérable, cadeau qu'une générosité chrétienne et anonyme venait d'envoyer sous cette forme délicate. Cet argent servit de fondement à l'observatoire chinois.

Nous ne pouvons encore connaître que peu de résultats de ces premiers travaux. Les missionnaires ont et auront encore à lutter contre bien des difficultés. La terre qui a servi aux briques de l'Observatoire magnétique renfermait des parcelles ferrugineuses. Il a fallu reprendre très-soigneusement tout ce travail. Les naturalistes ont dû remonter les fleuves avec des peines infinies pour se procurer des espèces inconnues en Europe. Mais de nombreuses découvertes, fort appréciées à l'Académie des sciences, ont déjà récompensé leurs travaux.

Les Pères auront à combattre dans les débuts

surtout contre la plus grande de toutes les difficultés, la passion de l'Apostolat.

Obligés de tourner vers l'étude les forces qu'ils pourraient immédiatement consacrer au salut des âmes, il leur en coûtera de ne pas voir des conversions encourager immédiatement leurs ingrates recherches. Mais plus tard, eux-mêmes ou leurs successeurs, se consoleront de leur apostolat scientifique en voyant qu'ils ont été les instruments les plus actifs de la propagation de l'Évangile.

Le second problème qu'eut à résoudre le P. de Ponlevoy fut un problème stratégique. Longtemps les supérieurs avaient cru devoir placer à Chang-hai leur quartier général. On pouvait trouver dans ce port si commerçant un point de ralliement, un centre de ressources, un refuge contre la maladie.

Mais les missionnaires s'aperçurent plus tard que dans cette ville aussi européenne que chinoise, ils n'étaient pas assez contraints de parler la langue, que l'idiome en usage est un patois à peine intelligible dans le reste de la Chine, et qu'on n'exercerait un véritable apostolat dans le Kiang-nan qu'en attaquant le cœur du pays. Un des premiers fondateurs de ces chrétientés, le P. Clavelin disait autrefois : « La mission du Kiang-nan est comme une poire. Chang-hai et ses environs ne sont que la queue de la poire. »

On pensait donc à quitter le littoral et à s'avan-

cer dans l'intérieur. Le P. Provincial se préoccupait sérieusement de ce projet. Plusieurs missionnaires lui en avaient écrit. Mais, comme toujours, il voulait réfléchir avec maturité avant de prendre une décision. Il attendait de Dieu et des hommes une vive lumière. La lumière vint en 1870.

A l'ouest de Chang-hai, au dessus des grands fleuves qui arrosent le Kiang-nan, le pays s'élève et s'embellit. Un missionnaire, malgré la dyssenterie qui le dévorait, s'était aventuré dans cette région ; il était accompagné d'un Frère coadjuteur. Quand ils arrivèrent à la préfecture nommée Ning-ko-fou, ils ne purent se loger nulle part, et trouvèrent à peine de quoi se nourrir. Ils allèrent aux environs, à Siu-tsen, et à force de chercher, ils purent s'abriter dans une maison qu'ils transformèrent immédiatement en église avec le consentement des habitants.

Cependant, chassée par la guerre, une multitude de chrétiens quittait la province du Hou-pé pour entrer dans le Kiang-nan. Apprenant qu'il y avait une église aux environs de Ning-ko-fou, ils vinrent s'y traîner, dit la relation du missionnaire, « horribles à voir, déguenillés, couverts de lèpre et de vermine, mourant de faim, cadavres ambulants. » Plusieurs succombaient en arrivant. Le premier soin du Père, toujours malade lui-même, fut d'administrer les moribonds, de procurer aux plus nécessiteux quelques vêtements

et un peu de riz. Pendant ce temps, le bien se faisait.

Un certain nombre de païens des quatre préfectures du Ou-ho, Tai-pin-fou, Ning-ko-fou et Kouang-to-cheou, touchés de cette charité, demandaient à être instruits de la religion. Le missionnaire à bout de forces et de ressources cria au secours. Il se traîna lui-même jusqu'à Nankin et Chang-hai. Ce fut en vain.

Mgr Languillat, qui allait partir pour le concile du Vatican en septembre 1869, le bénit et lui promit une somme de quinze cents piastres pour acheter une maison dans chacune des quatre grandes préfectures.

« Mais hélas! ajoute le Père, j'étais miné par la fièvre; et l'on songeait plutôt à m'acheter un cercueil. » Les supérieurs, craignant de le voir succomber s'il revenait à sa chère mission, voulaient qu'il restât à Nankin pour se rétablir. Il fit tant d'instances qu'il obtint de retourner à Nin-po. Quelle fut sa douleur, quand il apprit à son arrivée, que, pendant son absence, vingt-cinq chrétiens étaient morts sans sacrements!

Il les aurait suivis dans la tombe, si le Frère chargé de sa santé ne lui eût ordonné de revenir à Nankin. Le Père fit un triduum à saint Ignace, distribua aux plus nécessiteux ce qui lui restait d'argent, et se fit porter à la capitale. Il demanda alors à grands cris aux supérieurs de secourir et

de visiter par eux-mêmes cette belle région, où la moisson était si abondante et blanchissait déjà. Mais on ne put que lui adresser le mot du Sauveur : « Les ouvriers sont en bien petit nombre[1]. » C'est alors que, pressé par une inspiration d'en haut, il écrivit le 21 janvier une lettre navrante au R. P. Provincial. Celui-ci lui répondit le 5 juillet, à la veille de nos grands événements.

« Mon Révérend et bien cher Père, P. C.

« Vous m'écriviez le 1er janvier. Que n'ai-je entendu plus tôt votre cri de détresse! Consolez-vous, pauvre Père. Non, non, nous ne vous abandonnerons pas. On me remet à l'instant cinq mille francs. Je vous les donne, et j'en écris à l'instant à Chang-hai au Père supérieur et je le presse de vous tendre la main. Moi, mon cher Père, je vous donne mon cœur.

« Allons, plus de fièvre, faisons l'œuvre de Dieu *in patientia*.

« En union de vos SS. SS.

« Servus et frater in Christo,
« A. de Ponlevoy. »

« Cette lettre, écrit le missionnaire, pleine d'une tendre charité m'a fait tant de bien à l'âme qu'elle

1. Luc x, 2.

m'a rendu à la vie. Cette généreuse aumône de cinq mille francs a sauvé la naissante chrétienté de Ning-ko-fou. »

A la suite de cette lettre, des Pères missionnaires furent envoyés pour cultiver un champ si fécond. Il y a quelques mois, cette partie du Kiang-nan occidental comptait déjà plus de dix mille catéchumènes; quarante églises s'étaient ouvertes; une vingtaine de missionnaires évangélisaient le pays. Mais le bien qu'ils faisaient est si grand que les païens s'en sont émus au point de détruire les églises et de massacrer plusieurs chrétiens.

Espérons que le calme se rétablira après cet orage, et que Mgr Languillat visitant de nouveau ce district pourra dire encore : « C'est la plus belle partie du Kiang-nan. » En tout cas, les Chinois du Ning-po qui, grâce à la charité de nos missionnaires, auront connu les mystères et pratiqué la morale de l'Évangile, seront heureux au ciel de saluer dans le P. de Ponlevoy un de leurs principaux bienfaiteurs.

Celui qui créait ainsi de nouvelles chrétientés en Chine devenait en même temps fondateur en France, mais à son corps défendant. Les ennemis de la Compagnie ne cessent de parler de l'esprit envahissant des Jésuites. S'ils leur reprochent de chercher à gagner des âmes à Dieu, ce reproche est fondé et les Jésuites chercheront

à le mériter de plus en plus. Mais ambitionner des emplois et des positions honorables, quand on a renoncé à tout pour suivre Jésus-Christ, c'est un peu difficile! Ceux de leurs ennemis qui connaissent mieux ces conquérants si dangereux, prétendent que ces accusations, absurdes sous tous les autres rapports, sont vraies en matière d'enseignement. Nouvelle erreur. Il s'agit moins pour nous de multiplier que d'améliorer les centres d'instruction; et de perfectionner la qualité de l'éducation plutôt que d'augmenter le nombre des élèves. Le fait est, qu'après l'essor de 1850, les supérieurs avaient surtout songé à consolider les colléges qui venaient de s'ouvrir. Ils cédaient à une double nécessité : une grande pénurie de personnel et d'argent. Il avait fallu créer immédiatement plusieurs maisons, et nous ne pouvions pas trouver les ressources que prodiguait autrefois la charité des fidèles. Avant que les biens de mainmorte fussent supprimés, nos fondateurs pourvoyaient pour toujours à la subsistance des religieux enseignants. Dans l'état actuel de la législation, ces donations sont impossibles, et il faut s'ingénier de mille manières pour créer et conserver des établissements nouveaux. D'autre part, quand même les Provinciaux auraient pu facilement augmenter le nombre de leurs colléges, le conseil privé de l'Empereur avait résolu, con-

trairement à la loi de 1850, d'empêcher toute fondation.

Malgré tout, et même avant 1870, la Providence allait forcer et la résistance de la Compagnie et celle du gouvernement. Le P. de Ponlevoy devait se voir obligé, malgré tous ses efforts, à se charger du collége du Mans. L'histoire en est curieuse et touchante; nous y insisterons un peu pour y trouver le type des fondations entreprises par le supérieur dont nous écrivons l'histoire.

A la tête du diocèse du Mans, Dieu avait placé un homme remarquable par la sûreté de sa doctrine, la sainteté de sa vie, et la sagesse de ses conseils, Mgr. Fillion. Ayant enseigné avec succès la théologie, l'Écriture Sainte, les sciences, les langues orientales et modernes, ce prélat comprenait, par raison et par expérience, les avantages d'une éducation religieuse. Aussi avait il salué avec bonheur la naissance et les développements d'une communauté formée nouvellement dans ce but, la Congrégation de Sainte-Croix du Mans. Elle avait acquis successivement de vastes enclos sur une colline qui domine la ville. Mais quand, à la suite de malheurs dont il ne nous appartient pas de faire le récit, cette congrégation dut se retirer de sa maison-mère, la première idée du vénéré prélat fut de confier cet établissement à la Compagnie de Jésus.

Voici comment, à la date du 23 mai 1868, il en écrivit au P. de Ponlevoy.

« La Congrégation de Sainte-Croix possède au Mans un collége autrefois florissant, et maintenant réduit à une trentaine de pensionnaires. Un chapitre général de cette Congrégation doit se tenir à Rome au mois de juin, et il est fort possible qu'il aboutisse à la vente de la maison du Mans, pour liquider les dettes.

« La Compagnie voudrait-elle bien se charger de cette maison? Ce désir, que je conserve depuis longtemps au fond du cœur, est partagé par tout le clergé, et par toute la société de la ville et du pays. Il est peu de jours où je ne l'entende exprimer.

« Je vous en coujure; veuillez réfléchir devant Dieu à tout le bien que vous pourriez faire dans une ville de 46 000 âmes, et dans un pays sillonné de chemins de fer en tous sens.

« Je remets cette affaire entre les mains de Notre-Dame Auxiliatrice. Si elle veut bien la faire réussir, je croirai avoir assez fait pour mon diocèse, et je dirai volontiers mon *Nunc dimittis.* »

Le P. de Ponlevoy refusa d'abord cette fondation par un motif de délicatesse. Convenait-il de se substituer à de bons religieux? Ce scrupule tomba devant un acte authentique et une demande directe du chapitre de la Congrégation de N.-D.

de Sainte-Croix, en date du 12 juillet 1868, et que l'évêque du Mans adressa au P. Général. Mais pour les motifs allégués plus haut, le P. Beckx se vit obligé de refuser.

Le prélat « en eut, selon son expression, la mort dans l'âme. » Il écrivit au P. de Ponlevoy le 24 septembre 1868 :

« Dussé-je passer pour un insensé, je ne veux point désespérer de voir la Compagnie s'établir au Mans. Il m'est impossible de croire que toutes les prières qui se font dans nos communautés, que les vœux unanimes de toutes les familles de mon diocèse, ne soient point exaucés.

« La plus grande difficulté est celle des sujets. Ne pourrait-on pas se borner, en commençant, aux premières classes? Si vous le désirez, je pourrais vous prêter quelques auxiliaires. J'ai écrit dans ce sens au T. R. P. Général. S'il vous demandait de nouveau votre avis, je vous en conjure, donnez-le favorable; le Maine, l'Anjou, la Normandie vous auront la plus vive reconnaissance. »

Mais le P. de Ponlevoy était aussi bien armé pour la résistance que Mgr Fillion pour l'attaque. La réponse fut encore négative. Les besoins de la Providence s'aggravaient. Les Missions réclamaient des ouvriers. Les charges de nos maisons étaient fort lourdes. Il serait impossible de trouver les ressources nécessaires pour réaliser une pareille entreprise.

Mgr Fillion ne se decouragea point. Un motif nouveau se présentait. Il espérait que les difficultés pécuniaires pourraient disparaître, en partie du moins. Il résuma toutes ces raisons dans une fort belle lettre au T. R. P. Général, qui montre à la fois et son intelligence du bien, et son cœur de père.

Le Mans, 28 Novembre 1868.

« Mon Très-Révérend Père,

« Pardonnez-moi de revenir à la charge pour une affaire qui paraît jugée définitivement, mais sur laquelle je ne puis prendre mon parti. J'avoue que je n'ai jamais pu renoncer à toute espérance. Quand je prie, l'histoire de la Chananéenne me revient toujours à la pensée.

« Notre-Seigneur Jésus-Christ l'avait repoussée absolument, et cependant, il lui accorda la faveur qu'elle sollicitait. Il ne s'agit pas pour moi de la santé d'un de nos enfants; il s'agit du salut éternel d'un grand nombre qui, sans vous, seront élevés dans l'indifférence et l'incrédulité universitaire, et iront grossir le nombre des libres-penseurs; avec vos Pères, au contraire, ils deviendront de fervents chrétiens, et plus tard des élus qui formeront votre couronne.

« A cette pensée, j'espère et je me dis : « Si l'on

n'accorde pas cette grâce à nos mérites, on finira par céder à nos importunités.

« Je n'aurais pourtant pas osé les renouveler si vite, mon Révérend Père, si la Providence ne s'était chargée de faire disparaître une partie des obstacles, et de préparer des circonstances beaucoup plus favorables que celles qui se présentaient d'abord. J'ai trouvé une famille noble, riche, amie de la Compagnie, disposée à acheter la propriété et à la céder à vos Pères au prix d'une modeste location. Mais on met pour condition formelle que les Pères Jésuites promettront de venir. On ne ferait pas pour d'autres un pareil sacrifice.

« Considérez, je vous en conjure, mon Très-Réverend Père, la situation dans laquelle je me trouve. Si vous dites : *Oui*, Sainte-Croix sera acheté immédiatement, et un bien immense assuré à mon diocèse et aux diocèses voisins; car un réseau de cinq lignes de chemins de fer qui se croisent au Mans, font de cette ville un point central. Je demanderai à Dieu qu'il me laisse le temps d'y voir vos Pères bien établis et de les aider de tout mon pouvoir; puis je dirai volontiers : *Nunc dimittis... Viderunt oculi mei salutare tuum* [1].

« Si au contraire vous dites *non*, les promesses qui m'ont été faites, seront non avenues; je verrai vendre, par morceaux, la magnifique pro-

1. Mes yeux ont vu votre salut.

riété de Sainte-Croix, si bien située pour y établir un collége, et je me trouverai seul en face 'un lycée où tant de jeunes âmes s'en vont perdre a foi chaque année. Mes vénérés prédécesseurs 'ont pas voulu faire concurrence au P. Moreau, t nous n'avons ici aucun établissement d'éducaion chrétienne.

« C'est à votre cœur, mon Très-Révérend Père, 'est à votre charité et à votre zèle que je confie a grave el pénible alternative dans laquelle je ne trouve. Je vais faire prier plus que jamais ans les communautés et les familles chrétiennes our le succès de cette grande affaire. J'ai la conance que Marie immaculée sous la protection de ui je mets ma prière, vous inspirera le moyen e concilier les intérêts de la Compagnie et les ôtres, et nous obtiendra une décision favorable.

« Veuillez m'excuser, mon Très-Révérend Père, t agréer l'assurance du profond respect et de entier dévouement de votre très-humble servieur *in Christo*.

« † Charles, Év. du Mans. »

Cette belle lettre mit l'affaire dans un nouveau our.

Une lueur d'espérance arriva au vertueux rélat le 23 décembre; « cette lueur, écrivait-il, uffit pour m'enlever la douleur d'une attaque de

goutte; la certitude m'en eût guéri complétement. » La certitude n'existait pas cependant. Le conseil privé de l'Empereur avait, contrairement à la la loi de 1850, décidé d'arrêter toute nouvelle création de collége libre.

Un ministre d'autant plus ennemi de la liberté qu'il en affichait le culte, disait à un député qui l'écrivait au P. de Ponlevoy : « Il ne dépend pas uniquement de moi de faire aux Congrégations la faculté de créer de nouveaux établissements. La mesure restrictive qui les concerne a été prise en conseil du gouvernement; elle ne pourrait être révoquée qu'en conseil, et je voterai pour le maintien de la restriction, attendu que nos établissements universitaires sont très-supérieurs, *sous tous les rapports*, aux établissements congréganistes. Permettre à ceux-ci de se multiplier, empêcherait l'Université de faire tomber les préventions qu'elle inspire à tort, à un certain nombre de familles. »

Le P. de Ponlevoy adressa cette triste nouvelle à l'évêque du Mans. M. Duruy décidant que les établissements universitaires étaient très-supérieurs sous tous les rapports, même religieux et moraux, aux maisons congréganistes, Monseigneur Fillion ne devait plus compter sur le ministre. Mais il s'appuyait sur Dieu et ne craignait rien. « Je vais faire redoubler les prières, écrivait-il le 3 janvier 1869, et plutôt que de me

faire échouer, Notre-Seigneur supprimerait le conseil privé et son arrêt illégal. »

Cependant, il ne négligeait aucun des moyens humains. Il fit exprès un voyage et séjourna à Paris pour y multiplier ses démarches. Il visita les députés, les ministres et l'empereur.

« Il ne sera pas sans intérêt, écrivait-il au P. de Ponlevoy, de connaître la fin de mes démarches auprès de *M. Baroche*. Elles ont continué pendant tout le carême, sans succès, ainsi que vous le verrez par la copie d'une lettre que j'ai reçue le Samedi-Saint (1).

« Comme les gouvernements passent, et que la Compagnie de Jésus demeure, j'espère que vos prières ne seront pas perdues, et qu'en des temps meilleurs la ville du Mans aura le bonheur de posséder un collége dirigé par elle. »

1. Voir aux pièces justificatives l'Appendice E. — On y verra que, d'après M. Baroche, « les tendances des esprits étaient peu favorables aux congrégations non reconnues; que les créations nouvelles ne manqueraient pas de susciter des réclamations, etc. — » Mgr Fillion répondait avec une sage fermeté que l'opinion publique suivait un double courant. « Il y a, disait-il, l'opinion des libres-penseurs de la Presse. D'un autre côté, il y a l'opinion des catholiques, des conservateurs qui veulent une éducation basée sur la religion. De ces derniers, le gouvernement n'a rien à redouter. Ce n'est pas parmi eux que se rencontrent ceux qui brisent les trônes et renversent les dynasties. Je le crois assez fort pour n'avoir rien à craindre non plus des premiers, etc.

Mais la Compagnie elle-même avait secondé les vœux de M. Baroche et de ses collègues qui, en agissant comme elle, ne croyaient guère la servir. Le P. Général n'avait rien accepté. En vain Mgr Fillion avait-il sollicité de nouveau. — Sa demande, accueillie avec le respect et la vénération dus à son caractère et à sa personne, rencontrait partout des obstacles qui paraissaient insurmontables. Il lui vint alors à l'esprit de s'adresser au premier supérieur de la Compagnie de Jésus, au Souverain Pontife. Il lui écrivit une lettre admirable que nous ne possédons pas, mais qui arracha des larmes à tous ceux qui la lurent. Le Pape, ému lui-même, fit une prière au Père Général. Dans sa bouche, une prière est un ordre, Le T.-R. Père obéit, et la fondation du collége fut résolue, à la double condition que le P. de Pon-levoy fit connaître à Mgr Fillion le 4 septembre : « Si le véto du gouvernement est levé, la maison achetée, nous demanderons votre bénédiction et nous entrerons. »

L'acquisition de Sainte-Croix demandait une bonne volonté et une générosité exceptionnelles. Monseigneur se tourna de tous les côtés. Après bien des démarches restées infructueuses, au moment où tout semblait perdu, un noble acquéreur se présenta le 2 octobre.

Monsieur le marquis de Nicolaï en faisant l'avance immédiate de la somme nécessaire satis-

fit à la fois le vœu du pieux Évêque, de la Congrégation de Notre-Dame de Sainte-Croix et de la Compagnie de Jésus.

Restait cependant une difficulté bien grave : il fallait détruire l'opposition systématique d'un gouvernement ombrageux. Dieu la résolut, comme il fait souvent, par un coup imprévu. Le ministre mourut, le ministère tomba. Le cabinet qui lui succéda ne fit que passer, et le ministère nouveau ne s'opposa point à l'entrée des Jésuites.

Les plans d'un collége, le personnel qui doit le composer doivent être préparés longtemps et sérieusement à l'avance. Mgr Fillion pressait le P. Provincial de prendre au plus tôt les dernières dispositions.

Après quelques résistances, celui-ci céda enfin. Plus tard, il racontait comment, en venant prendre un soir possession de Sainte-Croix, et n'y trouvant littéralement que les murs, il prit par terre, avec les témoins de cette petite scène, à la lueur d'une bougie placée sur une bûche, le modeste repas que la charité des carmélites lui envoyait désormais chaque jour.

Enfin, le 6 octobre 1870, Mgr l'Évêque ouvrit lui-même, par la messe du Saint-Esprit, les exercices scolaires, en présence d'une quarantaine d'enfants de quatrième, cinquième, sixième et septième.

Le collége du Mans était fondé.

Autant le P. de Ponlevoy avait dû opposer de résistance à la création de ce collége, autant il montra de zèle pour l'accroissement progressif de cet établissement.

Le système adopté pour le faire grandir avec sécurité était le meilleur. On n'ouvrait pas toutes les classes; on ne recevait pas dans les cours les plus élevés des élèves formés à différentes écoles, imbus de préjugés divers et apportant aux nouveaux maîtres un esprit de méfiance ou des habitudes irrégulières.

On formait un petit noyau d'enfants choisis qui grandissaient sous l'œil de Dieu et de leurs parents, et se façonnaient peu à peu à l'esprit de la maison, puis l'imposaient aux nouveaux venus qui l'acceptaient sans comparaison odieuse et sans arrière-pensée.

Tel sera le système appliqué plus tard à d'autres fondations. Nous les indiquons par avance, à cause du lien étroit qui les rattache à la fondation du Mans.

En 1871, un essor généreux porta la France vers la religion. Les malheurs de la guerre et les scandales d'un régime oppressif sous le nom de liberté tournèrent un peu les esprits du côté des seules idées qui peuvent assurer à notre pays le repos et la gloire.

On commença à comprendre alors que l'éducation chrétienne avait le privilége exclusif de nous

régénérer. De là, des pétitions nombreuses adressées à la Compagnie, signées par de notables habitants de Cherbourg, Fontainebleau, Évreux, Nevers, Versailles, Rouen, Tours, Brest.

Pour les motifs allégués plus haut, le Provincial de France ne put accepter de fonder de nouveaux colléges, que dans ces deux dernières villes, et après avoir résisté le plus longtemps possible.

Mgr Fruchaud, archevêque de Tours, allégua les mêmes raisons que Mgr Fillion. Le chef-lieu de son diocèse était une ville centrale. Le bien à faire était considérable.

Le premier local offert se trouvant insuffisant, une société civile composée d'amis généreux, se chargeait de trouver et d'exploiter un local plus spacieux au centre même de la ville. Les Pères ne seraient que les locataires de cette maison. On ne demandait qu'un externat, ce qui exige un personnel moins nombreux. Ce personnel serait encore réduit, si l'on ne commençait que par les petites classes. A ces conditions seulement, et après de longs débats, le P. Général et le P. de Ponlevoy acceptèrent cette fondation. Monseigneur l'archevêque vint bénir la petite chapelle provisoire, le 31 juillet, fête de saint Ignace, dans l'hôtel de la Ferté, en attendant la translation du collége dans la rue de la Scellerie.

Deux mois après, la même cérémonie avait lieu

a Brest, sous la présidence de Mgr de Quimper. Là aussi un externat nouveau était établi; et à côté, une école préparatoire de la marine. Autrefois placée à l'école Sainte-Geneviève, elle allait grandir sous les yeux de Notre-Dame de Recouvrance, en vue du *Borda*, et en face de l'Océan.

Avant de mourir, le P. de Ponlevoy, déjà déchargé de son Provincialat, devait voir avec bonheur une autre fondation également appelée depuis longtemps par les vœux du P. Olivaint, celle d'un externat dans Paris, sur la rive droite.

Le fondateur, était l'ami par excellence du religieux dont nous écrivons l'histoire et fut le dernier admis auprès de son lit de mort. Il lui avait souvent fait la confidence de ses projets qui devaient se réaliser en octobre 1874.

Le dévouement de ces généreux fondateurs et de ceux qui les ont secondés fut encouragé à la fin de sa vie, par le P. de Ponlevoy. Il voulut se traîner jusqu'à l'Externat, et saluer de ses derniers regards une maison où le zèle allait continuer ce qu'avait commencé le sacrifice.

La charité des bienfaiteurs qui aidait et poussait quelquefois, malgré lui, le P. Provincial à créer des œuvres nouvelles, l'aidait aussi à recueillir les débris des naufrages. La charité fut la vertu caractéristique de son Provincialat.

Dès 1868, pendant les premières négociations relatives à la fondation du Mans, la révolution d'Espagne éclatait. Le cri de *Vive la liberté, mort à la reine!* avait retenti à Cadix, à Barcelone, et bientôt à Madrid. Après avoir proclamé la liberté des cultes, d'association et d'enseignement, le gouvernement de Prim venait, avec la logique de la Révolution, de décréter l'expulsion des Jésuites. Les Pères furent chassés de Port-Sainte-Marie, de Léon, de Valladolid, de Carion, au milieu des clameurs d'une populace effrénée, et des larmes d'un peuple faible et honnête.

Dans leur détresse, les proscrits tournèrent les yeux vers la France et s'adressèrent à nos Supérieurs. Ils connaissaient la charité du P. de Ponlevoy.

Le P. Gelabert, provincial d'Aragon, lui écrivit : « Veuillez me dire si notre jeunesse pourrait trouver près de vous un port pour les débris de ce naufrage aussi furieux qu'imprévu. Je vous fais la même demande pour nos scolastiques napolitains. »

Le P. de Ponlevoy répondit avec empressement à cette demande. Mais les PP. Provinciaux de Lyon et de Toulouse ayant fait les mêmes offres, avec la même générosité, les jeunes Jésuites d'Aragon furent dirigés vers le midi de la France. Les philosophes et les juvénistes trouvèrent un asile à Aix, et les théologiens à Vals.

Un journal disait à ce propos : « Tous les pays chassent les Jésuites ; on nous en accable ».

De son côté, le P. Labarta, Provincial de Castille, demandait pour les siens un asile en France. Le P. de Ponlevoy souscrivit immédiatement à cette demande et mit à la disposition des PP. castillans trois de nos maisons. Le P. Labarta, à la date du 8 octobre, remercia le P. Provincial de Paris, qui lui offrait aussi promptement cet utile concours.

Le temps ne fut point perdu. Cent soixante-huit Pères ou Frères furent accueillis avec empressement. La résidence de Poitiers s'ouvrit pour les novices. La maison d'Angers abrita les juvénistes, et les théologiens reçurent à Laval du P. Studer la plus généreuse hospitalité. Ces pauvres exilés nous arrivèrent, conduits par leur nouveau Provincial, le P. Gomez, dans les accoutrements les plus divers et l'état le plus lamentable. Mais l'amitié qu'on leur témoigna partout en France leur fit comprendre que la Compagnie de Jésus est une mère d'autant plus aimante que ses enfants sont plus malheureux.

Une fois installés à Laval, le P. de Ponlevoy écrivit en latin à ces hôtes bien-aimés, la belle lettre dont on va lire la traduction :

« Je vous redirai ce que j'écrivais naguère à votre Père Provincial. Autant vos malheurs m'ont causé de peine, autant votre situation

nouvelle me cause de joie. Il est bien consolant pour moi de subvenir avec une charité fraternelle aux nécessités de mes frères. Consolez-vous à votre tour. Retenez bien ceci : Il y avait autrefois deux provinces, l'une à Madrid, l'autre à Paris. Ces deux provinces n'en font qu'une. Vous êtes sur une terre étrangère, mais toujours dans votre famille. Et je ne sais vraiment quels doivent être les plus heureux et les plus favorisés, des exilés ou des hôtes. Tout ce qui nous appartient est à vous; et tant que nous aurons un autel, un toit et une table, nous serons bienheureux de les partager avec vous.

« Ne craignez rien : si l'espace est étroit, le cœur se dilatera. Bien des choses vous manqueront tout d'abord; mais la tendresse industrieuse du R.-P. Recteur, les soins intelligents du P. Ministre, la charité affectueuse de vos frères suppléeront peu à peu à tout; et la sainte pauvreté sera votre Providence.

« Allons! chers Frères, chers compagnons de Jésus, je vous salue et vous embrasse tous et chacun d'entre vous. Mais cela ne me suffit pas. Je compte bientôt vous visiter, et jouir de votre vue et de votre amitié [1]. »

Fidèle à sa promesse, le R. Père s'empressa d'aller voir les nouveaux frères et de leur faire

1. Voir plus loin aux pièces justificatives le texte latin de cette lettre. Appendice B.

oublier à force de charité les douleurs de l'exil.

Un an après, quand éclatèrent nos tristes événements, les Pères espagnols quittèrent Laval pour se rendre soit en Espagne, soit dans le midi de la France, et le P. Portès, leur ancien supérieur, écrivit au P. de Ponlevoy :

« Mon Révérend Père, P.C.

« C'est au nom de tous les PP. et FF. espagnols qui ont eu le bonheur de vivre presque deux ans à Saint-Michel de Laval, et aussi en mon propre nom, que je viens aujourd'hui vous faire mes adieux les plus affectueux... Je vous renouvelle, mon R.-P., les témoignages de notre plus vive reconnaissance pour la bonté maternelle avec laquelle vous nous accueillîtes dans votre province et dans cette admirable maison de Saint-Michel, où nous trouvâmes un Père tout plein de sollicitude à notre égard, et des Frères nombreux n'ayant qu'un cœur et qu'une âme avec nous. Merci, mon Révérend Père, encore une fois, merci. »

Les mêmes actions de grâces furent envoyées par le P. Feliù, au nom de nos Pères d'Angers.

Anticipons. Nous voici en 1873. La persécution, selon le vœu de saint Ignace, continuait à sévir contre la Compagnie de Jésus. Les PP. espagnols avaient été proscrits; les Jésuites français avaient payé de leur sang leur dévouement

à leur pays, nos Frères de la Province de Vénétie, chassés de leur patrie et réfugiés en Tyrol, allaient être renvoyés de ce nouvel asile.

Le premier janvier, ils reçurent l'ordre trop doux pour des criminels, trop dur pour des innocents, de quitter dans un mois le territoire de l'Autriche.

Sur ces entrefaites, un ami généreux, M. de Vauguyon, voulut affecter son château des Alleux, près Laval, à une bonne œuvre. Le P. de Ponlevoy, auquel il en fut référé, vit dans cette offre généreuse un trait de Providence. Les religieux persécutés allaient donc trouver un asile ! Il en écrivit aussitôt au P. Marucci, alors Provincial. Mais les ressources manquaient; le voyage devenait impossible. Une réponse douloureusement négative fut faite à l'invitation du P. de Ponlevoy. Celui-ci contristé, sans être abattu, voulut faciliter l'arrivée des fugitifs sur le sol de France. Il adressa donc à la Compagnie du chemin de fer une demande de réduction de prix. La concession se faisait attendre. Les persécuteurs autrichiens pressaient.

Le P. de Ponlevoy envoya un télégramme, suivi d'une lettre. « Venez, mes frères; vous m'appelez par mon nom; je vous réponds de tout mon cœur. Je vous avance vingt mille francs pour votre voyage. Si vous pouvez me les rendre, vous le ferez. Sinon, saint Joseph s'en chargera. »

Ces nouvelles firent une telle impression sur l'âme du P. Marucci, qu'il ne pouvait s'empêcher de montrer le télégramme et la lettre à tous ceux qui entraient dans sa chambre. Il pleurait, la portait à ses lèvres, et s'écriait : « Quelle charité ! quelle charité ! »

Sa reconnaissance se traduisait par les lignes suivantes, adressées au Provincial de France.

« Vous venez de nous fournir les moyens ; il n'y a plus lieu de douter. Nos Pères vont partir pour les Alleux. Quelles actions de grâces pourront égaler votre insigne bienfait ! »

Tout fut donc décidé, et le P. Anselmi, qui avait autrefois enseigné la théologie en France, fut choisi pour conduire les exilés. Avant leur départ, ils allèrent trouver le P. Marucci pour recevoir sa bénédiction. Celui-ci éclata en sanglots. Tant d'émotions diverses anéantirent ses forces. Il s'était offert en victime pour ses frères bien-aimés. Le sacrifice fut accepté, et quelques jours après, il mourait d'une mort subite, mais préparée. Il succombait à la fois à l'excès de la douleur et à l'excès de la joie. Ses religieux proscrits étaient sauvés.

Ils vinrent successivement à Paris, par bandes de dix ou douze. Le P. de Ponlevoy les reçut, leur fit visiter la capitale, puis les dirigea vers Laval, et veilla lui-même aux moindres détails de l'installation.

Mais là ne se borna pas sa charité :

« A peine quinze jours s'étaient-ils écoulés depuis notre arrivée, raconte un des exilés, que le P. Provincial voulut savoir par lui-même si nous étions pourvus de tout ce qui est nécessaire. Après avoir visité la maison, il s'aperçut que nous étions à l'étroit. Il nous offrit immédiatement le nouveau bâtiment d'Angers pour y transférer nos novices. Puis, prenant à part notre P. Ministre : « Mon Père, lui dit-il, je veux que vous ne manquiez de rien, et je vous recommande instamment de vous adresser au P. Procureur de Laval chaque fois que vous aurez besoin de quoi que ce soit. »

Ces attentions délicates lui attachaient le cœur de sa nouvelle famille. Aussi, ses enfants des Alleux trouvaient-ils trop courtes les visites fréquentes qu'il leur rendait. Un jour entre autres, au moment où il allait se retirer, une pluie torrentielle lui barra le chemin du retour : « Allons, dit-il joyeusement, je vois que vous voulez imiter sainte Scolastique et appeler l'orage pour retenir votre hôte. »

Miracle ou non, plus tard, il fit allusion à ce petit souvenir dans une réponse à une lettre de remercîments.

« Vous voulez bien me remercier, vous et vos chers enfants, et par ce seul fait, vous changez aussitôt les rôles, et vous m'obligez à vous remercier tous moi-même, ou du moins, quittes à

l'égard les uns des autres, nous irons tous ensemble, comme des frères, bénir notre tuteur commun, le bon saint Joseph.

« Il est bien sûr que l'année dernière, dans votre détresse d'exilés, s'il vous a été bon de recevoir l'hospitalité, il nous a été meilleur encore de vous l'offrir. N'est-ce pas : *Quoniam dixit Dominus Jesus : Beatius est magis dare, quam accipere*[1] ? C'est donc ainsi qu'on pense dans la Compagnie, et que n'eussiez-vous pas fait pour nous à notre place! Veuillez le croire, mon Révérend Père, je conserve toujours un très-doux souvenir de cette chère famille des Alleux, de la charité qui la caractérise et de cette paix *super omnem sensum*, qui est comme une indemnité de l'exil et de la persécution.

« Je le sais par une double expérience, vous fêtez tous vos visiteurs ; aussi se fait-on une fête d'aller vous voir. Quoi! ne mettez-vous pas le ciel même de la partie ; et faute de mieux, à la manière de sainte Scolastique, vous appelez un orage pour retenir votre hôte. »

Ainsi, d'après cette lettre, le P. de Ponlevoy était l'obligé de ceux qu'il assistait. Mais les Pères exilés ne l'entendaient point ainsi, et leurs Provinciaux le déclarèrent nettement.

Voici comment se terminait la lettre du P.

1. Il est plus heureux de donner que de recevoir (Act. XX, 35).

Ragazzini, Vénitien, Provincial de Rome : « Je dois un double hommage de gratitude à Votre Révérence, et je La remercie tant au nom des théologiens romains qui étudient à Laval, qu'au nom des Vénitiens que vous venez de recevoir avec une charité si généreuse. Je sais que je ne puis rien vous donner en retour, que cet aveu deux fois répété de notre reconnaissance. Dieu fasse le reste. »

En 1874 le P. Tedeschi demanda aux Pères de la Providence de Venise qu'il gouvernait, des prières spéciales pour l'âme du P. de Ponlevoy : « C'est lui, disait-il, qui l'année passée a procuré à nos jeunes religieux chassés de Trannin, une maison de refuge dans sa province, et ajoutant la générosité à la charité, a concouru aux dépenses du voyage et de l'installation dans cette maison. Il est donc juste que pour reconnaître ce bienfait signalé rendu à notre province, nous donnions à l'âme de ce père vénéré, notre bienfaiteur, les suffrages de nos prières. »

Nous avons cité ces deux lettres comme l'attestation authentique et solennelle de la charité du P. de Ponlevoy. Ce qu'il fit pour les Missions de notre province, pour les deux ou trois cents exilés d'Espagne ou d'Italie, ne fut qu'une manifestation plus éclatante de cette bonté surnaturelle. De toutes parts, on lui écrivait des lettres de remercîments : de Rome où il envoya de larges

aumônes, notamment pour une urne offerte au tombeau de Berchmans; du Maduré, où il secourait le P. Saint-Cyr; de Syra, de la Nouvelle-Orléans, de Londres, d'Allemagne, on lui adressait des actions de grâces dont il oublia de brûler le témoignage.

Que de pauvres familles lui durent le bienfait de la vie du corps et de l'âme! Et cependant, « sa main gauche ignorait les bienfaits de sa main droite », écrivait le P. Rubillon. Une humble charité, tel fut le trait caractéristique de son gouvernement.

Ne comptant point sur lui pour assister ses Frères, il se jetait à corps perdu dans les bras de la Providence. Nous verrons au chapitre suivant, avec quelle confiance il recourait à Dieu, au milieu de nos plus affreux malheurs, et nous l'entendrons redire par ses actes, la parole citée plus haut : « Le présent à la charité; l'avenir à la Providence. » Ou bien encore : « Au Sacré-Cœur nos âmes, à Notre-Dame nos vies, à saint Joseph nos affaires. »

CHAPITRE IV

GUERRE ET COMMUNE

Vers le milieu de l'année 1870, le P. de Ponlevoy écrivait au P. Général avec son humilité ordinaire : « Je ne suis plus bon à rien... Je me trouve bien cassé au physique et au moral. Après mes treize années consécutives de supériorité à la rue de Sèvres, suivies immédiatement de six années de Provincialat, je sens le besoin autant que le désir de reposer mon esprit, mon cœur et mon âme... En définitive, je n'ai qu'une ambition, me retirer de toute administration, et me concentrer dans les choses spirituelles.

« Veuillez, mon Très-Révérend Père, me pardonner, me délivrer et me bénir ! »

Le P. Général répondit à cette humble demande :

« La question de changement de Provincial ne presse aucunement. Je conçois que, dans ce moment surtout, la croix est bien pesante, et, sous ce rapport, je désirerais vous délivrer; mais il est impossible pour le moment. Tout le monde a confiance en vous, mon cher Père, et le Père Général en premier lieu. Continuez donc encore à exercer la patience et à faire l'œuvre de Dieu.

« Quand les circonstances le permettront, nous aurons égard à votre désir. En attendant, allez en avant, comme vous avez fait jusqu'ici.

« A. M. D. G. »

Oui, il fallait aller en avant; les graves événements de cette année rendaient le changement impossible.

A la fin d'un article sur le concile du Vatican, le P. de Ponlevoy écrivait ces mots : « Quelle admirable chose que cette politique d'en haut qui maintient l'Europe en paix, tant que la paix est nécessaire à l'Église, et qui agite le monde du souffle de la guerre quand l'œuvre divine, pour accomplir sa tâche, a besoin qu'une soupape de sûreté soit ménagée à l'excitation des esprits! »

L'Église avait donc eu le temps de tenir ses grandes assises. Mais bientôt après elle allait avoir ses épreuves. Le Pontife déclaré infaillible recevait par de nouveaux malheurs la consécration de sa nouvelle gloire; et la France, qui l'a-

bandonnait, allait être abandonnée à son tour.

Dès que la guerre fut déclarée, le P. de Ponlevoy offrit immédiatement à l'armée et au gouvernement le concours de ses religieux en qualité d'aumôniers volontaires. Ce genre de ministère est très-agréable à notre Compagnie, et, saint Ignace, son fondateur, voulait introduire comme exercice du noviciat l'épreuve des camps. La lettre que le Père écrivit à l'impératrice-régente exposait avec énergie et clarté les motifs de sa demande.

« Faut-il encore, disait-il, des prêtres dévoués pour nos braves soldats? Au premier signal, nous voici tous. Religieux et citoyens, après Dieu, nous nous devons à la France. Pour nous, aucune place d'honneur, mais le poste du sacrifice; aucune récompense terrestre, si ce n'est d'avoir servi Dieu et la patrie. Depuis plus de vingt ans, nos Pères de Cayenne vivent et meurent sans désirs comme sans regrets, et nous les estimons heureux.

« Mais aurions-nous peut-être, avec le dévouement commun, quelque titre particulier?... Votre Majesté en jugera.

« Soldats nous-mêmes par état et par caractère, la sympathie est immédiate et comme naturelle entre les militaires et nous. Déjà des relations de la plus intime confiance nous unissent avec un grand nombre d'officiers supérieurs, et même avec plusieurs généraux en chef; plus de cinq

cents officiers de l'armée d'opération furent nos élèves de l'école Sainte-Geneviève et sont toujours nos enfants et nos amis. Certes, ils se suffiront pour bien se battre; mais, après la bataille, combien auront besoin de nous !

« Si Votre Majesté daigne agréer nos services, j'ose le croire, elle aura sauvé bien des âmes, et consolé bien des mères. »

La réponse à cette belle lettre fut bienveillante, mais dilatoire.

Sans se décourager, le P. de Ponlevoy porta sa demande au président de l'Association de secours aux blessés, M. le comte de Flavigny, auquel on l'avait renvoyé, et en obtint pour nos Pères l'autorisation de concourir à la formation de quelques ambulances volantes. C'est ainsi que le P. de Bengy fut attaché à l'une d'elles. Un grand nombre de ses frères imitèrent son exemple, soit en courant sur les champs de bataille, soit en consacrant leur temps au salut des blessés et des malades. Presque tous nos colléges et toutes nos résidences furent transformés en hôpitaux militaires. Il n'y avait là rien de bien extraordinaire. Quand nos enfants combattaient et mouraient, il était bien naturel que leurs Pères veillassent à leur chevet et priassent pour eux.

Mais ceux-ci n'en étaient pas moins dignes de bienveillance, et le P. Général leur venait en

aide, lorsqu'il écrivait au P. de Ponlevoy, le 10 octobre : « Veuillez encourager, à l'occasion, avec le plus de charité possible, tous et chacun des nôtres ; surtout ceux qui, au milieu des dangers de la guerre, se dévouent avec un zèle infatigable au salut des soldats. »

Cependant, les événements devinrent de plus en plus lugubres. Nos défaites s'aggravaient. La capitulation de Sédan fit une impression d'autant plus douloureuse sur l'âme éminemment patriotique du P. de Ponlevoy, que la veille une nouvelle pleine d'espérance avait circulé dans tout Paris. Puis, quand l'empire s'écroula et que la République fut proclamée :

« Eh bien, définitivement, tout se précipite, écrivait-il le 5 septembre : quel désastre sans exemple! et ici, hier, quelle catastrophe d'un autre genre ! On dirait une fatalité partout... Oh ! non! une Providence en tout... Comme le doigt de Dieu est là, sur l'empire et sur Paris ! »

En proie à ces angoisses, le P. Provincial se demandait quelle conduite il devait tenir. Paris allait être cerné et il ne pouvait communiquer avec les maisons de sa Province. D'un autre côté, comment abandonner ses enfants assiégés?

L'obéissance vint le tirer de cette anxiété. Il reçut une lettre du P. Général, lui donnant l'ordre de quitter la capitale. Il partit donc, quoique à regret, et alla s'établir au Mans.

Là, les plus tristes nouvelles lui arrivaient de tous côtés. Aux désastres de la patrie, venaient se joindre les douleurs de la famille. A Rome, le Saint-Père s'était vu contraint de céder à la force, et plusieurs religieux français avaient été obligés de partir pour l'Angleterre ou l'Allemagne.

En France, le nouvel ordre de choses commençait en quelques endroits par la guerre aux Jésuites: « A Lyon, durant sept semaines, écrivait le P. de Ponlevoy, nos Pères ont été pillés, détenus dans des cachots comme des malfaiteurs. A Marseille, on les a habillés en galériens. Cinq des nôtres allaient s'embarquer pour la Chine. Deux ont été emprisonnés, puis élargis; on a pillé toutes les caisses et malles, et nos pauvres missionnaires ont dû partir *more apostolico* [1]. »

Dans la Province de Paris, à Poitiers, les portes et fenêtres avaient été brisées dès le soir du 4 septembre. A Vaugirard, une horde de bandits était venue attaquer le collége vers minuit; il n'avait été préservé du pillage que par l'attitude d'un bataillon de garde nationale.

Au milieu de ces malheurs, le P. de Ponlevoy consolait les siens par ses lettres ou par ses visites. Mais au prix de quelles difficultés!

Dans notre maison de Laval, l'épidémie s'évissait. Il y court, vient soigner les malades, encou-

1. A la façon des apôtres.

rager ses frères. Il apprend qu'à Poitiers un ordre inique a licencié le collége pour le transformer en ambulance, avec réquisition de tout le matériel. Il s'y transporte par Angers et Niort, au milieu d'un encombrement indicible de trains enchevêtrés, de populations affolées, après quatre heures passées sous un tunnel. Arrivé au collége de Poitiers, il assiste à la généreuse intervention de Mgr Pie, offrant, mais en vain, au proconsul Ribert, un de ses séminaires pour sauver le collége. Il bénit la ténacité bretonne du supérieur arrachant à l'envahissement d'un pouvoir despotique une aile de son collége, et obtenant par une résistance habile et opiniâtre, pour les internes, devenus externes, la continuation de leurs cours.

De Poitiers, les lettres du P. Provincial s'adressent à nos maisons les plus éprouvées. Il électrise nos théologiens de Laval par des nouvelles comme celle-ci : « Il était convenu que le drapeau du Sacré-Cœur serait déployé, seulement quand il aurait été baptisé dans le sang sur le champ d'honneur. Le brave comte de Vertamont, désigné pour porter ce fanion, dès qu'il a vu le noble bataillon écrasé par l'artillerie, s'est hâté d'arborer l'étendard sacré. A l'instant, frappé lui-même, il tombe mort. Jacques de Bouillé saisit la hampe et a aussitôt le bras cassé. Son père le ramasse et tombe. Un dernier se précipite, relève le drapeau et le sauve.

« Nous l'avons ici sanglant et criblé de balles. Hélas, il nous fallait des victimes! »

Au Mans, la situation s'aggravait de jour en jour. Le collége, après avoir abrité les zouaves, servait à la fois de caserne pour nos troupes, d'ambulance pour nos blessés et d'école pour nos enfants. Le P. Provincial encourage le supérieur, le P. du Lac, malade lui-même :

« Mon bon Père, quel don je vous ai fait en vous confiant Sainte-Croix! Il est vrai, je ne prévoyais rien alors, et c'est vraiment Dieu seul qui vous a fait un pareil début, *Lui* qui sait bien ce qu'il fait, *Lui* qui nous porte à proportion qu'il pèse sur nous. Votre collége plus que jamais est donc une ambulance; c'est insolite sans doute, c'est anormal, mais c'est providentiel, c'est chrétien et Jésuite. Vous et tous les vôtres, faites donc à cette heure de la charité plus que de la littérature. Qui sait? N'est-ce pas ce qui vaut le mieux pour le présent, et ce qui fera le plus pour l'avenir de notre tout petit collége? »

Mais surtout les préoccupations du P. Provincial étaient tournées vers Paris. Toutes les familles étaient dans l'angoisse sur le sort des leurs renfermés dans cette ville. Comment le P. de Ponlevoy n'aurait-il pas participé à leurs inquiétudes?

Quelle ne fut pas sa joie lorsque, étant à Angers où il visitait les novices occupés à trois ambulances, il reçut par ballon d'heureuses nouvelles!

« Les nôtres sont bien, écrivait le P. Olivaint, et Dieu pour nous meilleur que jamais. Sachez bien que nous ne sommes pas au découragement, pas même à l'inquiétude. Vraiment, ce serait faire injure à Notre-Seigneur! »

Cette joie fut de courte durée. Les temps s'assombrissaient encore. Nous étions arrivés au célèbre moment psychologique de M. de Bismarck. Quand il vit le Parisien privé de nourriture, de lumière et de feu, il pensa qu'en tuant les inoffensifs il viendrait plus facilement à bout de la résistance de la capitale. Au lieu d'en soumettre les habitants, il les exaspérait. A la nouvelle de ces horreurs et de la prise du Mans, le P. de Ponlevoy écrivit: « Hier, le Mans a été occupé après d'effroyables batailles, et notre pauvre Paris est sous une pluie d'obus et de bombes. Mon Dieu ! le calice de la France est loin d'être épuisé! »

Et le 28 janvier : « Une bataille est imminente à Laval et notre maison de Saint-Michel a dû être évacuée. Hélas, tout s'aggrave en province et tout se précipite à Paris : double guerre, au dedans et au dehors. Faut-il encore espérer? Oui, quand tout sera perdu, tout sera sauvé. »

Laval avait été providentiellement épargné. Mais au Mans, le Prussien vainqueur avait converti nos classes en écuries pour 500 chevaux. Nos Pères étaient presque tous malades. Le

P. de Ponlevoy écrit de Vannes, au P. Recteur :

« Mon Révérend et bien-aimé Père. P. C.

« Mon Dieu ! que cette interruption m'est douloureuse ! Je reçois vos lettres si justes à la fois et si consolantes, et je ne sais vous répondre. Du moins, *ego semper tecum* [1]. Quoi ! tous malades, et vous aussi... et le pauvre P. Ministre, faible lui-même, reste seul, tout à tous. Mais, *in cruce salus* [2]. Et notre triple vœu, nous le tiendrons ensemble. Le P. Pitot est parti pour Paris, dès que la circulation a été déclarée possible, mercredi dernier. Il me tardait tant de donner des nouvelles et d'en avoir ! J'en eus de la rive gauche du 28 et du 29 janvier ; nos maisons de la rive gauche sont presque intactes, et toutes les personnes sont sauvées. »

En effet, dès que le P. de Ponlevoy apprit qu'on pouvait rentrer dans Paris, il envoya le P. Pitot, « son cher petit socius », comme il l'appelait, porter aux prisonniers des nouvelles de la famille et lui rapporter les leurs. Il le suivit quelque temps après. Ceux de nos Pères qui demeuraient à Paris se rappelleront toujours le bonheur qu'ils éprouvèrent en voyant ces deux revenants d'un autre monde accourus successivement pour consoler les enfants de la famille. Ce fut un rayon

1. Je suis toujours avec vous. Ps. (LXXII, 23.)
2. Dans la croix, le salut. (Im. XII, 2.)

de soleil entre deux orages. Non-seulement on apprit alors que nos Pères de Marseille, de Lyon, de Rouen, du Mans, de Metz, d'Amiens, avaient survécu pour la plupart aux horreurs de la guerre civile, au fléau de la petite vérole, ou aux obus prussiens, mais qu'ils avaient donné sur ces divers théâtres l'exemple des plus nobles vertus.

Sans doute, hélas! il y avait eu des victimes. On avait bien souffert, et surtout des malheurs de la France. Mais on avait souffert pour Dieu et la patrie.

Les traits de dévouement de nos élèves, officiers ou soldats, nous ravissaient. Oh! combien parmi eux étaient restés sur le champ de bataille, qui, malgré tout, était pour eux un champ d'honneur! que de jeunes officiers brillants d'avenir avaient disparu! que de deuils dans les familles! Quelle douleur pour nous! nous les avions tant aimés! Et cependant nous étions heureux. Car nous apprenions que nos enfants avaient été fidèles aux leçons de leurs maîtres et au drapeau de la France; qu'ils s'étaient battus comme des braves, et qu'ils étaient morts comme des chrétiens[1].

1. On peut consulter sur ces victimes glorieuses : 1° *les Souvenirs de l'école Sainte-Geneviève,* par le Père Chauveau; 2° *Souvenirs de Metz; l'École Saint-Clément, ses élèves ses derniers jours,* par le Père Didierjean, de la Compagnie de Jésus. Paris, Baltenweck.

Le P. Général avait bien pressenti cette joie. Il écrivait au P. de Ponlevoy :

« Votre arrivée à Paris a dû être pour tous les nôtres une grande consolation. Puisse notre divin Maître dédommager largement nos Pères et Frères de France de tout ce qu'ils ont souffert jusqu'ici ! Nous prions toujours beaucoup pour votre chère patrie ; et nous attendons avec impatience quelques bonnes nouvelles d'au-delà des monts. »

Et le P. Général ajoutait : « Dans ma maladie, je n'ai jamais omis de prier pour nos pauvres provinces. »

Pendant toute la guerre, il n'avait cessé de joindre ses encouragements à ses prières. « Votre bonne lettre du 31 décembre, écrivait-il au P. de Ponlevoy, celles qui ont suivi, nous signalent encore, avec de nouvelles épreuves, de nouvelles bénédictions.

« Vraiment, mon cher Père, nous ne pouvons assez remercier Notre-Seigneur Jésus-Christ de sa protection visible sur sa petite Compagnie, au milieu des terribles circonstances que nous traversons. Il daigne soutenir nos religieux, les animer de son esprit ; et généralement ceux de nos Pères et Frères qui ont le plus à travailler et à souffrir, se montrent à la hauteur de leur sainte vocation. Oh ! comme la tribulation acceptée de la

main de Dieu et pour son amour, élève, fortifie et transforme les âmes!

« Tout en félicitant nos religieux de leurs bonnes dispositions, ne cessez, je vous prie, de leur recommander le plus efficacement possible l'esprit de prière et de mortification, l'amour du travail et de l'étude, l'abnégation, le zèle, l'exercice ou la préparation de toutes les vertus apostoliques. C'est par là que nous mériterons les bénédictions de notre divin Maître, et que nous deviendrons les ouvriers de sa gloire, les instruments de sa miséricorde. »

Ainsi, souffrances endurées avec courage, dévouement à la patrie et à l'Église, vertus et prières recommandées, voilà toute la tactique des Jésuites.

Le P. de Ponlevoy avait suivi cette direction; il n'avait cessé de fortifier les âmes pendant la guerre. Une nouvelle occasion allait s'offrir à sa charité. Revenant à Paris, il avait vu avec un sentiment de dégoût les ruines du château et de la ville de Saint-Cloud.

« Quel vandalisme! s'écriait-il! C'est depuis l'armistice qu'on a pillé d'abord et brûlé enfin! Les Prussiens s'en iront avec des trésors de haine! »

Mais il n'était pas sans voir une haine plus menaçante encore. « Que la France est malade,

ecrivait-il le 24 février et quelle cure il faut pour la guérir! *Percutiendo sanas.* » Ce mot est vrai à la lettre. Il disait ensuite avec un accent prophétique : « Sommes-nous à la fin et allons-nous retrouver la paix dans l'ordre? on présume qu'auparavant une crise est inévitable. *Deus misereatur nostri!* »

Ces pressentiments s'aggravaient le 7 mars :

« Paris n'est pas calme, il s'en faut beaucoup. Il faut presque un miracle pour que nous échappions à la guerre civile, et nous ne le méritons guère.

« Mon Dieu! vous êtes près de nous, mais que nous sommes donc encore loin de vous! »

La crise arriva comme il l'avait prévu; crise épouvantable, conséquence des doctrines impies prônées, des haines sociales entretenues, des espérances célestes arrachées aux âmes.

On se rappelle que, dans les premiers jours, le parti de l'ordre voulut opposer une pacifique protestation à l'émeute, des hommes énergiques allaient braver sans armes une féroce insurrection. Plusieurs d'entre eux reçurent la mort pour prix de leur courage. Parmi eux, un jeune pénitent du P. de Ponlevoy, Paul Odelin. Sa mère eut la force d'assister au service funèbre. Ce jour-là, le P. de Ponlevoy lui écrivit :

« Madame,

« Il a donc fallu un sang innocent, et notre pauvre et cher Paul a été désigné pour victime. En ce moment même, vous revenez à peine de la douloureuse cérémonie : deux de mes Frères qui nous y représentaient ont vu *la mère debout auprès du cercueil où gisait son fils...*

« Dieu seul peut dire au cœur d'une mère une parole de consolation. Oh! j'en suis sûr, il vous l'a dite déjà, et vous avez trouvé en lui une force grande comme votre douleur. Que notre cher enfant, lui, se repose donc déjà des tristesses et des horreurs de ce monde! Il a passé, n'ayant guère connu de la vie que ce qu'elle a de meilleur, la paix d'un cœur pur et les joies d'une famille chrétienne. La Providence lui a épargné le reste... »

Cette lettre, encore adressée de Paris le 25 mars, ne partait pas de la rue de Sèvres. Le P. de Ponlevoy avait quitté notre maison le 20, et s'était retiré dans un quartier plus tranquille. « C'est là que, le 26, le P. Olivaint vint me trouver, écrit-il dans les *Actes de la captivité et de la mort* de nos Pères. Il insista pour obtenir mon départ de Paris déjà presque assiégé; encore un peu, les communications allaient être coupées; les chemins de fer ne prenaient plus de bagages, et bientôt sans doute ne prendraient

plus même de voyageurs. Pouvions-nous prévoir que cette entrevue serait la dernière? Et c'était lui qui s'exposait, se perdait même en voulant me sauver! Le 28 mars, avant de partir, je me rendis encore une fois, à travers les barricades, les canons et la foule armée, à l'école Sainte-Geneviève. Je vis, pour ne plus le revoir, le P. Ducoudray, et nous arrêtions ensemble des mesures qui devaient rester sans objet. »

Parmi ces mesures, il en était cependant une qui allait être exécutée : ce fut le transfert de l'école Sainte-Geneviève dans notre maison de campagne d'Athis. De son côté, le P. Recteur de Vaugirard avait installé aux Moulineaux, dans la villa du collége, les élèves qu'il avait eu le courage de garder pendant toute la durée du siége.

Le P. de Ponlevoy visitait le dimanche 2 avril, ce campement studieux. Fort peu rassuré, il ranimait tout le monde, les parents surtout venus pour le parloir. Tout à coup, vers deux heures de l'après-midi, plusieurs coups de feu retentissent dans la rue qui longe la propriété. Les hostilités commençaient. Les parents reprennent à la hâte le train qui, pour la dernière fois, mène des voyageurs à Paris; le P. de Ponlevoy retourne à Versailles. Les enfants et les Pères attendent de pied ferme.

Le lendemain matin commença la sortie *torrentueuse* comme on l'appelait, et la grande ba-

taille du 3 avril. Les Moulineaux furent envahis par les gardes nationaux. Ils arrêtèrent quatre Pères comme otages, avec injonction de leur montrer les gendarmes qu'ils supposaient cachés dans le parc. Ces braves gardes nationaux s'abritaient derrière les religieux en les chargeant d'injures. N'ayant point trouvé de gendarmes, ils relâchèrent leurs captifs et marchèrent au combat. On en connaît l'issue; la déroute fut complète, et les mêmes Pères qu'ils avaient arrêtés le matin, les virent défiler piteusement pendant trois heures, disant : « C'est honteux! que pensera-t-on de nous à Paris! »

Le collége de Vaugirard était sauvé par la protection de Marie sa patronne; mais il était sérieusement menacé, placé entre les feux croisés des deux armées rivales. Le surlendemain matin, cent élèves quittèrent les Moulineaux, non sans danger, et allèrent à Saint-Germain improviser une nouvelle rentrée! Grâce à l'active bienveillance des religieuses de la Mère de Dieu et du P. Recteur, les classes furent rouvertes le lendemain, dans une maison difficilement capable de recevoir un nombreux collége. Le P. de Ponlevoy avait tout approuvé. Les fugitifs allèrent le visiter en passant à Versailles. Il encouragea de sa présence cette fondation d'un genre nouveau; heureux s'il n'avait pas eu d'autre motif d'inquiétude!

Mais, comme il l'écrivait alors, le 4 avril, son âme était pleine d'angoisses.

« Toute communication est absolument rompue entre Versailles et Paris, si ce n'est depuis trois jours, à coups de fusil et de canon, on se bat à outrance entre frères. Ces misérables de Paris, ne sont-ce pas les pires de tous les ennemis? Ennemis de Dieu et de la patrie! Hier matin, j'ai pu savoir que tous les nôtres allaient bien. Mais quelle semaine sainte! On vient d'abattre la croix du Panthéon pour la remplacer par le drapeau rouge!

« Au bruit du canon, paix en Notre-Seigneur. »

Les espérances que renfermait cette lettre, allaient bientôt s'évanouir, et le samedi saint le P. de Ponlevoy écrivait ces lignes énergiques :

« J'ai votre lettre du 5. Je ne vous dis qu'un mot; mon âme est triste. Ah! priez que Jésus nous soit Jésus! Nos maisons envahies et dévastées; nos PP. et FF. qu'on a pu saisir, incarcérés à la Conciergerie et à Mazas; dans le nombre, les Pères Olivaint, Ducoudray, Caubert, etc. Je m'attends à des horreurs. Tous les démons du monde sont à Paris.

« En union au pied de la croix, priez et criez : Sauvez-nous, nous périssons! »

Il faut lire, dans l'ouvrage qu'il composa deux mois après, l'histoire de l'arrestation et des souffrances de ces héroïques victimes.

C'était Dieu lui-même qui manifestait sa volonté et réclamait un sacrifice. Le lundi 3 avril, pendant la grande bataille, les Pères de l'école Sainte-Geneviève étaient accourus de leur campagne d'Athis pour assister aux obsèques du P. de Poulpiquet. Le lendemain, ils devaient repartir. La nuit du lundi au mardi, de minuit à une heure, ils sont réveillés par les décharges d'un bataillon de gardes nationaux.

C'est bien parce que ces religieux sont désarmés qu'on entre chez eux sous le prétexte vulgaire de chercher des armes. Les PP. Ducoudray, Clerc, de Bengy et d'autres sont arrêtés au nom de la liberté et conduits à la Conciergerie.

Le soir, à la rue de Sèvres, le P. Olivaint, malgré plusieurs avertissements, attend de pied ferme, et est heureux de donner sa vie pour Jésus-Christ.

On les emprisonne, ces hommes si dangereux! Cinq d'entre eux sont incarcérés à Mazas. « A dater du 13 avril, écrit le rédacteur de ces *Actes*, je crois en vérité écrire un épisode des catacombes. » Oui, dès ce jour, plus de doute; guerre à outrance entre l'ordre et la démagogie.

Le 17, le P. Provincial fait connaître à des amis leur histoire et la sienne : « D'ici, je puis donner la main à mes frères en péril. Chaque jour je reçois des messages furtifs. Je recueille

des revenants qui s'évadent de cet enfer. Quelques-uns des nôtres ont été libérés et ont pu se sauver sous tous les déguisements imaginables... Oh! que j'ai peur! nous avons affaire à de vrais démons, la haine et la rage, la grossièreté et la férocité combinées. Plusieurs des nôtres restent et désirent rester à Paris pour le service de tant d'âmes en détresse. Après cela, je suis un peu, beaucoup consolé par la grâce de Notre-Seigneur, par le dévouement admirable de nos amis jusqu'à la mort, et enfin par l'héroïsme de nos chers persécutés. »

Cet héroïsme était grand. Il respire, dans leur amour pour Jésus qu'ils reçoivent comme par miracle, dans leur charité pour les prisonniers, dans leur zèle à les convertir, dans d'admirables lettres comme celles-ci :

« Nous touchons au bas-fond de la crise, dit le P. Ducoudray. Dès le premier jour, je me suis tenu prêt à tous les sacrifices; car, j'en ai la douce et forte confiance, si Dieu fait de nous, prêtres et religieux, des otages et des victimes, c'est bien *in odium fidei, in odium nominis Christi Jesu*[1]. »

« O prison, chère prison, s'écrie le compagnon du P. Ducoudray, le P. Clerc, toi dont j'ai baisé les murs en disant : « *O bona crux*, » quel bien tu me vaux. Si je dois te quitter pour ne pas

1. En haine de la foi, en haine du nom de Jésus-Christ.

aller à la mort, j'en aurai un regret que la seule soumission à la volonté de Dieu pourrait calmer! »

Soutenu, comme le P. Clerc, par le Dieu de l'Eucharistie, le P. Olivaint écrit de son côté :

« Nous touchons au dénouement. A la grâce de Dieu! Que Notre-Seigneur est bon! Si vous saviez comme, depuis quelques jours surtout, ma petite cellule me devient douce! » Depuis quarante-six jours qu'il y fait sa retraite, il est presque jaloux de saint Ignace : « Ah! si je pouvais au spirituel avoir cette ardeur du généreux Basque qui a fait les Exercices! »

Le P. Caubert se montre à M. Rousse, qui s'offre à le défendre, « sans inquiétude, très-heureux d'accomplir ce que Dieu lui demande ». Après sa retraite, il étudie la vie intérieure de Marie; et ses méditations, « l'aident, écrit-il, à recommander à la sainte Vierge Paris et la France. »

Le P. de Bengy n'adresse qu'une ligne à ses amis, qu'il ranime par ce refrain perpétuel : « Courage et confiance. »

En voyant avec quelle allégresse s'exprimaient ses compagnons prisonniers, on peut se demander si le P. de Ponlevoy ne fut pas plus crucifié que ses frères. Le P. Olivaint le soupçonnait bien, quand il écrivait au P. Lefèvre : « Un mot surtout à Armand. Comme je pense à lui! Il souffre plus que moi, j'en suis sûr. »

Ceux qui ont abordé le P. Provincial pendant ces deux mois, savent quelles étaient ses angoisses. Il ne vivait plus; et cependant, il encourageait tout le monde. « A Paris, nous sommes toujours entre les mains de Dieu, c'est ce que je puis dire de plus rassurant. »

Sachant combien la discipline régulière ranime aux jours d'orage, il en recommandait les prescriptions au remplaçant du P. Ducoudray : « La règle garde l'esprit, et l'esprit garde nos cœurs. Que nous avons besoin du *sursum corda!* Humainement, j'ai l'âme triste jusqu'à la mort. Mais n'importe, restons debout auprès de la croix, et pour être dignes de nos chers captifs de Paris, et pour leur être utiles, travaillons au moins pendant qu'ils souffrent. »

Puis, il adressait successivement aux Pères toutes les nouvelles qu'il recevait de leur cher supérieur.

Le 20 mai, il était tellement frappé du sort probable des otages, que, malgré l'entrée des troupes à Paris, il écrivait : « Tout semble désespéré : c'est l'abomination de la désolation, la rage du désespoir. Et les nôtres sont dans cet enfer comme dans un paradis... Il en est de la Commune comme de son chef, » *discerpens exit*[1].

Le 28 mai, il ignorait encore l'affreuse vérité. Les

1. Il sort en déchirant. (Marc. I, 26.)

deux massacres de la Roquette et de la rue Haxo lui furent révélés à la fois. Ce fut pour lui comme un coup de foudre. Il pouvait à peine parler :

« Les PP. Ducoudray et Clerc, le 24 mai; les PP. Olivaint, Caubert, de Bengy, le 26, sont sortis de prison avec la palme et l'auréole. » Il n'en dit pas davantage.

Le lendemain, comme il le raconte dans les *Actes*, il entra dans Paris.

« Enfin, le mercredi 31 mai, ajoute-t-il, eut lieu la suprême cérémonie, avec la solennité que comportaient la simplicité de nos usages et le malheur des temps. Au moins l'Eglise du Jésus, fermée comme tant d'autres depuis près de deux mois, se rouvrit-elle sous les auspices du martyre. Elle se remplit aussi, et beaucoup de larmes attestèrent que les victimes avaient beaucoup d'amis. Quatre cercueils étaient rangés sur des estrades dans la partie basse du chœur, recouverts d'un drap et portant chacun la couronne d'immortelles si bien méritée; le cinquième avait été introduit sous un catafalque placé en avant dans la nef. Le vaste chœur était rempli de prêtres et de religieux, qui reparaissaient à la lumière comme au sortir des catacombes, de députés venus exprès de Versailles et d'officiers qui se disaient encore les enfants du P. Olivaint et du P. Ducoudray. Après l'office psalmodié, je montai au saint autel, et durant le saint

sacrifice, je réunis ces cinq noms : Pierre, Léon, Jean, Alexis, Anatole, associés ensemble par la mort et devenus inséparables dans la vraie vie.

« Le vénérable M. Hamon, curé de Saint-Sulpice, voulut bien, avant la cérémonie de l'absoute, adresser à l'assistance une vive et pieuse allocution. Mais le sang des martyrs ne parlait-il pas bien haut lui-même? »

A peine ce devoir suprême accompli, le P. de Ponlevoy ne voulut pas perdre un instant. Il disait le 5 juin : « On me pousse à donner des actes de nos cinq martyrs. » Et le 25 il écrivait : « J'ai fini mon petit travail. » Il avait donc mis moins de vingt jours à composer cette œuvre si remarquable.

Le titre est bien choisi, le plan est simple : on croirait lire quelques-uns des actes des premiers siècles de l'Église; l'auteur eut le mérite de renfermer dans un cadre restreint un épisode complet de cette époque lugubre. Les lettres des confesseurs de la foi sont dignes des Pères de l'Église; les narrations sobres et vives, les portraits d'une vérité profonde.

Le P. Ducoudray est bien ainsi que l'histoire le dit : « Sérieux et ferme comme un homme, et cependant plein de regrets, vrai et simple comme un enfant. »

Qui ne reconnaît le P. Clerc, son vaillant ami? « Ce marin du plus heureux caractère, et d'un

cœur excellent, qui, pour rendre à Jésus le témoignage de son sang, ouvre sa soutane et présente son cœur pour accueillir la mort? »

Ami des soldats comme le P. Clerc, l'aumônier de Sébastopol, le revenant de Sedan et de Raucourt, le P. de Bengy « n'a-t-il pas mérité la mort des braves? » Ne le voyez-vous point monter la rue Haxo, « la tête haute toujours, et le cœur au large ».

« Piété angélique, résignation calme et suave, courage plus grand que les forces, tels sont les traits qui nous peignent le P. Caubert dans sa prison et quand il gravit la colline du martyre, appuyé sur le bras du P. Olivaint, son supérieur, son frère et son ami. »

Et le P. Olivaint, à son tour, comme il nous est représenté! Supérieur vigilant et intrépide, il est demeuré presque seul à la rue de Sèvres (comme un capitaine de vaisseau qui reste le dernier à son bord). Homme d'oraison, d'étude et d'œuvres, il prie et travaille pendant deux mois autant pour les autres que pour lui; mais, avant tout, prêtre et jésuite, ainsi qu'il le répète d'une voix ferme et sonore, « s'il faut mourir, dit-il, mourons tout entier et tombons tout d'une pièce ».

Ainsi, nos cinq martyrs conservent dans ce livre glorieux leur propre caractère : le P. de Bengy, le sang-froid et l'ardeur; le P. Caubert, un recueillement doux et modeste; le P. Clerc,

la généreuse allégresse; le P. Ducoudray, la virilité simple et digne; le P. Olivaint, la vive énergie et la paix radieuse. Mais ils ont tous la même auréole, et ils portent sur leur front le même signe qui est leur titre : compagnons de Jésus, d'un Dieu martyr.

Le petit livre qui racontait leur triomphe fut accueilli avec une religieuse et douce consolation, selon l'expression du P. Général. Il était écrit avec le cœur d'un père, la piété d'un apôtre et le talent d'un écrivain d'élite.

Le P. de Ponlevoy racontait dans le livre des *Actes* ses propres douleurs, l'épisode le plus amer de son long et laborieux provincialat.

Il allait porter la croix deux ans encore, occupé à réparer les ruines matérielles et morales. C'est alors que se firent ces fondations nouvelles déjà indiquées, que les Vénitiens et les Romains furent accueillis. C'est alors aussi qu'il entreprit de sérieux efforts pour soustraire les maisons généralices, et le Gésù de Rome en particulier, à la rapacité des ennemis de l'Église.

Ces maisons ne sont pas, à proprement parler, italiennes, mais internationales. Chaque pays y envoie un ou plusieurs représentants. Le Général qui préside à la réunion de ces délégués n'est souvent pas Italien. Le droit naturel et le droit des gens s'opposaient donc à la confiscation de ces pieux asiles. Mais ceux qui ne respectent

pas les propriétés du Souverain Pontife devaient-ils s'arrêter devant de pareils droits? Nous pourrions en dire autant du Collége romain, où les évêques du monde catholique envoient leurs meilleurs sujets étudier la philosophie et la théologie.

Enfin il y a dans la maison du Gesù un *archivium* ou recueil des lettres envoyées au Général des Jésuites depuis trois siècles. C'est une propriété aussi inviolable que les secrets de la conscience. Il semblait donc que le gouvernement italien fût obligé non-seulement par la justice, mais encore par le respect des traités, à faire, en faveur de ces établissements, une exception aux lois spoliatrices qu'il allait édicter.

Pour le disposer à entrer dans cette voie, les généraux d'ordre intervinrent. Ils adressèrent une supplique au Souverain Pontife qui protesta hautement dans le consistoire contre les attentats qui se préparaient.

En France, à la requête du P. de Ponlevoy, les évêques écrivirent directement à M. Thiers, chef du pouvoir exécutif, pour le prier de mêler sa voix à la leur. On pourra relire, à la fin de cet ouvrage, quelques-unes de ces magnifiques lettres, vrai monument de l'histoire de l'Église[1].

Un certain nombre de députés catholiques se

1. Appendice C.

réunirent dans ce but et engagèrent le même Père à leur exposer les motifs de sa demande. Il le fit avec la netteté, la finesse et la distinction qui caractérisaient son langage.

On adopta les conclusions de son discours, et il fut réglé qu'une députation de trois ou quatre membres irait trouver le Président de la République.

M. Thiers accueillit favorablement ces députés, et offrit d'entendre le P. de Ponlevoy. L'entrevue proposée eut lieu. Le R. P. revint fort content de l'accueil de M. Thiers, qui avait promis sa protection pour le maintien des maisons généralices.

Le Président de la République exprima toutefois un doute sur le succès d'une intervention en faveur du *Gesù*. Il avoua qu'on voulait porter une loi exceptionnelle contre les Jésuites, mais qu'il ferait de son mieux.

Les députés qui avaient vu le Président une première fois vinrent le retrouver pour le même sujet. M. Thiers leur parla avec entrain et effusion du P. de Ponlevoy. « Vous m'avez mis là, Messieurs, en rapport avec un homme vraiment éminent. Je suis heureux de l'avoir vu. Je le reverrai avec grand plaisir. C'est un saint, Messieurs, et un vrai saint et très-entendu. J'en suis enchanté. Dites-lui que je veux absolument le revoir. »

Le bon résultat de ces entrevues fut malheu-

reusement annulé par le mauvais vouloir du gouvernement italien. Malgré les protestations de la France, de l'Autriche, des évêques de Belgique, du Souverain Pontife, de quatre-vingt-deux généraux d'ordres, le Gesù fut pris et pillé, le P. Général expulsé, le Collége romain occupé... Toutefois, au milieu de ces mécomptes, le P. de Pontlevoy était heureux; il avait travaillé avec zèle pour l'Église et la Compagnie. Dieu ne nous demande pas le succès, mais le combat et le courage.

Aussi, le P. Général, touché de l'intervention des évêques et des efforts du P. Provincial, lui écrivit : « Puisque vous ne voulez pas que je vous remercie de votre zèle à nous défendre, rien ne m'empêchera de louer Dieu, l'auteur de tout bien, qui vous a inspiré avec la volonté de demander, l'espoir d'obtenir. Je remercie de tout mon cœur les illustres Évêques, et je prie le Seigneur de leur rendre tout le bien qu'ils nous ont fait.

« Quant à nous, ajoutait-il, nous faisons ce que nous pouvons, et nous demandons ce que nous désirons pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Mais si, enfin, la Providence en a autrement décidé et exige de nous un sacrifice, nous nous soumettons à sa divine volonté avec humilité et confiance. »

C'était en Dieu seul que nos supérieurs avaient confiance dans ces temps troublés.

Abandonnés de tous, ils avaient encore un

refuge assuré dans le Sacré-Cœur de Jésus. Nos évêques lui consacraient leurs diocèses ; l'Assemblée nationale souscrivait au désir du cardinal-archevêque qui lui dédiait un temple. A leur exemple, notre P. Général invitait nos Provinciaux à recourir aux très-aimables Cœurs de Jésus et de Marie. « Là, ajoutait-il, nous serons heureux d'habiter ; là, aux jours mauvais, nous n'avons rien à craindre, pourvu que nous soyons fidèles à nos saints engagements, et que partout où nous irons nous nous montrions dignes de notre vocation. »

Le 1er janvier 1872, le P. de Ponlevoy consacra sa Province au Cœur de Jésus et fit réciter à tous les supérieurs devant le Saint-Sacrement exposé, une belle prière[1]. Il en avait emprunté la forme et l'inspiration aux *Exercices* de saint Ignace.

Cet acte fut son testament de Provincial.

1. Voyez aux pièces justificatives, appendice D.

CHAPITRE V

LE MAÎTRE ET LE MODÈLE DES NOVICES

Déjà plusieurs fois le P. de Ponlevoy s'était effrayé de sa prétendue incapacité. Jamais peut-être il n'en fut plus pénétré que dans sa retraite de 1872. On a lu cet humble aveu dans la préface de cet ouvrage. « Pauvre instrument dans la main divine ! j'ai parlé sans savoir et sans penser ; j'ai écrit sans avoir de style ; j'ai gouverné sans pouvoir me gouverner moi-même. Tout cela tient du miracle ! »

Ses inférieurs ne partageaient pas cette opinion ; son supérieur, le P. Général, moins que personne. Nous l'avons déjà vu. A de nouvelles instances faites cette année, le P. Beckx répondit par un nouveau refus. « D'après l'avis unanime des consulteurs, il est prudent, dit-il, de laisser

à son poste l'excellent P. Provincial. Continuez donc, mon cher Père, de remplir avec la bénédiction de Notre-Seigneur l'importante mission qui vous est confiée... Quand viendra l'automne, nous tâcherons, si rien ne s'y oppose, de vous accorder enfin le repos désiré. »

Ce vœu ne put être accompli cette année même. Mais il fallut céder à des instances réitérées et que motivait une santé délabrée. Le P. de Ponlevoy fut remplacé le 15 août 1873, par le P. maître des novices d'Angers : « Eh bien, écrivait-il ce jour-là même, c'est un fait! J'ai été délivré, et je reste libre et encore nul. »

Il vint passer quelques jours à Paris. Quelle joie pour lui! Il était débarrassé d'un lourd fardeau qu'il se croyait incapable de porter. Après vingt-deux ans de gouvernement, il était heureux et naïvement étonné de se trouver de si grand loisir. Il se dépouilla promptement de tout ce qui lui était étranger. Celui qui l'aidait à faire ce déménagement était charmé de voir un homme si grave redevenir enfant. Le bagage personnel du Père, réduit par l'esprit de pauvreté, pouvait tenir dans un tiroir de bureau.

Mais cette joie ne devait durer que quelques jours. Le P. de Ponlevoy fut appelé bientôt à remplacer le nouveau Provincial, en qualité de maître des novices. Il allait rester un an à Angers, le temps nécessaire pour se former un succes-

seur. Puis, ses supérieurs le rappelleraient à Paris, où il reprendrait le gouvernement de notre maison de la rue de Sèvres.

Les hommes l'avaient ainsi réglé. Mais Dieu, dans son infinie sagesse, en avait disposé autrement. Le Seigneur avait déjà marqué le terme des travaux de son serviteur. Il voulait que les fatigues du noviciat, en achevant de briser des forces épuisées, sanctifiassent encore davantage une âme déjà sainte.

Le P. de Ponlevoy accepta son nouvel emploi avec une courageuse soumission; heureux de faire un bien solide et obscur, de retremper son âme dans la vie solitaire de Manrèse et de travailler à son ouvrage sur les *Exercices*. « Allons, écrivit-il à son ancien collaborateur dans les fonctions de Provincial, tout est bien. Il y a eu pour moi une grande et douce grâce dans ce qui s'est passé ! Je ne vaux ni les regrets dont on me parle, ni l'accueil qu'on me fait ici. » Et il ajoutait avec une aimable gaieté : « Vous voilà sorti de cette impasse où je vous avais engagé d'un cœur méchant, d'une main heureuse! Enfin, rien ne m'unit plus et mieux à vous que d'avoir vécu et souffert avec vous. »

Aussitôt arrivé, il se mit à l'œuvre avec ardeur, et donna une retraite aux novices qui allaient terminer leur probation. Cette retraite fut accompagnée de visites perpétuelles qui le fati-

guèrent extrêmement. Tous les anciens voulaient profiter des quelques jours qui leur restaient pour le consulter.

Il avouait son embarras : « Je suis aux anges avec mes novices, mais c'est un parlement perpétuel. » Et à l'un de ses frères : « Ce n'est pas une grosse besogne; mais un peu absorbante et épuisante à cause du va-et-vient perpétuel de ces chers novices en dehors des cinq exercices de la journée, sans compter les probationnaires. Il faut tant parler que je ne trouve pas le loisir d'écrire. Mais encore un peu, je vais ordonner tout cela : les novices n'y perdront pas, et j'y gagnerai. »

Il eut beau ordonner : ces débuts l'épuisèrent, et il ne s'en releva jamais. D'ailleurs, après les anciens venaient les nouveaux. Il fallait bien faire connaissance avec eux, parler de leur vocation, de leurs premières épreuves, organiser leurs petites œuvres, et elles étaient nombreuses : « œuvre des jeunes ouvriers, des saltimbanques, catéchisme chez les petites-sœurs des pauvres, au dépôt, aux Bretons de la ville, aux ardoisières de Trélazé et dans les paroisses de campagne. » Il fallait présider non-seulement aux exercices du noviciat, mais à des ministères surérogatoires. « Encore demain matin, nous aurons dans notre chapelle onze premières communions, une abjuration et plusieurs réhabilitations de mariages, seulement pour l'œuvre des saltimbanques. Chose

étrange! nous sommes admirablement reçus par ces pauvres gens, charlatans et bohémiens, et il se trouve même là des âmes droites, qui n'ont jamais abusé de la grâce, puisqu'ils ne l'ont jamais connue. »

Or, à tous ces travaux qui venaient accabler un homme épuisé allait s'ajouter l'œuvre la plus laborieuse du noviciat, la grande retraite d'un mois.

L'homme des *Exercices* s'y montra une dernière fois. De quel accent il en prêcha l'amour! de quelle ardeur il en pressa l'étude! « Le P. de Ponlevoy, nous écrit un de ses auditeurs, se donna et se révéla tout entier dans la grande retraite. Il était là sur son terrain ; nous le sentions. D'ailleurs, il se croyait, à juste titre, à un moment solennel, non-seulement pour nous, appelés pour la première fois à ouvrir le livre des *Exercices*, mais encore pour lui, chargé, au terme de sa vie et dans la pleine maturité de son âme, de nous communiquer sa science éminente. »

Nous ne reviendrons pas sur les *Exercices* expliqués par le P. de Ponlevoy. Nos lecteurs se rappellent l'analyse que nous a fournie son commentaire, au commencement de cette histoire.

Mais, outre les grands sujets tirés du livre même de saint Ignace, et qu'il expliquait aux heures ordinaires, le P. Maître s'était réservé le soin de donner aux novices une conférence dans

l'après-midi. Il la terminait par *quelques petites idées*, comme il les appelait, destinées à faciliter la répétition des méditations du matin. « Ces points de trois heures, ainsi que nous l'écrit un ancien novice de cette époque, produisaient toujours une impression étonnante. Rien ne nous paraissait comparable à ces improvisations tombées du pied de l'autel. »

En voici quelques exemples glanés çà et là, par des mémoires reconnaissantes et fidèles.

A propos du fondement des *Exercices* : « Pourquoi cette méditation ne dit-elle pas un mot de Notre-Seigneur? Comme il nous manque notre Jésus! lui qui réjouit tout par sa présence! Non, il paraît absent de tout; mais il est sous-entendu partout. »

Sur la Purification de la sainte Vierge : « Voyez ce tableau mystérieux. Marie, après avoir élevé Jésus vers Dieu, s'en dessaisit. Ainsi elle l'avait donné à la terre, et aujourd'hui elle le remet en présent aux hommes. Dans le texte, il y a un mot d'un sens profond pour exprimer ce dessaisissement. Il est dit de Siméon *accepit*... il reçut. Et de qui reçut-il Jésus? De Marie. C'est bien d'elle que nous tenons Jésus. Derrière celle-ci une autre scène se dessine pleine de terreur : *gladius pertransibit* [1]... Déjà, chers frères; ah! c'est trop

1. Un glaive de douleur transpercera votre cœur. (Luc II, 35.)

tôt! déjà! Hélas! le saint vieillard aurait bien dû épargner Marie.

« Ordinairement on ne dévoile pas de pareilles douleurs. On attend à la dernière heure pour donner la coupe de fiel à une mère; encore veut-on par des insinuations timides qu'elle la prenne elle-même. Mais, à Marie, le glaive lui est plongé dans le cœur dès le matin de ses joies maternelles. Eh bien! oui, Marie n'a élevé Jésus que pour la croix; et chaque jour il me semble qu'elle se jetait au pied de cette croix pour couvrir Jésus, pour le sauver de la lance qui devait lui percer le cœur! »

Dans la méditation de Notre-Seigneur quittant Nazareth, voici une réflexion bien fortifiante : « Marie est seule; Joseph n'est plus, et Jésus vient de la délaisser. Elle n'a plus que des souvenirs. Désormais Jésus lui donnera un nom sans amour; il l'appellera « femme » et non plus « mère ». Marie ne se laisse pas abattre. Elle pensera à Jésus et vivra pour lui.

« Dieu traite ainsi les saints : il ne rencontre pas d'obstacles en eux. Mais chez eux il y a encore de la faiblesse; il les ménage un peu. Pour Marie, rien de semblable. Sa vie fut un martyre et voilà comme Jésus en use avec ceux qu'il aime. »

Cette spiritualité est haute et forte. C'est ainsi qu'il faut former les apôtres de Jésus-Christ. Ils auront beaucoup à souffrir comme leur Maître;

ils devront encourager les âmes éprouvées. Et comme ce courage vient d'en haut, à la résignation, il faut joindre la prière.

Le P. de Ponlevoy donne à ses novices comme modèle de la prière apostolique, celle de Jésus-Christ sur la montagne : « Pour être un apôtre, il faut se séparer, et vous trouverez dans cette solitude la meilleure compagnie ; le tête-à-tête avec Jésus. C'est là que vous recevrez votre pain de chaque jour et de chaque heure. C'est là que vous puiserez la force pour supporter tous les mécomptes ; et il y en a d'amers. » — La prière vous donne encore le souvenir de Notre-Seigneur. Il priait sur la montagne et il prie encore : pensée qui me touche et me fait un bien immense. Oui, Il prie encore au saint tabernacle... Tout est mystère dans ce sacrement : l'Eucharistie me semble comme un promontoire de l'éternité qui s'avance dans le temps. Montez à la cîme : Jésus y est, dominant toutes choses. Que fait-il ? Il est là pensant à nous, priant pour nous, souffrant avec nous, partageant nos combats, nos dangers... Allons, courage ! Vous pensez parfois être seul ; mais jamais ! regardez la sainte Eucharistie ; Jésus vous voit... et vous serez consolés. »

A la fin de la grande retraite, après la belle contemplation sur l'amour de Dieu, le P. de Ponlevoy disait à ses chers novices : « Entrés dans les Exercices le 21 novembre, vous pensiez

en sortir bientôt, et aujourd'hui 21 décembre, après un mois écoulé, je vous demande d'y rester encore, d'y demeurer même toujours. Et ne dirons-nous pas : « Il fait bon d'être ici ! » Allons, il est temps enfin de vous révéler mon intime désir. Plus tôt eut été trop tôt. Vous avez fait les Exercices, vous avez donc appris à apprendre. Apprenez encore plus et vous saurez : comprenez encore mieux et vous goûterez. »

C'est en exhalant ce parfum d'amour que l'âme du P. de Ponlevoy se répandait à la fin des Exercices donnés au noviciat. Heureux novices d'avoir eu un tel maître et d'avoir reçu de tels enseignements !

L'explication quotidienne des règles suivit la grande retraite. Le P. de Ponlevoy en écrivait le canevas sur des feuilles volantes. Toutes ces leçons, réunies et collectionnées, forment un trésor de spiritualité. « Jamais je n'aurais cru, disait-il, que l'on put tirer tant de choses de cette étude. »

Prenons au hasard quelques-uns de ces petits sommaires.

Expliquant la règle qui oblige le religieux à dire en rendant le compte de conscience quel fruit il a retiré de ses exercices de piété et quel courage il ressent pour le salut des âmes, il ajoutait : « La Compagnie, pour bien juger de nous dans le présent, constate le fruit de nos mains, parce que

c'est le témoignage le plus véridique du passé, et interroge le battement de nos cœurs, parce que c'est le meilleur garant de l'avenir... A chacun de se dire : *Quem fructum?* Quel fruit? Je pourrais profiter même du mal et je ne profite pas même du bien. *Quem animum?* Quel courage du cœur pour la perfection. — Il faut aspirer au parfait. Soyez donc exigeants et vous serez contents. Chaque soir, dites : *Quem fructum?* Chaque matin : *Quem animum?* Dites tous les jours : *Amplius;* le Maître vous dira un jour : *Satis.* »

Voilà en quelques mots le secret de la perfection; et si nous y joignons, pour un religieux de la Compagnie surtout, l'amour de l'obéissance, nous aurons le code tout entier. Les règles et la voix du supérieur en sont l'expression. Le P. de Ponlevoy explique cette double action dans le canevas de conférence qu'on va lire.

« A presque toutes les règles communes on voit apposée cette clause sacramentelle : à l'insu, sans l'aveu du supérieur.

« Donc, dans la Compagnie, presque tout d'une part, sauf les vœux et tous les points substantiels de l'Institut, presque tout, dans les cas particuliers, est confié au pouvoir discrétionnaire, mais discret du supérieur; et de l'autre, presque rien n'est abandonné au vouloir arbitraire des inférieurs.

« De là provient :

« 1° Pour les règles, une grande fermeté unie à une grande souplesse, quelque chose de strict et de large, de fort et de suave. Elles se plient sans rompre; une exception autorisée les confirme.

« 2° Pour les supérieurs, une grande autorité sur leurs inférieurs, mais pour le bien seulement, et par contre, une grande responsabilité. Eux-mêmes sont à la fois les sujets de la règle, ses dépositaires et ses arbitres; ils ont à l'observer, à la faire observer et à en dispenser.

« 3° Pour les inférieurs : 1° une continuelle dépendance de la règle ou du supérieur, ce qui est la même chose, c'est-à-dire de Dieu. Mais à cette condition aussi, la grâce toujours avec la paix, la sécurité avec la liberté; 2° une grande ouverture avec le supérieur, chargé d'interpréter la règle et de l'appliquer à tous les détails de la vie. Mais de là aussi la confiance réciproque; 3° une grande droiture, la meilleure garantie de la persévérance.

« L'obscur, le subreptice, le fictif sont incompatibles avec le genre et l'esprit de la Compagnie. »

Outre cette explication des règles, le P. de Ponlevoy faisait quelquefois des exhortations spéciales. Là se révélait encore plus la finesse de son esprit et la bonté de son cœur. Là il se montrait moins instructeur que père. Et les Exercices étaient toujours la mine féconde où il puisait. Jugez-en plutôt par cette conférence :

« *Hi in mundo sunt*, ceux-ci sont dans le monde[1]. Cette condition providentielle qui nous est faite nous impose deux obligations : dans le monde nous avons à nous sauver du monde et à sauver le monde.

« 1° Nous sauver du monde. Il en est qui se sauvent en sortant du monde. Nous, nous devons nous sauver en y restant. Nous sommes de ceux dont Notre-Seigneur a dit : *ego misi eos in mundum,* je vous ai envoyés dans le monde[2], et pour qui il a ainsi prié : *non rogo ut tollas eos de mundo, sed ut serves eos a malo*[3], je ne vous demande pas de les enlever du monde, mais de les sauver du mal. Nous avons la grâce de la mission et de la prière divine. Seulement, ici comme ailleurs, sauvons-nous et Dieu nous sauvera.

« Or, d'une part, c'est facile parce que le monde est contre nous; de l'autre, c'est difficile, parce que le monde est en nous. Quoi qu'il en soit, c'est de première nécessité.

« Voici les moyens : 1° la connaissance intime du monde qui est hors de nous : *petere cognitionem mundi*[4], connaissance de la vanité des choses qui produit le mépris, et de la perversité de l'esprit qui excite l'horreur; 2° la surveillance efficace du monde qui est en nous. Nous le tenons en laisse

1. Joan. XVII, 11.
2. Joan. XVII, 18.
3. Joan. XVII, 15.
4. Exerc.

par l'oraison et la mortification. Voulez-vous élever un rempart? Aimez la règle, la communauté, la modestie. Voulez-vous creuser un abîme? Embrassez l'humilité.

« En second lieu, nous devons sauver le monde. Mais pour cela, nous avons à éviter deux extrêmes : il ne faut pas plaire au monde ni froisser le monde. Nous avons à l'acheter; il n'y a qu'un prix possible : le sacrifice. Nous avons à le gagner, en allant à lui par la charité, en l'attirant à nous par l'humilité. Donc ce qui nous sauve du monde est aussi ce qui sauve le monde. »

Il est d'usage, comme on l'a déjà vu, que les novices de notre Compagnie doivent, d'après la pensée de saint Ignace, aller pendant un mois en pèlerinage pour s'habituer aux fatigues et aux privations apostoliques. Cette épreuve si utile n'est pas sans danger pour des jeunes gens à peine formés à la vie religieuse. Afin de les prémunir contre ces écueils, ils ont un itinéraire tracé d'avance et des règles qu'ils doivent suivre. Le P. de Ponlevoy les expliqua de la manière la plus charmante « à ces petites communautés ambulantes détachées de la grande famille sédentaire, » comme il les appelait. Il montra que les pèlerins devaient prendre Jésus-Christ pour leur compagnon; et arrivant à la règle qui leur prescrit de mendier sur la route, il s'écriait en leur rappelant la méditation des deux Étendards : « C'est par

amour pour Jésus-Christ, *pro Christi amore*, c'est pour faire de vous des Jésuites, non pas seulement de nom, mais en esprit et en vérité. « Tant qu'on aura à compter sur les créatures, disait saint François Xavier, on ne saurait vraiment compter sur Dieu. » On secoue donc l'argent comme la poussière, et l'on part sans ressources. Mais on s'appuie sur Dieu seul. Avec cette unique espérance, il ne reste plus que la pure foi qui la fonde, et le chaste amour qui la couronne. Le Jésuite tout entier est jeté et plongé dans le sein de son Créateur et Seigneur, pauvre de tout et riche de Dieu, déshérité de ce monde et propriétaire du ciel. Grâce à sa règle, le pèlerin s'en va joyeux de porte en porte, en répétant son refrain : Mon Dieu et mon tout.

« Avec la pauvreté vient le discrédit, *injurias in itinere*, c'est bien, c'est la loi... L'homme vit surtout par l'amour. Il faut mourir; car le tombeau est le berceau de l'apôtre. Allons donc et mourons. Tous ces effets de la pauvreté : moqueries, injures, opprobres; appuyés sur la grâce, subissons-les avec patience. Ce serait assez pour un philosophe; ce n'est pas assez pour un Jésuite; *gaudeant*, qu'ils se réjouissent. Oui, oui, que l'amour divin l'emporte sur l'amour-propre et que la joie rayonne au-dessus de la patience. O Père, c'est un trait de ressemblance avec vous; Maître, c'est une décoration à votre service.

« Jésus, je suis enfin Jésuite. Alors, comme les martyrs à la suite des Apôtres, vous vous en irez joyeux, parce que vous aurez été jugés dignes de souffrir le mépris pour le nom de Jésus-Christ. »

C'est avec ces sages et brûlantes paroles qu'il enflammait ces jeunes courages. Les novices les emportèrent comme leur viatique. Le 27 avril était la date fixée pour le départ des pèlerins. Il leur adressa une allocution touchante, dont un de ses auditeurs nous a communiqué l'extrait suivant :

« Et quoi! mes bien chers frères, pendant un mois, je vais être séparé de vous! Je vous saurai loin du berceau de votre enfance religieuse, exposés à mille dangers! Tout m'effraie. Quel accueil recevrez-vous? Et même votre petit bagage d'esprit intérieur ne recevra-t-il aucune atteinte? » Puis, après avoir développé ses idées, se relevant, il reprit avec un accent et un geste d'une incroyable énergie : « Mais je corrige ce que je sens, car je sens comme un homme et je dois penser comme un disciple de Jésus-Christ. Tout ce que je vous disais m'était dicté par la tendresse du cœur. Mais il y a un cœur qui m'enseigne ce que je dois penser et sentir; c'est le cœur de Jésus. Non, mes frères, je ne crains rien. »

A cet enseignement général et public le P. de Ponlevoy joignait la direction particulière. Il voyait tous les novices qui se présentaient, appe-

lait les timides et les retardataires. et leur laissait exposer leurs doutes et leurs peines avec une parfaite liberté.

La source de cette direction jaillissait naturellement des Exercices. Chacune des paroles de saint Ignace ou du commentaire officiel, appelé directoire, lui fournissait une réponse ou une lumière spéciale.

Un mot de ce petit livre lui avait révélé le vrai rôle du directeur des âmes : « Pour que le Créateur, dit saint Ignace, opère avec plus de certitude dans l'âme. » *ut Creator certius operetur in anima*. Conformément à cette lumière, il avait un profond respect pour l'action divine et la liberté humaine, et laissait l'âme religieuse chercher la volonté de son Dieu, et le Créateur se communiquer à sa créature, sans intervention personnelle.

Sa direction était intime, généreuse et pratique. « Il me connaissait si profondément, nous écrit un de ses novices, que j'étais comme tenté de frémir en le sentant pénétrer dans mon âme, comme ferait un regard. » Mais la crainte qu'excitait sa perspicacité disparaissait devant la confiance qu'inspirait sa charité. Il avait mesuré l'abîme de la bonté divine et de la faiblesse humaine : quel aveu aurait donc pu, je ne dis pas l'étonner, mais diminuer son estime pour l'âme qu'il dirigeait? Une fois qu'il la connaissait, le

P. de Ponlevoy la faisait avancer à grands pas. « Courage, victoire, répétait-il souvent. Allons, il n'y a pas encore assez de *vince te ipsum.* » — « Oui, disait-il un autre jour, il faut vous vaincre par l'amour de Notre-Seigneur. C'est là le joint, le fond des choses; l'humilité par la charité; le sacrifice par amour. » Il attendait quelquefois avant d'imposer le sacrifice. Puis, lorsqu'il voyait le moment venu, il déployait une énergie de fer, et ne donnait au novice ni repos ni trêve, jusqu'à ce que le triomphe nécessaire fût remporté. S'il ne poussait pas tout d'abord à la mortification, il aidait l'âme à entrer dans le chemin royal de la croix. Mais, doublement préoccupé de la vigueur des âmes et de la faiblesse des santés, il surveillait les novices dans l'exercice de la pénitence. Sous ce rapport, plus encore que sous tous les autres, il voulait qu'on se dévoilât tout entier; et quand il expliquait les règles du discernement des esprits, il insistait beaucoup sur la nécessité de la franchise spirituelle. Est-ce à dire qu'il exigeât des révélations minutieuses? Non; sa direction était à la fois large et pratique.

Porté par sa nature et par l'habitude du gouvernement à envisager les ensembles plutôt que les menus détails, il indiquait plutôt qu'il ne marquait le sentier. Un mot lui suffisait pour ouvrir un vaste horizon : « Servez-vous de vos infirmités pour exciter la miséricorde de Dieu et vous humi-

lier. — Moins de replis sur vous-même et plus de regards vers Notre-Seigneur. — Ne précédez pas la grâce. Dieu se communique quand le temps est venu. En avançant dans la vie spirituelle, de temps en temps vous ferez de petites découvertes, attendez. »

Ces avis arrivaient toujours à propos et répondaient aux besoins de l'âme. Tout en restant sur les hauteurs, le directeur suivait de l'œil tous ses novices. Il n'oubliait rien : il les retrouvait au point où il les avait laissés. Il était au courant des difficultés, des ressources, de l'histoire de chacun. Ses paroles avaient une vertu propre pour instruire, consoler ou guérir en particulier les âmes qui lui étaient confiées. On le comprenait à une allusion, à une tournure de phrase, à un souvenir évoqué.

Il était donc vraiment maître des novices dans toute la force du terme : maître de leur intelligence par sa connaissance supérieure des Exercices; maître de leur cœur par sa direction aussi profonde que courageuse, aussi élevée que pratique.

Mais il était encore bien plus leur maître par l'enseignement muet et entraînant de ses exemples. Là il fut encore l'homme des Exercices dans l'habitude de la vie. Près du terme de sa carrière, il faut essayer de le représenter tel que les Exercices l'ont fait, tel que les hommes l'ont vu.

Saint Paul nous enseigne que le chrétien doit être dépouillé du vieil homme et revêtu du nouveau. Le religieux est un chrétien qui tend à la perfection; les plus parfaits des religieux doivent donc être, d'après cette théorie, morts et vivants.

Le P. de Ponlevoy fut vraiment l'homme mort, c'est-à-dire ne se déterminant plus par aucune affection déréglée. Tous ceux qui le voyaient pour la première fois en étaient frappés, tant sa modestie, selon l'expression de saint Paul, éclatait à tous les regards[1]! Nous en avons eu plus d'une preuve dans le cours de cette histoire. « J'ai vu, nous disait un religieux, trois hommes dont la modestie et la sainteté m'ont ravi : M. Desgenettes, le curé d'Ars et le P. de Ponlevoy. » Tous ceux qui ont connu le curé de Notre-Dame des Victoires et M. Vianney comprennent la portée de ces paroles.

Les novices, on le conçoit, furent saisis à son aspect : « Son extérieur, nous écrit l'un d'entre eux, nous a tous profondément impressionnés. On sentait tout d'abord qu'une harmonie parfaite régnait en lui. Tout y était voulu : en un an, aucun de nous n'a surpris chez lui une parole, un mouvement, un geste, un regard qui fussent l'indice d'un état d'âme tant soit peu différent de l'égalité surnaturelle. Son âge, sa tenue d'une

1. Modestia vestra nota sit omnibus hominibus. (Phil. A,I 5.)

noblesse parfaite, ses manières graves et un peu lentes auraient pu faire croire que les jeunes gens qui lui étaient confiés se seraient sentis plutôt portés à une réserve pleine de respect qu'à une libre confiance. On se serait absolument trompé : cet ensemble si plein de vraie grandeur débordait de bonté. Ce n'était pas une douceur banale, mais une bonté simple, vraie, distinguée, inébranlable, sans limite. La source en était dans le cœur de Jésus. »

Cette modestie extérieure venait non-seulement de la pureté angélique du P. de Ponlevoy, mais aussi d'une grande austérité de vie. « Il portait partout, comme le dit saint Paul, la mortification de Jésus-Christ[1]. » Travail, sommeil, repas, récréation même, tout lui offrait une occasion de se sacrifier. Il était heureux, par exemple, que les caprices de son estomac ne lui permissent d'accepter volontiers que des œufs frais. Ce genre de nourriture le laissait prolonger ostensiblement son repas, et cacher à tous les yeux une abstinence perpétuelle. Les gastrites jouaient dans le système d'humble mortification du P. de Ponlevoy le même rôle que les migraines du P. de Ravignan : ces deux maladies servaient de voile à leurs vertus.

Comme saint Paul, le P. de Ponlevoy se fla-

1. II Cor. IV, 10.

gellait souvent. Il avait longtemps préféré la discipline de corde à celle de fer, comme plus conforme à l'esprit général des Exercices de saint Ignace. Mais, dans les derniers temps, il prit goût à ce dernier instrument. Il avoua à son collaborateur, appelé *socius*, que le premier jour qu'il s'était servi d'une discipline de fer trouvée à Angers, le sang commença à couler par ruisseaux.

Ses insomnies se prolongeaient fort avant dans la nuit; il était extrêmement fatigué. On imagina de lui faire prendre du chloral. Il obéit et put se reposer. Mais, un Père étant tombé malade, le charitable supérieur lui donna sa petite fiole. Le malade se rétablit bientôt; à son tour, le maître des novices ne dormait plus. Il en fit, d'après la règle, l'aveu au Père qui avait mission de veiller sur sa santé. Celui-ci s'empressa d'en rechercher la cause; et quand il l'eut découverte, il fut heureux de lui rapporter, avec la fiole précieuse, le sommeil et la vie.

Mais qu'on n'aille pas croire qu'il mortifiât ses sens au profit de sa volonté. C'eût été un piége grossier pour un homme si avancé dans les voies spirituelles. Il savait que la première de toutes les mortifications est celle de l'obéissance. Aussi, était-ce de ce côté qu'il avait concentré tous ses efforts.

Ponctuelle observation de la règle, même

quand les fonctions de Provincial semblaient l'en dispenser, amour extrême de la vie commune; tels étaient les traits les plus marqués de son obéissance. « Il nous dit dans une conférence, écrit un de ses novices : Un jour, j'étais sur le bord de la mer, il y avait là un filet d'eau qui traversait la grève, venant de la terre; et je me sentais pris de je ne sais quelle compassion à la vue de ce petit ruisseau qui, à deux pas de là, allait périr dans l'Océan. Mais la raison prit vite le dessus. Oui, le ruisseau allait périr, il allait s'effacer, disparaître tout entier, sans retour; mais il allait mourir pour revivre : petite goutte d'eau naguère, il devenait lui aussi la mer. J'avais tort de le plaindre. » Le P. de Ponlevoy faisait comme la goutte d'eau; il se perdait dans la vie commune.

« Au noviciat, l'épuisement de plus en plus visible de ses forces ne lui parut jamais, quoi qu'on lui dît à ce sujet, un motif suffisant pour manquer à un exercice commun ou pour sortir de la règle en quoi que ce fût. Dès les premiers mois, on pouvait constater son extrême faiblesse; quand on le voyait venir d'un peu loin dans les corridors, on craignait de le voir tomber, car il chancelait fréquemment; alors même cependant, son pas demeurait mesuré et pour ainsi dire recueilli : il n'allait qu'à force d'énergie, sans jamais parler de son état d'épuisement. Les instances de son P. socius ne purent lui faire échanger sa

chaise contre le fauteuil de paille réservé aux visiteurs; même consumé par la fièvre, il ne s'appuyait pas au dossier de son siége. »

Pour pouvoir suivre avec plus d'assiduité les exercices du noviciat, sans abandonner le soin des âmes qui continuaient à correspondre avec lui, il se levait tous les matins à trois heures et demie. « Son réveille-matin, nous dit le Père qui l'assistait, le trompa plus d'une fois et prévint d'une heure le moment du lever. Exact à lui obéir comme à la voix de Dieu, il se levait, quoiqu'il se fût quelquefois endormi la veille assez avant dans la nuit. Si je lui faisais remarquer qu'il paraissait fatigué, il en avouait ingénument la cause et alléguait pour sa défense qu'il s'en était aperçu trop tard pour pouvoir utilement se rendormir. D'autres fois, il me disait avec le sourire céleste qu'on lui connaît : « J'ai accompli un grand exploit; j'ai fait des excès, j'ai entendu sonner mon réveille-matin et je ne me suis pas levé. » Puis, en le questionnant, j'apprenais qu'il s'était levé à quatre heures moins le quart ou à quatre heures moins cinq, malgré une forte fièvre, une oppression de poitrine et quelquefois une véritable insomnie.

Son obéissance aux supérieurs était aussi parfaite que son obéissance à la règle. Ses lettres au T.-R. P. Général quand il était provincial, au P. Provincial quand il était supérieur, le mon-

trent assez. Il exposait clairement et fortement son idée. Puis il attendait avec patience la décision prise. Il inspirait ces sentiments aux autres. Un Père attendait un jour avec un peu d'impatience une réponse du P. Provincial sur une question personnelle assez importante, et demandait au P. de Ponlevoy si la réponse affirmative ou négative lui paraissait plus avantageuse. Celui-ci, devinant un manque d'indifférence religieuse, lui répondit avec un ton qui était presque celui de l'indignation : « Mon bon Père, le plus avantageux pour vous comme pour moi, c'est toujours de faire ce que les supérieurs trouveront être le plus sage. »

Quand le nouveau Provincial vint faire sa visite à Angers, le P. de Ponlevoy se tint auprès de lui avec une soumission virile et enfantine, sans aucune affectation d'ailleurs. Le P. Provincial, qui avait remarqué sa fatigue, lui recommanda en partant de ne point parler à la conférence plus d'une demi-heure. Dans les premiers temps il fut très-fidèle à cette injonction, et souvent quand la fin de la demi-heure approchait, il s'écriait : « Dépêchons-nous, je n'ai plus que quelques minutes; car vous savez que le R. P. Provincial (il est très-sévère, le P. Provincial, ajoutait-il avec une naïveté charmante) m'a défendu de parler plus d'une demi-heure. » Au bout de quelques mois il oublia un peu cette prescrip-

tion. Quelqu'un le lui rappela aimablement. A la conférence suivante, il débuta ainsi : « On m'a fait souvenir que je ne devais pas vous parler plus d'une demi-heure. C'est que c'est très-vrai et je n'y pensais plus; je m'en vais faire attention. »

Mais l'obéissance d'exécution ou de volonté n'est pas le dernier coup porté à la victime. Si le religieux ne soumet pas son intelligence ou si cette soumission lui inspire un secret retour de vanité, il n'est pas mort encore. Le dernier triomphe de celui qui veut se sacrifier à Jésus-Christ, est l'immolation de l'amour-propre.

La vie du P. de Ponlevoy est d'un bout à l'autre l'histoire d'un homme profondément humble. Aspect, paroles, écrits, retraites, aveux secrets, tout le prouve jusqu'à l'évidence et à son insu. Il faisait constamment son examen particulier sur cette vertu, et d'après un de ses petits cahiers, il divisait la matière de manière à remporter des triomphes successifs. Chaque mois il se proposait d'acquérir l'humilité sous une forme déterminée : au mois de janvier, le goût de l'humilité; au mois de février, l'humilité compatible avec la volonté; en mars, l'humilité qui contredit nos désirs; puis celle qui lutte contre nos intérêts; l'humilité qui compose l'extérieur; qui détache; l'humilité patiente; qui abaisse au-dessous de tous; qui a soif du mépris; qui recherche la souf-

france; qui a pour principe l'amour de Jésus: voilà quelle était la chaîne que parcourait l'humble religieux dans ses examens de chaque jour.

Il était arrivé d'abord à aimer cette vertu, puis à détester la louange, enfin à aimer le mépris, perfection qui semble lui avoir coûté encore quelques années avant sa mort. Mais à partir de sa retraite de 1872, et surtout depuis qu'il était devenu maître des novices, il paraissait insensible aux louanges comme aux critiques. Un jour, il avait reçu des lettres de Chine, et, sans les avoir lues le premier, il les faisait lire en récréation à ses chers novices. Parmi ces lettres, s'en trouvait une de Mgr Languillat. L'évêque missionnaire lui disait presque en propres termes qu'il le vénérait comme un saint, et il ajoutait : « Le bon Dieu m'a comblé de bien des grâces; j'espère qu'il m'accordera cette faveur dernière de vous envoyer ici, mon Révérend Père, pour me fermer les yeux. » Quand le lecteur arriva à ce passage si compromettant pour sa modestie, non-seulement le P. de Ponlevoy n'interrompit point le lecteur, mais lui-même resta calme comme s'il se fût agi d'un autre.

Autrefois il semblait au premier abord surpris par une opposition brusque et imméritée. Maintenant il n'y pensait plus. Son compagnon attitré l'avait contredit avec véhémence. Le lendemain il lui demanda pardon à genoux. — Et de quoi

donc? reprit le P. de Ponlevoy. — De vous avoir parlé hier trop vivement. Le Père se récrie; puis, avec un geste net et vif, le relevant : « Mais du tout, je n'ai rien à vous pardonner. Je me trompais; vous me l'avez dit. Vous avez très-bien fait. »

L'humilité n'est point craintive, car elle s'appuie non sur la faiblesse de l'homme, mais sur le bras de Dieu. Au besoin, le chrétien humble est très-ferme. « En prêchant dans notre église, nous raconte encore le P. socius, je commis une petite imprudence. Le P. Maître ne tarda point à me le faire remarquer, et il ne me cacha point la peine qu'il en avait ressentie. Je fus moi-même touché de son regret, et je m'agenouillai pour lui en demander pardon. Cette fois, comme il n'était plus en cause, il me laissa faire; il insista sur les reproches qu'il m'avait adressés et m'infligea une pénitence. »

L'homme intérieur ne meurt que pour revivre. « Nous sommes ensevelis, dit le grand apôtre, par le baptême avec Jésus-Christ pour mourir, et nous ressuscitons comme lui à une vie nouvelle [1]. » Cette vie, c'est la charité.

L'amour du P. de Ponlevoy pour Notre-Seigneur lui était inspiré par l'étude et l'amour des Exercices. En contemplant le règne, la vie et la

1. Rom. VI, 4.

mort de l'Homme-Dieu, il répétait avec une tendresse croissante le refrain d'amour de saint Ignace : *Sume et suscipe*[1]. Aussi, comme la meilleure preuve d'amour est de donner sa vie pour ceux qu'on aime, il aspirait au martyre. Il avait regretté, au temps de la Commune, de ne pouvoir partager le sort des otages. Les novices avaient deviné son regret et son désir. Un jour qu'ils célébraient la fête de nos Saints japonais, ils organisèrent une académie spirituelle à laquelle fut invité un personnage de distinction qui passait par Angers. L'une des pièces lues en public contenait la demande formelle de la mort subie pour la foi de Jésus-Christ. L'hôte éminent félicita l'auteur, mais fit observer avec beaucoup de ménagements que, selon lui, il était plus théologique de ne pas demander positivement une telle épreuve et de s'en remettre à la volonté de Dieu. « Qu'en pensez-vous, mon Révérend Père, dit-il au P. de Ponlevoy? » Celui-ci répondit avec une modestie qui marquait finement sa pensée personnelle : « Il y a à cet égard des opinions différentes. » Tout le monde comprit.

« La perspective d'aller finir ses jours en Chine, d'une manière tragique, tout invraisemblable qu'elle fût, lui plaisait. A l'une de nos récréations, nous écrit un de ses novices, il nous lut

1. Prenez et recevez.

une lettre venant de Chine; elle était d'un Père qu'il y avait envoyé pendant son provincialat, et renfermait l'expression d'une reconnaissance sans bornes pour un tel bienfait. On y invitait le P. de Ponlevoy à venir, lui aussi, en Chine, et si j'ai bonne mémoire, on faisait allusion au désir qu'il avait de passer enfin aux missions. Il sourit. Nous lui demandâmes si cela lui plaisait; sans obtenir une réponse bien nette, on vit bien que cette perspective lui paraissait agréable. »

Cet amour pour Notre-Seigneur se traduisait par la prière. Nous en avons parlé au chapitre du troisième an. Parmi les exercices de piété, la sainte messe tient le premier rang et en est le soleil, selon le mot de saint François de Sales. Le P. de Ponlevoy la disait tous les jours avec un recueillement profond, une modestie angélique et une grave lenteur. Son intention particulière était non-seulement très-bien déterminée par avance, mais écrite dans un petit calendrier qu'on a retrouvé. La dernière fois qu'il célébra ses trois messes de Noël, il les offrit : « l'une pour remercier Dieu, dit-il, de m'avoir donné ma Très-Sainte Mère, la Vierge Marie; la seconde, pour m'avoir donné ma sainte mère l'Église; la troisième, pour m'avoir donné comme mère la Compagnie de Jésus. »

On sait quelle fut toujours sa dévotion à la première de ces trois mères. « Il Lui devait, disait-

il, sa vocation à l'état ecclésiastique et religieux et son amour des Exercices. » On se rappelle le vœu spécial qu'il fit au troisième an de lui consacrer toutes ses actions; ses grands vœux au jour de l'Immaculée-Conception, jour qui lui rappelait un triple souvenir de reconnaissance. Chaque année, il en faisait mémoire à cette époque. Ses instructions sur la Sainte Vierge avaient un cachet de studieux amour et de tendre piété. Jamais il ne refusait de parler en son honneur, et pourtant jamais il ne se répétait. Le nom de Marie était pour lui, comme pour saint Bernard, plus doux que le miel, plus harmonieux qu'une belle mélodie, plus victorieux qu'un chant de triomphe.

Si Marie est la mère, l'Église est l'épouse de Jésus. L'amour du P. de Ponlevoy pour l'Église, sa seconde mère, était sans bornes. Quand il en parlait, rapporte le Père qui avait avec lui la charge du noviciat, sa parôle prenait un accent extraordinaire de conviction et de fermeté. Certainement, ajoutait le P. Socius, s'il s'était rendu compte qu'une seule fibre de son cœur ne battît pas tout à fait à l'unisson de celle du Souverain Pontife, il l'aurait immédiatement arrachée. Je me souviens que pendant que nous nous promenions dans la campagne, nous parlions d'un système philosophique qui n'est pas condamné par l'Église, mais qui lui paraît dangereux : « Oh!

dit le P. de Ponlevoy, ces hommes qui l'ont soutenu ne sont pas sous les coups de l'anathème. Ils ont pu ne pas offenser Dieu. Mais, ajouta-t-il avec un accent indicible, et qu'il m'est impossible d'oublier, n'aurait-il pas mieux valu dire simplement : « Périsse le système et vive l'obéissance. » Ceux qui ont assisté à ses retraites, et ses chers novices se rappellent avec quelle foi il commentait les règles de saint Ignace, *ad sentiendum cum Ecclesia*, c'est-à-dire selon sa traduction, « pour avoir l'esprit de l'Église. » Quand il en expliquait la première règle, il insistait sur ces mots : l'*Église hiérarchique*, c'est-à-dire Romaine; et rappelant les décrets de Pie IX et du concile du Vatican, il répétait ce qu'il avait écrit autrefois : « L'Église n'a qu'un cœur comme elle n'a qu'une foi... Tout ce que Pierre définit, il l'impose; il faut le croire de cœur et de bouche. » Puis, arrivant à l'objet de la règle, il disait : « Du temps de saint Ignace, l'erreur opposée à l'Église était le protestantisme. De nos jours, les attaques ont changé de forme. La plus fatale est le libéralisme, qui sape par la base l'autorité de l'Église et du Saint-Siége. C'est contre ses progrès que Pie IX a élevé sa voix dans son *Encyclique Quanta Cura*, et dans le *Syllabus*, pièce magnifique et malheureusement incomprise de ceux qui l'ont si violemment attaquée... Pour nous, ajoutait-il, attachons-nous de tout notre cœur à

cet enseignement de Pie IX. Notre Compagnie est la servante, la toute petite servante du Saint-Siége. Elle vit par l'Église, et s'il le fallait, elle mourrait encore pour elle. »

Tout en subordonnant son amour de la Compagnie à celui de Marie et de l'Église, il regardait la Compagnie comme une troisième mère. Il avait pour elle les sentiments d'un enfant, « d'un enfant gâté, » ajoutait-il, et reconnaissait que ce qu'il avait de bien lui venait d'elle : *Innumerabilis honestas per manus illius* (Sap. VII, 11). Depuis les Exercices de saint Ignace jusqu'aux moindres règles; depuis le T. R. P. Général jusqu'au dernier de nos Frères, il aimait tout ce qui lui appartient. Chaque jour, à la sainte messe, il demandait à Dieu la grâce de persévérer dans sa vocation. « Tel est mon désir, écrivait-il, telle est mon espérance : vivre et mourir dans la Compagnie de Jésus. » On se rappelle son cri de guerre du noviciat : « Plutôt être broyé que de sortir de la Compagnie. » Ce fut sa devise jusqu'à son dernier soupir.

Quand on aime, on le prouve. Quand on aime Dieu, on aime ses frères. La charité du P. de Ponlevoy est écrite en tête de tous les chapitres de cette vie : pauvres, malades, amis, ennemis, exilés, visiteurs, pénitents, pécheurs, incrédules, prêtres, religieux, enfants de la Compagnie surtout, il a aimé pour Dieu tous ceux qui l'ont

rencontré sur le chemin de la vie. Mais on peut dire que, dans cette dernière année, son cœur se dilata plus que jamais en faveur de ses chers novices. Dans l'intérêt de sa santé et de sa correspondance, il avait cru devoir se réserver quelques heures. Mais cette barrière fut renversée par son héroïque charité Comment refuser sa porte à des âmes éprouvées peut-être? A ces sacrifices de temps, les hommes *arrangés*, selon l'expression de Fénelon, mais surnaturels, ne doivent-ils pas leurs meilleures conquêtes? Ils trouvent dans un quart d'heure de patient accueil le bien des âmes, qu'ils chercheraient vainement à procurer également par quatre heures de solitude. Il est donc bien difficile à un apôtre de condamner absolument sa porte, à moins qu'une nécessité ne l'y contraigne. La santé en est une, je le sais. Mais le P. de Ponlevoy « était si bon! si bon! dit un de ses enfants, chacun l'aimait et se sentait aimé d'une manière particulière. » Les novices n'avaient souvent que peu de chose à dire, il est vrai. Mais, d'après la pensée de saint François de Sales, des entrevues d'une importance minime pour celui qu'on visite, semblent indispensables pour ceux qui les réclament.

Tout entier aux besoins spirituels de ses enfants, le P. Maître ne négligeait pas leurs intérêts temporels et s'occupait constamment de leur santé. Quoique l'état sanitaire fut presque

toujours des meilleurs, de légères indispositions leur permirent de constater plus d'une fois sa tendresse. — Un jour entre autres, un novice se trouvant dans la chambre du P. de Ponlevoy, lui demanda de le dispenser de quelque exercice commun en raison d'un léger état de fatigue. « Pauvre Frère, vous souffrez! » dit le P. Maître, et aussitôt sans vouloir écouter les supplications répétées du malade confus d'une telle charité, il pose sa plume, quitte son éternelle correspondance, et conduisant immédiatement le novice à l'infirmerie, il concourt de sa propre main à la confection d'un breuvage, qui fit assurément moins de bien au corps, que l'aimable bonté du procédé n'en fit à l'âme du malade.

« Les récréations qu'il prenait avec nous, dit un de ses enfants spirituels, étaient vraiment délicieuses. Sans rien perdre de sa dignité si parfaite et si aimable, il savait admirablement donner à la conversation le ton religieusement gai que demandait saint Ignace. Ses relations si nombreuses et si élevées, sa correspondance et les souvenirs de son provincialat lui fournissaient mille traits qu'il racontait avec infiniment d'esprit et de charité. Il parlait de lui comme il eût parlé d'un autre, sans y attacher plus d'importance que s'il avait eu à raconter les faits et gestes d'un inconnu. Il vint même assez souvent prendre part au jeu de boule installé à la maison de campagne;

il ne jouait pas mal, avec beaucoup de gaieté et encore plus de modestie simple et vraie, faisant toutes choses comme si réellement il s'était beaucoup amusé. »

Les professeurs ou surveillants de nos colléges se rappellent à ce propos comment le P. de Ponlevoy, au jour du repos obligé, aimait à partager leurs jeux. Quelquefois il les accompagnait sur le bord de la mer ou d'une rivière, assistait à leurs pêches qu'il appelait miraculeuses, avec un ton d'ironie d'autant plus aimable qu'elles étaient moins abondantes. Il en prenait occasion pour parler des petits profits de la vie spirituelle. Mais rien ne les réjouissait davantage que de voir un religieux si grave feindre l'effroi à la vue d'un poisson horrible ou d'un lent et hideux crustacé, qu'il montrait du doigt en poussant un cri à demi-comprimé. Ces douces récréations rappelaient celles de saint Jean.

La charité du P. de Ponlevoy éclata plus encore lorsqu'il consentit à quitter momentanément Angers pour aller passer la quinzaine de Pâques à Paris. Il y avait là des âmes qui réclamaient impérieusement le concours de son ministère. Chaque année, depuis vingt-six ans, il les retrouvait. N'allait-il pas les diriger l'année suivante? Sur l'ordre des supérieurs, il partit donc, quoique à regret, tant il aimait ses chers novices! Son zèle pendant ces quinze jours eut une ample oc-

casion de s'exercer. Accablé de confessions et de visites, ce religieux déjà malade consentit encore à donner aux Frères des Écoles chrétiennes un *triduum* préparatoire à l'élection du remplaçant du F. Philippe. Le successeur de cet illustre supérieur, le F. Olympe, nous a raconté avec quel dévouement il s'employa à cette grande œuvre. Tout d'abord la seule vue du P. de Ponlevoy conquit l'estime et la vénération de tous. Puis, ouvrant le livre des Exercices, il leur expliqua les règles d'élection de saint Ignace. Le choix fut dicté par l'amour de la plus grande gloire de Dieu, et le F. Olympe, dans le court espace de temps qu'il gouverna sa Congrégation, montra bien que l'œuvre du P. de Ponlevoy avait porté ses fruits.

Quand celui-ci revint à Angers ce fut pour se séparer une seconde fois de ses novices, qu'il envoyait en pèlerinage. La charité présida encore à ce départ; il ne cessa de les accompagner de ses lettres et de ses prières. Ce mois d'absence ne fut pas un mois de repos. Il l'employa à mettre en règle sa correspondance et à s'occuper à restaurer la petite chapelle du noviciat.

Vinrent les derniers jours.

Sa charité pour ses Frères ne fit que croître jusqu'à la fin. Les adieux qu'il fit aux novices leur révélèrent le secret et le principe d'un amour aussi ardent que pur. « C'était le 15 août

1874, la veille même de son départ d'Angers, nous écrit un témoin oculaire. Après nous avoir développé quelques idées à propos de ces deux mots du colloque des deux étendards « *recipi et manere* », et les avoir appliqués à la réception et à la persévérance dans la Compagnie, il s'écria : « Mes frères, nous avons passé une année ensemble, année bénie, année heureuse, et nous allons nous quitter... J'ai regardé dans mon cœur pour voir si mon cœur était triste : mon cœur n'est pas triste. J'ai regardé dans mon cœur pour voir si mon cœur vous aimait : mon cœur ne vous aime pas. (Un frisson parcourut nos rangs, à cette parole dont l'effet fut glacial.) Ah! mes frères, reprit-il, il y a en moi mieux que moi pour vous aimer : mon pauvre cœur n'est qu'un cœur de boue; ce qui en moi vous aime, c'est le cœur même de Jésus. Ah! ce cœur, je l'ai trouvé en moi tout plein d'amour pour vous; que dis-je, débordant d'amour... Oh! que cet amour est vrai, qu'il est profond, qu'il est durable! » Et il continua, développant cette pensée qu'en lui ce n'était pas lui-même, mais Jésus qui nous aimait.. C'est cette même pensée qu'il exprimait dans une lettre adressée à un novice peu de jours après son départ : « Vous savez que tout en me faisant indifférent je reste sensible, et après avoir quitté, je demeure encore. »

Quand il parlait ainsi, les novices purent deviner à la pâleur de ses traits qu'ils entendaient le P. de Ponlevoy pour la dernière fois.

Le 16 août, il quittait Angers, frappé à mort.

CHAPITRE VI

DERNIERS JOURS

Les fatigues du noviciat, un travail excessif, des pénitences rigoureuses avaient épuisé les forces déjà bien affaiblies du P. de Ponlevoy. Dans les derniers mois, un nouveau surcroît d'occupations, bien que léger en soi, avait aggravé l'état de sa santé. Celui qui en était l'objet ne pouvait guère se douter qu'il en pût être quelque peu l'occasion involontaire.

Mgr Negroni, ministre de l'intérieur de N. S. P. le Pape jusqu'à l'occupation italienne, et depuis chargé de hautes fonctions à la cour Romaine, s'était senti un vif attrait pour la Compagnie de Jésus. Pie IX l'aimait tendrement comme un fils. Mgr Negroni avait un respect d'autant plus profond pour le Souverain Pontife

qu'il le voyait de plus près et le connaissait davantage. Malgré ces liens qui les unissaient l'un à l'autre, ils consentirent à se séparer dès que la voix de Dieu se fit entendre. Pour former ce novice de cinquante-trois ans, le P. Général ne vit pas de meilleur maître que le P. de Ponlevoy. Ce fut pour ce dernier la source d'une joie très-vive et l'occasion d'un zèle sans bornes. Il fallait mener activement l'initiation de Mgr Negroni, devenu le P. Negroni, aux règles, aux usages, à l'esprit de la Compagnie. Le P. de Ponlevoy se faisait ainsi répétiteur d'institut et professeur de langue française, aux dépens d'une santé qu'il ne marchandait pas à l'obéissance. Nous avons eu au mois de juillet le bonheur de les accompagner tous deux dans une visite qu'ils firent, par une chaleur de 30 degrés, au monastère de la Visitation. Je ne savais ce qu'il fallait admirer davantage, ou de l'amabilité du maître qui rectifiait les fautes de langage de son vénérable disciple, ou de la modestie du disciple qui cherchait, dans la parole du maître, des leçons de haute spiritualité et d'humble grammaire.

Mais ce que je pus constater alors avec effroi, c'était l'épuisement du P. de Ponlevoy. Jamais je ne l'avais vu si anéanti; jamais non plus je n'avais aperçu un tel mépris pour les soins matériels. Entré dans une chambre glaciale, je fis observer par deux fois au Révérend Père qu'il

compromettait gravement sa santé en y restant longtemps. Par condescendance, il voulut bien accueillir mes observations et sortit au bout de quelques minutes. Il y serait demeuré, s'il eût été seul.

Déjà il était atteint sérieusement. Le médecin, M. Desanneau, constatait que le côté droit, attaqué jadis par une pleurésie, donnait des inquiétudes. Averti du danger, le P. Provincial enjoignit au P. de Ponlevoy de lui exposer la situation. Il obéit :

« Quoi qu'il en soit des lettres officielles ou officieuses, j'ai assez de conscience, assez de conscience de moi-même, pour vous dire la vérité et rien que la vérité.

« Veuillez donc me croire : il n'y a pas lieu de s'inquiéter ni d'agir avant l'heure. Voici le fait : à la suite des chaleurs, des fatigues ordinaires, peut-être à l'occasion d'un rhume, il y a eu crise de santé, voix éteinte, toux continue, fièvre en permanence et dès lors débilitation générale. Le médecin m'a ausculté deux fois, a constaté de l'embarras au poumon, rien autre chose, a prescrit la quinine pour couper la fièvre, et deux mois de repos pour me refaire de cet épuisement accidentel.

« Maintenant voici le *status*. La crise aiguë est passée; reste la queue; la fièvre s'en va, la toux avec, la voix revient, et l'appétit est ordinaire.

Or, depuis huit jours, j'ai quasi rompu avec les novices, bouche close et porte close... Les conditions sont donc parfaites. »

En vérité, le P. Provincial en lisant cette lettre, devait se dire : on exagère. Pourtant il ne se fit aucune illusion, et il donna au P. de Ponlevoy, suivant le désir de ce dernier, l'ordre de partir pour Quimper accompagné du P. Negroni.

La résidence de Quimper, tranquille solitude, entourée de silence et d'ombre, dans un climat et un pays qui lui étaient chers, semblait bien propre à remettre le malade de son extrême fatigue. Mgr Nouvel, son compatriote et son ami, qu'il alla visiter le soir même de son arrivée, fut frappé, ainsi que le P. supérieur, de l'altération de ses traits. Mais au bout de trois ou quatre jours, une amélioration sensible se faisait déjà remarquer. Tout portait à espérer que la santé lui serait rendue, s'il consentait à en prendre soin.

Mais là était la difficulté ! Sans doute les supérieurs étaient vigilants et le malade obéissait. Il faisait, d'après leurs prescriptions, deux heures de promenade chaque soir, en compagnie du P. Negroni. Il ne rendait aucune visite à ses amis de Quimper. Il n'en fallait pas moins user de violence pour lui donner quoi que ce soit qui fût une exception au régime commun. On avait recours à d'innocentes supercheries pour lui

faire accepter des aliments ou des cordiaux plus en harmonie avec sa faiblesse. Il ne cessait de dire qu'il ne manquait de rien. Sauf un ou deux jours, il ne consentit pas à se lever plus tard que quatre heures. Il s'occupait de son cher disciple. Ce travail, quoique modéré par la charité prévenante du novice, obligeait le maître à rompre un silence absolument nécessaire au rétablissement désiré.

Puis, les Pères du collége de Brest étant venus faire leur retraite annuelle à Quimper, le P. de Ponlevoy se mit à leur disposition, et plusieurs recoururent à ses conseils pour la confession ou la direction spirituelle. C'était la fatigue du noviciat qui se renouvelait. Enfin, sachant combien le temps serait pour lui précieux et rare à Paris, il redoublait d'activité pour achever son commentaire des Exercices. Il ne se reposait donc qu'imparfaitement, alors qu'il aurait dû cesser toute occupation. Mais le compagnon de Jésus-Christ ne se repose qu'en variant ses travaux; son repos est au ciel.

Il se portait mieux cependant quand arriva l'événement que nous allons raconter.

Un novice, malade de la poitrine, était allé ranimer ses forces en respirant l'air natal à Quimperlé. Là, il était soigné par les bonnes sœurs de l'hospice avec un dévouement maternel.

Le P. de Ponlevoy, son ancien maître, craignait

toutefois que l'isolement ne l'attristât et voulut porter à ce cher enfant les consolations du saint ministère et lui faire prononcer des vœux de dévotion.

Le 1er septembre, il se rendit à la gare, accompagné du P. Negroni et du P. supérieur. Le temps était pluvieux, le vent s'élevait de la mer avec violence. Un petit voyage semblait tout à fait contraire à une santé délabrée. Le P. supérieur en fit la remarque. « Bah! répondit le P. de Ponlevoy, les temps les plus mauvais ne pourront pas m'empêcher de rendre service à mon cher malade.» Il arriva donc à l'hôpital, y dîna en compagnie de son petit Frère, et ne le quitta que pour aller voir un Père âgé, indisposé par les fatigues d'une retraite. Puis il se rendit aux églises de la ville, et revint à l'hospice à bout de forces.

Les bonnes sœurs, pour lui faire honneur et ignorant l'état de sa santé, le prièrent de parcourir la maison. Le Père, malgré sa lassitude, voulut leur faire ce plaisir. On sait l'impression produite dans une communauté isolée par la venue d'un hôte illustre. La durée du colloque est proportionnée à la bienveillance que l'étranger inspire. Le Père, par un sentiment de charité, voyant la satisfaction des bonnes sœurs prolongeait lui-même la visite. Arrivé à la cuisine, il salua les servantes et se fit expliquer tous les détails du ménage. Avec une gaieté ingénue, il

demandait à la cuisinière le nom et l'usage de chacune des pièces du fourneau.

Le P. de Ponlevoy semblait heureux de la joie des sœurs. « Comme il est bon et simple, votre Père! disaient-elles; il n'est pas fier du tout. Avant son arrivée, sachant qu'il avait été Provincial, nous le craignions. Maintenant que nous l'avons vu, nous n'avons plus peur de lui. »

Par sa charité, le P. de Ponlevoy avait ainsi édifié tout le monde. Il voulut compléter les bonnes œuvres de la journée en faisant au P. Negroni la classe habituelle.

Mais le soir, il était épuisé. Le mal de gorge l'avait repris et quand, à six heures, il quitta les novices et ses hôtes ravis de sa venue, la petite toux sèche d'Angers avait reparu. Il prétendit qu'il n'y fallait pas attacher d'importance. Les jours suivants il se disait mieux. Quelquefois, cependant, il avouait que la nuit avait été un peu agitée, et qu'il ne se sentait pas bien portant. Il attribuait ces variations aux changements de température si fréquents en Bretagne à cette époque de l'année.

« Dans le vrai, écrivait-il à son ancien collaborateur le 12 septembre, je suis long cette fois à me restaurer, et c'est quand j'ai à me reposer que je commence à me trouver fatigué. Je ne le sentais presque pas à Angers, mais je le confesse, à Quimper. Je vous arriverai tel quel, et alors :

quod habeo, hoc tibi do[1]. Après cela, je le crois et je le sais, le travail donne des forces, parce qu'il en demande, et il y a du vrai, même au point de vue hygiénique dans ces paroles : *in labore requies*[2].

Il ajoutait cinq jours après : « Je vous donne ma dernière ligne à l'entrée même de ma retraite, je reviendrai au monde le 26 : alors je vous donnerai le mot d'avis pour le retour. »

Cependant ces nouvelles avaient alarmé un peu le R. P. Provincial. Il ordonna une consultation. Jusque-là, le courageux malade avait refusé tout traitement, s'en tenant aux prescriptions du médecin d'Angers.

Mais à la nouvelle de l'ordre donné par le P. Provincial, l'enfant d'obéissance se rendit presque immédiatement chez le Dr Chauvel, médecin de la maison. Celui-ci fut saisi de vénération en présence de ce client qu'il voyait pour la première fois. « Quel homme, disait-il; mais c'est un saint! jamais personne n'a produit sur moi pareille impression. »

Le docteur prescrivit une application d'huile de croton sur le larynx et la poitrine. Le premier jour, aucun effet ne fut produit. Le lendemain, le Père voulut doubler la dose, ce qui détermina

1. Ce que j'ai, je vous le donne.
2. Dans le travail, le repos.

une inflammation de toute la figure. Les yeux se voilèrent; les larmes sortirent avec abondance. Le pauvre Père fut un peu effrayé; ce n'était là encore qu'un accident sans importance.

L'inflammation extérieure cessa bientôt; mais le médecin constata un état très-grave. « Le moindre refroidissement, dit-il, peut amener une fluxion de poitrine. L'air de Paris ne peut qu'être funeste. Il faudra que l'hiver se passe dans le Midi.

« Le docteur consulté, selon votre désir, écrivait-il au P. Provincial, me croit atteint d'une bronchite chronique, sur un fonds de santé devenue misérable, vieillie et surtout usée. Il m'a conseillé quelques remèdes de circonstance, et m'a surtout recommandé le silence, le repos, un départ accéléré et le voyage à petites journées.

« Quimper ne me vaut plus rien, soit; mais moi, que vais-je devenir? J'avoue mon bien bon Père, que je n'ai aucun souci... J'aime ce grave mystère de l'avenir. *Valde prodest ut nihil sciat*, il convient tout à fait d'ignorer[1]. »

Ces sentiments d'ignorance de l'avenir et de pieuse tristesse, remplissent les quelques pages de sa retraite. Là, plus que jamais éclate son humilité devenue d'autant plus profonde qu'il est pénétré plus que jamais de mépris pour lui-même.

1. *Exercices.*

Ces lignes, contrairement à son usage, sont à peine lisibles et trahissent une fatigue extrême.

Si l'on veut connaître à fond le P. de Ponlevoy, et le degré de sainteté auquel il était parvenu, il faut les lire avec attention comme les aveux de 1872, mentionnés dans la préface.

« Désormais, si près de ma fin, si je repasse le cours de cette vie écoulée en mon âme et conscience, entre Dieu et moi, que trouverai-je? Quel a été le trait saillant, dominant, hélas! et absorbant, sinon cette manie déplorable et incurable de l'amour-propre, surtout au point de vue de ce fantôme qu'on appelle l'opinion, l'estime et l'affection, l'importance ou la renommée, soit dans la Compagnie, soit hors de la Compagnie. Bètise sans nom, faiblesse des faiblesses. Je me suis cru ou j'ai voulu me faire croire quelque chose. Cette manie où ne s'est-elle pas mêlée? Que d'intentions malsaines! que de connivence pour l'opinion en face de mon opinion, de ma conscience! Comme je me suis raconté moi-même! Surtout j'avais reçu des grâces *gratis datæ;* si j'en avais bien usé, elles seraient devenues *gratum facientes;* mais je ne les ai point exploitées, et je suis resté avec la lettre sans l'esprit.

« D'abord, depuis un temps, la Providence m'a très-miséricordieusement châtié par des défections d'amitiés réputées inviolables, des désertions de l'opinion.

« Grâce unique! Notre-Seigneur faisait malgré moi ce que je ne savais pas faire de moi-même, et j'ai pu toucher au doigt avec l'inanité des choses, la vanité de ma préoccupation.

« De plus, voici que la Providence me donne un autre signe, cette maladie dont les éventualités sont multiples. Est-ce la fin ou un commencement de la fin? Sortirai-je de cette étreinte, et dans quel état? A jamais blessé, désormais condamné à végéter, inutile, onéreux, un être nul, oublié, dont on ne sent pas l'absence.

« Je conclus que Dieu commence à me travailler, moi qui ne l'ai pas fait, et que maintenant c'est l'heure de seconder son action par ma correspondance. J'en ai encore le temps. Mais c'est l'occasion suprême.

« 1. D'abord, quant à mon état physique, cette incertitude de la solution, la dépendance totale de Dieu, dans toutes les éventualités, l'acceptation courageuse, paisible et contente de tous les résultats, l'abandon à Dieu; c'est une vraie mort à moi-même qui sera une vraie vie.

« 2. Quant à mon *modus vivendi* relativement aux créatures *extra et intra societatem*, je prie Notre-Seigneur de me le faire lui-même; autrement, je pourrai encore biaiser, et je veux le tenir de sa main, et je conjure sa douce bonté de ne pas ménager mes faiblesses, mais d'exercer des représailles par ses très-équitables rigueurs. Oh! enfin,

tant de fois je l'ai dit : *Oportet me minui*[1], qu'il m'amoindrisse, qu'il m'annule et que je sois humble, puisque je n'ai pas su m'humilier pour devenir humble. Néant, que je sois zéro. Pour acquitter une double dette jusqu'à mon dernier soupir, je veux, comme je le dois, remercier la sainte Vierge et notre bon Père saint Ignace, mais de tout mon cœur et de toute mon âme, de la double grâce qui me fut faite un jour, qui eût été le principe de tous les biens si j'avais été fidèle, qui du moins a été la cause du peu que j'ai été et du peu que j'ai fait. A Marie, je dois ma vocation, et dans ma vocation, je dois tout aux Exercices. Mais que mon acte de reconnaissance soit accompagné d'une amende honorable. Oh! qu'ils me pardonnent. J'ai tant de regrets d'avoir été infidèle, ingrat, prodigue.

« Enfin, après quarante ans d'exercices, finirai-je donc sans être devenu dans une mesure vulgaire, homme d'oraison, de prière, de mortification? Ai-je seulement commencé? Mais non! Ah! si la maladie me fait des loisirs, m'inflige des ennuis et des déboires, que je ressente encore, comme tout à l'heure, une de ces suprêmes secousses de la Providence.

« Si je dois exercer ces fonctions de supérieur auxquelles je suis appelé, il me semble que dé-

1. Joan. III, 30.

sormais, ne pouvant plus tout faire, j'aurais à subordonner mon ministère à mon office, et ma plus grande abnégation sera pour les nôtres : *charitas benigna;* pour les passants, *charitas patiens;* pour les étrangers, *omnibus omnia*[1]. »

On voit que ces réflexions se terminent comme les Exercices par un chant d'humble amour qui devait être l'hymne du martyre.

Il le pressentait quand on lui essaya ses vêtements neufs. « Voilà, sans doute, dit-il, la dernière soutane dont j'ai besoin. » Il remit entre les mains du supérieur des reliques et des gravures. C'était son testament.

Il n'en était pas plus triste pour cela, et en annonçant au P. Pitot sa venue prochaine, pour le mercredi 30 octobre : « La santé au variable, le cœur au beau fixe. »

Cette vigueur d'âme l'accompagna dans son voyage à Brest et Laval, et se traduisait à son arrivée à Paris par les réflexions suivantes.

« Je suis revenu avec une santé bien précaire encore et un peu blessé à la poitrine, mais laissons ce souci à la Providence. Il faut arriver à la connaissance sentie de ce que nous sommes et de ce que nous valons et pouvons; ce n'est pas pour en demeurer là, et pour nous y noyer en nous-même, mais pour nous débarrasser plus tôt de

1. Charité bienveillante, charité patiente, tout à tous.

notre fardeau dans le sein de la miséricorde et de la grâce, et passer outre en Notre-Seigneur, le cœur dilaté par la confiance et la générosité. Il en est qui ne savent point faire ce grand pas et qui restent à se morfondre sans grand profit.

« Je suis sur le point de partir pour Menton. C'est là que la médecine m'exile en punition de mes méfaits d'Angers. Mais non, dans ces menus détails de la vie, ne voyons que la main de Dieu qui nous verse à droite et à gauche pour nous mener au but. »

Dieu en avait disposé autrement. Le lendemain du jour où il écrivit cette lettre, il voulut mettre son voyage sous la protection de Marie. Marie était la patronne bien aimée de sa vocation et de sa vie. N'était-il pas juste qu'elle bénît le départ de son fils... pour le ciel?

Il alla en pèlerinage à Notre-Dame des Victoires. Le temps était pluvieux comme à Quimperlé. Le froid le saisit au sortir de l'église.

Il voulut faire une visite à un ami tendrement dévoué, M. Édouard Mignon, qui devait être son compagnon de voyage. Puis, il vint avec lui saluer l'externat de la rue de Vienne, œuvre dont ils avaient désiré depuis longtemps la fondation et mesuré l'importance.

Celui qui reçut les visiteurs et qui écrit ces lignes fut saisi d'effroi. Depuis le mois de juillet,

la maladie avait fait de sérieux progrès. Je n'avais sous les yeux que les restes d'un homme qui se soutenait à peine. La toux était sèche et creuse. Le malade ne parlait que par monosyllabes ; mais son regard était plus vif et plus perçant que jamais. Il semblait que son âme m'apparût sous ses traits altérés.

Nous parlâmes de sa santé, de ses projets de voyage, de son retour prochain. « Ah! dit-il en levant les yeux au ciel, il en sera ce que Dieu voudra. » Il ne put même visiter le jardin. Il frissonnait. Cette visite fut, je crois, la dernière de sa vie. Il bénit le berceau de l'école Saint-Ignace, et saint Ignace le bénit à son tour.

Le 14 octobre avait été le jour fixé pour le départ du P. de Ponlevoy. Il devait se rendre à Menton sous la garde de M. Édouard Mignon.

Le 12, la fièvre alita le pauvre Père, et il fallut se résigner. Tout d'abord, le danger parut manifeste aux yeux des docteurs. Une santé aussi frêle, après tant de fatigues, pourrait-elle résister à une secousse nouvelle? On ne pouvait guère l'espérer. Aussi commença-t-on à rechercher dans une intervention miraculeuse, l'appui que ne pouvait plus donner la nature. On commença une neuvaine aux saints Martyrs dont le Père avait écrit les Actes. Mais il ne voulut pas y prendre part.

D'ailleurs, habitué à la maladie, il s'était vu si

souvent en face du péril, qu'il pouvait espérer le braver encore. Aussi, quand quelques jours après le cinquième jour sur l'avis du docteur Moissenet, le P. Provincial eut proposé au malade de recevoir les derniers sacrements, celui-ci parut étonné. « Bien volontiers, dit-il; mais je ne croyais pas le moment venu. Je les recevrai ce soir, si l'on veut. Néanmoins j'aimerais mieux attendre à demain, mon âme n'est pas faite à cette idée. » Le lendemain matin, il dit au R. P. Provincial et au P. Pitot, duquel nous tenons la plupart de ces détails, et qui fut presque constamment présent au chevet de son lit, que pendant la nuit, il avait adapté son âme à la circonstance.

« Maintenant, je suis prêt. La cérémonie pourrait se faire à onze heures et demie. Cela gênera moins nos Pères qui voudront y assister. » Il donna les différents petits renseignements nécessaires pour en préparer le matériel; puis, quand tout fut terminé : « Quelle consolation! dit-il. Que de grandes grâces reçues de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de saint Ignace et de la Compagnie! » Puis il ajouta : « Je suis vraiment bien content, bien consolé; je me sens plus fort et en sécurité. »

Après les derniers sacrements, un mieux notable, comme il arrive souvent, se fit sentir. On continua néanmoins les précautions d'usage. Deux Pères le veillaient tour à tour, et le second

lui apportait la sainte Communion à minuit.

« Je suis peiné, me dit-il un jour, raconte le P. Pitot, de causer tout ce dérangement et d'être ainsi un fardeau à tout le monde. » — « Mon Père, si fardeau il y a, il n'y paraît guère, car on s'inscrit pour le porter avec un très-grand empressement. Ma liste est faite pour huit jours d'avance. — Je suis peiné quand même. Mais, puisque le médecin le veut, il faut se résigner. Je suis d'ailleurs bien touché de la charité de mes frères, et bien édifié; dites-le leur bien. »

Il était content de tout, et comme le demande la règle, il édifiait autant dans sa maladie que lorsqu'il jouissait d'une bonne santé. « Comment trouvez-vous cette boisson? — Excellente, c'est bien volontiers que je la prends. — Avez-vous du dégoût pour l'autre? — Pas le moins du monde. » — Il paraissait enchanté des breuvages les plus amers, et les appelait de saintes potions, auxquelles il trouvait un goût exquis.

Cependant, la fluxion de poitrine était guérie et le malade ne reprenait pas de forces. On avait déjà fait trois neuvaines. On en commença une quatrième aux saints Martyrs vers le 10 novembre. Le P. de Ponlevoy était peu porté à prier pour sa guérison. Il s'unissait aux prières plutôt par obéissance que par attrait. « Mon Père, lui disait-on un jour, nous continuons notre neuvaine pour

votre guérison, nous prions bien pour vous et avec vous. — Pour moi, bien; je vous remercie, reprit-il; avec moi, non. »

Le R. P. Provincial insista à plusieurs reprises pour l'engager à demander de vivre encore. Il lui en énumérait les raisons. « De toutes ces raisons, répondit en souriant le malade, il y en a beaucoup qui ne valent pas grand'chose, il y en a qui valent un peu mieux. Les plus solides sont les raisons de Dieu. »

La meilleure, il en convint, était son travail commencé et non achevé sur les Exercices. « Vos notes sur les Exercices sont *tout* pour vous, rédigées, complétées, mises en ordre, elles pourraient être utiles. Il est donc de la plus grande gloire de Dieu de demander à vivre quelque temps encore. » Il ne répondit rien, et sembla un peu convaincu. Plus tard, il revint sur cette idée. Il trouvait mieux de tout abandonner sans préférence personnelle, à la volonté divine.

« Tout est entre ses mains, cela suffit. »

Le principe de cette résignation complète était son amour de Dieu. On peut dire qu'il était occupé principalement de Lui. La communion qu'il devait faire était, comme elle le fut toujours, le centre de sa vie.

Dans ses derniers jours, après une nuit mauvaise, ses forces s'en allaient visiblement. « Tenez, mon Père, disait-il au P. Pitot qui lui demandait

des nouvelles de sa santé, je ne puis plus me rappeler les choses qui concernent le corps. Des vingt-quatre heures du jour, une seule se représente à ma mémoire. J'en ai le souvenir comme j'en ai le désir, un souvenir qui m'occupe et qui me nourrit. »

« Je viens de là, je vais là, je ne sors pas de là. Du reste, hors de là, qu'importe? — Vous parlez de minuit? — Oui. » Même quand il s'endormait, il s'y préparait. Comme l'épouse du Cantique des Cantiques, il pouvait dire : *Dormio, cor meum vigilat.* Il ne perdait pas complétement conscience de son attitude de préparation et d'expectative. Un soir, après de nombreuses oraisons jaculatoires, il venait pendant son sommeil de réciter le psaume *Miserere* lentement et dans son entier, puis les trois oraisons du Missel qui précèdent la communion du prêtre, et il s'engageait toujours à haute voix dans la récitation du *Confiteor*. Je crus bon, pour ménager ses forces épuisées, d'intervenir. Quand j'apparus devant son lit, il venait de prononcer ces paroles : *Beato Michaeli archangelo, beato Joanni Baptistæ, sanctis apostolis Petro et Paulo, omnibus sanctis.* « C'est vous, me dit-il suavement; vous venez parce que je bats la campagne, vous avez raison, et je vous remercie. J'étais pourtant en bien bonne compagnie, ajouta-t-il; est-il bientôt l'heure de la communion? — Non, mon Père, vous pou-

vez vous reposer encore. » Je ramenai sous son menton ses couvertures en désordre. Malgré une très-vive agitation de fièvre, il gardait l'immobilité la plus complète; et quand j'eus terminé mes petits arrangements. « Très-bien, dit-il, cher Père, merci. » — Souvent, pendant son sommeil, on l'entendait faire au bon Dieu l'offrande et le sacrifice de soi-même. La prière : *Suscipe, Domine* était fréquemment sur ses lèvres. *Sume, Domine, sume et suscipe, sume,* disait-il, mais *sume et suscipe.* On se rappelle comment il avait expliqué ces mêmes paroles dans son commentaire. Et il accompagnait ces mots d'un geste de la main gauche à l'adresse du crucifix qui était suspendu de ce côté à la muraille. Une autre nuit, c'est le *Nunc dimittis* qu'il récitait lentement, et à haute voix, se croyant seul.

Cette charité envers Dieu éclatait dans tous ses rapports avec le prochain. L'infirmier en était souvent l'objet. Les derniers jours de novembre faisaient déjà sentir leur froid humide et pénétrant. « Cher Frère, quel temps fait-il? — Mon Père, un très-mauvais temps. Il a plu, et il fait un brouillard épais. — C'est bien fâcheux, reprit-il en souriant; que va devenir notre promenade au bois de Boulogne? » On crut qu'il avait le délire, et quand, le soir, on fit allusion à ce désir de promenade. « Il n'en a rien été, dit-il, mais il faut bien avoir le petit mot pour rire. Pauvre

cher Frère, nous lui ferions la vie trop triste. »

Il était plein de reconnaissance et de délicatesse pour M. Moissenet. On l'avait mis sur son lit et il se prêtait de son mieux, malgré une plaie vive et une excessive faiblesse, à l'auscultation du médecin. Tout à coup il se met à tousser. Le docteur s'interrompt tout anxieux pour laisser passer la quinte. « Rassurez-vous, dit le P. de Ponlevoy en souriant. Ce n'est rien, c'est une toux de complaisance. » Un autre jour, il était hors de son lit, tout habillé, assis devant la table, lisant son propre travail, les *Actes de la captivité et de la mort* de cinq Pères martyrs de la Commune. « Eh bien ! dit M. Moissenet en entrant, comment êtes-vous aujourd'hui ? — Comme un potentat, maître de la situation. — Que lisez-vous donc là, mon Père ? — Ah ! un livre bien intéressant ! il m'édifie beaucoup. Tenez, docteur, j'y ai vu avec infiniment de plaisir que vous y êtes cité honorablement deux fois. » C'était une manière délicate de remercier de vive voix, après l'avoir fait dans son livre, le dévoué docteur de ce qu'il avait fait pour nous pendant la Commune. « Quand vous êtes là, docteur, disait-il une autre fois, je m'aperçois que je m'oublie. Je parle, je parle outre mesure. Mais avec vous, c'est bien permis, n'est-ce pas? vous êtes si bon papa. » Il n'oubliait pas les visiteurs qui le soignaient à tour de rôle. « Chargé, dit l'un d'eux, de faire la liste des

Pères qui devaient veiller la nuit, j'en profitai pour inscrire mon nom plus souvent qu'à mon tour. Une première fois, il m'en fit l'aimable reproche. Une seconde fois, il ne s'aperçut que quelques instants avant minuit de ma présence à son chevet. « Ah! cher Père, dit-il, c'est vous encore; c'est trop, c'est trop de fatigue, trop de bonté. — Non, mon Père, ce n'est point fatigue, c'est consolation. Je lui apportai la communion. A peine eût-il fini son action de grâces, qu'il me fit signe. « Allez, allez vite vous reposer, vous l'avez bien gagné. » Et il me tenait les deux mains, en même temps que l'étole qu'il avait reçue pour communier et qu'il me rendit. Je pris l'étole, et baisai les deux mains. Il se prêta paternellement à cette caresse de fils, et ajouta : « C'est bien, allez, vite, vite, vous reposer. Vous ne ferez plus cela, n'est-ce pas? Bonsoir. »

On lui avait envoyé, pendant le cours de sa maladie, des lettres, des souvenirs. On s'inscrivait journellement à sa porte; on demandait de ses nouvelles. Les marques de bienveillance, qui lui étaient adressées si universellement, redoublaient son humble reconnaissance. Il aurait voulu écrire à tous ceux dont on lui rappelait les noms. « Il y a des âmes charitables, disait-il, qui m'envoient toute espèce de bonnes choses dont je ne puis guère profiter. C'est de leur part grand esprit de foi et de charité. N'oubliez pas de les

remercier; je les bénis, donnez-leur en souvenir ces images. »

Cependant le mal s'aggravait : on touchait au terme. On était arrivé au 25 novembre. Maintenant il avait la vue très-nette de sa fin. Jusque-là il en avait eu quelques pressentiments. Le T. R. P. Général, quelques jours auparavant, le Très-Saint Père... avaient envoyé une bénédiction suprême. Le cardinal-archevêque de Paris était venu visiter le malade. Quelques mots lui avaient échappé dans l'intimité. « Je sens que la vie s'en va. Je ne sais vraiment quelle tournure vont prendre les choses. La fluxion de poitrine est guérie, c'est bien; mais pour sortir de là, il faudrait à ma nature une force de réaction qui me manque. C'est ce qui a manqué au bon Père de Ravignan. »

Il voulut enfin avoir une réponse précise. Quelques jours avant sa mort, il dit au docteur qu'il le consulterait le lendemain sur une affaire importante. Le jour suivant, il avait fait placer sur une table son Commentaire manuscrit. Quand M. Moissenet fut entré : « Tenez, cher docteur, lui dit-il, voici un ouvrage auquel j'attache le plus grand prix. C'est le travail de toute ma vie religieuse. Croyez-vous que je puisse l'achever? — Pas à présent, » répondit le sage et véridique médecin. Le P. de Ponlevoy comprit.

Le 25 novembre, il parla ouvertement de son

état. Le 26, la respiration devenait plus pénible; il était dans un affaiblissement extrême. Il y avait assoupissement, la parole était pénible, et on était tenté de se demander s'il avait pleine connaissance de ce qu'il essayait de dire. « Votre beau-frère, lui dit-on, était inquiet à Vitré de votre situation, et il est venu à Paris. — Ah! — Le verrez-vous volontiers? — Oui, bien volontiers; attendez, il y a dans mon livre cinq images, il en faut une sixième, ils sont six. J'aurais voulu les signer, je l'avais promis, je n'ai plus la force, je les donnerai telles quelles. » Il fut un peu ému de l'entrevue. « Vous embrassez un mort », lui dit-il. Puis il balbutia quelques conseils de vie chrétienne et parfaite, donna sa bénédiction et remit les six images. Personne n'avait été oublié.

Le 27 novembre fut le dernier jour de sa vie. Il le prévit. « Nous sommes aujourd'hui le 27 novembre, disait-il au P. Pitot en prenant quelques cuillerées de bouillon. Il faut m'alimenter jusqu'au 27 novembre exclusivement; le 28 se suffira à lui-même. Vous allez dire la messe pour moi, dit-il au P. Lefèvre, bien. A demain celle de *Requiem*, n'est-ce pas? — J'en ai assez, disait-il au Révérend P. Provincial, non pas de la Compagnie, certes, mais de la vie. » Cette lassitude de la vie, ne lui faisait point cependant désirer de ne pas vivre. « Non, disait-il encore

le matin même du jour où il mourut, je ne refuse point le travail. » J'allai, dit le P. Pitot, le jour de sa mort, visiter le malade dès le matin; j'y trouvai le P. Lefèvre avec le R. P. Provincial et je me retirai. Il avait fait venir le R. P. Provincial *plus tôt que d'habitude*. « Oh! disait-il, que le P. Général est bon, que la Compagnie est bonne! mais moi j'ai été *un indigne*; le miracle que j'ai fait, c'est d'y entrer et d'y être resté, mais que j'ai été peu digne de cette grâce! » Et il se voila la face de son drap en gémissant, et cela assez longtemps.

Le R. P. Provincial le quitta, mais pour revenir cinq minutes après. Afin de ne pas le déranger (il le croyait en repos), il se mit près de la table et récita son chapelet. Le malade s'adressant alors au P. Lefèvre, « mais le P. Provincial, il faut le faire venir. — Il est ici », dit le P. Lefèvre. Le R. P. Provincial s'approcha. « Mon Père, lui dit-il, je prie pour vous. — Qu'on se retire et qu'on me laisse seul avec le P. Provincial. »

Les mains de ce dernier se trouvaient dans les siennes.

Les yeux du malade étaient fixés sur lui. « Mon Père, je me meurs, je me meurs, mais plein de reconnaissance et d'amour pour le T. R. P. Général, pour la Compagnie qui a été pour moi d'une bonté incomparable, incomparable,

incomparable. (Ces paroles étaient prononcées d'une voix haletante, mais accentuée).

« Pour Notre-Seigneur, j'ai fait des bêtises, mais je déborde, je déborde... Pour la sainte Vierge Marie... Mais je ne sais plus... » Le R. P. Provincial lui répondit que si tout espoir était perdu pour la terre, restait le ciel ; qu'on était à l'avant-dernier jour de la neuvaine. Il lui demanda de prier davantage, plus qu'il ne l'avait fait. « Non, ce n'est pas le genre de la Compagnie, j'ai prié, ce n'est pas à moi d'insister. Notre-Seigneur sait. »

« Mais vos Exercices, continua le R. P. Provincial, vous pourrez les achever. — Non, dit-il, cela vaut mieux, il y aurait peut-être un monopole, il n'y en a pas dans la Compagnie... un peu de gloire... *nego*, *pernego*, qu'ils soient à tous. Les Exercices ! j'en ai eu l'intelligence, mais je n'en ai pas eu l'esprit. » (Ceci était dit avec un ton de conviction inouï.) « Aussi j'aurai du purgatoire, et beaucoup. — Oh ! mon Père, reprit le P. Provincial, non je l'espère, vous avez bien aimé Notre-Seigneur, et vous avez fait pour le mieux. — Pour le mieux ! ordinairement, pas toujours. J'ai eu de la malice, j'ai eu des malices, plus de malices que de malice. — Mais si Notre-Seigneur voulait vous laisser encore avec nous ? — Oh ! je resterais *allègrement*. »

« Je revins, continue le P. Pitot ; les abords du lit étaient libres. J'en profitai et m'approchai. Le

malade me fit un signe d'amitié, et je m'accoudai sur la barre de fer du pied du lit, les yeux fixés sur lui, sans rien dire. Le P. Lefèvre était au milieu de la chambre, du côté de la cheminée. Le R. P. Provincial était du côté de la table; l'un et l'autre étaient debout. « Mon Père, me dit-il alors, quand on veille auprès d'un mourant, on fait, sans s'en apercevoir, une foule de choses de détail qu'on ne ferait pas en toute autre circonstance. Entre ce qu'un mourant pense et ce qu'autour de lui on croit qu'il pense, il y a une grande différence, il y a un abîme, un abîme... Entre les choses de l'ordre naturel et celles de l'ordre de la foi, il y a un abîme aussi.., Les choses de l'ordre naturel! Qu'est-ce que cela? Peu de chose. Dans l'ordre de la foi, ah! » Et son visage s'anima, ses yeux se fixèrent au ciel, et nous nous rapprochâmes un peu de lui, silencieusement et respectueusement. « Des splendeurs, ajouta-t-il, des splendeurs, des splendeurs. » Ces mots étaient dits d'un ton de plus en plus animé et profondément senti. « Mon Jésus, oh! que vous avez donc bon cœur! Jésus! Jésus! » On lui suggéra alors le nom de Marie : « Marie, oh! qu'elle est bonne! » Le Frère infirmier prononça le nom de saint Joseph. « Bon saint Joseph! dit-il. » Il y eut un moment de silence, et comme de contemplation extatique. « Marie, Joseph de la Compagnie de Jésus; moi

aussi de la Compagnie de Jésus, mais quelle différence! »

« Le Frère infirmier s'avança alors pour lui faire prendre du bouillon. Il le prit à petites cuillerées et pendant tout le temps et après, il nous parla avec émotion, nous faisant ses adieux et se préparant à nous bénir. « Père Provincial, je vous ai légué une bien lourde charge. — Vous ne m'oublierez pas, dit le P. Provincial. — Oh! non, tout est dans le cœur de notre Père, que vous avez vu à Florence, de saint Ignace, dans le cœur du P. Rubillon qui a toute mon estime et ma confiance; dans le cœur de Jésus. Oh! qu'il est bon! Adieu. Dieu vous soutiendra, adieu, et vous qui m'avez tant aidé, P. Pitot, tant consolé, non-seulement pendant cette maladie, mais avant, pendant mon provincialat, et après, toujours tant, tant... adieu. Je vous quitte, mais je ne m'en vais pas. Je serai là, à côté de vous, comprenez-le bien. Je ne me montrerai pas, j'aurai mes raisons... adieu. Et vous aussi, cher Frère Bouillé si dévoué, avec vos deux charges à la fois. Adieu, adieu, je vous bénis. » Nous nous agenouillâmes tous les quatre, il tira sa main hors des couvertures, et fit sur tous le signe de la croix en disant : *In nomine Patris et Filii et Spiritus sancti, amen.* »

« Le R. P. Provincial sortit un instant pour recevoir Mgr Pie et Mgr Freppel qui ne purent

entrer : le malade était trop fatigué. On annonça au P. Mourier une nouvelle crise : il revint. Vers 4 heures ou 4 heures et demie du soir, il était dans la chambre avec le P. Lefèvre et le Frère Bouillé. « Une chaise était tout près du lit, dit le P. Pitot, j'allai m'y asseoir. Le malade avait la respiration haletante et rapide, les yeux ouverts, un peu élevés au ciel et vitreux.

« Je posai ma main sur son lit et je cherchai sous les couvertures à trouver la sienne. Quand je l'eus trouvée, il tourna ses yeux de mon côté avec une ineffable tendresse. Je croyais qu'il n'avait plus de connaissance, je me trompais. Nous restâmes ainsi pendant quelque temps. Alors il tira lentement avec effort sa main de dessous la mienne et la porta affectueusement sur mon épaule, sur mon cou, sur ma tête, semblable à une mère qui caresse son enfant. « Je vous ai déjà béni, dit-il en me regardant et jetant aussi un regard sur les autres Pères et sur les Frères présents. Je veux vous bénir encore, une suprême bénédiction, un dernier adieu. » Il leva alors la main en disant : « Vivez, travaillez, combattez courageusement et pour Dieu, *in nomine Patris et Filii et Spiritus sancti, amen.* » Nous étions tous à genoux et il fit le signe de la croix d'une main très-tremblante, mais bien complétement.

« Quand nous fûmes relevés, le P. Jouan

entra. Je lui cédai la chaise sur laquelle je m'étais assis de nouveau. Il resta debout à côté d'elle. Il eut aussi sa bénédiction suprême. « Continuez, lui dit le vénéré Père, votre vie apostolique; continuez-la dans la foi, dans l'espérance, dans l'amour, *in nomine Patris et Filii et Spiritus sancti, amen.* » Il était 4 heures et demie environ. Il resta quelque temps encore silencieux, haletant, les yeux fixés au ciel, et le râle de l'agonie commença.

« Nous nous mîmes à genoux, et le R. P. Provincial, entouré de quelques Pères et Frères, d'abord, puis bientôt de la communauté tout entière, commença les prières des agonisants. Alors le malade à qui rien n'échappait de ce qui se faisait autour de lui, jeta un dernier regard sur le Père le plus voisin de son chevet, puis il tourna les yeux vers son crucifix, il les éleva ensuite vers le ciel et il ne les abaissa plus.

« Vers 5 heures on interrompit les prières; les deux médecins MM. Moissenet et Bucquoy venaient faire leur visite. Le pouls n'était pas très-faible : il promettait, pensaient-ils, une heure et demie ou deux heures encore de vie. Ils ne se trompaient pas : le bien-aimé malade rendait paisiblement son dernier soupir à 6 heures et demie.

« Nous avions fait pour lui cinq neuvaines à nos martyrs; la dernière messe de la dernière neuvaine se trouva être celle de *Requiem.* »

Le corps resta exposé pendant deux jours au parloir de la rue de Sèvres. Une foule d'amis, de pénitents, de prêtres, vinrent l'entourer de leurs respects et de leurs prières, couvrir son corps de fleurs, faire toucher leurs chapelets à ses dépouilles mortelles.

Puis le lundi, 30 novembre, fête de saint André, dix ans jour pour jour après sa nomination au provincialat, ses obsèques eurent lieu dans l'église qu'il avait bâtie quinze ans auparavant. Elle pouvait à peine contenir la foule des assistants.

Les représentants de tous les ordres religieux sans exception, un grand nombre de curés et de prêtres de Paris, Mgr Pie et Mgr Verolles assistaient à la messe qui fut dite par le R. P. Mourier, Provincial.

S. E. Mgr le cardinal-archevêque avait voulu présider la cérémonie funèbre. Mais, empêché par le sacre de Mgr Jollivet, il se fit représenter par deux de ses grands vicaires, MM. Jourdan et Baron.

L'absoute fut donnée par Mgr Pie, évêque de Poitiers.

« Un corbillard, dit l'*Univers* (le corbillard des pauvres) a reçu le cercueil tout couvert de fleurs par la piété des fidèles; et un immense cortége, composé de religieux, de prêtres et d'un nombre infini de personnes pieuses, a, malgré la pluie,

suivi le corps jusqu'au cimetière Montparnasse.

« Le R. P. Provincial, en habits sacerdotaux, précédait le corbillard, et a récité au cimetière les dernières prières.

« Puis la dépouille mortelle fut déposée dans le caveau, à la place même qu'y avait occupée le P. Olivaint avant d'en être exhumé.

« La foule s'écoula lentement et l'on se disait : « Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur. »

Le jour même, la presse par ses mille voix, louait à l'envi le célèbre et modeste religieux... Plus de quarante articles lui furent consacrés dans les différents journaux de Paris ou de la province.

« Il ne fut pas seulement, écrit M. Poujoulat dans l'*Union*, une lumière pour son institut, mais aussi pour un grand nombre d'âmes qui recevaient sa direction. Cette portion d'élite que l'on appelle à Paris la société et qui est si noblement chrétienne, perd dans l'éminent jésuite un conseiller d'un jugement toujours sûr, un guide qui versait le baume dans les plaies du cœur, tout en aplanissant les voies. Sa gravité était douce, son coup d'œil pénétrant, sa bonté infatigable. Admirable pour former les novices dans son pieux institut, il l'était encore pour soutenir les consciences dans la vie chrétienne, combattre les faiblesses, dissiper les obscurités. Il avait une

force qui visiblement venait d'en haut et devant laquelle l'âme demeurait convaincue et muette.

« Le souvenir du R. P. de Ponlevoy, inséparable de celui du P. de Ravignan, se mêle aux anciens combats pour la liberté religieuse et la liberté d'enseignement; son action ne s'exerçait ni par la parole publique ni par la plume, mais il restait debout à côté du Père de Ravignan avec son cœur dévoué, sa foi profonde, sa raison supérieure. »

Dans le cercle plus restreint de la Compagnie, le T. R. P. Général, le R. P. Assistant de France, plusieurs provinciaux étrangers, écrivirent des lettres touchantes, et pleines d'éloges. Nous en avons cité plusieurs passages.

Le P. de Ponlevoy n'entendit pas sur la terre ce murmure approbateur. Mais qu'il est heureux d'avoir si bien travaillé sans le savoir à la gloire de Dieu et au salut des âmes! Quelle joie immense pour son cœur de voir pour toujours son Chef et son Roi qu'il avait tant aimé et servi, et autour de son trône, cette légion d'anges et de bienheureux, que nous représente saint Ignace, dans les Exercices, occupés de nos plus chers intérêts! Quel bonheur de retrouver avec Marie, la mère de sa vocation, le Fondateur et les saints de la Compagnie de Jésus, et avec eux, nous l'espérons, le P. de Ravignan et les cinq martyrs de la Commune, qu'il avait si bien loués, sans

compter ses nombreux pénitents et presque toute sa vertueuse famille! Qu'il a dû remercier Dieu d'avoir été constamment l'homme des Exercices de saint Ignace!

Ah! que la vue de sa propre perfection ne nous décourage pas! Le P. de Ponlevoy n'abandonnera pas les âmes auxquelles il s'est dévoué. Du haut du ciel où nos espérances le suivent, il sera toujours pour ses enfants, comme il l'a promis à quelques-uns de ses Frères, un ange, un apôtre et un père.

APPENDICES

A

MEMORIALE

Beneficiorum Domini Nostri et Dominæ nostræ.

(Auctore R. P. de Ponlevoy.)

Anno 1855, mense januario, in Exercitiis annuis, decrevi facere deinceps quod eo usque ex sola negligentia omiseram, notare scilicet, in gratiam memoriæ, aliqua beneficia ex iis quæ Dominus mihi per Dominam dedit. Prius autem quam de futuris, visum est de præteritis loqui, sicut occurrit nunc.

Die 25â Sept. 1812, natus sum; et baptizatus sub unico nomine Armandi, in ecclesia Dominæ Nostræ. Dominus Noster prævenit me ex utero gratia fere omnium maxima. committens me parentibus vere optimis, patri, matri et avæ non catholicis modo, sed etiam sanctis.

Aliud beneficium contulit mihi Dominus quod familia, licet ingenua, mediocris extiterit, securior inter duo extrema paupertatis et divitiarum. Quæ mea vanitas, certo certius periissem, nisi Dominus ita me et prævenisset et præservasset.

Inter beneficia Domini recensere debeo quod numerosæ

familiæ me addiderit : tres ante me, post me sex, decem proinde, ex quibus duo, Eduardus et Cœcilia, statim cum angelis avolarunt. Cæteri omnes, frater unus et sex sorores, boni, multo meliores quam ego, et inter se valde amantes et uniti. Unde parentum domus plena erat lætitia innocentiæ et pulchritudine pacis; et dulcis ex omni parte foret meæ infantiæ memoria, nisi obstarent ignorantia et delicta juventutis meæ.

Eorum quæ fecerim aut quæ passus sim fere nil recordor ab anno 1812 ad annum 1820, nisi quod omnibus puerorum defectibus indulserim; Dominus autem non semel me coercebat per varias infirmitates penè usque ad mortem, pleuresiam gravissimam primum immittens, deinde ulcus pessimum.

Circa septimum annum confessus sum primo bono sacerdoti D. Guillois, vicario tunc, dein parocho Dæ. Næ.

Anno 1821, qui huc usque scholas cum puerulis apud bonam mulierem nomine Gandon frequentabam, prima linguæ latinæ rudimenta apud parentes, docente bono laïco nomine Bailly, discere cœpi. Eodem anno in novam domum transmigrarunt parentes in parochia Sancti Martini.

Anno 1822, scholas collegii adire cœpi ut semiconvictor, a 7a classe exorsus. Hoc eodem anno, primam communionem peregi, in die festo Ascensionis Domini, non male, ut spero, siquidem non malus tunc eram, licet levis, petulans, vanus et piger. Recordor pridie communionis, post absolutionem acceptam, maximo terrore et angore füisse correptum, post communionem vero intimam sensisse pacem. Hæc omnia bene peregi, sed ut parvulus. Ipso communionis die sancto scapulari indutus sum, nescius quid facerem.

Non recordor quo anno nec quo die confirmationem acceperim, adeo tunc levis et petulans eram. Non tamen conscius sum quod male eam exceperim, nec quod male unquam communicaverim. Cæterum secundum malam regionis consuetudinem, a prima Synaxi anno 1822 ad secundam anno 1823, non semel communicavi, sicut ante primam communionem nunquam absolutionem excepi.

Dominus mihi dedit per quatuor annos in collegio bonum angelum, Dnum Jausions, optimum sacerdotem, familiæ amicissinum, qui me amanter et patienter sufferebat et corrigebat.

Per tres annos sequentes 1823, 1824 et 1825, ætatis meæ 11, 12, 13, per scholas 6m,5m et 4m, omnes pueritiæ defectus mecum adolevere, novo vitio omnium maximo tunc superaddito; pessimos quosque et pessima quæque secutus sum, non omnino malignus, sed vanus, imprudens, præceps et ignarus. Sapiebam, loquebar, agebam ut parvulus, et nesciebam quia malum et amarum est et erit non portare jugum suave ab adolescentia.

Dominus vero id temporis mei, misertus pauperculi prodigi, me continebat, et retinebat, et revocabat bonis exemplis, bonis consiliis, patris timore, nec non nescio quo pudore seu saltem rubore ad quodvis verbulum ne apparerem foris qualis eram intus; non erat in me amor virtutis, sed timor infamiæ; adeo miser eram, adeo misericors Dominus, ut a vitio retraherer per aliud vitium!

Anno 1826, minori seminario loco collegii superveniente, scholam 4am iterare debui, in pigritiæ pœnam, sed ut externus in posterum.

Anno 1827 et 1828, scholas tertiam et secundam absolvi, sed perpetuo ægrotans. Dominus enim, ut me compesceret et corrigeret, diuturno morbo me domuit et fregit, febri quartana scilicet per 18 menses et ophthalmia.

De facto fracta indoles et mansuefacta : bonos amicos frequentare cœpi, bonum istum Maignen præsertim et Renatum de Montbourcher, magisque fovere laborem et pietatem.

Anno 1829, jam convalescens, rhetoricæ studui, nec sine æmulatione, gustu et successu.

Anno 1830, licet nullum adhuc inesset futuræ vocationis indicium, ut tamen nos, fratrem et me, a periculis civitatis teneret incolumes, ex consilio, sapientissimus pater nos in seminarium Rhedonense misit, philosophiæ daturos operam.

Hoc anno mediocriter, imo pessime me habui. Etsi stu-

dia sat bene successerint, vixi in magna vanitate et irregularitate implicitus, unde a feriis Paschalibus ad vacationes majores usque, in pœnam justissimam humiliatus sum nimis et spiritui hujus mundi traditus. Nihil jam somniabam nisi mundum et ea quæ de mundo sunt. Cum vero sancto superiori et confessario D° Salmon somnia meæ vanitatis enarrarem, ad hæc ille placide respondit : « Fili. audisti sonitum nostræ campanæ, ad eumdem volens nolens redibis. »

Enimvero Dominus optimus istas dissipavit cogitationes quoniam vanæ erant. Mense Julio hujusce anni 1830 repente perturbatio politica intervenit quæ me iterum in præceps euntem reduxit. Insuper in vacationibus ipsis Dominus Amiant, confessarius et tunc amicus, adeo me amanter hortatus est ut ex abysso culpæ me retraxerit.

Nec tamen ad seminarium redire ulla ratione volebam, cum nullum prorsus vocationis desiderium sentirem et aliunde abhorrerem tale domicilium. Multa excogitavi et dixi ut mihi domi manere liceret, donec tempora fuerint meliora : tenerrimam matrem, jam præ angustia cordis ægram, in meas adduxi partes. Heu! si actum esset secundum me, actum fuisset de me! Ego semper volui perire, quæ meæ perversitas voluntatis! et Dominus fecit pro me contra me, et me salvavit invitum. Erravi vere sicut ovis quæ periit; bonus autem Pastor me quærebat fugientem et ducebat calcitrantem qua et quo non volebam.

Pater quippe saniora consulens et propositi semper tenacissimus restitit et petitionibus et fucatis rationibus, et cum nollet ex una parte me mittere Rhedones, ad scholam juris civilis, metuens politicas turbas, nec ex alia, me servare domi tempus in otio ducturum, mediam iniit viam et expectando meliora, fratrem et me iterum seminario commendavit, qui theologiæ studio, non sane inutili, quæque postea vocatio foret, operam navaremus.

Anno igitur 1831, ægre redii in locum ubi me Dominus expectabat. Duo eventus fuere mihi ictus gratiæ et salutis, imo et vocationis occasiones

1. Adventus P. optimi et venerabilis Gloriot, Soc. Jesu,

quem et ipsum ad nos confugere et apud nos duos annos commorari perturbatio cogebat. Hunc mox elegi confessarium, et ipso duce, paulatim inclinavi ad pietatem et ad disciplinam cor meum.

2. Mors optimæ matris. Ineunte Januario 1831, infaustus nuntius nos revocavit repente inter nostros, et post paucos dies, piissime piissima mater transiit, 20a Januarii. Qua suavitate et majestate suis supremum benedixit et valedixit! Memoria memor ero! Quam pulchra et magna tunc mihi apparuit religio, sive in matre moriente sive in patre superstite! Jam vero Dominus vulnere ipso sanabat cor meum, et per ærumnam me magis ad se convertebat.

Anno 1832, hic est æterna memoria dignus, utpote vocationis sanctissimæ et charissimæ principium et initium, annos viginti natus, ad seminarium absque repugnantia, absque tamen desiderio reversus sum, futuri adhuc improvidus et inscius.

Porro ab initio P. Gloriot statim mihi suasit ut sacram tandem tonsuram exciperem. Nullum unquam vocationis sacerdotalis sæcularis desiderium senseram, sed nec tunc sentiebam, de vita vero religiosa ne umbram quidem ideæ aut gustus in me perceperam. Nihilominus adeo me totum bono et sancto Patri credideram, ut passive me habere statuerim et sequi quocumque duxerit. Nunquam vero de statu religioso, multo minus de Societate ipsa, ne verbulum quidem fecit, vir vere prudens in Domino et plane supernaturalis; alioquin procul dubio non mihi propensionem, sed suspicionem suggessisset.

Porro in his circumstantiis, Spiritus qui ubi vult spirat, et nemo scit unde veniat vel quo vadat, mihi insufflavit ex improviso nescio quam ignoti cupidinem, desiderium scilicet cognoscendi libellum Exercitiorum S. P., de quo multa audieram; desiderium bonum in se, sed in me tali qualis eram curiosum et puerile. Petii ergo a bono Patre ut ipse mihi suum libellum commodare vellet, quod libenter fecit, nullo aliunde verbo prorsus addito.

Ego vero in volvendo librum potius quam legendo; non equidem inveni quod sperabam, sed omnino quod non

quærebam inveni. Nihil enim intellexi horum quæ legebam. Sed ecce subito affulsit lux de cœlo; nam aliunde exire tam subitam, tam claram, tam suavem, tam constantem, tam supra captum tenuitatis et pusillanimitatis meæ impossibile est : scilicet eo ipso die quo sacra tonsura insignitus fueram dum libellum millies benedictum incerta volverem manu, Dominus fortiter et suaviter cor meum tetigit amore et desiderio Societatis Jesu ; qui sensus semel natus, nunquam deinceps evanuit, sed potius vivus semper et præsens magis ac magis excrevit, cum elevatione, dilatatione, exultatione cordis mei.

Non igitur ego profecto elegi Dominum : Eheu! quantum in me erat, omnia præter ipsum elegeram! Sed ipse, et non alius, ipse elegit me et vocavit me et adduxit me in suam, nunc meam, societatem. Sicut enim non potueram ex me, tanquam ex me, tantam cogitare vocationem, sic nec ex me potuissem conceptam semel sequi et tandem consequi. Deus et Dominus pro me et in me cogitavit, voluit, fecit. Medium autem vocationis fuit aureus libellus Exercitiorum S. P. Benedictus Deus! Charissima Exercitia! Hæc meditabor; in his ero; juxta hæc vivam, cum his moriar, per hæc Jesuita factus sum et fiam.

Pro certo autem habeo sanctissimam Virginem Mariam mihi non tantum immerenti, sed etiam indigno et revera inepto, pretiosissimum vocationis beneficium a suo Filio obtinuisse. Tunc enim nec fere noveram, nec fere amabam Dominum Nostrum, sed Dominam nostram plurimum amare et credebam et gloriabar. Hanc, loco matris defunctæ, in matrem elegeram, et ut matrem colebam. Talis devotio imperfecta valde et proprii amoris plena, indigna certe erat ulla mercede, quanto magis mercede tanta! Sed tamen mater misericordiæ non attendens mea merita, sed respiciens meas miserias præteritas, presentes et futuras, attraxit me miserans mei, et, tacente et consentiente Domino, quasi furtim filiolum et servulum suum introduxit inter socios Filii sui.

Benedicta igitur in æternum et ultra nimium bona, nimium benigna Domina mea Maria, mater Domini mei

Jesu cui debeo totum quod habeo et quod sum! Vere omnia bona mihi venerunt pariter cum illa.

Abscondi tamen in corde meo vocationem meam, nec secretum, cui vix ipse credere, nemini penitus aperire audebam. Anno tantum exeunte, cum P. Gloriot demum profecturo nec amplius reversuro valedicerem, pauca protuli non sine timore et rubore quibus ipse pauca quasi obiter retulit. Res profecto ibi hæsisset et sensim in nihilum abiisset, nisi Dominus gratiam interiorem providentia exteriori adjuvisset, et velut ad manum me traxerit, et per viam rectam ad bravium vocationis deduxerit.

Anno 1833, absente P. Gloriot qui nec responsum reliquerat, jam soli mihi duos insperatos comites adjunxit Deus quorum unus fuerat, alter futurus erat e Societate Jesu. Primus fuit bonus et pauper ille Duquesnay, a Societate nuper nescio quomodo et quare separatus, qui ingens illius desiderium et incredibilem amorem abstulerat, deque ea mihi per duos annos toto ore, toto corde loquebatur.

Secundus fuit a pueris carissimus condiscipulus et amicus, Emilius Cor Die, enim octava Decembris 1832, in festo Immaculatæ Conceptionis, epistolam accipit a P. Gloriot qui ipsum certiorem facit de mea vocatione, monetque ut vicissim certiorem me faciat de sua, et sic in posterum res nostras utpote similes simul esse transigendas. O quantum gaudium suum et meum! qualis recreatio vespertina! Ex hac præsertim die vocationem meam, auspice Virgine Immaculata, quasi datam amo. Huc usque ab uno anno circiter, initium aliquod tantummodo erat, cogitationes et desideria quasi de re chimærica. Hæc est illa dies quæ mihi responsum attulit, spem fecit, addidit animum, media subministravit, confirmavit propositum et in decretum mutavit. Unde in historia meæ vocationis fuit ex tunc epocha maxima, sicut in principio, ita et in fine. Quoad vixero, reliquiæ cogitationis hunc diem festum agent mihi!

Ambo una venerabilem episcopum de Lesquen adivimus qui nos peramanter excepit, et primo quidem distulit, secundo autem consensit. Benedictus senex!

Amicus meus matris consensum statim habuit ac postulavit; ego contra ad annum alterum a patre, Deo permittente, sum dilatus. Ergo junior ille, sed paratior, citius cucurrit et primo intravit. Recordor adhuc id circiter temporis, cum unus ab altero separandus erat, quoddam somnium habuisse, sed vividum adeo et in sua serie cohærens et constans ut e memoria nunquam exciderit

Mihi visus est amicus jacens in feretro totus vivens et ridens, quem sui parentes et amici, ex quibus ego, deferebant ad sepulchrum.

Horrebam toto corpore quando cernebam eum sic vivum sepeliri; ille vero placide me respiciebat cum his verbis : Nisi granum frumenti mortuum fuerit, ipsum solum manet. Eratne figura aut veritas?

Manendum igitur mihi fuit uno adhuc anno, Theologiæ quarto, totus in exspectatione. In isto desiderii statu, abunde mihi dabat Deus id quo egebam, trahens me qua trahi poteram sensibilem per sensibilia; faciebat gratiam suam, qualis erat mea devotio, ut esset congrua.

Memini quod per vacationes cum forte visitarem sanctissimum, mihi incidit subita cogitatio emendi quemdam libellum cujus titulus solus mihi notus erat. Porro præcise vita erat V. Berchmans quam legi cum exultatione et post me pater cum multis lacrymis.

Tandem sub anni finem, volente patre et permittente R P. provinciali, in festo SS. Trinitatis, cum frater meus ad sacerdotium assumeretur, ego subdiaconus consecratus sum.

Approximante denique fine probationis, admonui patrem qui statim, ut est plenus fide et fortitudine, promisso stetit.

Die igitur 7a Octobris 1834, petita et accepta benedictione avæ et patris, sex amplexatus sorores, omnibus dixi vale, cumque fletus factus esset omnium, sanctus pater dixit : Eia digne Deo sacrificium peragamus, et ipse pedibus, aperto capite, per urbem me comitatus est ad portas usque, nec rediit donec currus nobiscum abriperetur.

Fratrer me Lutetiam usque prosecutus est : inde vero

solus perrexi et die 17[a] Octobris ingressus sum in Melanensem probationis domum a sancto magistro de Villefort exceptus, qui mihi aiebat : Frater, plura habes acquirenda quam corrigenda.

Inter novitios meminisse juvat F. Denis, angeli mei, P. Estève, F Petit, necnon amici qui me præcedenti anno in sæculo reliquerat.

Post mensem circiter abiit, Romam vocatus P. de Villefort, quem nemo qui semel vidit, non amavit. Cui successit P. Pouty.

Tunc statim magna Exercitia S. P. aggressi sumus. Ego vero in illis, sicut et ante illa, in statu violento versabar. Vix novitiatum ingressus, omnia evanescere vidi : devotionem, spem, proposita. Finîsse credideram et nec etiam incepisse animadverti; omnia obstacula putaveram superasse et evasisse, et sensi superesse adhuc obstaculum unum et quidem impedimentum omnium maximum, nempe meipsum. Unde remansi attonitus, subtristis, stupens et tremens. Tres hebdomadas Exercitiorum in tempestate transegi.

Cum ecce in ipsa die vacationis ante 4[am] hebdomadam, jussus sum cum amico et Fratre proficisci initio Decembris, et transire ad domum probationis Avenionensem, tunc temporis denuo apertam.

In via venerati sumus Annecii S. F. Salesium, a quo beneficium accepi crumenæ recuperatæ, Lugduni vero, D. N. Fori veteris.

Sed mutando loca, non me mutavi, nec jam per novitiatum totum tranquillitatem, serenitatem et libertatem unquam inveni. Quantum passus sum! Juste quidem, imo necessario ex mea parte, ex parte Dei misericorditer. Omnia mihi tædium et repugnantiam afferebant; omnibus superioribus et Fratribus oneri esse putabam; ad omnia me impotentem et ineptum fore sentiebam. Quoties me vocabat P. Solente, magister novitiorum. vel quoties adventabat P. Provincialis, cui de meis rebus reddenda ratio erat, persuasum mihi erat me hac vice dimissum iri e Societate.

Et cum me adeo implicatum explicare nescirem, non me intelligebant superiores, et tum P. Magister, tum P. Provincialis me videntes in tanta molestia, existimabant me sane pertæsum esse meæ vocationis, et mihi dicebant me tandem liberum esse et posse abire si vellem. Eheu! hoc unum timebam.

Dominus quippe in istis perturbationibus integrum et incolume servavit in corde meo propositum vivendi et moriendi in hac et cum hac societate Jesu. et hæc mea cantilena erat : potius conteri quam egredi. Porro hæc omnia mala in bona conversa sunt : voluntas confirmata, excussæ nonnullæ illusiones, amor proprius non correctus quidem, sed mihi patefactus saltem.

Mense Junio 1835 missus sum peregrinus cum alio novitio, pedestri itinere, mendicans, per mensem, ad S. Regis sepulchrum et ad Virginis Aniciensis sanctuarium.

Mense autem Augusto 1836, separatis provinciis Parisiensi et Lugdunensi, ad novum S[i] Acheoli novitiatum translati sumus, P. Rubillon magistro.

Ibi obtinui facultatem iterandi in particulari magna Exercitia S. P. quæ prima vice pro me in vanum abierant. Tuncque res paulo melius cessit et quædam facta est pax. Denique die 17a Octobris 1836 octava S. F. Borgiæ, contentissimus prima emisi vota.

Ipsamet aut insequenti die missus sum in collegium Namurcense physicæ et mathesi qui hoc anno studerem.

Hoc anno bona et sancta avia, ut vixerat, obiit in pace Domini, die 7a Novembris 1836.

Dein ad S. Acheoli scholasticatum revocatus, anno 1837 exeunte, inter scholares tertii anni studui theologiæ. Hoc anno 1838, die 14a Julii, angelica soror Victorina inter Jesu et Mariæ manus animam posuit.

Eodem anno, die 22 Septembris, cum PP. Laynes et Lebreton ordinatus sum diaconus et presbyter et die 23a primum feci sacrum ad altare D. N. septem dolorum S[i] Acheoli, in honorem Dominæ meæ.

Decurrente autem Decembri, jubente gubernio, e Sancto Acheolo ad Brugeltetense collegium commigrandum fuit.

Ibidem anno 1839, theologia absoluta, ultimo ad gradum examine functus sum.

Inter condiscipulos in theologia memini P. Bigot, humilitate et charitate conspicui.

Anno 1840, rhetorices studio vacavi; hocce anno, nocte media a 25 ad 26 Februarii, connovitius angelicus F. Petit e vita hac labili ad æternam transiit.

Anno 1841 docui mediam grammaticam; annis 1842 et 1843 humanitates; anno 1844 rhetoricam nostros. Annis 1845 et 1846 fui præfectus rerum spiritualium, sodalitatis director, concionator.

Tunc ad tertii anni probationem peragendam, anno 1847 missus sum instructore P. Fouillot, D. N. d'Ay auspice, cum S. Fr. Regis.

P. Fouillot a primo intuitu dixit mihi : « Esto vir Exercitiorum. » Revera hoc anno primum affectus sum valde et unice ad Exercitia et ad Institutum. Nulla alia lectio magis mentem elevat, cor dilatat, voluntatem impellit.

Mense Novembri peracta integre magna Exercitia et absoluta, die 8a Decembris, per absolutam mei consecrationem et deditionem B. M. V. I.

Sub anni finem, Lutetiam vocatus ut operarius in residentia Sti Germani mansionem feci.

Recordor quomodo me invenerim solum in tanta multitudine et impeditum et defectum, nullo scilicet consiliario, hortatore nullo; quisque suis rebus vacabat. Bonum mihi est id incommodi experientia sensisse. Ubique, sed hic præsertim, novus frater a vetere fratre adjuvandus.

Hoc anno etiam 1848, supervenit magna Reipublicæ procella cum timoribus, sed sine malo.

Roma, sub anni finem, ad nos commoraturus venit P. de Ravignan a me quondam solummodo visus et salutatus, dum vacarem Exercitiis ad S. Acheolum, ipse vero tunc Parisios profecturus ut concionum cursum inciperet, in horto deambulantem me quæsiit et blande affatus, orationibus se commendavit et me complexus est. Tantam humilitatem et charitatem valde miratus sum, et ex hoc nescio quo instinctu cor meum in ipsius nomen ferebatur.

Ubi igitur ambo loco conjuncti fuimus, simul et arctiori vinculo fuimus uniti. Eheu! sed quam dispar conditio! Ipse totus cor, nullus ego. Unde multa mihi contulit nec novi alium qui pro me tot et tanta fecerit; ego quid reddidi? Nec bonorum meorum ipsum feci participem, nec me suorum malorum consortem.

Dies 8a Decembris 1848, maximum mihi bonum et gaudium attulit, nec satis mirari queo suavissimam dispositionem Providentiæ quæ, sane suadente Maria, tale beneficium tali die dederit. Res enim erat extra et contra morem et regulam, et opus fuit vera dispensatione admodum Reverendi Patris Generalis, quam profecto non postulavi, de qua nec suspicatus sum. Ultima vota nuncupare debueram de more die 2a Februarii 1849; sed cum tempora essent nubila et incerta, impetravit P. de Ravignan et benigne concessit Pater Generalis temporis præfixi abbreviationem, mihique nihil tale opinanti nuntiatum est faciendam esse quatuor votorum professionem in festo Immaculatæ Conceptionis; Maria consummante, propria quasi manu, quod inchoarat et ipsamet die qua incœperat. Revera una cum P. Fessard, olim connovitio, in manus Patris Rubillon, provincialis, olim magistri, vota emisi in sacello domestico domus, testibus Domino Mollevaut, directore S. Sulpitii, et Domino Cauchy.

Anno 1851 decedente, loco P. de Ravignan, superior domus, stupentibus omnibus, renuntiatus sum.

Soror Paulina sanctissime et placidissime e claustro in cœlum migravit, die 14a Januarii 1850.

Soror Sidonia, repentina morte correpta, pie abiit ad meliorem sponsum, die 15a Decembris.

Soror Felicitas sancte et beate in Dno quievit die 3a Januarii 1853.

Optimus pater fortissime et suavissime obiit die 28a Julii 1855.

31 Januarii 1858 sub finem annui secessus, sensi desuper datum quasi gustum Exercitiorum spiritualium S. P. Utinam detur spiritus et fiam homo unius libri!

Die 26a Februarii piissime quiescit a laboribus carissimus P. de Ravignan.

B

LETTRE DU R. P. DE PONLEVOY

Aux Espagnols exilés

Reverendi Patres et Fratres in Christo carissimi, P. C.

Mihi libet meo nomine vobis ea communicare quæ modo, nomine Provinciæ Franciæ, declarabam R. P. Præposito Provinciæ Castellanæ, scilicet : quantum nuper pro vobis dolui, tantum hodie pro nobis gaudeo. Maximo enim mihi solatio est fratrum necessitati fraterna caritate subvenire, nec mihi videor hac occasione beneficium præstare, sed revera potius accipere. Itaque, fratres dilectissimi, si quidem nos gaudemus et vos consolamini. Hoc omnino habeatis velim : duæ olim Provinciæ, una Matriti, altera Parisiis, jam nunc unum sunt ; in terra aliena quidem, sed semper in propria familia versamini, et hoc nescio utrum melius et jucundius sit exulibus an hospitibus. Ecce omnia nostra vestra sunt, et quamdiu nobismet ipsis suppetet altare, tectum et mensa, vobiscum libentissime dividemus.

Nolite timere : sane angustiantur spatia, sed corda dilatabuntur. Multa etiam, præsertim initio, vobis deerunt; sed paulatim supplebit industrius amor R. P. Rectoris, sagax cura P. Ministri. et benevola Fratrum caritas, donec sancta Paupertas omnibus provideat sicut mater.

Denique, carissimi in societate Jesu fratres, omnes et singulos ex toto corde saluto et amplector. Nec mihi hoc satis : volo enim, quam primum fieri poterit, pergere Lavallium, et frui vestro conspectu et amplexu.

Omnium servus frater in Christo.
A. de Ponlevoy, S. J.

Parisiis, 2c octobris 1868.

C

LETTRES DE NN. SS.

LES ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES

A M. THIERS[1].

ARCHEVÊCHÉ DE PARIS.

Paris, 12 janvier 1873.

Monsieur le Président de la République,

Une grande injustice, méditée depuis longtemps contre l'Église, est à la veille d'être consommée. Le plan des ennemis de la religion est d'enlever au catholicisme la portion la plus active de sa milice spirituelle. C'est dans ce but, et pour s'emparer de leurs biens, que le gouvernement italien veut supprimer les corporations religieuses. Seulement, par un reste de pudeur, et pour ne pas paraître trop blesser les droits internationaux des autres pays, il consent à ne pas supprimer à Rome les maisons-mères ou généralices. Mais, dans cette mesure même, on veut introduire une exception des plus odieuses : la maison-mère de la Société de Jésus ne trouverait pas devant le gouvernement italien la grâce accordée aux autres. Il faut que dans cette société tout soit sacrifié, qu'on l'anéantisse, que son supérieur général ne puisse plus être en rapport immédiat avec le Saint-Siége, et ne reçoive plus du chef de l'Église l'esprit et la direction qu'il doit communiquer au corps tout entier.

Par cette inexplicable exception, en frappant l'Église entière dans toutes les contrées où elle profite des travaux de ces hommes apostoliques, dévoués sans limites à l'œuvre

1. Voir d'autres lettres dans l'*Univers* des 25, 30 janvier. 2, 5, 7, 10, 12, 14 février 1873.

chrétienne du bien des âmes, on décapiterait une institution à laquelle l'épiscopat est redevable des meilleurs résultats dans l'éducation de la jeunesse, dans la prédication et dans les autres travaux du ministère ecclésiastique. — On ne saurait expliquer le coup fatal dont les jésuites sont menacés par les préventions qu'autrefois on se plaisait à répandre contre eux. Il est facile de voir aujourd'hui que ce n'était là qu'un fantôme au-delà duquel on poursuivait un autre but. Aucun homme de sens et de quelque savoir sur les choses de l'Église ne saurait attacher quelque importance à de vieilles accusations, élevées par l'ignorance ou la légèreté, et plus souvent encore par la mauvaise foi. L'esprit d'impiété ne les poursuit de sa haine implacable que parce qu'ils sont les ouvriers les plus infatigables de l'œuvre évangélique. — Je les connais, je les ai vus de près dans l'exercice du saint ministère, je n'ignore rien de ce qui se fait et se pratique dans l'intérieur de leurs résidences, et je déclare qu'ils sont dignes de la confiance que l'épiscopat leur accorde. — Ils ne sont pas moins dignes de la confiance des gouvernements honnêtes et éclairés qui veulent la conservation de l'ordre dans la société. Leurs doctrines et leurs enseignements ne sont autres que ceux de l'Église, et ils concourent puissamment au bien que l'Église s'efforce de faire parmi les hommes.

J'ose donc, Monsieur le Président, appeler votre intérêt sur cette Société respectable indignement persécutée, afin que, si elle est soumise à la loi générale de proscription, elle soit également comprise dans la mitigation accordée aux autres congrégations, et que la Maison Généralice de Rome soit conservée. — Le gouvernement français a des raisons sérieuses, prises dans l'intérêt du clergé français, pour qui les jésuites sont de précieux et puissants auxiliaires, pour défendre cette cause auprès du gouvernement italien. Cette intervention ne pourrait contrarier en Italie que les hommes de désordre, et en Allemagne que les ennemis de notre pays.

Pour mon compte, je vous serai très-reconnaissant

pour ce que vous ferez en faveur de la Société de Jésus, à cause des services importants qu'elle rend à mon diocèse.

Veuillez agréer, etc.

† HIPPOLYTE,
Archevêque de Paris.

ÉVÊCHÉ DE POITIERS.

Poitiers, le 13 janvier 1873.

Monsieur le Président,

Permettez que je vous remercie en mon nom et au nom de tous les gens de bien de mon diocèse, du choix que vous avez fait de M. de Corcelles pour représenter la France auprès du Saint-Siége dans les conjonctures extrêmes où le monde chrétien se trouve placé, par les conséquences de la politique embrassée sous le précédent régime. A l'expression de ma gratitude, permettez-moi de joindre celle d'un ardent désir, devenu aujourd'hui un espoir. La liberté de la pleine action du chef de l'Église demande impérieusement qu'il ait auprès de lui les divers centres des corporations religieuses qui sont les instruments traditionnels, et à plus d'un égard nécessaires, du gouvernement général de l'Église. Par elles-mêmes, ces corporations formées de nationaux de toutes les parties du monde, ont des droits acquis dans la capitale du monde chrétien; elles y ont leur passé, leur histoire, leurs archives, les tombeaux et les châsses de leurs fondateurs, leurs maisons de procures, de noviciats, de scolasticats; et, rien qu'à ce titre, elles peuvent prétendre à la protection de tous les gouvernements d'où ressortissent les membres dont elles se composent. — Mais, en dehors même du droit de propriété et du fait de possession qui les concerne, l'intérêt de la catholicité entière, et les besoins du chef de la catholicité, réclament leur maintien. — Car outre qu'elles sont une pépinière d'apôtres, de

missionnaires, de vicaires apostoliques, dont l'administration pontificale ne serait privée qu'au grand détriment de la prédication de l'Évangile et de la propagation de la foi dans les pays infidèles ou schismatiques, elles ont avec la personne et avec les fonctions les plus sacrées et les plus délicates du vicaire de Jésus-Christ, un autre lien bien plus étroit encore. — En tant que docteur suprême et infaillible de la chrétienté, le Pontife Romain veut et doit être entouré de tous les secours que la Providence divine a mis à sa disposition Le successeur de saint Pierre n'a pas la prétention d'être inspiré, et l'infaillibilité que la foi catholique lui reconnaît consiste seulement dans le privilége d'une assistance d'en-haut qui préserve d'erreur l'exercice souverain de son autorité enseignante. Plus cette autorité est acceptée comme irréfragable, plus il nous importe à tous qu'elle ne soit privée d'aucun des moyens humains et naturels dont la promesse divine présuppose l'emploi. Or il est reconnu, et le vicaire de Jésus-Christ lui-même. dans sa récente allocution, déclare que, pour l'usage de son *magistère* doctrinal, non moins que de son office pastoral, l'éloignement des ordres réguliers lui soustrairait des ressources dont il sent le très-grand besoin : *Sed Romano quoque Pontifici subducentur auxilia quibus, uti universalis magister et pastor, ad totius Ecclesiæ regimen tantopere indiget.* Le décret qui supprimerait les ordres religieux dans la ville de Rome atteindrait donc par son contre-coup toutes les intelligences et les consciences chrétiennes, en retirant à leur guide vénéré une partie considérable des conseils ordinaires qui forment la garantie humaine de ses décisions et de ses réponses. Et, bien que la Providence divine dût alors y suppléer par d'autres voies, il n'est cependant tolérable à aucun titre pour la grande communauté catholique qu'un pareil trouble soit apporté au fonctionnement régulier de la souveraine magistrature des âmes. Au reste, le seul fait de la présentation de ce projet de loi, de la part d'un gouvernement qui a eu la prétention de remplacer efficacement la souveraineté temporelle des

papes par une bonne *loi des garanties*, démontre irréfragablement l'absolue nécessité de cette puissance temporelle, éloquemment défendue à diverses reprises par M. le Président actuel de la République française. J'aime à me souvenir que les précieuses relations qu'il m'a été donné de nouer avec lui datent de cette mémorable époque. J'ai donc la confiance que, ne pouvant remédier présentement à tout le mal qui a été fait, il s'emploiera énergiquement à obtenir le maintien des ordres religieux et de leurs maisons généralices de Rome. Il voudra en particulier que le Généralat du Gésu et le Collége romain, qui sont essentiellement des maisons internationales, ne soient point détournées de leur fin. Je le demande pour ma part, en qualité d'évêque français, ayant plus de vingt de mes prêtres dans la Compagnie de Jésus, et n'ayant jamais cessé depuis plus de quinze ans d'entretenir dans nos établissements français de Rome plusieurs de mes élèves ecclésiastiques, qui suivent les cours et prennent les grades du Collége romain.

Agréez l'hommage, etc.

† L. E.,

Evêque de Poitiers.

ARCHEVÊCHÉ DE TOURS.

Tours, le 15 janvier 1873.

Monsieur le Président,

Jusqu'à ces derniers jours, dans son projet de loi contre les couvents de Rome et des possessions pontificales, envahies au moment et par suite des malheurs de la France, le gouvernement italien paraissait respecter les maisons généralices, dans la crainte sans doute de froisser trop profondément non-seulement l'Église, mais surtout les puissances catholiques, intéressées à la conser-

vation de ces établissements, et fondées à la réclamer. Sur les représentations de plusieurs nations catholiques..il avait même pris l'engagement formel d'excepter ces maisons généralices. Mais voici que, par une exception empruntée à la Prusse, les principaux établissements de la Compagnie de Jésus seraient envahis et supprimés.

Il n'échappe à personne que cet attentat, s'il venait à se consommer, blesserait au plus haut point les sentiments, les intérêts et les droits de la fille aînée de l'Église. Aucune maison religieuse de la ville éternelle n'importe en effet, et n'appartient plus à la catholicité tout entière, et spécialement à la France que celles du Gésu et du Collége romain. Le Gésu est le centre d'une société célèbre, qui n'a cessé d'envoyer à notre patrie des prêtres admirablement propres et dévoués à toutes les œuvres utiles, et dans tous les pays du monde, des missionnaires héroïques dont l'apostolat fécond sert la France presque autant que l'Église elle-même. Le Collége romain, établi comme un foyer de lumière au centre de l'unité catholique, attire à ses cours savants et gratuits les élèves ecclésiastiques de l'Orient et de l'Occident. Les élèves des séminaires français les suivent avec profit. La suppression de cette haute école théologique serait un malheur irréparable pour la science sacrée et profane. Comment ne serions-nous pas troublés et inquiets sur la menace d'une mesure qui tarirait une des sources les plus abondantes et les plus pures de la science, de l'apostolat et des œuvres charitables pour le monde entier! Il n'est pas nécessaire d'ajouter d'autres considérations, celle, par exemple, que le Souverain Pontife trouve dans les ordres religieux ses auxiliaires et ses conseillers pour le vaste gouvernement de l'Église universelle.

Après toutes les iniquités commises contre son pouvoir temporel que vous avez, Monsieur le Président, si éloquemment défendu et proclamé nécessaire à la paix des consciences comme à la liberté de l'Église, serions-nous donc condamnés à voir une persécution plus grave encore sévir directement contre l'autorité spirituelle du chef de

l'Église, dont elle briserait les ressorts et paralyserait les organes?

Vous ne serez donc pas étonné, Monsieur le Président, si, interprète des catholiques de mon diocèse, je viens avec confiance vous demander d'agir de nouveau, par voie diplomatique, près du gouvernement italien pour obtenir le maintien du Collége romain et de la maison généralice du Gésu ; j'aime à espérer que la France n'a pas abdiqué le protectorat des intérêts catholiques, qui lui a fait tant d'honneur dans le passé, et que ses malheurs ne lui ont pas ôté le droit d'élever la voix en faveur d'une cause si éminemment patriotique et chrétienne. Il vous appartient, Monsieur le Président, de faire entendre avec autorité cette voix de la France, de la justice et du droit international. Ce sera un immense service rendu à la patrie et à l'Église. Les évêques, le clergé et les catholiques vous en seront reconnaissants.

Veuillez agréer, etc.

† FÉLIX,

Archevêque de Tours.

ÉVÊCHÉ DE QUIMPER.

Quimper, 12 janvier 1873.

Monsieur le Président,

J'apprends à l'instant que l'archevêque de Paris vient de prier Votre Excellence de demander à Rome, par la voie diplomatique, en vertu du droit international, le maintien du Collége romain et de la maison généralice du Gésu. — Il m'appartenait peut-être, puisque votre bienveillance est venue me chercher dans la vie religieuse pour m'élever à l'épiscopat, de prendre le premier la parole en faveur des établissements menacés. — Puisque je n'ai pas

eu l'honneur de cette noble initiative, je veux du moins apporter le faible concours de mon instante prière. — Le Collége romain est remarquable par ses fortes études, plusieurs prêtres de mon diocèse ont été envoyés à Rome par mon vénérable prédécesseur, pour profiter de son enseignement; je n'ai qu'à me louer des leçons qu'ils ont reçues et des exemples de piété sacerdotale qui leur ont été donnés. — La maison généralice donne aux Pères de la Compagnie de Jésus qui habitent la France, une direction et des conseils qui respirent une profonde sagesse, et je puis dire à Votre Excellence que les religieux qui exercent le saint ministère dans mon diocèse se distinguent par leurs vertus et par leur dévouement à toutes les œuvres utiles. — Je ne fais aujourd'hui que confirmer le témoignage que Mgr Graverand, évêque de Quimper, de sainte mémoire, lui rendit en 1848 à la tribune de l'Assemblée nationale. — Je crois donc pouvoir assurer que les démarches que je prie Votre Excellence de faire à Rome seront en même temps conformes aux intérêts et à l'honneur de la France.

Je prie Votre Excellence, etc.

† D. ANSELME O. S. B.,
Evêque de Quimper et de Léon

ÉVÊCHÉ D'AUTUN.

Autun, 18 janvier 1873.

Monsieur le Président,

Je n'appartiens qu'imparfaitement au corps des Évêques de France. Nommé par votre décret du 1er août 1872, préconisé pour l'Évêché d'Autun par notre Saint-Père le Pape dans le consistoire du 23 décembre, je n'ai encore ni pris possession du siége qui m'est confié, ni reçu la consé-

cration épiscopale. Cependant, je croirais manquer à mon devoir, si dès aujourd'hui je n'unissais ma voix à toutes celles qui vous demandent protection et justice pour les ordres religieux et spécialement pour le Collége romain et pour la maison généralice de là Compagnie de Jésus à Rome.

Le Collége romain, monsieur le Président, est le berceau de mon éducation ecclésiastique, j'en parle comme un fils et comme un témoin. Beaucoup d'Évêques français, le plus grand nombre des Évêques du monde catholique, Allemands, Anglais, Irlandais, Écossais, Américains du Nord et du Midi, viennent là depuis trois cents ans puiser la grande science aux sources les plus abondantes et les plus pures. On s'efforce de tromper le monde au profit du désordre moral, quand on présente et qu'on traite cette reine des Universités comme un établissement local ou national. L'Église, les Papes ont fait du Collége romain, le centre de l'enseignement catholique; depuis Suarez jusqu'à Perrone, Patrizzi, Ballerini, les voix théologiques les plus autorisées n'ont cessé d'y retentir et de se succéder les unes aux autres, si ce n'est aux jours sinistres où la Révolution leur a violemment imposé silence. Les sciences purement humaines y ont toujours brillé du même éclat que les sciences sacerdotales; notre Arago saluait avec un fraternel respect l'illustre de Vico, directeur de l'Observatoire; et ces jours derniers encore, nos savants donnaient résolûment place parmi eux au Révérend Père Secchi.

Monsieur le Président, supprimer le Collége romain ou le séculariser, ce qui est tout un, serait aux yeux de Dieu et des hommes un acte de barbarie. Au nom de la science, au nom de la liberté de bien faire, au nom de la civilisation et du droit qui unit les nations chrétiennes entre elles, la France, affaiblie, mais restée la patrie du bon sens, protestera par votre bouche. — Quant au Gesù de Rome, il est au Collége romain ce que la source est au fleuve. C'est là que naissent, grandissent et meurent ceux que l'univers entier proclame ses docteurs et ses apôtres.

Le coup qui menace en ce moment le Gesù frapperait aussi bien la Chine et le Japon que notre vieille et chère Europe. François Xavier est parti du Gesù ainsi que Canisius, et la race de ces hommes est toujours vivante et pleine de séve. Sauvez, monsieur le Président, avec les armes qui nous restent, avec les mâles représentations de la sagesse et de la saine politique, des instruments de salut et de conservation dont le monde moderne ne saurait se passer, et le Dieu qui bénit les fermes défenseurs de la vérité vous bénira.

Je suis, monsieur le Président, etc.

† L. de LÉSÉLEUC,
Évêque élu d'Autun.

D

CONSÉCRATION

DE LA PROVINCE DE FRANCE AU SACRÉ-CŒUR

par le R. P. de Ponlevoy.

— En ante conspectum tuum, o misericordissimum Cor Jesu, omnes nos et singuli, hujus societatis tuæ Patres ac Fratres Provinciæ Franciæ, licet undequaque servi inutiles et indigni quos inter amicos et commilitones tuos admittere digneris, freti tamen pietate ac mansuetudine tua infinita, et vehementissima quidem frementis undique mundi pressura quasi necessitate compulsi, vehementiori tamen amore ac tibi unice placendi desiderio, præeunte Patre nostro, totius societatis tuæ Præposito Generali, Petro Beckx, coram Immaculata Virgine Matre Maria, et intercedentibus cum ea, tum dilecto Patre nostro Beato Ignatio, tum Beata Virgine ac sponsa tua Maria Margarita, nec non curia tua cœlesti universa, tibi nos hodie, nova quadam pleniori, quantum in nobis

est, oblatione ac donatione mancipamus, consecramus et solemniter profitemur, hanc deliberatam esse nostram omnium voluntatem, hoc firmissimum decretum, ut indissolibuli vinculo tibi propius inhærentes, te cogitare, te amare, laborare tecum ac pro te pati, donec in te et pro te moriamur, quantum per te licuerit, perpetuo connitamur.

Eia ergo, Dux et Frater noster amantissime, Deus omnipotens et supreme Rex universorum, Domine Jesu, qui non solum nobis electis tuis gloriosum nomen tuum commune esse voluisti, sed et benedictam crucem tuam ceu proprium nobis ac perpetuum caritatis donum promisisti, imo et cor tuum excellentiori quadam participatione nobis largitus es, ut præ cæteris ipsum contemplantes et amantes, ad ejusdem intimam cognitionem et amorem corda omnium provocemus et rapiamus; te supplices hodie deprecamur fac ut corda nostra, non jam nostra, sed tua sint; fac ut nobis non amplius jam vivamus in æternum, sed tibi uni, qui nostra sola vera vita es; fac ut qui socii Jesu nominari dudum et esse te largiente voluimus, perpetuam in corde tuo mansionem habentes et quæ tibi placita sint in posterum unice spirantes, digni esse valeamus quos divini cordis tui servos, discipulos et apostolos coram Patre tuo profitearis.

Sume igitur et suscipe, o bone Jesu, corda nostra omnium et singulorum; neque a te quemquam e nobis abscedere tantisper ac separari permittas qui tibi se totum pleno cordis affectu mancipaverit. Accipe nos ad teipsum, absconde nos, defende nos, conserva nos in corde tuo. Neque enim præter te alius est in quo spem et pacem reperire valeamus, per quem et in quo unice Divinæ Majestati complacitum est, cui amor, honor et gloria in sæcula sæculorum. Amen.

E

LETTRE DE M. BAROCHE

GARDE DES SCEAUX, MINISTRE DE LA JUSTICE

A MONSEIGNEUR FILLION, ÉVÊQUE DU MANS.

Paris, 26 mars 1869.

Monseigneur,

J'ai reçu la lettre que vous avez bien voulu m'adresser, relativement au projet de fondation par les Jésuites d'un établissement d'instruction secondaire au Mans. Après avoir de nouveau examiné cette affaire, j'ai le regret, Monseigneur, malgré mon vif désir de m'associer à vos intentions, de ne pouvoir revenir sur la détermination qui vous a été notifiée par M. le préfet de la Sarthe au mois de janvier dernier. Votre Grandeur connaît trop bien les graves considérations qui ont motivé la décision générale de 1859, pour qu'il soit nécessaire de les reproduire ici.

Mais vous me permettrez de vous le dire, Monseigneur, l'application de cette mesure me paraît en ce moment même plus opportune que jamais, et plus utile aux établissements existants. On ne saurait se dissimuler en effet que les tendances des esprits sont peu favorables aux congrégations non reconnues. Les rapports qui parviennent au gouvernement, les pétitions adressées au Sénat ne sauraient me laisser de doute à cet égard. Les créations nouvelles ne manqueraient pas de susciter des réclamations et de provoquer des attaques contre la tolérance dont jouissent les sociétés religieuses non reconnues par la loi.

En vous engageant, Monseigneur, à abandonner votre projet, j'obéis tout à la fois à une règle générale que j'ai la mission de faire exécuter et à une conviction que je

crois sage et prudente. Votre Grandeur, j'en ai la certitude, accueillera sans amertume ma communication. Elle comprendra combien il m'est pénible d'opposer un refus au digne prélat dont j'apprécie à un si haut degré le zèle pastoral et le dévouement.

Agréez, etc.

BAROCHE.

RÉPONSE DE MONSEIGNEUR FILLION

ÉVÊQUE DU MANS,

A M. BAROCHE, MINISTRE DE LA JUSTICE.

Le Mans, 3 avril 1869.

Monsieur le Ministre,

La lettre que Votre Excellence m'a fait adresser le vendredi saint dernier m'a profondément affligé, et j'ai dû attendre quelques jours avant de vous en accuser réception.

Si je regrette une mesure qui prive mon diocèse d'une ressource considérable et me laisse les embarras et le scandale d'une ruine que j'ai voulu éviter à tout prix, je déplore beaucoup plus encore les motifs qui l'ont déterminée.

Votre Excellence appuie sa décision sur un arrêté pris au conseil des ministres vers la fin de 1859 et sur l'opinion publique dans les circonstances présentes.

La loi du 15 mars 1850 accorde la liberté d'enseigner aux jésuites comme à tous les citoyens français. La discussion de la loi ne peut laisser aucun doute à cet égard, et pendant neuf ans les jésuites ont usé de ce droit sans contestation. Un arrêté qui n'a jamais reçu aucune publicité, pas même celle d'une circulaire ministérielle, est venu les en priver. Dans quel but? Je l'ignore. Mais la

date de cet acte permet d'en deviner les motifs. Il est contemporain des circulaires menaçantes de M. Delangle et de M. Rouland, ainsi que des mesures de M. de Persigny contre les sociétés de Saint-Vincent de Paul. Il m'est impossible de penser qu'un tel acte impose au gouvernement une obligation persistante et une règle qui ne souffre aucune exception.

L'opinion publique, aujourd'hui comme toujours, suit un double courant. Il y a l'opinion des libres-penseurs de la Presse, des déclamateurs révolutionnaires de Belleville, de la Rotonde ou du Pré-aux-Clercs. D'un autre côté, il y a l'opinion des catholiques, des conservateurs qui veulent une éducation basée sur la religion. De ces derniers, le gouvernement n'a rien à redouter. Ce n'est pas parmi eux que se rencontrent ceux qui brisent les trônes et renversent les dynasties. Je le crois assez fort pour n'avoir rien à craindre non plus des premiers. Il est donc libre de manifester ses préférences............

Agréez, etc.

† CHARLES,
Évêque du Mans.

TABLE

LIVRE PREMIER

LA FORMATION.

LIVRE II

L'APOSTOLAT.

LIVRE III

LE GOUVERNEMENT RELIGIEUX.

FIN DE LA TABLE

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2